

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
U. F. R. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques

GERGOVIE

Essai historique et critique sur l'identification du site

Thèse de Doctorat
de l'Université Blaise Pascal
(Etudes latines - Histoire et civilisation)

présentée par
Yves TEXIER, Professeur Agrégé de Grammaire

Volume 1

Directeur de thèse :
M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II

MEMBRES DU JURY :

M. R. CHEVALLIER, Professeur à l'Université F. Rabelais, Tours, Rapporteur.

M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

Mme G. DEMERSON, Professeur émérite à l'Université B. Pascal, Clermont-Fd II.

M. P.-M. MARTIN, Professeur à l'Université P. Valéry, Montpellier III, Rapporteur.

M. J. PIGEAUD, Professeur à l'Université de Nantes.

CLERMONT-FERRAND, novembre 1993.

• CONIVGI •
DILECTISSIMAE
AMANTISSIMAE
MERENTISSIMAE

REMERCIEMENTS

Au moment de présenter cet essai, ce nous est un plaisir autant qu'un devoir d'exprimer notre reconnaissance à M. le Professeur Jean-Michel CROISILLE, dont la direction bienveillante a conjugué pour nous l'exigence de rigueur et les encouragements.

Notre gratitude va ensuite à M. Paul EYCHART, sans qui la matière et l'objet même du présent travail seraient demeurés problématiques, et dont l'ardeur et l'amitié ont bien voulu se prêter aux aléas comme à la liberté de notre enquête.

Nos remerciements s'adressent aussi, à titre posthume, à M. Pierre-François FOURNIER, qui avait bien voulu nous recevoir quand il le pouvait encore, et dont nous avons constamment apprécié tant l'écriture limpide que la grande érudition.

Nous remercions également les personnes qui ont bien voulu nous accueillir à la D. R. A. C. d'Auvergne et au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand ; mais comment nommer tous ceux à qui nous devons quelque chose ?

Et nous disons enfin merci aux bibliothécaires de la B. M. I. U. et des Archives départementales de Clermont-Ferrand, comme à celles et à ceux de la Médiathèque municipale et de la Bibliothèque universitaire de Nantes, qui nous ont aidé avec patience et efficacité.

"L'homme qui apprend doit croire,
celui qui sait doit examiner."

Roger BACON

(cité par le quotidien *Ouest-France* du 3 juillet 1987,
dans la rubrique *Pour vous, Madame*)

"Vnicus mihi erit scopus veritas,
ex qua si quid in me odij conflatur,
opprimi me onere officij malo,
quàm illud quod cum fide mihi imposui oneris,
aut propter metum deserere,
aut propter ingenij debilitatem reijcere."

FERRONUS Arnoldus (Arnoul LE FERRON)
De Rebus Gestis Gallorum libri quatuor,
Parisiis, apud Vascosanum, M.D.XLIX,
Præfatio, f° 3 r°, sub fine.

S O M M A I R E

INTRODUCTION : DEUX SITES POUR GERGOVIE	page 7
I. Pourquoi Gergovie ? ... 8	
1. Un désir de savoir ... 8	
2. Objections ... 9	
3. Réponses ... 12	
II. Questions de méthode ... 24	
1. Bref historique ... 24	
2. Les textes anciens ... 61	
3. Procédure ... 76	
 PREMIERE PARTIE : GERGOVIE AU SUD DE CLERMONT ?	81
CHAPITRE I : DE GERGOYE A GERGOVIA	82
I. Gergovie-Merdogne ... 83	
II. Le plateau de Gergovia(t) ... 88	
III. L'invention de Gergoye ... 97	
IV. Le nom de Gergoye ... 109	
CHAPITRE II : TOPOGRAPHIE ET ART MILITAIRE	155
I. " <i>Gergovia Aruernorum</i> " : la situation ... 156	
II. L'affaire de Gergovie : le récit ... 170	
III. Le texte et le site : indices topographiques ... 196	
IV. Le texte et le site : les opérations ... 230	
CHAPITRE III : LES TRAVAUX CESARIENS	320
I. Avant-propos ... 321	
II. " <i>Maiora castra</i> " ... 340	
III. " <i>Fossa duplex</i> " ... 379	
IV. " <i>E regione oppidi collis</i> " ... 413	
V. " <i>Minora castra</i> " ... 505	
CHAPITRE IV : L'OPPIDUM DES ARVERNES	520
I. Rétrospective ... 521	
II. Oppidum celtique ou oppidum gallo-romain ? ... 583	
 SECONDE PARTIE : GERGOVIE AUX COTES DE CLERMONT ?	611
CHAPITRE I : ARCHEOLOGIE CELTIQUE	612
I. L'aventure de Maurice Busset ... 613	
II. La récidive de Paul Eychart ... 637	
CHAPITRE II : VESTIGES ROMAINS	680
I. Les <i>minora castra</i> sur le puy de Chanturgue ... 681	
II. Les <i>maiora castra</i> sous Montferrand ... 711	
III. La <i>fossa duplex</i> entre les deux <i>castra</i> ... 719	
CHAPITRE III : LE SIEGE ET L'ASSAUT	727
I. Eléments de topographie ... 728	
II. Restitution des opérations ... 739	
CHAPITRE IV : RETOUR A LA TOPONYMIE	787
I. Gergovie et le puy de Merdogne ... 788	
II. Gergovie et les Côtes de Clermont ... 827	

CONCLUSION : UN POURVOI EN REVISION	837
I. <i>Récapitulation</i> : une affaire classée, en suspens ou en appel ? ...	838
1. Le droit au doute et à l'erreur ...	838
2. Des raisons de douter aux résultats du doute ...	845
II. <i>Ouverture</i> : psychologie de l'affaire ...	861
1. Fait mineur, intérêt majeur ...	861
2. Dialogue et transdisciplinarité ...	865
3. Gergovie : la "chasse" y vaut la "prise" ...	867
ANNEXES (consacrés à l'expression « <i>e regione</i> »)	874
I. Emploi de " <i>E regione</i> " après César (Annexe à la 1 ^{ère} Partie, ch. III, IV ^e section) : ...	875
II. Corpus -chronologique et alphabétique- de " <i>E REGIONE</i> " ...	923
PLANCHES	938
1. L'alternative ...	939
2. Gergovia, Gergovie, Gergoye au plateau sud de Clermont ...	943
3. Le siège et l'attaque de Gergovie ...	949
4. Les <i>maiora castrade</i> la Serre d'Orcet ...	967
5. La <i>fossa duplex</i> entre les deux <i>castra</i> ...	979
6. L'alignement des trois positions : <i>oppidum</i> , <i>minora</i> et <i>maiora castra</i> ...	987
7. Valeurs et emplois de l'expression <i>e regione</i> ...	997
8. Les <i>minora castra</i> de La Roche Blanche ...	1008
9. Archéologie au plateau de Gergovie-Merdogne ...	1011
10. Archéologie au plateau des Côtes de Clermont ...	1016
11. <i>Minora castra</i> , <i>maiora castra</i> et <i>fossa duplex</i> ...	1034
12. Le siège et l'attaque de Gergovie au massif des Côtes de Clermont ...	1038
BIBLIOGRAPHIE	1046
I. Textes anciens ...	1046
II. Sources médiévales et modernes ...	1055
III. Ouvrages généraux - usuels - occasionnels ...	1095
IV. « <i>E regione</i> » : corpus et documents annexes ...	1115
INDEX	1120
I. Index onomastique ...	1120
1. Index anthroponymique ...	1120
2. Index géographique ...	1154
II. Index thématique ...	1181
TABLE DES ILLUSTRATIONS	1200
TABLE DES MATIERES	1207

INTRODUCTION

DEUX SITES POUR GERGOVIE ⁽¹⁾

1^{ère} section : POURQUOI GERGOVIE ?

- I. Un désir de savoir
- II. Objections
- III. Réponses

II^e section : QUESTIONS DE METHODE

- I. Bref historique
 - A. Avant Syméoni
 - B. Avec Syméoni
 - C. Les doutes de Lancelot
 - D. Contre Lancelot
 - E. Pour ou contre Busset ?
- II. Les textes anciens
- III. Procédure
 - A. Problématique
 - B. Plan

(1) *Note liminaire* : on s'est résolu à multiplier, dès cette introduction, les références et les citations ; au risque d'alourdir la lecture, il nous a paru utile, en effet, de procurer d'emblée les pièces essentielles des dossiers, en attendant de les examiner.

Aussi bien demandons-nous quelque indulgence pour la longueur et l'abondance des notes qui suivent : outre les précisions et développements d'usage, outre éventuellement telle ou telle apparente digression, nous avons cru devoir porter, le plus possible, des textes et des informations d'accès parfois difficile à la connaissance du lecteur, et le faire ainsi juge.

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II)
U. F. R. : Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Centre de Recherches sur les Civilisations Antiques

GERGOVIE

Essai historique et critique sur l'identification du site

Thèse de Doctorat
de l'Université Blaise Pascal
(Etudes latines - Histoire et civilisation)

présentée par
Yves TEXIER, Professeur Agrégé de Grammaire

Volume 1

Directeur de thèse :
M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université de Clermont-Ferrand II

MEMBRES DU JURY :

M. R. CHEVALLIER, Professeur à l'Université F. Rabelais, Tours, Rapporteur.

M. J.-M. CROISILLE, Professeur à l'Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

Mme G. DEMERSON, Professeur émérite à l'Université B. Pascal, Clermont-Fd II.

M. P.-M. MARTIN, Professeur à l'Université P. Valéry, Montpellier III, Rapporteur.

M. J. PIGEAUD, Professeur à l'Université de Nantes.

CLERMONT-FERRAND, novembre 1993.

• CONIVGI •
DILECTISSIMAE
AMANTISSIMAE
MERENTISSIMAE

REMERCIEMENTS

Au moment de présenter cet essai, ce nous est un plaisir autant qu'un devoir d'exprimer notre reconnaissance à M. le Professeur Jean-Michel CROISILLE, dont la direction bienveillante a conjugué pour nous l'exigence de rigueur et les encouragements.

Notre gratitude va ensuite à M. Paul EYCHART, sans qui la matière et l'objet même du présent travail seraient demeurés problématiques, et dont l'ardeur et l'amitié ont bien voulu se prêter aux aléas comme à la liberté de notre enquête.

Nos remerciements s'adressent aussi, à titre posthume, à M. Pierre-François FOURNIER, qui avait bien voulu nous recevoir quand il le pouvait encore, et dont nous avons constamment apprécié tant l'écriture limpide que la grande érudition.

Nous remercions également les personnes qui ont bien voulu nous accueillir à la D. R. A. C. d'Auvergne et au Musée Bargoin de Clermont-Ferrand ; mais comment nommer tous ceux à qui nous devons quelque chose ?

Et nous disons enfin merci aux bibliothécaires de la B. M. I. U. et des Archives départementales de Clermont-Ferrand, comme à celles et à ceux de la Médiathèque municipale et de la Bibliothèque universitaire de Nantes, qui nous ont aidé avec patience et efficacité.

"L'homme qui apprend doit croire,
celui qui sait doit examiner."

Roger BACON

(cité par le quotidien *Ouest-France* du 3 juillet 1987,
dans la rubrique *Pour vous, Madame*)

"Vnicus mihi erit scopus veritas,
ex qua si quid in me odij conflatur,
opprimi me onere officij malo,
quàm illud quod cum fide mihi imposui oneris,
aut propter metum deserere,
aut propter ingenij debilitatem reijcere."

FERRONUS Arnoldus (Arnoul LE FERRON)
De Rebus Gestis Gallorum libri quatuor,
Parisiis, apud Vascosanum, M.D.XLIX,
Præfatio, f° 3 r°, sub fine.

S O M M A I R E

INTRODUCTION : DEUX SITES POUR GERGOVIE	page 7
I. Pourquoi Gergovie ? ... 8	
1. Un désir de savoir ... 8	
2. Objections ... 9	
3. Réponses ... 12	
II. Questions de méthode ... 24	
1. Bref historique ... 24	
2. Les textes anciens ... 61	
3. Procédure ... 76	
 PREMIERE PARTIE : GERGOVIE AU SUD DE CLERMONT ?	81
CHAPITRE I : DE GERGOYE A GERGOVIA	82
I. Gergovie-Merdogne ... 83	
II. Le plateau de Gergovia(t) ... 88	
III. L'invention de Gergoye ... 97	
IV. Le nom de Gergoye ... 109	
CHAPITRE II : TOPOGRAPHIE ET ART MILITAIRE	155
I. " <i>Gergovia Aruernorum</i> " : la situation ... 156	
II. L'affaire de Gergovie : le récit ... 170	
III. Le texte et le site : indices topographiques ... 196	
IV. Le texte et le site : les opérations ... 230	
CHAPITRE III : LES TRAVAUX CESARIENS	320
I. Avant-propos ... 321	
II. " <i>Maiora castra</i> " ... 340	
III. " <i>Fossa duplex</i> " ... 379	
IV. " <i>E regione oppidi collis</i> " ... 413	
V. " <i>Minora castra</i> " ... 505	
CHAPITRE IV : L'OPPIDUM DES ARVERNES	520
I. Rétrospective ... 521	
II. Oppidum celtique ou oppidum gallo-romain ? ... 583	
 SECONDE PARTIE : GERGOVIE AUX COTES DE CLERMONT ?	611
CHAPITRE I : ARCHEOLOGIE CELTIQUE	612
I. L'aventure de Maurice Busset ... 613	
II. La récidive de Paul Eychart ... 637	
CHAPITRE II : VESTIGES ROMAINS	680
I. Les <i>minora castra</i> sur le puy de Chanturgue ... 681	
II. Les <i>maiora castra</i> sous Montferrand ... 711	
III. La <i>fossa duplex</i> entre les deux <i>castra</i> ... 719	
CHAPITRE III : LE SIEGE ET L'ASSAUT	727
I. Eléments de topographie ... 728	
II. Restitution des opérations ... 739	
CHAPITRE IV : RETOUR A LA TOPONYMIE	787
I. Gergovie et le puy de Merdogne ... 788	
II. Gergovie et les Côtes de Clermont ... 827	

CONCLUSION : UN POURVOI EN REVISION	837
I. <i>Récapitulation</i> : une affaire classée, en suspens ou en appel ? ...	838
1. Le droit au doute et à l'erreur ...	838
2. Des raisons de douter aux résultats du doute ...	845
II. <i>Ouverture</i> : psychologie de l'affaire ...	861
1. Fait mineur, intérêt majeur ...	861
2. Dialogue et transdisciplinarité ...	865
3. Gergovie : la "chasse" y vaut la "prise" ...	867
ANNEXES (consacrés à l'expression « <i>e regione</i> »)	874
I. Emploi de " <i>E regione</i> " après César (Annexe à la 1 ^{ère} Partie, ch. III, IV ^e section) : ...	875
II. Corpus -chronologique et alphabétique- de " <i>E REGIONE</i> " ...	923
PLANCHES	938
1. L'alternative ...	939
2. Gergovia, Gergovie, Gergoye au plateau sud de Clermont ...	943
3. Le siège et l'attaque de Gergovie ...	949
4. Les <i>maiora castrade</i> la Serre d'Orcet ...	967
5. La <i>fossa duplex</i> entre les deux <i>castra</i> ...	979
6. L'alignement des trois positions : <i>oppidum</i> , <i>minora</i> et <i>maiora castra</i> ...	987
7. Valeurs et emplois de l'expression <i>e regione</i> ...	997
8. Les <i>minora castra</i> de La Roche Blanche ...	1008
9. Archéologie au plateau de Gergovie-Merdogne ...	1011
10. Archéologie au plateau des Côtes de Clermont ...	1016
11. <i>Minora castra</i> , <i>maiora castra</i> et <i>fossa duplex</i> ...	1034
12. Le siège et l'attaque de Gergovie au massif des Côtes de Clermont ...	1038
BIBLIOGRAPHIE	1046
I. Textes anciens ...	1046
II. Sources médiévales et modernes ...	1055
III. Ouvrages généraux - usuels - occasionnels ...	1095
IV. « <i>E regione</i> » : corpus et documents annexes ...	1115
INDEX	1120
I. Index onomastique ...	1120
1. Index anthroponymique ...	1120
2. Index géographique ...	1154
II. Index thématique ...	1181
TABLE DES ILLUSTRATIONS	1200
TABLE DES MATIERES	1207

INTRODUCTION

DEUX SITES POUR GERGOVIE ⁽¹⁾

1^{ère} section : POURQUOI GERGOVIE ?

- I. Un désir de savoir
- II. Objections
- III. Réponses

II^e section : QUESTIONS DE METHODE

- I. Bref historique
 - A. Avant Syméoni
 - B. Avec Syméoni
 - C. Les doutes de Lancelot
 - D. Contre Lancelot
 - E. Pour ou contre Busset ?
- II. Les textes anciens
- III. Procédure
 - A. Problématique
 - B. Plan

(1) *Note liminaire* : on s'est résolu à multiplier, dès cette introduction, les références et les citations ; au risque d'alourdir la lecture, il nous a paru utile, en effet, de procurer d'emblée les pièces essentielles des dossiers, en attendant de les examiner.

Aussi bien demandons-nous quelque indulgence pour la longueur et l'abondance des notes qui suivent : outre les précisions et développements d'usage, outre éventuellement telle ou telle apparente digression, nous avons cru devoir porter, le plus possible, des textes et des informations d'accès parfois difficile à la connaissance du lecteur, et le faire ainsi juge.

texte qui est la règle du terrain. Nous avons fait, à plus forte raison, et nous ferons le contraire d'un P. Noché qui assimile d'emblée les mots et les choses, identifiant sans bénéfice d'inventaire la colline du petit camp et celle de la Roche-Blanche, *etc., etc.* (1). Cette méthode très fréquentée, dont le nom du P. Noché n'est ici qu'une des dernières illustrations, serait bonne si elle était conditionnelle et menée sous réserve. Mais, précédant l'examen au lieu de l'accompagner pour préparer la preuve, elle n'échappe pas à la précipitation ; et, procédant de la prévention, elle y conduit.

C'est donc là le lieu de procéder enfin à notre essai de confrontation du site de Gergovie-Merdogne avec la narration de César, ou avec celle des autres auteurs anciens.

(1) Cf. A. NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*, coll. Roma aeterna, VI, E. J. Brill, Leiden, 1974, *passim*.

Troisième section

LE TEXTE ET LE SITE : INDICES TOPOGRAPHIQUES

I. UN PROBLEME DE CONCORDANCE

De tous les auteurs qui ont traité de Gergovie, aucun n'en a reconnu le site au sud de Clermont *en conséquence* de sa conformité au texte de César, mais tous l'ont reconnu conforme aux données de ce texte, au point qu'un Camille Jullian voyait la première raison de localiser Gergovie là où l'on sait dans le "*rapport exact du pays avec le texte des Commentaires, et pour l'ensemble des marches, et pour le détail des positions*" (1). Il est de fait évident que, si cette conformité n'avait pas d'apparence, on n'aurait pas envisagé d'identifier la place avec le plateau. Mais deux versions s'opposent à ce sujet : et si, selon l'une, la concordance est éclatante (2), elle est nettement moins manifeste selon l'autre (3). Et certains, qui auraient sans doute été portés à trouver la description ressemblante, ont dû convenir que ce n'était pas exactement le cas (4).

(1) C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, III, Hachette, Paris, 1909, pp. 465-466, note 3.

(2) Pour un accord majeur des lieux avec les Commentaires, cf. J. LELONG, *Bibliothèque Historique de la France*, Ch. Osmont, Paris, 1719, p. 32 : César "*est si exact dans la Description des Lieux qu'il décrit, que ceux qui les voyent, les reconnoissent sur ce qu'on leur en a appris.*"

Et pour un accord majeur du site de Gergovie avec le texte, outre C. JULLIAN, qui vient d'être cité *supra*, cf. CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 288 : "*Toutes les circonstances, décrites dans les Commentaires, se retrouvent exactement sur cette montagne & dans ses environs.*"

(3) Pour un accord mineur des lieux avec les Commentaires, cf. A. OLLERIS, *Examen des diverses opinions émises sur le siège de Gergovia*, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 3 : "*On s'extasie tous les jours sur la clarté, l'exactitude de ses descriptions ; rien, au dire de bien des gens, n'est plus facile que de reconnaître, après dix-neuf siècles, les lieux qu'il a esquissés, et toutefois les antiquaires les plus habiles, les officiers les plus expérimentés, ne peuvent s'entendre sur l'emplacement d'une foule de villes, de points stratégiques, signalés dans ses Commentaires.*"

Et pour un accord mineur du site de Gergovie avec le texte, cf. H. HAUSER, "La Question de Gergovie", *Club Alpin Français, section d'Auvergne, congrès de 1896, l'Auvergne*, Clermont-Ferrand, 1896, p. 138 : "*Mais, dit-on, ce texte est de César ; et l'on s'extasie à l'envi sur la richesse et la précision des détails, sur l'exactitude topographique des récits. Tous sont d'accord pour trouver dans ce texte sacrosaint la minutieuse description de la moindre éminence, du plus petit ravin ; il est vrai que chacun y veut voir son éminence et chacun son ravin. (...) En réalité, il faut avoir le courage de le dire : pour quiconque lit sans parti pris le texte latin, il est visible que ce texte n'a aucune valeur topographique. (...) Il faut que les admirateurs aveugles de César en fassent leur deuil : César ne s'est pas soucié un seul instant de donner à ses amis de Rome une description vraiment topographique du champ de bataille.*"

(4) Cf. J. CARCOPINO, *César*, P. U. F., Paris, 4^e éd. 1950, p. 821, n. 226 : l'auteur renvoie à C. JULLIAN et à L.-A. CONSTANS, mais, suite à l'étude de P.-F. FOURNIER et E. DESFORGES, *La Bataille de Gergovie*, 1933, il ne dissimule pas "*que toutes les particularités de la narration de César ne sont toujours susceptibles ni d'une interprétation ni d'une identification certaines ; et qu'une conception détaillée assez différente reste possible*". Et cf. P.-M. DUVAL, "Annexes" au *Vercingétorix* de C. JUL-

Quoi qu'il en soit, le texte de César⁽¹⁾ combine à ce point de vue deux sortes de données, les unes de caractère expressément topographique, les autres en rapport direct avec le récit des opérations : mais si elles doivent être distinguées dans l'analyse, elles ne pourraient utilement être séparées. Les premières, même incomplètes et discontinues, apportent des éléments de description des lieux ; mais réduites à elles seules, elles seraient inutilisables en raison de leur petit nombre et de leur généralité. Les secondes renseignent, au cours de la narration, sur les positions et sur les mouvements des adversaires ; elles ont à leur tour besoin des premières pour être comprises et exploitées.

C'est ainsi que les deux conditions se présentent ensemble, qui sont nécessaires à toute tentative d'identification. Sans que cela suffise, il faut que le site potentiel ressemble à la description fragmentaire de César, et qu'on ait devant lui comme un sentiment de reconnaissance. Mais il faut, en outre, être en mesure d'y reconstituer le siège de la place et son assaut manqué. On sait bien, ce faisant, qu'on s'expose à l'incertitude, à l'approximation, à la nécessité d'imaginer, peut-être : les sources sont ce qu'elles sont, et le travail de l'historien consiste, en somme, à leur ajouter⁽²⁾ ; mais cela ne signifie pas les méconnaître.

La méthode commande de commencer par les données topographiques, et de tenter d'en dégager les signes particuliers qu'on espère y trouver. On va donc les décomposer au risque de paraître les émietter, et il en ira ensuite de même pour l'analyse des opérations ; puis viendra le temps de la synthèse. Mais en fait, on ne fera que suivre en cela la deuxième et la quatrième règles de la méthode cartésienne⁽³⁾, l'important étant d'entrer dans le détail sans s'y perdre.

LIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, pp. 312-313 ; l'auteur mentionne la reconstitution traditionnelle de JULIAN, et ajoute : "M. P.-Fr. Fournier est l'auteur d'une interprétation très différente, etc."

(1) Cf. CESAR, *B. G.*, VII, 34-53 (campagne d'un passage de l'Allier, cf. 35, 5, à l'autre, cf. 53, 4).

(2) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, Mém. de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Cl.-Fd, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 6 : "Dans cette reconstitution les conjectures tiennent une place nécessairement assez grande. Mais que faire sans leur secours ? Elles forment le lien indispensable entre les données des textes." - Dans une problématique plus générale, cf. également P. VEYNE, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Seuil, Paris, 1992 (1^{ère} éd., 1983), p. 113 : "Les historiens ne sont guère que des prophètes à rebours et ils étoffent et raniment à coups d'imagination leurs prédictions *post eventum* ; cela s'appelle la rétrodition historique ou «synthèse», et cette faculté imaginative est l'auteur des trois quarts de toute page d'histoire."

(3) Cf. R. DESCARTES, *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, 1637, Deuxième partie : "Le second (précepte était), de diviser chacune des difficultés que j'examinerais, en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. (...) Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers, et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre."

1 & 2. "in altissimo monte, omnes aditus difficiles"

Les deux premières indications un peu exploitables de César sont que la ville de Gergovie était située "sur une très haute montagne, dont tous les accès étaient difficiles"

(1). Dion Cassius ne dit pas autre chose : "La citadelle, placée sur une éminence fortifiée par la nature, était entourée de solides remparts" (2).

Mais il ne faut nullement raisonner, ni sur le français *montagne*, ni sur une idée toute faite de ce que c'est qu'une grande altitude. Il faut prendre garde, au contraire, que ce que le latin appelle *mons* (3), il l'appelle aussi bien *collis*, à l'occasion (4), et que le français appelle aussi bien *montagnes* des hauteurs qui n'en sont pas, comme la Montagne Sainte-Geneviève à Paris (5). On se souviendra donc de ce qu'on sait au moins depuis Saussure, que les lexiques n'ont pas, d'une langue à l'autre, de correspondance bi-univoque, et qu'ils ne sont pas tenus à la cohérence au sein d'une même langue.

Et de façon assez semblable, on évitera de s'en tenir à une appréciation toute subjective de ce que doit être un accès difficile, d'autant que les impressions individuelles ne sont pas la règle des possibilités militaires, et qu'en outre leurs contradictions n'entretiennent que des affrontements stériles.

3. "castris prope oppidum in monte positis"

Une autre indication est ensuite qu'il y avait de la place, entre la muraille de la ville elle-même et un rempart construit à mi-pente (6), pour y installer une armée certainement

(1) Cf. CESAR, *B. G.*, VII, 36, 1 : "Caesar (...), perspecto urbis situ, quae posita in altissimo monte omnes aditus difficiles habebat, de oppugnatione desperavit, de obsessione non prius agendum constituit quam rem frumentariam expedisset." - STRABON n'ajoute rien à César ; il le confirme, à moins qu'il ne le copie : "Dans la guerre contre César, les combats eurent lieu devant Gergovie, cité arverne située sur un mont élevé, ἐφ' ὑψηλοῦ ὄρους κειμένην, et ville natale de Vercingétorix." (*Géographie*, IV, 2, 3, trad. F. Lasserre, t. II, C. U. F., Belles Lettres, Paris, 1969, pp. 148-149).

(2) Trad. GROS & BOISSEE. Cf. DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XL, 36, 1 : "Τό τε γὰρ φρούριον ἐπὶ τε λόφου καρτεροῦ ἦν καὶ τεύχεσιν ἰσχυρῶς ἐκεκράτυντο."

(3) Et qui peut être les Cévennes ou le Jura, cf. *B. G.*, VII, 8, 2 ; 56, 2 ; et I, 2, 3 ; 6, 1 ; 8, 1.

(4) Cf. CESAR, *B. G.*, IV, 23, 2-3. César effectue son premier débarquement en Bretagne : "Ipse hora diei circiter quarta cum primis navibus Britanniam attigit atque ibi in omnibus collibus expositas hostium copias armatas conspexit. Cuius loci haec erat natura atque ita montium angustis mare continebatur, uti ex locis superioribus in litus telum adigi posset." Ces *colles* et ces *montes* sont évidemment les mêmes hauteurs.

Et cf. *id.*, *ibid.*, VII, 62, 8-9 : les renforts qui viennent au secours de Camulogène s'emparent d'une colline (*collem ceperunt*) avant d'être battus à leur tour par Labiénus ; ils en sont délogés et rejoignent les autres fuyards ; et sont tués par la cavalerie romaine ceux qui ne se mettent pas à couvert dans les bois ou dans les montagnes, *quos non silvae montesque texerunt*. Cela se passe un peu en aval de Lutèce, sur la rive gauche ; on y trouvera difficilement des montagnes ; et ce *collis* n'était pourtant que l'un de ces *montes*. - CONSTANS, respectant les lieux plus que le texte, traduit *collis* par colline, et *montes* par collines aussi.

Le METAPHRASTE grec ne fait pas de nette différence entre *mons* et *collis*, ὄρος, λόφος, γήλοφος.

(5) La montagne Sainte-Geneviève ne dépasse pas la soixantaine de mètres, cf. la carte I. G. N. au 25.000^e, n° 2314 est. - Songer de même au Mont-Saint-Michel, haut de 78 mètres.

nombreuse, quoiqu'on ne sache pas son effectif avec certitude (1).

Mais cette information, non plus, n'autorise guère de représentation très contraignante *a priori* (2). Car on ne chicanera pas sur la variante des manuscrits *pro oppido* ou *prope oppidum* (3), même si les camps gaulois installés *en avant* de la place n'en occuperaient peut-être pas le tour comme des camps installés *auprès* de la place. Et on ne chicanera pas non plus sur la présence ou l'absence, dans le texte de César, de l'indication *in monte* (4), car de toute façon, le contexte le sous-entend : et où seraient-ils installés ailleurs ? Pour être attenants à l'oppidum, les camps doivent être établis sur le sommet ou sur les pentes. Et *mons*, à l'occasion, pourrait même désigner tout le massif.

4 & 5. "omnibus eius iugi collibus"

Car on sait d'autre part que des collines, *colles*, faisaient comme un même massif avec la montagne, et que ces collines formaient un *iugum* (5). Le grec n'a pas de mot pour *iugum* (6), mais Dion Cassius confirme qu'au voisinage de l'éminence fortifiée qui portait la citadelle, il y avait des hauteurs occupées par les barbares (7).

Toute traduction serait précipitée, voire tendancieuse. Cependant, parmi tous les

(6) Cf. B. G., VII, 36, 2 et 46, 3 : "At Vercingetorix castris prope oppidum in monte positis mediocribus circum se intervallis separatim singularum civitatum copias conlocaverat. (...) A medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum, qui nostrorum imperum tardaret, praeduxerant Galli atque inferiore omni spatio uacuo relicto superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleuerant."

(1) Les évaluations sont si inégales et si incertaines qu'elles relèvent de l'opinion plutôt que du savoir, et ne méritent guère d'être débattues ni même mentionnées : combien de dizaines de milliers d'hommes ? le double de César, ou davantage ? mais encore ?

(2) En toute hypothèse, on s'attend à trouver une surface relativement vaste, mais l'espace a dû dès l'abord être un critère pour choisir telle ou telle montagne pour être l'assiette d'un oppidum.

(3) Cf. R. GAGUIN, qui traduit : "bien pres de la ville". - Mais cf. C. Iulii Caesaris Commentario libri VIII, Nicolas Bryling, Bâle, 1544, avec une Epître dédicatoire de I. Iucundus, p. 251 : *castris pro oppido in monte positis*. Et cf. URSINUS, qui notait au contraire : "prope opidum, est in meo libro." (Emendationes, p. 31, n° 180, in C. Iulii Caesaris Commentarii, Martin Nutius et frères, Anvers, 1622.)

- Le général von GÖLER a préféré *pro oppido*, ce qui ne l'a pas empêché d'imaginer les camps tout autour du sommet (Cf. Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr. Avaricum, Gergovia, Alesia, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 36, n. 3 : "«Pro oppido» scheint den örtlichen Verhältnissen besser zu entsprechen", et le plan n° II.)

(4) Les mss. α omettent *in monte* ; et GÖLER, *ibid.*, p. 37, les suit : "«in monte» (scheint) ein überflüssiger Einschub zu sein." Mais pour KRANER et al., (B. G., 20^e éd., Weidmann, Berlin-Zürich, t. I, 1964 et t. II, 1965, II, p. 586), sans cette précision, le lecteur pourrait croire que les camps étaient dans la plaine. Rien n'assure qu'il n'y en avait pas aussi sur les collines du *iugum*.

(5) Cf. B. G., VII, 36, 2 : "At Vercingetorix (...) omnibus eius iugi collibus occupatis qua dispici poterat horribilem speciem praebebat."

(6) Le METAPHRASTE traduit par ὄρος ou par λόφος.

(7) Cf. DION CASSIUS, Histoire romaine, XL, 36, 1 : "καὶ οἱ βάρβαροι περίε αὐτὸ πάντα τὰ μετέωρα κατειληφότες περιεφρούρου, ὥστε καὶ μένειν αὐτοῖς κατὰ χώραν ἀσφαλῶς ὑπάρχειν." C'est-à-dire (trad. GROS ET BOISSEE) : "Les barbares avaient occupé avec des forces redoutables toutes les hauteurs voisines et pouvaient y rester sans danger." - La traduction Loeb n'est pas très satisfaisante : "The barbarians were keeping guard over it, after seizing the high ground around."

sens possibles de *iugum* : chaîne, crête, arête, sommet, cime, hauteur, plateau, colline, montagne..., il en est un que le contexte impose ici, et c'est celui de chaîne, car l'expression *omnibus eius iugi collibus* implique deux choses : la pluralité des collines qui composent le *iugum* entraîne en effet que le *iugum* ne soit pas lui-même une hauteur, et aussi que ces collines aient des sommets distincts, donc que la ligne de crête (1) ait, plus ou moins, une apparence de dents de scie, ou présente au moins des ondulations.

Deux réserves, cependant. Il se pourrait bien que la montagne où se tient la ville, dans l'esprit du narrateur, fasse elle-même partie du *iugum* (2), et soit donc elle-même, en ce sens et dans ce cas, une colline du *iugum* (3) ; et d'autre part il se peut aussi que le *iugum*, plus loin dans le texte (VII, 44, 3 et 45, 5), signifie autre chose que l'ensemble de la chaîne ou du système, signifie une colline, ou, pourquoi pas ? une autre ligne de crête (4).

6. "collis ex omni parte circumcisis", la colline isolée

Parmi les collines, il en est une qui prend une importance toute particulière. Elle se signale par quatre, et même par cinq, caractères (5). Elle est en face de la place. Elle est au pied de la montagne. Elle est fort bien fortifiée, mais il n'est pas dit si c'est par l'art ou seulement par la nature (6). Elle est isolée ou escarpée de toutes parts. Et elle commande, de son côté, le libre accès à l'eau et au fourrage. César la prendra une nuit par surprise (7)

(1) Ligne de crête, parce que l'image du *iugum* n'est jamais, sauf erreur, celle d'un massif, qui est compact par définition : cf. le Dictionnaire de la langue française de P.-E. LITTRE, le Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française de P. ROBERT, le Grand Larousse de la Langue française.

(2) Car CESAR écrit *omnibus eius iugi collibus*, comme s'il venait de parler de ce *iugum*, et pour signifier implicitement que le *mons* et les *colles* faisaient un même ensemble, un même système. Cependant le *mons* ne saurait, à lui seul, être tout le *iugum*, car il porte l'*urbs* et l'*oppidum*, il doit donc former plus ou moins un plateau, et il ne saurait donc être constitué que de *colles*. C'est à tout le moins ce que suggère CESAR et que confirme DION CASSIUS.

(3) Une colline du *iugum*, mais non pas tout le *iugum*. R. GAGUIN, notre premier traducteur en français, est intéressant parce qu'il traduit sans avoir de site en tête. Il dit, de façon équivoque : "sur tous les tertres de la montagne". *Iugum*, ici, ne serait-il compris que comme synonyme de *mons* ? Mais que reste-t-il alors de la possibilité de collines distinctes ? Et comment être conséquent, ensuite, devant *dorsum esse eius iugi prope aequum*, traduit par "cettoit le doz de la montagne, lequel estoit comme plain, etc." ? Ou le *iugum* est-il entendu -ainsi que nous pensons qu'il peut, qu'il doit l'être- comme la somme du *mons* et des *colles* ?

(4) Cf. *infra*, B. G., VII, 44, 3 : "Constabat inter omnes (...) dorsum esse eius iugi prope aequum." ; 45, 5 : "Legionem unam eodem iugo mitti."

(5) Cf. B. G., VII, 36, 5 : "Erat e regione oppidi collis sub ipsis radicibus montis egregie munitus atque ex omni parte circumcisis ; quem si tenerent nostri, et aquae magna parte et pabulatione libera prohiberi hostes uidebantur."

(6) On comprend ordinairement "par la nature" (MEUSEL, CONSTANS...) ; c'est qu'on peut interpréter la coordination *atque* comme une explication : remarquablement fortifiée, parce que escarpée de tous les côtés. Il y a d'autres exemples de la même imprécision dans César.

(7) Ce doit être d'elle que parle DION CASSIUS, Hist. rom., XL, 36, 3-4 : "Οἱ γὰρ Ῥωμαῖοι οὐδένα τρόπον, ἐφ' ὅσον οἱ τε λίθοι καὶ τὰ ἀκόντια ἐξικνεῖτο, πελάσαι τοῖς χωρίοις ἐδύναντο. Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐπειδὴ ὁ τε χρόνος ἄλλως

et y installera deux légions : ce seront ses *minora castra* (1).

On comprend que la montagne, ou le plateau (2), si riche en eau qu'il soit, ne suffise pas à abreuver sur place les habitants, les dizaines de milliers de soldats, les centaines ou les milliers de chevaux. Il faut donc se représenter des sources, des étendues d'eau, ou plus probablement une rivière, en contre-bas ; et cela, de plus d'un côté apparemment, puisque la colline en question ne commande pas l'accès à toute l'eau. Quant à l'accès au fourrage, la discussion risque d'être un peu décourageante, parce que la plupart voient les Gaulois aller le chercher dans une plaine, mais certains aussi bien dans les montagnes (3).

On s'est, d'autre part, très généralement accordé pour comprendre l'expression *e regione oppidi* comme voulant dire *en face de la place*, à l'opposé, vis-à-vis, à l'opposite, et il n'y a pas de raison *a priori* pour récuser ces traductions traditionnelles (4). De même, l'expression *sub ipsis radicibus montis* est à entendre comme signifiant que la colline en question doit être plus basse que la montagne, mais surtout que le col qui les sépare s'élève assez nettement au-dessus de la plaine. On est en droit de penser que cette colline est déjà naturellement forte, et donc de mettre sa difficulté d'accès en rapport avec le fait qu'elle est *circonscise* ; mais il convient -et ce n'est pas le plus aisé- de garder un juste milieu entre les deux interprétations extrêmes, selon lesquelles on devra trouver une colline découpée abruptement sur ses quatre faces, ou on pourra se contenter d'une éminence qui se découpe simplement sur le paysage (5).

ἀναλοῦτο, καὶ πολλάκις καὶ πρὸς αὐτὸ τὸ ὄρθιον, ἐφ' οὗ τὸ πόλιςμα ἦν, προσβαλὼν μέρους μὲν τίνος ἐκράτησεν αὐτοῦ ὥστε καὶ ἐντειχίσασθαι τι ῥᾶν τε ἐκεῖθεν τὴν ἐπὶ τᾶλλα ἔφοδον ποιεῖσθαι." "Tandis que les Romains ne pouvaient s'approcher du lieu occupé par les Barbares qu'au-delà de la portée des pierres et des traits. César voyait le temps s'écouler sans profit. Après avoir attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle la citadelle était bâtie, il en avait pris et fortifié une partie, ce qui lui permit d'attaquer plus facilement le reste."

(1) Cf. B. G., VII, 36, 7 : "Tamen silentio noctis Caesar ex castris egressus, prius quam subsidio ex oppido ueniri posset, deiecit praesidio potius loco duas ibi legiones conlocavit." - Cette colline est donc bien proche de la montagne, sans quoi César ne se féliciterait pas d'avoir pris Vercingétorix de vitesse.

(2) Plateau, parce que, pratiquement, l'image d'une plaine sur la montagne s'impose, c'est-à-dire d'une étendue convenable pour la ville et pour la place.

Cf. ce qu'en dit POLYEN, *Stratagematon Libri octo*, VIII, 23, 10, dans la traduction de BIRMANN (in P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", *Gergovie Haut Lieu de France*, "Auvergne", Cl.-Fd, 1943, pp. 44-45, ou "La Bataille de Gergovie", 2^e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, pp. 11-12) : "César faisait le siège de Gergovie, place à la fois bien défendue par ses murailles, et mieux encore par la nature : la hauteur où elle se trouvait constituait, en effet, une forte position, qui présentait, à son sommet, un plateau." - Texte : "Καῖσαρ ἐπολιόρκει Γεργοβίην τὴν πόλιν καὶ τεῖχος ἐχρῶν καὶ τῇ φύσει ἐχυρωτάτην. ἦν γὰρ ἡ πόλις λόφος ἐρυμνὸς τὰς κορυφὰς ὁμαλὰς ἔχων."

(3) Cf. CAYLUS, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, p. 284 : "Il y a lieu de croire que les Gaulois les tiroient des montagnes qui sont au couchant de Gergovia. Ils ne pouvoient en avoir de la plaine du côté du midi, par la raison que l'armée Romaine étoit campée de ce côté."

(4) Le métaphraste : "Ἦν δέ τις κατ' ἐναντίον τῆς πόλεως [...] γήλοφος."

(5) Tel est le sens dont veut se contenter T. RENUCCI, qui reproche à G. DESDEVEISES DU DEZERT d'avoir entendu *ex omni parte circumcisis* comme voulant dire "colline abrupte de toutes parts", et

7 & 8. "mille CC passus" ; "satis magna ualles"

Des informations complémentaires ou plus précises peuvent se tirer de la suite du récit, qui concernent par exemple la visibilité qu'on a depuis la colline qui deviendra celle du petit camp (1), ou la distance qui sépare le bas de la pente du rempart à son sommet (2), et l'existence d'une assez grande vallée du côté où s'est déroulé l'assaut (3).

On peut escompter que cette distance, qui est de douze cents pas, pourra servir d'indice, à condition de la prendre au pied de la lettre et de savoir où mettre le bas de la pente ; escompter aussi que cette vallée, sur le même côté apparemment, devrait aider à identifier la direction de la vraie attaque. Mais ces données, comme d'autres encore, ne parleront guère sans être mises en rapport avec la reconstitution des diverses manœuvres.

9 & 10. "planities" ; "despectus in castra"

C'est le cas, entre autres, de la *plaine*, *planities*, qui s'étend quelque part au pied de la montagne (4) : elle a permis les rencontres de cavalerie depuis le premier soir ; elle a sans doute reçu le grand camp à l'arrivée des Romains (5), et plus tard le contingent héduen ; elle a donné lieu aux divers engagements (6) que César ne relate certainement pas

pour qui l'expression signifie simplement "se détachant nettement". Cf. RENUCCI, in éd. crit. de G. SYMEONI, *Description de la Limagne d'Auvergne*, trad. fr. par A. CHAPPUYS, Didier, Paris, 1943, p. 74, n. 66.

(1) Cf. B. G., VII, 44, 1 : Caesar, "cum in minora castra (...) uenisset, animaduertit collem, etc." ; et cf., peut-être, (probablement, peut-être, ou probablement pas ?), 45, 7 : "Vacua castra hostium Caesar conspicatus, etc."

(2) Cf. B. G., VII, 46, 1 : "Oppidi murus a planitie atque initio ascensus recta regione, si nullus amfractus intercederet, mille cc passus aberat." - Mais ici la tradition manuscrite est incertaine. Les mss. α portent mille CC, les mss. β, généralement, CC, qu'on a pris quelquefois pour une corruption de M. En conséquence, Mme G. DEMERSON a réservé son jugement sur ce qu'on peut tirer de cette information (cf. "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", A. L. M. A. (*Annales Latini Montium Arvernorum*), Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont, n° 8, 1981, pp. 39 et p. 45, n. 10 ; et *Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes*, n° 5, avril 1981).

(3) Cf. B. G., VII, 47, 2 : "Reliquarum legionum milites non exaudito sono tubae, quod satis magna ualles intercedebat, tamen, etc." - Mais Fulvio ORSINI avait une autre leçon : "Quod satis magna vallis intercedebat J magnae valles intercedebant, est in meo libro." (*Emendationes*, p. 32, n° 188, in *C. Iulii Caesaris Commentarii*, Martin Nutius, Anvers, 1622.) C'est la leçon des mss. β, qui a quelque chose d'énigmatique. Cf. J.-M. CROISILLE, "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", A. L. M. A. (*Annales Latini Montium Arvernorum*), Groupe d'Etudes Latines de l'Université de Clermont, n° 9, 1982 ; et *Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes*, n° 7, mai 1983, p. 10.

(4) Cf. la citation *supra*, B. G., VII, 46, 1 ; et B. G., VII, 51, 3 : "Legiones, ubi primum planitiem attigerunt, infestis contra hostes signis constiterunt." - S'agit-il nécessairement d'une seule et même plaine ?

(5) Cf. l'indication de DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XL, 36, 2 : faute de mieux, le camp de César était en plaine, "Ἦν τε γὰρ πεδίῳ ὁ Καῖσαρ ἠύλίζετο (οὐ γὰρ εὐπόρησεν ἐχυροῦ χωρίου), καὶ αὐτὸς μὲν οὔτε προεγίνωσκεν...", en effet César n'ayant pu s'établir en hauteur avait son camp en rase campagne et il ne pouvait pas connaître d'avance les projets de ses ennemis.

tous ; elle a accueilli les légionnaires en déroute au jour fatal, elle a retenu Vercingétorix de prendre des risques en poussant son avantage.

Et en rapport avec cette plaine et avec le grand camp, César nous donne une information d'après laquelle on avait, de l'oppidum, une vue plongeante sur la position romaine, *a Gergouia despectus in castra* (1). Cette indication ne nous dit rien concernant le côté où il faudra chercher le camp. Mais on sait du moins qu'il sera plus bas, et sans être trop près ni trop loin, puisqu'on voit dedans ou autour, mais sans pouvoir bien distinguer ce qu'on voit. Ceci est confirmé par les dires de Dion Cassius (2), et devrait éliminer les camps qu'on aurait supposés en hauteur (3).

Sauf oubli ou erreur, telles sont donc les données topographiques que nous fournit le texte de César. On les comparerait assez justement à un puzzle dont on aurait perdu des pièces (4), sans savoir lesquelles ni combien. Telles quelles, cependant, elles ne laissent pas d'être utiles à la comparaison, à la manière des éléments d'un portrait-robot qui devra être complété par les données tactiques. Vont-elles permettre, en attendant, d'identifier, de reconnaître le plateau de Gergovie ?

(6) Cf. *id.*, *ibid.*, XL, 36, 1, 2 et 4 : "Οἱ βάρβαροι [...] ὥστε καὶ [...] ὑπάρχειν καὶ ἐπικαταθέουσι πλεονεκτεῖν τὰ πλείω [...] καὶ ταῖς καταδρομαῖς ἐπικαίροις ἐχρώντο. [...] Ὁ οὖν Καῖσαρ, ἐπειδὴ ὁ τε χρόνος ἄλλως ἀναλοῦτο, καὶ πολλάκις καὶ πρὸς αὐτὸ τὸ ὄρθιον, ἐφ' οὗ τὸ πόλισμα ἦν, προσβαλὼν μέρους μὲν τίνος ἐκράτησεν αὐτοῦ, κτλ.", *Les barbares (...) pouvaient (...) descendre dans la plaine avec la certitude d'avoir presque toujours l'avantage (...) et choisissaient le moment favorable pour faire des incursions. (...) César voyait le temps s'écouler sans profit. Après avoir attaqué plusieurs fois la colline sur laquelle la citadelle était bâtie, il en avait pris une partie, etc.*

(1) Cf. *B. G.*, VII, 45, 4 : "Haec (à savoir les mouvements des faux et des vrais cavaliers de la seconde vague de l'attaque de diversion) procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra, neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat."

(2) Cf. DION CASSIUS, *ibid.*, 36, 2 : "οἱ δὲ δὴ βάρβαροι, ὥς καὶ ὑπερδεξίων κρατοῦντες, τό τε στρατόπεδον αὐτοῦ κατεθεῶντο", *les barbares au contraire, des hauteurs où ils étaient postés, avaient vue sur son camp.*

(3) Peut-être un autre passage apporte-t-il la même confirmation. César (*B. G.*, VII, 36, 2) explique qu'à son arrivée sous Gergovie, toutes les hauteurs de cette chaîne qui étaient tenues par les Gaulois faisaient un spectacle terrible : "Vercingetorix (...) omnibus eius iugi collibus occupatis qua despici/dispici poterat horribilem speciem praebebat." Presque tous les mss. portent *despici*. Mais on a souvent corrigé en *dispici*.

Comme l'autre passage est clair et déterminant, la discussion est ici sans importance ; mais elle n'en serait pas moins intéressante. Notons seulement la traduction de R. GAGUIN et celle de B. de VIGENÈRE : "... sur tous les tertres de la montagne tellement que on les pouuait veoir, etc." Et : Vercingetorix "auoit par ce moien occupé & rempli tous les cousteaux de ceste grande croupe, dont on pouuoit estre aisement veu d'embas."

(4) Sinon le modèle même, dont l'image à reconstituer serait en tout cas peu nette.

II. UN ESSAI DE CONFRONTATION

1. "mons altissimus"

Le plateau de Gergovie a été si souvent décrit (1), et en des termes si semblables, par des auteurs qui se sont connus, sinon recopiés, qu'on hésite à les imiter. C'est une table de basalte protégeant des couches calcaires. Son aspect actuel s'explique par son origine volcanique et par l'érosion : c'est un modèle du phénomène d'inversion du relief (2).

Il se présente schématiquement comme une pyramide à base rectangulaire (3) et à sommet tronqué, grossièrement orientée d'ouest en est (4) dans le sens de sa longueur. Le sommet en est relativement plan, quoique incliné vers le nord, déprimé au centre et relevé des deux côtés est et ouest ; son altitude culmine à la corne sud-ouest à 745 mètres ; et la dénivellation est de l'ordre de 300 à 400 mètres (5). On parle d'une longueur de quelque 1500 mètres, d'une largeur de plus de 500 mètres, d'une surface d'environ 70 ou 75 hectares. Les pentes nord s'étagent de manière franchement raide, avec des falaises, des méplats, des ressauts, jusqu'au ruisseau de l'Artière (6). Très raide aussi, le versant est, raviné, part en éventail en trois ou quatre coulées ; il meurt assez brutalement sur la plaine formée par le lac asséché de Sarliève et sur les ondulations qui marquent le midi de cet ancien

(1) Cf. BELLAIGUE vers 1725 (ff° 215 r°-217 r° : *Description de la montagne de Gergouia*) ; CAY-LUS en 1762 (p. 282) ; PASUMOT en 1765 (pp. 183-190) ; BOUILLET en 1836 (p. 259 sq.), en 1846 (pp. 37-38) et en 1875 (pp. 43-44) ; MERIMÉE en 1838 (pp. 317-321, reproduites par MICHEL en 1843, p. 131) ; AIGUEPERSE en 1847 (p. 3 sq.) ; VIAL en 1851 (pp. 20-26 : *Description du plateau de Gergovia et du terrain qui l'environne*) ; FISCHER en 1855 (pp. 11-14, reproduites par GÖLER en 1859, pp. 32-34) et 1856 (pp. 4-5) ; LACOMBE en 1859 (p. 330 sq.) ; OLLERIS en 1861 (pp. 8-9) ; MATHIEU en 1862 (p. 77 sq.) ; NAPOLEON III en 1866 (p. 268 sq., chez Plon) ; DODGE en 1892 (p. 254 sq.) ; HOLMES en 1899 et 1911 (p. 150) ; JULLIAN en 1901 (pp. 170-171 de l'éd. Marabout, 1979) et en 1909 (pp. 466-467) ; Ph. ARBOS en 1925, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand" ; DESFORGES ET BALME en 1929 (pp. 11-15 : *Description topographique de la montagne de Gergovie*) ; DESFORGES & FOURNIER en 1933 (pp. 18-20) ; CLEMENCE en 1933 (pp. 413-414) ; BALME en 1943 (pp. 5-7 : *La montagne de Gergovie*) ; R. MICHEL en 1948, "Etude géologique du plateau de Gergovia" ; BALME & FOURNIER en 1962 (pp. 4-5) ; NOCHE en 1974 (pp. 6-7) ; etc.

(2) La Montagne de la Serre qui lui est parallèle au sud, de l'autre côté de l'Auzon, en est un aussi bel exemple. - Bien que le nord y soit négligé, les pl. XI et XI bis, *infra*, peuvent rendre sensible le relief.

(3) Plus exactement, trapézoïdale.

(4) Plus précisément, d'ouest-sud-ouest en est-nord-est.

(5) L'Artière, à Aubière, est à 370 mètres. L'Auzon, sous la Roche-Blanche, est à 420 mètres. La plaine de Sarliève est à 340 mètres.

(6) L'Artière ou Artières est à quelque 3.000 mètres du bord du plateau. - L'identification des éminences qu'on distingue entre plateau et ruisseau ne va pas sans confusion sur les cartes comme dans les textes. Leur appellation paraît quelquefois variable et incertaine. On reconnaît le Puy d'Aubière, au sud d'Aubière et de l'Auzon. Mais le colonel Saint-Hypolite paraît appeler Chantegrille (et Mathieu, Chantegreleix ?) la hauteur que Bouillet ou Mathieu appellent Quiche, qui domine le Petit-Pérignat, au nord-est, entre Prat et Bonneval, et que Napoléon III laisse sans nom (cote 525). Et Saint-Hypolite est le seul à nommer la Nuit de Prat, qu'un Mathieu appelle le Puy de Prat, juste au nord du plateau, comme Bouillet est le seul à parler du Puy-Blanc, qui pourrait être la même chose. - Le plan cadastral de 1816 portant le *Midi de Prat* au sud de Prat, l'appellation de Nuit de Prat s'explique par l'orientation.

lac ; la saillie du Puy de Mardoux se détache sur la coulée sud-est (1). Les pentes sud, nettement moins raides, mais raides cependant, et entaillées par un ou deux vallons (2), descendent jusqu'à la petite rivière de l'Auzon (3) ; dominant l'Auzon, la butte de la Roche-Blanche se dresse au flanc du plateau. A l'ouest, on distingue le côté nord-ouest, passablement raide également, avec des hauteurs au-delà des abrupts (4), et le côté sud-ouest, qui communique de plain pied avec le massif de Rizolles (5) par l'étroit passage des Goules (6) et, au-delà, avec la montagne (7). Au sud-est de ce massif se place le Puy de Jussat (8) ; un ravin le sépare de la colline de la Roche-Blanche (9).

Ce plateau, à n'en pas douter, peut être appelé *montagne* au sens que prend ce mot pour traduire le *mons* de César : c'est dans le même sens qu'on peut parler, en français, de la montagne Sainte-Geneviève à Paris, sur la rive gauche de la Seine. Et César appelle aussi *montes* les hauteurs de Vaugirard, un peu en aval, sur la même rive (10), et *mons* la hauteur qui ferme l'intervalle laissé libre par la boucle du Doubs devant Besançon (11). Le P. Lacarry, vers 1635, avait trouvé que "*la montagne de Gergovia, à une lieue de Clermont, n'est pas fort élevée*" (12), et il n'avait pas tort, puisque la dénivella-

(1) La Ferme de Gergovie se trouve au pied de cette coulée, altitude : 440 mètres. Elle est sensiblement à mi-pente pour la distance, mais vers le bas de la pente pour la dénivellation.

(2) Le village de Gergovie-Merdagne s'est établi dans un vallon.

(3) Cette rivière s'est appelée rivière de la Serre, du Lauzon, de l'Auzon. (Comparer avec le village de Donnezat ou d'Onezat, *sic*, tout près de celui de la Roche-Blanche.) - Elle est à quelque 2.300 mètres du bord du plateau.

(4) C'est le Puy de Romagnat. Le capitaine Girard en désigne la première colline à l'est du nom de Julia. Tel autre auteur appelle Juliat la colline de la Roche-Blanche, sans doute à cause de la tour de ce nom, que d'autres appellent la Tour de Jules César. Mais un autre encore appelle Juliat la rivière d'Auzon, Juliat étant au reste le nom d'un château sur le bord de l'Auzon. - Plus loin à l'ouest-nord-ouest, au-delà du val et du ruisseau de Clémensat, se détache le piton de Montrognon.

(5) On appelle Puy de Rizolles (orthographe très variable) la hauteur la plus marquée. Mais certains le dénomment Puy-devant-la-Ville [d'Opme ou Ommé], à moins que ce dernier ne soit Risolles-Bas, sous le Puy de Risolles ; et les mêmes distinguent, sous la cote 692, un Puy de la Potence.

(6) Les *goules* sont des ravins ou des gorges. Le *col des Goules* est une dénomination assez curieuse : en quel sens faut-il prendre le passage pour y voir un col ? Dans le sens nord-sud, pour passer d'un côté du plateau à l'autre ? Ou dans le sens est-ouest, pour atteindre ou pour quitter le plateau ? Mais alors c'est plutôt un val.

(7) Le massif de Gergovie, en effet, n'est pas isolé à l'ouest. Il fait une saillie orthogonale sur les Monts Dômes ou Chaîne des Puys. On l'a, pour cette raison, comparé et associé au massif de Chanturgue et des Côtes de Clermont, au nord, afin de délimiter le site de Clermont, entre Monts Dômes et Limagne, Chanturgue et Gergovie. Il est toutefois séparé du Puy Giroux par le col d'Opme, qui relie Chanonat et Romagnat, tandis que le massif de Chanturgue et des Côtes est plus nettement isolé.

(8) Le nom de Jussat, Jussac, Jussa, Jussiac, a parfois été donné à tout le massif dit de Rizolles.

(9) C'est le ravin de Macon, qui part des Goules et descend à l'Auzon.

(10) Cf. B. G., VII, 62, 9 : (Habilement passé sur la rive gauche de la Seine, Labiénus a battu Camulogène et bousculé les renforts) : "*Sic cum suis fugientibus permixti, quos non silvae montesque texerunt, ab equitatu sunt interfecti.*" - Les hauteurs de Vaugirard ne dépassent pas la cinquantaine de mètres, cf. carte I. G. N. au 1 : 25.000 n° 2314 ouest.

(11) Cf. B. G., I, 38, 5 : "*Reliquum spatium (...) qua flumen intermittit mons continet magna altitudine, ita ut radices montis ex utraque parte ripae fluminis contingant.*" - Cette "montagne", s'élevant de 240 à 360 mètres, a donc une dénivellation de 120 mètres environ ; cf. carte I. G. N. au 1 : 25.000, n° 2323 est.

tion n'est que d'environ 350 mètres (1). Mais il ne contredit pas César en cela, car la hauteur, cas banal entre tous, est une notion toute relative. Il suffit que le plateau présente une assez sérieuse difficulté d'escalade aux moyens militaires de l'époque : or tel est bien le cas, puisqu'il est *assez élevé pour*, il est *si élevé que* César renonce à envisager de le prendre d'assaut.

2. "*omnes aditus difficiles*"

On sera plus circonspect sur la difficulté de tous les accès. La difficulté relative des versants nord, est et sud a été très diversement appréciée, mais elle n'a été niée par personne (2). Il n'en va pas de même du côté ouest.

1. D'après l'auteur des lettres non signées du *Morgenblatt*, presque tous les accès sont difficiles, sauf celui de l'ouest (3) ; Fischer juge la montée aisée de ce côté-là (4), et Nadeau le dit "*d'un abord facile*" (5) ; et de même, le doyen Olleris, décrivant la montagne comme "*isolée de trois côtés*", ne voit nulle part d'accès plus facile que par l'ouest (6). C'était aussi l'impression de Peghoux, à cause des collines (7). Et cette situation avait paru

(12) Cf. G. LACARRY, *Lettre à M. Spon le fils*, 19-?-1674, in "Gergovie et Vercingétorix", *Varia*, *L'Auvergne historique*, 1897-1902 ; tiré à part, U. Juvet, Riom, 1902, p. 2.

(1) A. DUCHESNE, en revanche, situe aussi bien Clermont que Montferrand sur une haute montagne (*Les Antiquités et Recherches des villes, châteaux et places plus remarquables de toute la France*, 6^e éd., N. et J. de la Coste, Paris, 1631, p. 594 : "*une montagne fort haute*", et p. 602 : "*le sommet d'une haute montagne*").

(2) Le versant sud a généralement paru le plus accessible ; mais si certains en ont exagéré la facilité, d'autres ont souligné sa difficulté réelle. Cf. T. R. HOLMES, *Caesar's Conquest of Gaul*, Clarendon Press, Oxford, 2^e éd., 1911, p. 150 : "*The ascent of the stronghold appeared less difficult on the south than on the other side ; but even on the south the ascent was not easy.*" Et cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 59-60 : "*On a aussi notablement exagéré la facilité d'accès du versant sud par comparaison avec les autres versants, etc.*"

(3) "Briefe über die Auvergne", *Morgenblatt für gebildete Leser*, n° 291, 4 déc. 1844, p. 1162 : "*Der Berg von Gergovia bildet eine fast isolierte und von schroff abfallenden Flanken Höhe ; denn er hängt nur in Westen durch ein schmales und niedriger als das Plateau gelegenes Joch mit den von des Hochebene der Monts Dômes auslaufenden Bergen zusammen. Usw.*"

(4) M. A. FISCHER, *Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51*, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, pp. 11-13 ; et *Encore Gergovia !*, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1856., pp. 4-5 : "*On connaît également le plateau de Jussac (...), qui (...) offre un accès facile à la partie ouest du plateau de Gergovie.*"

(5) L. NADEAU, *Voyage en Auvergne : Gergovia, le Mont-Dore et Royat*, E. Dentu, Paris, 1862, p. 273.

(6) A. OLLERIS, *Examen des diverses opinions émises sur le siège de Gergovia*, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1861, p. 8 et p. 22 : "*Nulle part [que par le flanc méridional de la chaîne de Risolles] l'accès au plateau supérieur et au col qui le relie à Gergovia n'est plus facile. [...] Le passage le plus facile pour arriver à Gergovia est si bien à cet endroit [= l'isthme qui relie les deux plateaux], que c'est par là que va bientôt passer l'Empereur : "Le tracé de M. l'Agent-Voyer est le meilleur commentaire de la phrase de l'historien."*

(7) P. D. A. PEGHOUX, [manuscrit n° 975 de la B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, n° 1 à VIII bis, ff.

si frappante au capitaine Vial, qu'il assure et qu'il répète que le côté ouest, même si César n'a pas attaqué par là -ce qui fait d'ailleurs un problème-, était "le véritable point d'attaque du plateau de Gergovia" (1). Vial a été entendu (2) ; et Th. Rice Holmes, à la vérité, ne dira pas autre chose : "The truth is that, as he was not prepared to blockade the stronghold, there was only one way of attacking it which offered the least chance of success ; and that was to seize the Col des Goules, which linked the south-western part to the outlying heights of Risolles." (3) Ce que, après le géographe Ph. Arbos (4), Constans déclare en propres termes, quand il écrit que le plateau n'est accessible qu'à l'ouest, par le col des Goules (5). Et aux yeux de Desforges et Balme, ce collet des Goules "était lui-même la clef des positions de défense, la porte de la citadelle" (6).

Or, Prosper Mérimée, qui est de ceux qui ont le mieux inspecté le plateau, le trouve "très escarpé de tous les côtés", mais "absolument inaccessible à l'Ouest et au Nord" (7) ; et s'il juge les pentes moins raides du côté Sud, il laisse entendre, en lui comparant le côté Est, que ce dernier serait plus accessible que l'Ouest et que le Nord (8). Adolphe Mi-

1 à 199, 1854-1858 :/ II. Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines.

(1) C. VIAL, Mémoire sur Gergovia, Thibaut-Landriot, Clermont-Ferrand, 1851, p. 23 et p. 31.

(2) Parmi ceux qui l'ont expressément approuvé, cf., par exemple, M. A. FISCHER, *op. cit.*, 1856, p. 13 ; E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 20 : "C'est par le col d'Opme, les hauteurs de Risole et le passage des Goules que l'accès au plateau de Gergovie est le plus facile. C'est par là que le chemin passe de nos jours. C'était aussi de ce côté-là que la voie d'accès normale de l'oppidum devait passer. C'était donc, à la fois, le point faible de la défense de la place et celui dont il lui importait le plus de conserver la maîtrise." - Mais J.-A. DULAURE l'avait précédé en jugeant que le côté le plus accessible et l'accès le plus court était à l'ouest "où viennent s'appuyer des collines dépendantes de la chaîne du Puy de Dôme". (La forteresse de Gergovia assiégée par César était-elle située sur la montagne aujourd'hui nommée Gergovia, près de Clermont en Auvergne ?, ms. 575, n° 4 bis, s. d. (± 1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 77 r°v°). En quoi il y a contradiction avec sa Description des principaux lieux de France, Description des principaux lieux de France, V, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 321, où il est présumé que César attaqua par le midi, côté "qui est le plus accessible".

(3) T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 757. *Ibid.*, p. 155, il a déjà écrit que les tous les Gaulois disponibles sont à fortifier "the western approach to Risolles, where alone the ascent was practicable".

(4) Ph. ARBOS, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", Revue de géographie Alpine, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 647 : "Gergovie n'est facilement abordable qu'à l'Ouest. Partout ailleurs la raideur des pentes qui la protège contre les attaques la rend d'accès malaisé pour le commerce."

(5) L.-A. CONSTANS, César. Guerre des Gaules, II, Les Belles Lettres, Paris, 1^{ère} éd. 1926, p. 235, n. 2 : Le plateau "n'est accessible qu'à l'ouest, par le col des Goules." - Mais que penser, dès lors, du point choisi pour l'assaut véritable ?

(6) E. DESFORGES & P. BALME, Gergovia, L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 12.

(7) P. MERIMÉE, Notes d'un Voyage en Auvergne. Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, H. Fournier, Paris, 1838, p. 318 ; cf. p. 320 : "La montagne étant inaccessible au Nord et à l'Ouest ainsi que je l'ai dit plus haut, je ne m'arrêterai pas à décrire le terrain de ce côté. Il suffira de savoir qu'à l'Ouest s'étend une chaîne de montagnes fort élevées, séparées de Gergovie par une vallée étroite. Au Nord, une suite de petites collines entrecoupées de vallées occupe tout l'espace entre Gergovie et la plaine de Clermont."

(8) *Id.*, *ibid.*, p. 318 : "Au Sud ses pentes sont moins raides, et sur ce point aussi bien qu'à l'Est, elles ressemblent à un immense escalier, en raison de plusieurs bandes de terrain horizontal, qui les interrompent en formant des espèces de gradins ou de paliers plus ou moins larges."

chel suppose après Pasumot que la ville était à l'orient (1), et quant à lui voit par là le côté le plus accessible (2). Aigueperse estime pour sa part que la montagne est surtout escarpée au nord et à l'ouest (3), cependant que Vial, selon qui les pentes sont presque inaccessibles au nord et à l'est (4), juge le côté est à peu près inabordable (5), et qu'un autre capitaine, Ferdinand de Lacombe, déclare seul accessible le côté sud, inabordables les côtés nord, est et ouest (6), - ce qui n'empêchera pas G. Long, après avoir vu les lieux, d'estimer impensable un assaut par le sud (7)...

Sur la base d'un même constat d'ensemble, voilà bien des divergences d'appréciation. Nous nous abstenons de prendre parti (8).

Un certain point d'accord concerne toutefois le côté ouest. Si ce côté, de façon contradictoire, a été jugé tout à fait inabordable ou particulièrement facile, il n'a jamais été pris pour le point de la vraie attaque ; mais on y reconnaît le plus souvent le point menacé que Vercingétorix fait renforcer en hâte. Certes, on fera justement valoir que le moins difficile ou le plus exposé des accès peut être loin d'être un accès facile. Le col des Goules n'a, de fait, rien d'un boulevard ; le plateau peut être plus exposé à l'ouest et cependant très défendable, naturellement défendu qu'il est par le massif dont lui-même est comme une excroissance ; il est vrai que, si la présence des collines est regardée par certains

(1) J.-A. DULAURE, suivant l'ancienne tradition et malgré les fouilles de 1755, avait continué de la placer "dans la partie occidentale de ce plateau, où l'on voit encore quelques décombres, & même des traces de rues". (Description des principaux lieux de France, V, Lejay, Paris, 1789, p. 320).

(2) A. MICHEL, L'Ancienne Auvergne et le Velay : histoire, archéologie, moeurs, topographie, par A. MICHEL et une société d'artistes, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78, p. 131 : "C'était le côté le plus accessible du plateau, et celui d'où l'on dominait le mieux sur la vaste plaine de la Limagne et jusque sur le cours de l'Allier."

(3) A.-J.-B. d'AIGUEPERSE, Une visite à Gergovia, 15 juillet 1840, L. Perrin, Lyon, 1847, p. 3 : "Ses abords sont fort escarpés, surtout au nord et au couchant, mais nulle part ils ne sont absolument inaccessibles."

(4) BELLAIGUE avait été de cet avis, jugeant les pentes nord et est "trop roides et escarpées", et concluant qu'"il faut donc de toute nécessité que César aye fait ses attaques du côté du midi", sans doute parce qu'à la différence de l'est et de l'ouest, il ne voyait pas de camps gaulois au sud plus qu'au nord. (Dissertation sur la ville de gergovie, ms. n° 975, n° X, vers 1725, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 218 r°v°).

(5) C. VIAL, *op. cit.*, pp. 21-22 : "Les pentes sont extrêmement raides dans la partie supérieure ; elles peuvent être considérées comme presque inaccessibles au nord et à l'est. (...). Ce côté (i. e. le côté est) est à peu près inabordable."

(6) F. de LACOMBE, "Le Siège de Gergovia", Le Spectateur militaire, 2^e série, t. XXVI, 18 juin 1859, p. 331 et p. 330. - Cf. I. ROMANETTE, "Pèlerinage en Auvergne : Gergovia", Trésor des Lettres, octobre 1933, p. 280 : "Gergovia qui se dresse comme une haute presqu'île, n'est accessible que par un seul point, au sud."

(7) G. LONG, The Decline of the Roman Republic, Bell and Daldy, Londres, 1872, p. 320. Cité par L. MACVEAGH, p. 178, n. 8 : "That he (= Caesar) did not intend to assault Gergovia on the south side, will be plain to any man who had seen the place."

(8) En fait, il faudrait clairement distinguer, à l'ouest, le versant nord-ouest, qui est effectivement difficile, et l'angle sud-ouest, qui donne sur le massif de Rizolles et qui, malgré l'étroitesse du passage, est une voie d'accès naturelle et relativement facile.

comme une protection, la plupart la considèrent comme une faiblesse. Comme on voit, l'évaluation ne va pas sans une certaine confusion.

Il n'empêche que la phrase de César, qui ne fait pas de distinction, ferait d'abord penser que la difficulté doit être passablement égale de tous les côtés⁽¹⁾, ou que tous les côtés présentent un aspect plus ou moins semblable ; or ce n'est pas le cas : on a vu que le doyen Olléris décrivait la montagne comme isolée sur trois côtés. La difficulté, à l'ouest, tient moins à la raideur des pentes qu'à l'étroitesse du passage ; et il suffit de faire le tour du plateau, chose que n'a pu manquer de faire César dans sa reconnaissance du premier soir, pour constater la grande différence.

2. Du moins l'impossibilité d'accéder au plateau par l'est et par le nord a-t-elle été, à partir de Napoléon III, très généralement tenue pour acquise : *"Le versant septentrional et celui de l'est"*, écrit l'empereur, *"présentent des pentes tellement abruptes, qu'elles défient l'escalade. Le versant sud a un tout autre caractère : on peut le comparer à un immense escalier, dont les gradins seraient de vastes terrasses peu inclinées et d'une largeur qui, en certains endroits, s'étend jusqu'à 150 mètres"* ⁽²⁾. Cette conviction n'avait rien de nouveau, on le sait ; mais elle a été affirmée catégoriquement, répétée avec insistance, parce que l'enjeu était majeur : il était essentiel d'exclure la possibilité d'une escalade par un autre côté que le flanc sud ⁽³⁾.

Et pourtant, quelques-uns n'avaient point jugé le nord impraticable, même s'ils ne voyaient pas s'y dérouler l'attaque ⁽⁴⁾. Lescuyer de la Jonchère, le colonel Saint-Hypolite,

(1) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER en ont fait l'observation, *op. cit.*, p. 59, § XII A : *"César dit lui-même sans faire de différence entre les versants : omnes aditus difficiles."*

(2) NAPOLEON III, *Histoire de Jules César*, t. II, *Guerre des Gaules*, Plon, Paris, 1866, p. 268.

(3) Il n'est pas nécessaire de procéder à une recension complète.

Cf. F. DE LACOMBE, *op. cit.*, p. 337 : *"J'ai fait observer que le côté nord est inabordable pour qui veut tenter un assaut. (...) César n'a pu aborder Gergovia que du côté qui pouvait raisonnablement être attaqué."* Ce côté est le côté sud ; et l'auteur ne s'arrête même pas au côté est : il n'est pas le seul à ne pas s'en occuper.

Cf. Général BORSON, "La nation gauloise et Vercingétorix", *Mém. de l'Académie de Cl.-Fd.* t. XXI, 1879, p. 231, n. 1 : *"Nous ne disons rien ici des nombreux travaux qui désignent la face est ou celle du nord pour le théâtre de l'attaque de César. Leur réfutation nous mènerait trop loin."*

Cf. H. HAUSER, *op. cit.*, p. 142 : l'auteur élimine le Nord et l'Est comme trop abrupts, l'Ouest parce que *"c'est de ce côté que César feignit d'attaquer"*, et retient *"le versant sud, le plus facilement accessible"*.

Cf. T. R. HOLMES, qui néglige le côté est, *op. cit.*, p. 757 : *"Local authorities agree in describing the northern slope of Gergovia as too steep to have been attacked with any chance of success ; and the Carte de l'Etat-Major, Sheet 166, confirms their statements."*

Cf. C. JULLIAN, *op. cit.*, 1979 (1^{ère} éd. 1901), p. 171 : *"Au nord et à l'est, Gergovie se défendrait presque d'elle-même. A l'ouest, par où l'attaque était très faisable, les Gaulois se fièrent, pour l'empêcher, aux bois, etc. (...). La ville ne paraissait abordable, avec quelque chance de succès, que par le sud."* ; *op. cit.*, 1909, p. 474 : *"L'escalade ne pouvait être tentée, avec quelque chance de succès, qu'en partant de La Roche-Blanche, où se trouvait le petit camp de César."*

voyaient César battu sur le flanc nord ⁽¹⁾ ; Bouillet, Peghous, Stock, le colonel Daupeyroux, Antoine Vergnette, et de nos jours le professeur Achard, mettent l'attaque réelle de ce côté ⁽²⁾ ; et quant au capitaine Girard, qui fait de même, il estimait que le sommet du plateau était accessible par le nord en vingt minutes ⁽³⁾. La difficulté du versant est, d'autre part, sera ensuite si bien reconsidérée, que quelques-uns verront sans hésiter le véritable assaut s'y dérouler ⁽⁴⁾. Aussi bien, et la chose a été soulignée, ceux qui refusent de faire attaquer les Romains par le nord, ou par l'est, n'hésitent-ils pas à envoyer les Héduens par ces pentes impossibles.

Tant de contradictions peuvent bien rendre un peu songeur. Chacun y va de son constat. Mais c'est moins l'expérience, manifestement, qui décide ici de la possibilité d'accès, que le besoin d'exclure des éventualités gênantes.

Donc, une très haute montagne, soit ! Des accès partout difficiles, apparemment ; mais le plus et le moins ne sont pas évidents, non plus que les impossibilités ; ou plutôt, les évidences ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

3. *"castris in monte positis"*

N'en déplaise à F. de Belleforest ou à ceux qui l'ont renseigné ⁽⁵⁾, on ne discutera

(4) Cf. Th. A. DODGE, *Caesar. A history of the Art of War among the Romans down to the end of the Roman Empire, with a detailed account of the Campaigns of Caius Julius Caesar*, 1^{re} éd. 1892 ; nouv. éd., Biblo and Tannen, New-York, 1963, pp. 254-255 : *"The north slope is wont to be described as impossible to capture. It is not so. The slope is not steep, though it is long. (...) The position could have been surprised on the north for more easily than assaulted on the south."*

Et cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 32 : *"L'argument fondamental qu'on allègue pour étayer cette hypothèse [de l'attaque contre le front sud] est que le versant du sud, seul de tout le massif, offrirait des pentes que des troupes d'assaut pussent gravir ; les autres versants seraient, dit-on, inaccessibles. C'est très exagéré."*

(1) Cf. LESCUYER DE LA JONCHERE, *Abrégé historique de la ville de Clairmont-Ferrand, Capitale de la province d'Auvergne, et la Carte de la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand*, 1739.

Et cf. la carte de SAINT-HYPOLITE reproduite par F. de LACOMBE in *op. cit. supra*.

(2) J.-B. BOUILLET, P. D. A. PEGHOUS, ST. G. STOCK, DAUPEYROUX, A. VERGNETTE, G. ACHARD : cf. *infra*, *"La direction de l'assaut"*.

(3) M. GIRARD, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Cl.-Fd, 5, 6, 7-8 et 9 juillet 1862 ; 6 juillet 1862 : *"Qu'on n'allègue pas qu'il était impossible aux légions d'escalader des rampes aussi abruptes. Nous les avons gravies et descendues par le même chemin ; et les paysans qui cultivent la montagne, affirment que, du vallon de Quiche ou du plateau de Prat, un homme déployant toute son énergie peut atteindre en vingt minutes au sommet de Gergovia."*

(4) Cf. E. DESFORGES, P. BALME, P.-F. FOURNIER, A. NOCHE... Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 32 : *"Le versant de l'est ne présente pas de difficulté insurmontable et, en l'espèce, capable d'arrêter des soldats qui, à plus d'une reprise, avaient prouvé qu'ils étaient bien entraînés."* - Pour P.-P. MATHIEU, l'attaque est partie de l'est et s'est développée par l'angle sud-est.

(5) Cf. F. de BELLEFOREST, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, N. Chesneau, Paris, 1575, col. 224-225 ; l'auteur y revient trois fois sur la même surprenante idée : *"Ce mont qui ores porte le nom de Gergoye est si estroit, qu'il seroit impossible d'y fonder un Chasteau capable de peu d'hommes."*

pas la possibilité d'établir des forces importantes auprès de la place, ou en avant de la place. Il faut comprendre que la ville gauloise était loin d'occuper toute l'étendue du plateau, et que rien n'interdit de penser que des troupes aient pu stationner sur le plateau lui-même. Mais indépendamment de ce détail, les rampes, plates-formes, strates ou terrasses qui s'étagent autour du sommet comme autant de gradins, et qu'explique si bien la géologie ⁽¹⁾, offrent tout l'espace nécessaire. Le général Göler répartissait les forces gauloises sur tout le pourtour ⁽²⁾, et Napoléon III le lui a reproché ⁽³⁾, mais il n'y a pas lieu, *a priori*, d'ergoter sur la qualité des variantes *pro oppido* et *prope oppidum* ⁽⁴⁾. Desforges et Fournier auraient bien vu, eux aussi, des camps gaulois de tous les côtés, au moins en attendant César ⁽⁵⁾, et, de toute façon, il y a manifestement de la place pour l'armée de Vercingétorix sur ce plateau et sur ce massif.

4. "colles"

Poursuivant notre dépouillement, nous arrivons aux collines du *iugum*. Il y a, en effet, des collines toutes proches du plateau de Gergovie. Sur les trois versants nord, est et sud, les pentes çà et là s'avancent en plates-formes ou se relèvent en éminences. Sur le côté ouest, des collines mieux individualisées font cependant assez corps avec le plateau pour faire partie d'un même massif et s'inclure naturellement dans un même ensemble défensif. Elles forment, plein ouest, le Puy de Romagnat ; au sud-ouest, le massif de Risolles ⁽⁶⁾ ; au sud-sud-ouest, le Puy de Jussat ; et, au sud, dominant la rivière d'Auzon, la colline isolée de la Roche-Blanche. Plusieurs ont voulu y ajouter le Puy de Montrognon, à

L'estressissure du lieu est "telle qu'a peine y pourroit on faire monstres d'un camp volant [...] (la place n'y estant fort ample & spacieuse)."

(1) Cf. *supra* : origine volcanique du plateau et phénomène classique, mais typique, d'inversion du relief. Voir R. MICHEL, "Etude géologique du plateau de Gergovia", *Rev. des sciences naturelles d'Auv.*, vol. 14, fasc. 1, 1948, pp. 1-68.

(2) Cf. A. von GÖLER, *Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia*, G. Braun, Karlsruhe, 1859, Tafel II, *Angriff auf Gergovia*, entre les pp. 28 et 29.

(3) Cf. NAPOLEON III, *op. cit.*, p. 269 : les camps gaulois n'étaient répartis que sur les versants sud. Et cf. p. 280, n. 1 : Le général de Goeler "fait camper les troupes gauloises sur les quatre versants de la montagne de Gergovia. C'est sans doute l'expression *circum se* (VII, XXXVI) qui est la cause de cette erreur." - Ainsi dénoncée, l'erreur est expliquée sans être démontrée.

(4) Cf. F. URSIN (déjà cité *supra*), *Emendationes*, in C. Iulii Caesaris Commentarii, apud Martini Nutium & Fratres, Antuerpiae, Anno M. DC. XXII, n° 180, p. 31 : "*Castris pro opido in monte positis] prope opidum, est in meo libro*".

(5) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, *Mém. de l'Académie de Cl.-Fd.*, t. XXXI, Cl.-Fd., 1933, p. 49 : "Avant qu'il [sc. César] eût établi son camp au sud-est, Vercingétorix, qui ne pouvait prévoir de quel côté les travaux de siège des romains seraient dirigés, ne devait pas manquer l'occuper les éminences sur tous les versants."

(6) Sur ce plateau très accidenté, on a déjà mentionné le Puy de Risolles, situé au nord-est d'Opme et encore appelé Risolles-Haut ; mais on y a aussi distingué Risolles-Bas au sud de Risolles-Haut, (ce dernier devant être le Puy-devant-la-Ville), outre le Puy de la Potence, à l'est.

l'ouest-nord-ouest ; mais il est trop isolé pour que la chose ne soit pas douteuse. On a ainsi, sans lui, des collines qui offrent l'avantage de protéger le plateau du côté où il est le plus exposé, à moins qu'elles ne le rendent vulnérable du fait qu'elles seraient elles-mêmes plus accessibles que lui.

5. "iugum"

Mais on peut se demander si elles constituent un *iugum* ; et la réponse reste incertaine. Il est pratiquement impossible de savoir toutes les représentations que le mot latin autorisait, et lesquelles César avait dans l'esprit selon les circonstances. Mais si on rassemble les emplois du mot qui permettent d'éclairer le texte par un référent identifiable ⁽¹⁾, et si, pour le reste, on s'en rapporte aux dictionnaires ⁽²⁾, il faut avouer que Risolles et Jussat donnent l'image d'un massif compact plutôt que d'un *iugum* ; et en outre, la colline de la Roche-Blanche en est trop détachée pour en faire clairement partie intégrante. On pourra objecter que l'expression de César peut valoir approximativement, et qu'on peut ⁽³⁾ voir un *iugum* dans l'ensemble formé par les collines et le plateau : et ce n'est pas inacceptable ⁽⁴⁾. On peut toutefois être encore saisi d'un scrupule : César met en avant les col-

(1) Chez CÉSAR, *iugum* signifie souvent une *hauteur* ou son *sommet*, de forme éventuellement allongée. Quand *iugum* signifie comme ici, et c'est assez fréquent, (*B. G.*, VII, 80, 2), ligne de crête avec hauteurs ou sommets distincts, il dénote un relief allongé, il évoque une chaîne, un *Gebirgskamm*, une *sierra*. Les *Castra Cornelia*, près d'Utique, (*B. C.*, II, 24, 1-2), sont un modèle de *iugum*, "promontoire abrupt qui s'avance dans la mer, escarpé de part et d'autre et taillé à pic, la pente étant un peu plus douce du côté qui regarde Utique". Il y a en Asie, entre le Pont, la Cappadoce et l'Arménie, de Comane à Nicopolis, une haute chaîne, un *iugum editum*, qui marque la frontière (*B. Al.*, 35, 3) : à une autre échelle, cela doit ressembler à notre *iugum* de collines. Parmi les nombreux *iuga* d'Afrique, il en est un au bord de la mer, entre Ruspina et Uzitta, qui borde une belle plaine et donne l'impression d'un théâtre (*B. Af.*, 37, 4-5) ; parmi les collines, *colles*, qui composent cette chaîne, *iugum*, plusieurs sont élevées, cependant que l'ensemble l'est assez peu. Au moins a-t-on là des images.

Voici d'autres images de *iugum* : les Pyrénées, le Janicule.

SENEQUE (*Quaest. nat.*, Préf., 9) : "*Pyrenaeus medium inter Gallias et Hispanias iugum extollat ?*"

MARTIAL (*Epigrammes*, IV, 64) : "*Iuli iugera pauca Martialis,*

hortis Hesperidum beatiora,

longo Ianiculi iugo recumbunt :

lati collibus imminent recessus,

et planus modico tumore uertex

caelo perfruitur serenior."

Traduction proposée : "Les quelques arpents de Julius Martialis, plus heureux que le jardin des Hespérides, s'étendent sur le julum allongé du Janicule : de larges retraites dominent les collines, et le sommet, plat, légèrement renflé, jouit d'un ciel si pur."

(2) Cf. celui de FORCELLINI ; le *Thesaurus Linguae Latinae*.

(3) Pour beaucoup, on le doit.

(4) C'est apparemment ce que comprend et que veut dire le METAPHRASTE, qui écrit : "*πάντας τε τοὺς τοῦ ὄρους τούτου γηλόφους κατασχὼν*". Mais le grec n'a pas de mot qui rende *iugum*. - On lit bien sur telle ou telle carte, comme allant du Puy de Jussat à celui de Romagnat, *Chaîne de Risolles* ; mais cette appellation suffit-elle à garantir le *iugum* ? - On a, dans le même sens, parlé d'*amphithéâtre* : mais où mettre l'arène et le public ?

lines ⁽¹⁾ pour exprimer l'effet produit sur ses soldats par l'occupation du *iugum* ; mais, dans l'hypothèse la mieux reçue, elles étaient loin du camp romain, et juste à son opposé par rapport au plateau.

Les collines du *iugum* sont donc là, mais le *iugum* n'est pas une évidence, c'est seulement une possibilité.

6. "*collis circumcisis*", la colline des 10 ou 11 petits camps

On en vient à présent à la fameuse colline du petit camp romain. Cette colline a une étrange histoire, car cependant qu'on la voyait çà et là autour du plateau ⁽²⁾, certains ne l'ont vue nulle part ⁽³⁾. C'est dire qu'on ne peut sérieusement parler d'elle qu'en fonction de la représentation qu'on se fait de l'ensemble des opérations autour de Gergovie.

C'est dire également que n'importe quelle colline a fait l'affaire, dans la mesure où elle se dresse quelque part autour, autrement dit : pas trop loin ⁽⁴⁾. (Cf. *infra*, pl. XIV).

(1) DION CASSIUS évoque les Barbares qui occupaient les hauteurs voisines, qui avaient vue depuis là-haut sur le camp romain, qui s'y trouvaient en sécurité, qui en descendaient pour se battre et s'y re-pliaient au besoin : on n'a pas l'impression de collines qui seraient en retrait par rapport à la montagne.

(2) Il ne sera peut-être pas inutile d'en dresser d'emblée un tableau par ordre d'apparition, avec indication des inventeurs ; les coordonnées correspondent au quadrillage de nos planches XIII, XIV, etc. :

- | | | |
|----------------------------|----------|--|
| 1. Le Crest I5-6 : | 1560 : | SYMEONI. |
| 2. Prat D5-6 : | 1725 ± : | BELLAIGUE. |
| 3. Montrognon D2 : | 1739 : | LESCUYER DE LA JONCHERE. |
| [4. Puy de Monton J8 : | 1760 : | ANVILLE ; une erreur d'interprétation pour Jussat-Risolles.] |
| 5. Risolles F3 : | 1762 : | CAYLUS. |
| 6. Jussat G4 : | 1763 : | MARTINON. |
| 7. La Roche Blanche G5 : | 1765 : | PASUMOT. |
| 8. Quiche D6 : | 1836 : | BOUILLET. |
| 9. La Nuit de Prat D5 : | 1841 : | SAINT-HYPOLITE. |
| 10. Orcet G9 : | 1862 : | MATHIEU. |
| 11. Puy d'Aubière sud C5 : | 1913 : | DAUPEYROUX. |

(3) Cf. LEGRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*, chez le Dir. de l'Impr., des Sc. et Arts, Paris, An III de la République, I, pp. 65-66 ; l'auteur récuse le Crest et Monthon, ainsi que Jussat ; malgré la date où il écrit, il ignore la Roche Blanche ; "*et je demanderai toujours aux Clermontois*", ajoute-t-il, "*où est la colline dont parle César : ou, s'ils lui font assiéger la montagne par le côté du Nord, je demanderai où est le ruisseau.*" - Critique reprise par ACHARENTRE & LEMAIRE : la troisième objection qu'ils relèvent contre l'identification de Gergovie avec le mont Gergoviat est : "*Quod collis e regione oppidi sub ipsis radicibus montis situs, de quo loquitur Caesar, non ex-tet*" ; ils proposent néanmoins Jussat, mais, de ce fait, paraissent encore ignorer la Roche-Blanche (Caii Julii Caesaris quæ extant omnia opera, F. Didot, Paris, IV, 1822, pp. 266-268).

LANCELOT, ("Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. VI, 1729, p. 650), élimine le Crest et Mont-roignon, et ne voit rien d'autre à supposer. - CHABROL, qui suit LANCELOT, ne voit pas davantage ce qui pourrait être la colline escarpée, si ce n'est, peut-être, le Puy de Monton, (*Coutumes générales et locales du pays d'Auvergne*, M. Dégoutte, Riom, IV, *Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne*, 1786, p. 172).

(4) E. DESFORGES & P. BALME ont dressé et légendé, dans *Gergovia, L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd., 1929, pp. 113-114, la carte des "*Emplacements supposés des camps romains*".

a. quatre ou cinq trop loin du plateau ?

Et c'est pourquoi le Crest, au sud, ou le Puy d'Aubière, au nord, ont eu leurs partisans, aussi bien que le Montrognon, au nord-ouest, ou la butte d'Orcet, au sud-est, et le Puy de Monton, au sud-sud-est, dans la mesure où on pouvait les dire *vis-à-vis de la place*. Mais on admettra difficilement qu'on puisse décrire ces cinq éminences, y compris le Puy d'Aubière, comme étant *au pied du plateau*. Et si le Montrognon, le puy de Monton, voire la butte d'Orcet, répondent assez à l'idée qu'on se fait d'une colline escarpée de toutes parts, on n'en dira pas autant du Crest, qui est peut-être sur une petite butte, mais qui n'est point escarpé à l'ouest, ni du Puy d'Aubière, s'il est vrai que "*ses côtés nord et est présentent une petite falaise, le sud-est est en forte pente, mais (que) la partie orientale n'est pas vraiment abrupte*" ⁽¹⁾. D'autre part, même si ce pouvait être des positions fortes ou fortifiées, on les trouvera les unes et les autres un peu éloignées pour participer efficacement à la défense du plateau ⁽²⁾ et pour commander la liberté d'accès à l'eau et au fourrage. L'Artière, l'Auzon surtout, sont les ruisseaux les plus importants. Interdire l'un, c'est laisser l'autre accessible ; mais ces cinq collines, tenues par les Romains, leur sont-elles si profitables ? sont-elles si gênantes aux assiégés ?

La butte d'Orcet, le Puy d'Aubière, n'ont été pris en considération que longtemps après la proposition de Pasumot de reconnaître la *colline isolée* dans le tertre de la Roche Blanche. Il n'avait étayé son opinion qu'en disputant contre Montrognon, le Puy de Monton, ou le Crest. Il n'a pas emporté l'adhésion de tous. Aussi convient-il de regarder à notre tour les choses de plus près.

1. La *montagne dicte Craist* a été supposée la première (n° 1), et l'a été par Syméoni ⁽³⁾. Celui-ci, sensible à l'argument des ruines, voit un indice dans les vestiges "*en-*

Leur analyse critique des emplacements supposés du petit camp occupe les pages 64 à 68. Elle retient la Roche-Blanche.

Elle élimine le puy de Risolles (cote 723, solution de Caylus et de Dulaure) comme trop élevé, le Crest (solution *invraisemblable* de Syméoni), le puy de Monton (solution d'Anville : mais il n'est pas *sub radicibus montis*), le Mont Rognon (solution *romanesque* de Delarbre, de Péghoux), la butte d'Orcet (solution au demeurant plus sage, de Mathieu), la hauteur de Prat (solution de Bouillet ; c'est une petite inexactitude, Bouillet met le petit camp à Quiche, au sud-est de Prat, entre Prat et Bonneval), le puy sud d'Aubières (solution du colonel Daupeyroux) : ces deux dernières théories n'expliquent pas comment les assiégés auraient été gênés d'aller à l'eau et au fourrage du côté opposé, du côté sud, le côté de l'Auzon.

(1) G. ACHARD, "Gergovie ou la mémoire du paysage ?", *Latomus*, Bruxelles, 1991, p. 113 ; (lire *ouest* au lieu de *est*, qui doit être un lapsus, assez fréquent chez quiconque au demeurant). G. ACHARD convient donc que ce puy n'est pas "*exactement ex omni parte circumcisis*." Et de fait, il se raccorde aux pentes nord du plateau par un vallonnement assez peu sensible.

(2) Ou, inversement, à son attaque.

(3) SYMEONI (*Description de la Limagne d'Auvergne*, trad. fr. par A. CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561 ; éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943) propose le Crest, pp. 73-74.

cores en pieds (...) d'un vieux Chateau, estimé pour lors des anciens bien fort, et de telle grandeur que facilement s'y pouvoient loger deux légions, et situé justement au pied de Gergoye comme dit César". On passera sur cette induction pseudo-archéologique qui n'est pas d'une sorte rare chez Syméoni (1), mais on mettra en doute l'interprétation qu'il donne à l'expression *sub ipsis radicibus montis*, puisque la vallée de l'Auzon sépare les deux plateaux ; on admettra que la montagne soit forte ou fortifiée, mais on n'acceptera pas de la dire *escarpée de tous les côtés*, puisque cette éminence n'est que la tête du Plateau (ou de la Montagne) de la Serre et n'est donc relativement escarpée que de trois côtés sur les quatre ; on voudra bien, enfin, la dire *en face de la place* - car, à vrai dire, comment ne le serait-elle pas ? Mais "Syméoni n'est pas excusable de n'avoir pas réfléchi que, en occupant la colline du Crest, située assez loin au sud de la rivière d'Auzon, César ne pouvait gêner considérablement l'approvisionnement en eau des Gaulois" (2). Dont acte.

2. Avant Pasumot, toutefois, Syméoni récuse déjà *Monrognon* (n° 3). Le curieux de l'affaire est que Montrognon pouvait donc passer pour la *colline isolée* avant que Gergovie ne fût déplacée de Clermont, le grand camp étant mis à Gergovie même. La preuve en est dans l'opinion du traducteur Blaise de Vigenère (3), ou dans le témoignage du géographe Belleforest, qui défend à son tour Monrognon contre les attaques de Syméoni (4), et qui, cependant, maintient Gergovie à Clermont. Mais une fois que le plateau de Gergovia l'eut emporté, Montrognon retrouva des défenseurs malgré Syméoni (5). Il en conservera (6) même après les critiques de Pasumot, qui pourtant paraissent pertinentes.

Montrognon est bien une *colline isolée*, mais elle est éloignée du plateau de plus de douze cents toises, ce qui fait quelque deux mille quatre cents mètres, et qui est vraiment beaucoup pour être *au pied même* de la montagne, dont elle est séparée par le ruis-

(1) Avec l'indulgence du biographe, T. RENUCCI met en note, *ibid.*, p. 65, n. 65 : "Ne disposant pas de ressources pour faire exécuter des fouilles, Syméoni fondait ses hypothèses sur la loi historique, exacte en général, que les monuments s'érigent à l'emplacement et sur les ruines de constructions de même genre et de destination identique."

(2) RENUCCI, *ibid.*, p. 74, n. 64. - Nous ajouterons : "... en eau et en fourrage..."

(3) Elle lui est attribuée. - Et dans cette hypothèse, c'est Gergovie qui passait pour le grand camp !

(4) BELLEFOREST, *op. cit.*, col. 225. - Le grand camp y est explicitement placé à Gergovie.

(5) Au XVIII^e siècle : LESCUYER DE LA JONCHERE, l'abbé MASSON : *L'Ancienne Ville de Gergovia* à vraiment existé sur La Montagne de ce Nom. Authenticité de La Charte de L'abbaye de St André, contre L'assertion de Messieurs Justel, Baluse et l'abbé Lancelot, ms. n° 3 du n° 575, ff. 50-61, numérotés de 19 à 30 par l'auteur, [anonyme], s. d., B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 51 r° : "On reconnoît Gergovia, place élevée, dominant sur plusieurs collines qui l'environnent, ayant au dessus d'elle et à peu de distance Montrognon que tout le monde sait être escarpé de toutes parts."

(6) RABANI-BEAUREGARD et GAULT DE SAINT-GERMAIN (cf. *Tableau de la ci-devant province d'Auvergne (...) avec l'explication des Monumens et Antiquités qui se trouvent dans le même département*, Pernier, Paris, 1802, p. 140), DELARBRE, A. FROMENT, PEGHOUX verront encore le petit camp à Montrognon. Pour le dernier, cf. le manuscrit n° 975 de la B. M. I. U. de Cl.-Fd, n° I à VIII bis, ff. 1 à 199, 1854-1858, II, *Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines*, : on voit des vestiges sur Montrognon, et même des lignes de barraques.

seau et la vallée de Clémensat. On ne peut dire que cette colline fasse partie du *iugum* occupé par Vercingétorix, ni d'ailleurs d'un *iugum* quelconque. En outre, la perte de ce poste ne pouvait guère priver les Gaulois d'eau ni de pâturages, qu'ils pouvaient se procurer plus aisément de l'autre côté du plateau. Encore cette perte ne les aurait-elle guère empêchés de descendre s'en procurer de ce même côté, vers les sources du flanc nord et vers l'Artière (1).

3. Quant au *Puy de Monton* (n° 4), loin au sud-est, qui aurait eu les faveurs d'Anville (2), d'habitude mieux inspiré, il est encore plus éloigné que Montrognon ou que le Crest et, se trouvant bien au-delà de l'Auzon, il est encore plus touché par les mêmes critiques. - Il est vrai qu'on reconnaît mal ce puy dans sa description, et qu'Anville, qui regrettait l'absence d'un "plan exact et bien figuré du local", n'avait pas vu les lieux ; mais, quoiqu'on lui ait toujours attribué cette opinion, et qu'elle soit littéralement la sienne, il nous semble en fait, au vu de son orthographe *Pui de Monton*, qu'il veut parler de la colline ainsi nommée sur la carte de Lescuyer de la Jonchère, et donc qu'il s'agit du massif de Rizolles et Jussat (3).

4 & 5. On pourrait s'arrêter davantage sur l'hypothèse que la colline isolée se trouvait plus près, sur la *butte d'Orcet* (n° 10) (4), ou encore plus près, sur le *Puy d'Aubière* (n° 11) (5). Mais ces collines, sans être séparées du plateau par une rivière, ont aussi leurs

(1) Cf. , pour l'ensemble, PASUMOT, "Dissertation topographique sur le siege de Gergovia, près Clermont en Auvergne", *Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule*, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, pp. 195-196.

(2) Cf. ANVILLE, *Notice de l'ancienne Gaule, tirée des monumens romains*, Desaint & Saillant et Durand, Paris, 1760, pp. 351-352 : "On reconnoît cette colline à une élévation isolée, mais immédiatement adhérente à la partie de la montagne de Gergovia qui regarde le midi, & distinguée de cette montagne par un nom particulier, le Pui de Monton. Cette position convient fort à ce qu'ajoute César (...). Car, avec quelque connoissance du local, on voit clairement, qu'en effet il devenoit difficile par ce moyen, que l'ennemi communiquât aisément à un ruisseau nommé la Serre, qui est le plus voisin de Gergovia ; & qu'il pût s'écarter du côté des rivages de l'Allier, où la commodité d'aller au fourrage devoit être plus grande, & les fourrages plus abondants."

(3) Il a dû avoir cette carte sous les yeux, cf. *ibid.*, p. 349. - C'est donc à tort qu'on a attribué cette opinion à BOURGUIGNON D'ANVILLE, et qu'on l'a discutée : il conviendra de la décompter. - De même, lorsque CHABROL n'exclut pas le Puy de Monton après avoir récusé le Crest et Montrognon comme trop éloignés, il pourrait bien avoir Jussat ou Rizolles en tête.

(4) La *butte d'Orcet* : MATHIEU (*Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, pp. 85-91 : "Il paraît difficile, sinon impossible, de trouver, autour de Gergovia, un monticule qui réponde mieux que celui d'Orcet, à la brève description que fait César de la colline où il établit son petit camp, *castra minora*." ; "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", *Mémoires de l'Académie de Clermont*, nouv. série, t. VI, Cl.-Fd, 1864) ; SARRETTE (*Quelques pages sur «les Com-mentaires»*, Corréard, Paris, 1863, pp. 119-120) ; PIRONON, qui reprend en 1910 le système de MATHIEU ("La ville de Gergovie et la déroute de César", *L'Auvergne illustrée, artistique, scientifique, littéraire, sportive*, n° 5, 9 déc. 1910 : "derrière les auberges du Petit-Orcet, au km 11 sur la route de Clermont à Issoire.").

(5) Le *Puy d'Aubière* : le colonel DAUPEYROUX, (cf. E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 68) ; et tout récemment le professeur ACHARD ("Gergovie ou la mémoire du paysage ?", *Latomus*, 1991, p. 112 : "Aux *minora castra* correspond presque parfaitement un puy pratiquement ignoré des érudits, le puy d'Aubière, qui est situé exactement à dix-huit cents mètres du rebord nord-est du plateau."

faiblesses comme la hauteur du Crest, le piton de Montrognon ou le Puy de Monton. Toutes ces éminences peuvent passer pour de fortes positions ; toutes, selon la liberté du point de vue, sont vis-à-vis de la place de Gergovia. Trois sur cinq peuvent être dites escarpées, ou au moins découpées, de toutes parts. Aucune n'est située au pied du plateau, non pas même le Puy d'Aubière (1). Et quelle utilité dans le système défensif gaulois, quel intérêt pour la tactique romaine ?

b. cinq plus près du plateau ?

Mais ces cinq localisations ne sont point les seules que la colline de la Roche-Blanche ait fait oublier par la suite. D'autres serraient le plateau au plus près, les unes au sud-ouest (au nombre de deux), les autres (au nombre de trois) au nord, à l'est ou au nord-est.

6 & 7. Les premières mettent la colline isolée entre Opme et Gergovia, tantôt sur les hauteurs de Risolles (n° 5) (2) (mais la hauteur sera-t-elle au pied même de la montagne ? sera-t-elle isolée, découpée, escarpée ? et son occupation par les Romains sera-t-elle si gênante pour ceux qui l'auront perdue ?), tantôt sur la butte de Jussat (n° 6) (3) (mais pourra-t-on mieux la dire au pied de la montagne ? Et si elle est plus intéressante pour chaque adversaire et plus *entrecoupée* qu'une hauteur de Risolles, elle n'est point non plus escarpée de toute part).

8, 9 & 10. Les secondes la mettent juste à l'opposé, mais sans plus de précision, car en fait de "colline *entrecoupée*", il s'en rencontre "deux ou trois aux costez de Bise & de Levant" (4), donc au nord et à l'est. Ou bien, plus précisément, quelque part au nord-est, sur la hauteur de Prat (n° 2) (5), ou encore, au sud-est de Prat, sur la colline de Tiche,

(1) Ce point est de ceux qu'on ne peut discuter efficacement, quoiqu'indéfiniment.

(2) Risolles, ou Rizolles : CAYLUS (Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises, Tome V, N. M. Tilliard, Paris, 1762, pp. 283-284) ; DULAURE (Description des principaux lieux de France, cinquième partie, Description de l'Auvergne, Lejay, Paris, 1789, p. 321 : "La colline qui seule convient à cette description, est celle qui s'élève entre le village d'Omme & Gergovia, en face, & au pied même de la montagne ; cette colline, escarpée de tous côtés, n'en est éloignée que de huit cents toises.")

(3) Jussat, Jussac, Jussiac, Jussa : MARTINON (Dissertation sur la position de Gergovia, ancienne cité des peuples d'Auvergne, ms. 575, n° 49, fol. 321-322, 1763, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 332 r° et v° : César détourna les eaux de l'est vers le sud ; il donnait ses ordres dans une caverne, *jussa dabat*). - Mais le massif dit de Jussat pourrait bien être, à l'occasion, celui de Risolles.

(4) P. DURAND, Remarques, Notes et Recherches, in Les Origines de la ville de Clairmont par le Président Savaron, F. Muguet, Paris, 1662, p. 135.

(5) Hauteur de Prat : BELLAIGUE (Dissertation sur la ville de gergovie, ms. n° 975, n° X, fol. 214 à 223, vers 1725, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 217 v°-218 r° : "la hauteur de Prat", confirmé f° 218 v°) ; BOMPART DE SAINT-VICTOR (Dissertation sur la ville de Gergovie, ms. n° 785, n° 9, fol. 54 à 60, 1752, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 56 v° et 57 : "Ce poste est la hauteur de Prat.") ; VERGNETTE ("Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. 1926, Revue d'Auvergne, t. XLI, 1924-1927, p. 199 : "Le grand camp de César aurait été établi sur les hauteurs au sud d'Aubière (...) et le petit camp à Prat.")

Kich ou Quiche, cotée 525 (n° 8), qui se trouve entre les domaines de Prat et de Bonneval (1). Mais ce sont des contreforts bien plutôt que des collines découpées. On a retenu aussi, plein nord, une éminence appelée la Nuit de Prat (n° 9) (2). Mais elle est encore moins escarpée de tous côtés ; c'est aussi un contrefort.

Chacune de ces suppositions, d'ailleurs inégalement intéressantes, peut avoir des raisons pour elle et elle en a surtout contre elle ; peut-être chacune, dans cette étrange concurrence, se fortifie-t-elle surtout des faiblesses des autres. On discuterait sans fin et sans profit de savoir si elles sont ou non à la racine même du plateau, ou suffisamment escarpées, ou suffisamment importantes, car le sentiment de l'un est inopérant sur l'impression de l'autre. C'est pourquoi, armé des cinq critères, on les critiquerait une par une, plus longtemps, pour rien.

c. La Roche Blanche ?

11. On s'attachera plutôt à une onzième hypothèse, à la colline n° 7, qui a eu presque tous les suffrages après que l'ingénieur Pasumot l'eut identifiée en 1765 (3), celle de

(1) Colline de Quiche, cote 525, entre Prat et Bonneval : BOUILLET (Guide du Voyageur à Clermont-Ferrand, dans sa banlieue et dans les localités les plus remarquables du département du Puy-de-Dôme, A. Veyssset, Cl.-Fd, 1836, p. 261, n. 1, et p. 262 : la colline devait se trouver "auprès et au sud de Prat" ; Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme, Impr. de Pérol, Cl.-Fd, 2^e éd., 1846, p. 39 : "C'est cette colline que nous trouvons au nord-est et à l'angle du plateau de Gergovia." ; "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand, nouv. série, t. XVII, Cl.-Fd, 1875, p. 47 : "Cette colline escarpée de toute part, nous la trouvons parfaitement posée au nord-est et à l'angle du plateau de Gergovia, entre les domaines de Bonneval et de Prat, appelée dans de vieux titres, Tiche ou Quiche.")

Le capitaine GIRARD, qui, sur son plan, situe cette colline trop au sud, "à la pointe est de Gergovia", vers l'emplacement du puy Mardoux, l'appelle aussi Quiche : cf. "Le siège de Gergovia. Etude militaire", Le Moniteur du Puy-de-Dôme, Cl.-Fd, 5 juillet 1862 : "Cette topographie donnée par César ne peut s'appliquer dans tout le périmètre de Gergovia qu'à cette seule colline, et seule par conséquent elle remplit les conditions exigées par les Commentaires, et les remplit parfaitement." ; et Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1863, pp. 100-102 ("Quiche remplit exactement les conditions exigées par les Commentaires pour le petit camp des Romains ; et nulle autre colline des environs de la montagne ne correspond à aucune de leurs indications.") et pp. 190-194 : Note sur le siège de Gergovia.

Puy de Kich, sur les cartes dressées pour P.-P. MATHIEU par H. COHENDY ou par A. TRINCARD (en mai 1863 et en juin 1870), cf. Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1862, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", Mémoires de l'Académie de Clermont, nouv. série, t. VI, Clermont-Ferrand, 1864, et Vercingétorix et son époque. à l'occasion du monument à ériger à sa mémoire sur la montagne de Gergovia, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, 1870.

(2) La Nuit de Prat fut l'hypothèse du colonel SAINT-HYPOLITE : cf. sa Carte de Gergovia et de ses Environs pour servir à l'intelligence du siège entrepris par J. César. An 51 avant J.C. (sic), publiée par le capitaine de LACOMBE, qui confond d'ailleurs, *op. cit.*, p. 336, la Nuit de Prat et la colline de Quiche avec Prat.

(3) On ne donnera pas les références détaillées de la localisation du petit camp sur la colline de la Roche-Blanche. L'identification de F. PASUMOT a été ratifiée par tous ceux qui ont fait le plus autorité, A. von GÖLER, NAPOLEON III, Th. Rice HOLMES, C. JULLIAN, L.-A. CONSTANS, J. CARCO-PINO, P.-M. DUVAL... Mais ces noms les plus connus ne nous font pas oublier les RUDEL DU MIRAL, A. THIERRY, P. MERIMEE, A. MICHEL, A.-J.-B. d'AIGUEPERSE, C. VIAL, F. de LA-

la Roche-Blanche.

On peut assurément la dire *vis-à-vis de la place*, car elle et toute la longueur du plateau se font face, et la dire aussi *au pied du plateau*, car elle lui est inférieure d'environ 180 mètres⁽¹⁾, et elle lui fait bien comme une petite sœur siamoise. C'est une position évidemment forte et qui peut être fortifiée. Et pour l'eau et le fourrage, elle commande l'Auzon et sa vallée.

Mais on n'a pas eu tort de discuter la nature escarpée de ses quatre côtés : si les flancs est et ouest sont en effet très raides, et si la face sud est aujourd'hui presque à pic, la pente du versant nord, qui s'élève régulièrement de 518 à 558 mètres sur une distance de 500 mètres, reste relativement modérée⁽²⁾. Jullian la dit bien "*escarpée de toutes parts*"

⁽³⁾, mais Constans lui-même écrit qu'une "*pente douce*" relie ce piton à la montagne de Gergovie⁽⁴⁾. On a fait valoir que les siècles et les travaux agricoles avaient dû l'atténuer⁽⁵⁾ ; ce n'est pas impossible⁽⁶⁾ ; toutefois qu'en sait-on⁽⁷⁾ ? On a cru lire dans César, au

COMBE, A. OLLERIS, L. NADEAU, M. BOUDET, F. MONNIER, ni les HELLER, STEINBERG, PAUL..., ni non plus les FOURNIER, BALME, DESFORGES, GORCE, NOCHE..., et aujourd'hui les LEGUET, TOURLONIAS, WELTERLIN...

(1) C'est par erreur que G. WALTER, dans son *César* de la Bibliothèque de la Pléiade, p. 1025, dit que le sommet de la colline de la Roche-Blanche "*dépasse de 180 mètres le plateau de Gergovie*".

(2) P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 85, récuse "*le puy de la Roche-Blanche, dont on fait tant de bruit, et qui ne constitue guère, avec Gergovia, qu'un même massif, bien qu'on ait voulu, et pour cause, l'en isoler par une vallée imaginaire*".

(3) C. JULLIAN, *Vercingétorix*, Hachette, Paris, 1901 ; rééd. par P.-M. DUVAL, Hachette, 1963, et Les Nouvelles éditions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 175.

(4) L.-A. CONSTANS, *op. cit.*, p. 236, n. 1 ; cf. Jules César. Guerre des Gaules. Texte latin, Class. Hachette, Paris, 1975 (1929), p. 300, n. 11 ; et cf. *Guide illustré des Campagnes de César en Gaule*, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 74 : cette colline, "*un vallon à pentes douces la relie au contraire à la montagne de Gergovie*".

(5) DESFORGES ET BALME, *op. cit.*, p. 67, citent à ce propos MATHIEU (cf. *op. cit.*, p. 47) et JULLIAN. Du premier : "*Mathieu nous raconte que les éboulements sont très fréquents en cette région. En 1856, «il s'en est opéré sur tout le périmètre de l'ancien lac de Sarlièves, entouré de collines à base de calcaire marneux, à la suite de longues pluies. A l'est de Gergovie, pour ne citer qu'un exemple, la poussée des masses supérieures a été si puissante qu'elle a déplacé, près du «petit Bonneval», un hectomètre de la route impériale de Clermont à Issoire, et l'a refoulée d'un bloc, l'espace de 18 à 20 mètres, sur la margelle même de l'ancien lac.»*" Et du second : "*Les orages et les travaux de culture ont pu à la fois combler les vallons latéraux et étager les pentes*".

Cf. T. RENUCCI, *op. cit.*, p. 74, n. 66 : du côté nord, la colline "*offre une pente assez douce, nivelée par les éboulements et aussi par la culture*". Et l'auteur de parler d'éboulements spectaculaires, "*même récents, dont les contemporains de Napoléon III gardaient le souvenir*". - Voir précisément Marcellin BOUTET, "Napoléon III et Gergovie ; Souvenirs", *L'Auvergne littéraire*, n° 110, nouv. série, Cl.-Fd, 1944, p. 16, et surtout p. 6 : "*Je ne tenais pas compte des glissements des lames de terrain les unes sur les autres qui ont bouleversé toute cette région, et souvent à tel point que j'ai vu très peu après, à la suite d'une année fort mouillée, une quantité de procès surgir de ce que des vignes s'étaient superposées par glissement dans les communes d'Orcet, du Cendre, de Pérignat, de Merdogne (Gergovia), la Roche, les Martres, etc., et qu'un lambeau de champ poussé par la pente franchit la route nationale et vint reposer sur une vigne avec un superbe noyer encore debout*".

(6) G. ACHARD fait valoir la même hypothèse en faveur du Puy d'Aubière, *op. cit.*, p. 114 : il "*n'est pas en effet aujourd'hui vraiment circumcisé, mais il a été sans doute largement érodé depuis deux millénaires par les intempéries, les travaux agricoles et l'aménagement des fameuses caves vinicoles*" qui, (n. 97), "*servent aujourd'hui à l'affinement du fromage*".

lieu de *ex omni parte circumcisé*, l'expression *ex parte circumcisé*⁽¹⁾. On a enfin voulu y lire que, "*Quand César dit : «isolé de toutes parts», il l'entend des seuls côtés sud, est et ouest ; le contexte montre en effet que cette position communiquait facilement avec la ville*"⁽²⁾. Le contexte ne dit pas le contraire. Mais cela suffit-il pour qu'il dise ce qu'on veut entendre ? Et que conclure du fait que les Gaulois ont été pris de court, la nuit où César la leur a prise ?

Il reste difficile, en somme, de se prononcer catégoriquement dans un sens ou dans l'autre, de se prononcer efficacement en tout cas ; car, en écrivant *circumcisé*, César ne s'adressait pas exactement à des lecteurs qui se querelleraient plus tard pour savoir s'il voulait ou non être pris au pied de la lettre⁽³⁾. Or il faut convenir que cette colline, qui commande l'Auzon et sa vallée, pouvait représenter un point stratégique de première importance. Et il faut de même avouer, mais en sens contraire, que sa surface risque d'avoir été bien petite, à son sommet, pour contenir le camp de deux légions⁽⁴⁾.

En bref, selon le penchant qu'on a, on conclura que cette colline est sans doute possible, mais assez douteuse, ou qu'elle est peut-être douteuse, mais cependant très probable, sinon pratiquement certaine.

Si cette colline a été discutée⁽⁵⁾ et peut rester discutable, il paraît clair, en tout cas, qu'on n'en a pas trouvé autour du plateau qui soit mieux adaptée ; et, ainsi qu'on peut en

(7) OLLERIS rappelle à ce sujet (*op. cit.*, p. 15) que "*quelques années après la bataille de Waterloo, le duc de Wellington cherchait inutilement, dit-on, le monticule escarpé que n'avait pu gravir l'artillerie française. La charrue avait nivelé ses flancs*".

A propos des éboulements de la Roche-Blanche, G. ROUCHON, dans ses fiches, fait référence à la R.E.A., 1908, p. 70 (Archives départementales du Puy-de-Dôme, 4 F 192).

(1) Sensible à son aspect incomplètement escarpé, P. MERIMEE fait écrire à CESAR, *op. cit.*, p. 323 : "*en partie abrupte, ex parte circumcisé*".

(2) L.-A. CONTANS, *op. cit.*, *ibid.*

(3) Encore convient-il, à la différence de MERIMEE, de respecter cette lettre.

(4) C'est ici FOURNIER-DESFORGES contre MATHIEU. Pour les premiers, *op. cit.*, p. 56 : "*Le sommet de la hauteur de la Roche-Blanche est assez large et permet l'installation des deux légions que César y plaça après l'occupation*". Pour le second : "*La superficie enclose par le fossé de circonvallation [prétendument trouvé par STOFFEL], n'atteint pas trois hectares. Pour y établir deux légions, ou huit à dix mille hommes, on est obligé de les y supposer sans bagages*". ("Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", *Mém. de l'Acad. de Clermont*, nouv. série, t. VI, Cl.-Fd, 1864, p. 22.) Mais il est vrai que la rigueur n'est pas également partagée entre ces auteurs.

Les estimations sont si élastiques qu'elles ne méritent guère d'être rapportées. F. W. WALBANK calculait pour sa part que deux légions devaient occuper un carré d'environ 2.150 pieds de côté, couvrant cinq hectares (cf. POLYBE, *Histoire*, VI, VI, 32, trad. D. ROUSSEL, Gallimard, Paris, 1970, p. 1308, note 1 à la p. 498)...

(5) Son caractère abrupt n'est pas le seul à avoir été discuté. On a même contesté aussi son intérêt militaire. MATHIEU jugeait "*cette grosse verrue*", qui en était à "*trois jets de fronde*", trop proche du plateau (*op. cit.*, p. 88). En sens contraire, GIRARD : "*Vercingétorix se serait bien gardé de faire occuper la Roche-Blanche. A cause de son éloignement et de la faiblesse de portée des armes anciennes, elle n'intéressait en rien le système général de défense de Gergovia*". (Article cité, n. 4). Et du même : "*La Roche-Blanche et Orcet sont trop éloignés de Gergovia ; ces collines étaient en dehors du système de défense de la place*". (*Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1863, p. 102.)

convenir avec Mérimée, "*Nulle hauteur, dans le voisinage, ne s'accorde mieux avec les expressions de César*" (1). Est-ce à dire qu'elle s'accorde *bien* avec elles ? Car Mérimée, ne l'oublions pas, a cru lire que la colline était "*en partie abrupte, ex parte circumcissus*" ...

7. "*mille CC passus*"

On a évidemment débattu des 1.200 pas, soit 1.800 mètres environ, que mesurait la montée en ligne droite. Il eût été surprenant qu'on ne trouvât point ces 1.200 pas de plusieurs côtés différents, selon la direction qu'on donnait à l'assaut. On les a pris tantôt pour le strict équivalent de 1774 ou 1776 mètres, tantôt pour le compte rond d'un système duodécimal. Encore fallait-il les faire partir d'une plaine, *planities*. Il suffira d'admettre, au moins par provision, qu'on a pu aussi bien les trouver au nord-ouest, en face de Romagnat, qu'entre le village de Donnezat et le rebord sud du plateau, ou encore entre le rebord est et le commencement de la montée. On pourra même accepter de mesurer la montée au nord ou au nord-est, si l'on compte, avec le capitaine Girard, "*en pas militaires et non géométriques*" (2), si donc on ramène les mille huit cents mètres à huit cents...

8. "*satis magna ualles*"

La question de la vallée qui s'interpose entre César et les légions d'assaut est de ces points de détail qui n'ont pas préoccupé tous les auteurs (3). (Mais qu'est-ce qu'un détail ? Se contenter de voir les choses en gros pour s'assurer qu'elles sont possibles ne serait pas ici une garantie suffisante.)

Elle soulève en elle-même certaines difficultés qui sont indépendantes du terrain qu'on voudra retenir. César, sur ce point comme sur tels autres, a-t-il bien dit toute la vérité ? La raison de la désobéissance des troupes à l'ordre de retraite peut-elle tenir au fait, au seul fait, qu'elles ne l'ont pas entendu sonner (4) ? Et, si oui, ce fait incroyable est-il

(1) P. MERIMÉE, *op. cit.*, *ibid.*

(2) M. GIRARD, *art. cit.*, 6 juillet 1862 ; et *op. cit.*, p. 123 et n. 2. Le pas militaire fait deux pieds au lieu de cinq.

(3) G. ACHARD relève la *ualles* dans la première phase de son schéma, *op. cit.*, p. 104 ; mais il paraît bien l'oublier ensuite dans sa troisième phase, p. 109 sq.

(4) J.-A. DULAURE veut bien le croire, mais il ne tient pas compte de l'explication de César : "*Mais les autres légions [que la Xe], trop éloignées pour entendre le signal, ou entraînées par le feu de l'action, etc.*" (*op. cit.*, p. 323). - Le lieutenant-général comte L. TURPIN DE CRISSE a cru aussi César, et il l'a blâmé : "*Il semble que César aurait dû prévoir que dans un terrain montueux, il était difficile aux troupes répandues dans les vallons et sur les collines, d'entendre les trompettes ; il aurait dû envoyer des officiers*

explicable par la présence d'une large vallée (1) ? On aurait plutôt pensé que le son de la trompette se serait d'autant mieux fait entendre d'un bord à l'autre (2) ; ou alors, César devait prendre ses précautions (3). On se souviendra quand même, avec le poète, que "*le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable*" (4), sans quoi l'histoire aurait d'ailleurs quelque chose d'une science déductive, et on se gardera bien de la récrire en croyant savoir mieux que les contemporains, que les acteurs et que les témoins ce qui s'est passé ; mais enfin on n'est pas toujours tenu d'ajouter foi à l'invraisemblable.

En toute hypothèse, cette question de l'assez grande vallée ne peut être réglée en dehors de l'examen des diverses versions de l'assaut : où César se trouvait-il ? Mais on admirera que Syméoni ait vu cette vallée faire tout le tour de la montagne (5), ce qui est une lecture singulière des lieux, et qui met César bien loin de ses légions. On se souviendra que plusieurs n'ont pas pris au sérieux l'excuse de la vallée (6), qu'ils l'ont donc complétée, voire remplacée par d'autres circonstances, certes aussi vraisemblables, mais ima-

porter ses ordres." (*Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires*, 3 vol., Montargis, 1785, II, p. 90.)

(1) Beaucoup en ont douté, qui ont ajouté de leur cru d'autres explications très vraisemblables, mais qui ne sont pas celle de César : le bruit, les femmes, l'échauffement de la bataille, le vent, le hennissement des chevaux...

Cf. J. LHERMET : "*César eut beau faire sonner la retraite, les légions d'assaut ne l'entendirent pas, soit à cause de la vallée qui amortit le son, soit à cause du bruit du combat et des clameurs des assiégés.*" ("*La Bataille de Gergovia, conférence faite au Covize, à Clermont, le 19 avril 1933*", *L'Alauza d'Auvergne*, 5^e année, n° 19, juin 1933, p. 4). - Cf. aussi E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie, Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd.*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 39, n. 189 : "*Ce n'est pas cette vallée qui a amorti le son ; c'est la distance (à elle seule, la distance n'y aurait pas suffi, etc.)*"

A la limite, ces suppositions dispensent même de rechercher une vallée, puisqu'elle ne serait pas utile à l'explication. Cf. A. NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*, E. J. Brill, Leiden, 1974, p. 63 : "*Il n'est pas malaisé de comprendre pourquoi [les unités de tête] ne l'ont pas entendu ou ne lui ont pas obéi [à César] : le bruit des combats commençant et du pillage, les hennissements des chevaux (cf. l'épisode de Teutomatos), les cris des fuyards et ceux des vainqueurs, tout cela faisait un vacarme dix fois capable de couvrir une lointaine sonnerie...*"

JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE), qui se souvient de SUETONE et de la légion qui a fondu à Gergovie, ne parle point de vallée : "*Substitit legio quæ propinqua erat ; altera uero remotior, seu signo per distantiam non audito, seu feruore martio impellente animos, (...) non prius insequi destitit quam ad portas oppidi perueniret.*" (*Commentarii de Vita Julii Caesaris*, in ACHARENTRE & LE-MAIRE, *Caii Julii Caesaris quæ extant omnia opera*, 4 vol., F. Didot, Paris, III, 1820, p. 138.)

(2) Cf. Commandant Marcel FAIN, *La Bataille de Gergovie*, s. n., s. l., 1982, p. 37 : "*Un ravin transversal proche n'a jamais arrêté le son, bien au contraire !*"

(3) Et on supposera difficilement qu'il ne l'ait pas fait.

(4) N. BOILEAU-DESPREAU, *L'Art poétique*, 1674, chant III, v. 48.

(5) G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 79 : "*Cette vallée qui circuit le mont de Gergoye, et mesme devers le Craist, Orcet et Cornon, où César estoit campé, est tant semblable à la description qu'il en fait que je n'y voy chose aucune à douter.*"

(6) Le géographe E. DESJARDINS, en tout cas, n'en souffle mot : "*Les légionnaires massés dans le petit camp partent au signal donné, gravissent la pente en un clin d'œil, escaladent les retranchements et, s'emparent des trois camps. A ce moment, les trompettes sonnent la retraite ; la Xe légion s'arrête, mais les autres n'entendent pas le signal et se laissent emporter jusqu'au mur et jusqu'à l'entrée de l'oppidum.*" (*Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. 2 : *La Conquête*, Hachette et C^{ie}, Paris, 1878, p. 683). Peut-être résume-t-il, mais peut-être aussi ne voit-il pas raisonnablement de vallée, lui qui vient de dire, p. 678, que la Roche-Blanche est "*en pente douce*" du côté de l'oppidum.

ginaires. On notera encore que, si tous ne s'en sont pas souciés, ceux qui l'ont fait n'ont jamais manqué d'en voir une sur le chemin de l'assaut⁽¹⁾. Ainsi le lieutenant Rudel du Miral met-il la vallée là où beaucoup ont mis la plaine, puisqu'il la met dans la vallée elle-même de l'Auzon⁽²⁾. Ainsi le capitaine Girard voit-il, du côté nord, un vallon parallèle au plateau⁽³⁾. Quant à Mathieu, il appelle *vallée* ce qu'il appelle plus loin la *plaine* : et c'est tout l'espace compris entre la montagne de Gergovie et le plateau de la Serre d'Orcet⁽⁴⁾. Pour Jullian ou pour Constans, qui suivent Pasumot, la vallée serait celle -imaginaire selon Mathieu- qui sépare la Roche-Blanche de Gergovie⁽⁵⁾. Mais enfin on retiendra, quoiqu'ils soient perpendiculaires au bord du plateau⁽⁶⁾, le ravin ou vallon qui descend par le village de Gergovie⁽⁷⁾, - encore que Jullian ait avoué qu'*"on ne peut pas appeler satis magna uallis les dépressions qui séparent les trois contre-forts méridionaux de Gergovie, contre-forts qui d'ailleurs ont contribué à briser ou à dénaturer la sonnerie"* ⁽⁸⁾, -

(1) Quitte à traduire, comme le P. GORCE, par *"un assez vaste espace vallonné"* ("La bataille de Gergovie, II", *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1941, p. 493).

(2) RUDEL DU MIRAL, *Explication et application raisonnées des Commentaires de Jules César sur la partie de l'Histoire des Gaules relative au siège de Gergovia, ville capitale des Arvernes et chef-lieu de la confédération gauloise*, ms. daté du 19 fructidor l'an 11 (= 5 sept. 1803), n° 575, n° 5, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 103 v° : *"Le grand vallon dont il s'agit est celui de juliat, entre le creux et la tour de la roche-blanche, dont l'étendue est telle qu'il étoit bien possible de ne pas entendre le son des trompettes, pendant la confusion d'un combat ou les femmes gauloises poussaient des hurlements affreux."*

(3) M. GIRARD, *op. cit.*, pp. 127-128, et le plan. Mais l'auteur ne croit pas que César ait fait sonner la retraite, *cf. art. cit.*, 6 juillet 1862.

(4) Cf. P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, 1862, p. 107 et p. 118.

(5) Cf. F. PASUMOT, "Dissertation topographique sur le siège de Gergovia, près Clermont en Auvergne", *Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule*, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, p. 205 : *"Le vallon qui séparait César de ses troupes étoit celui qui se trouve entre la colline de la Roche & Merdogne."* - Et cf. C. JULLIAN, *Vercingétorix*, Hachette, Paris, 1901 ; rééd. par P.-M. DUVAL, Hachette, 1963, et Nouvelles éditions Marabout, Verviers, (Belgique), 1979, p. 184 : *"Le son de la trompette s'assourdit dans les profondeurs de la vallée qui séparait La Roche-Blanche de Gergovie."* [sic] ; *Histoire de la Gaule*, III, Hachette, Paris, 1909, p. 476, n. 4. - Et cf. L.-A. CONSTANS, *Jules César. Guerre des Gaules. Texte latin*, Class. Hachette, Paris, 1975 (1929), p. 310, n. 7 ; et *Guide illustré des Campagnes de César en Gaule*, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 78. - Cf. encore J. LHERMET, *op. cit.*, p. 4 : César s'était posté *"au pied [sic] de la Roche Blanche, dans le repli formé par cette colline et la montagne gergovienne."*

Mais comment cette vallée, si c'en est une, se trouve-t-elle entre César et les troupes d'assaut ?

(6) Cf. Commandant M. FAIN, *op. cit.*, *ibid.* : *"C'est plutôt un ravin axial (comme la poche de Gergovie actuelle) qui, en canalisant le son, pourrait en diminuer la progression. Et de toute façon un groupe de trompettes porte largement à mille mètres."*

Et de toute façon César ne parle pas d'un ravin axial, mais bien transversal.

(7) Ou un autre, plus à l'ouest. Approximativement, version GÖLER, *op. cit.*, pp. 47-48, NAPOLEON III, HOLMES, *op. cit.*, p. 762... - Mais ce n'est pas très clair. Selon HOLMES, qui critique JULLIAN, *"This valley is generally identified with the hollow or depression, which has been largely filled up, on the west of Gergovia."* Une vallée comblée, à gauche de la vallée du village, à moins que ce ne soit celle du village... (*cf. ibid.*, note 1). GÖLER met César à l'est et à droite de ce vallon de Gergovie, NAPOLEON III et HOLMES le mettent à l'ouest et à gauche.

Mais encore faudrait-il que César (VII, 47, 2) ait cette vallée devant lui. Et le bizarre est que son orientation, qui est grossièrement celle de l'assaut, peut assez curieusement s'accorder à la fonction qu'on lui reconnaît, si César ses troupes se trouvent de part et d'autre du ravin...

(8) C. JULLIAN, *Vercingétorix*, Hachette, Paris, 1901, p. 374, n. 3. - Note significative, mais qui fait partie des choses qui ont disparu dans la réédition et mise à jour de P.-M. DUVAL.

de même qu'à l'occasion et dans le besoin, à l'est, celui qui descend sur le Petit-Bonneval⁽¹⁾. Encore ne laisserons-nous pas d'être troublé par la contradiction que les tenants de celui-ci apportent, avec Jullian ou contre lui, aux tenants de ceux-là⁽²⁾.

9. "planities"

Avant de dresser un bilan, par définition provisoire, il faut encore constater la présence d'une plaine, *planities*, à l'est du plateau, mais à proprement ou strictement parler nulle part ailleurs⁽³⁾ ; car on ne saurait voir de véritable plaine au sud, dans la vallée de l'Auzon ; et les abords ouest sont déjà montagneux. Pourrait-on néanmoins, à la rigueur, voir une plaine possible au nord⁽⁴⁾, où des espaces peuvent paraître assez plats, assez vastes et relativement peu ondulés ? Mais on accordera difficilement au capitaine Girard d'identifier la plaine d'où part le calcul des douze cents pas avec un simple vallon. *"Par plaine"*, écrit-il, *"il faut entendre le vallon qui sépare Quiche de Gergovia. Ce vallon n'a qu'une médiocre étendue ; mais, se prolongeant à droite entre Gergovia et l'un de ses contreforts, il en acquiert une assez considérable."* ⁽⁵⁾. Voilà bien d'étrange géographie.

Rappel : si on en croit Dion Cassius⁽⁶⁾, faute d'une position forte, le camp de César était établi dans la plaine.

10. "despectus in castra"

On savait d'emblée que l'oppidum de Gergovie était en position dominante ; on a compris qu'il dominait une plaine ; on infère du contexte que le premier camp des Romains est assis dans cette plaine. Quant aux différents emplacements qu'on a pu lui assigner, on les examinera ultérieurement, parmi les autres données qui relèvent de la tactique de César. Mais si l'on se souvient de la visibilité relative qu'ont sur lui les Gaulois depuis

(1) Version FOURNIER - DESFORGES - BALME - NOCHE...

La même observation est à faire touchant l'orientation de ce vallon ou ravin, qui est orienté ouest-est : à moins de le prendre de biais, César paraît bien l'avoir plutôt sur le côté que devant lui. Et de fait, les auteurs le regardent et le mesurent *"en diagonale"*.

(2) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 66, § G : *"Sur le versant sud on n'a pu découvrir d'emplacement qui convînt exactement aux indications de César."*

(3) Cf. E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 96 : *Planities* ne peut se dire de la vallée de l'Auzon, ni du vallon de Donnezat, ni du versant Nord de la Roche-Blanche. *"Et cependant «la plaine» existe au pied de Gergovie. Mais elle se trouve au pied du versant Est : là nous retrouvons un emplacement correspondant bien à la valeur littérale du mot latin «planities»."* - Mais qu'est-ce que *planities* ?

(4) Le colonel SAINT-HYPOLITE, sur sa carte, inscrit une plaine entre le Puy d'Aubière et le château de Bezance, sur les bords du ruisseau de Clémensat ; il y voit le lieu d'engagements.

(5) M. GIRARD, *art. cit.*, 6 juillet 1862, et *op. cit.*, p. 124.

(6) Ou bien peut-on dire : *"Comme on le sait par Dion Cassius, etc."* (Cf. DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XL, 36, 2 ; cité *supra*.)

l'oppidum, on peut s'interroger sans attendre sur les distances extrêmes que tout cela autorise. Là encore, les avis divergent et ce qui règne est la surdité réciproque. On peut toutefois prendre en compte les estimations de Fournier, Desforges et Balme, qui parlent d'expérience et qui ne mettraient pas le grand camp à moins de deux mille ni à plus de trois mille mètres (1).

11. *lacus siue palus de Sarlega*

Mais il faut ajouter à cette revue un onzième point, qu'on pourrait aussi juger de détail. C'est apparemment l'abbé Lancelot qui l'a soulevé le premier (2). Il s'agit, cas certes délicat, d'un silence de César, et il s'agit de l'ancien lac de Sarliève, qui s'est étendu juste à l'est et au nord-est du plateau. Absence de la chose ou omission de l'auteur (3) ? Et si le lac était là, peut-on comprendre que César, qui n'était certes pas tenu de tout dire (4), n'en ait pas parlé ?

Ce lac, bien attesté au Moyen Age (5) et au XVI^e siècle (6), ainsi qu'aux époques

(1) Cf. E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 62 : "Plusieurs fois, du bord du plateau, il nous est arrivé de rechercher la limite de la visibilité distincte de groupements animés, travailleurs, promeneurs, convois, évoluant sous Gergovie. Par temps clair, à la distance aérienne de 2 mille mètres, on distingue aisément tous les mouvements. Au delà de 2 à 3 mille mètres, et surtout si l'observation se porte sur la plaine, la perception devient très confuse." - Cf. de même E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 51, § VII.

(2) Cf. A. LANCELOT, *op. cit.*, p. 662 : "César dans sa description ne dit pas un mot du lac de Sarlieve. (...) Ce lac devait faire un objet dans les différentes opérations du siège, & cependant César n'en a pas parlé. (...) Simeoni qui a vu que ce lac pouvoit embarrasser la situation qu'il a donnée à Gergovia, a trouvé un expédient pour s'en tirer. Il a imaginé que ce lac s'étoit formé des eaux qui avoient rempli les tranchées du camp de César abandonné. Mais quel fonds faire sur une idée aussi hasardée ?"

N. B. 1 : Ceci, qui a été beaucoup répété, est inexact : il s'agit des tranchées du double fossé qui reliait les deux camps. - N. B. 2 : LANCELOT arguë de même façon des silences de SIDOINE APOLLINAIRE.

(3) Cf. E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 13 : "César n'en fait pas mention, sans doute parce que cette nappe d'eau, de caractère intermittent, pouvait fort bien avoir été asséchée à cette époque, mais aussi, plus simplement, parce qu'elle ne joua aucun rôle dans des dispositions stratégiques."

(4) Cf. DULAURE, *La forteresse de Gergovia assiégée par César étoit-elle située sur la montagne qui porte aujourd'hui ce nom*, ms. 575, n° 4, ff. 62 à 74, (vers 1795), B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 62 v° : "Pourquoy César si avare de paroles et qui ne décrivait que par besoin auroit-il mentionné un accident du sol qui ne l'intéressoit point directement tandis qu'ailleurs il a souvent négligé de parler de détails très nécessaires à l'intelligence de ses opérations militaires ?" - Et cf. C. JULLIAN, *Vercingétorix*, Hachette, Paris, 1901, p. 378, n. 1 : il n'était pas dans ses habitudes de "parler des détails de terrain qui n'avaient pas joué un rôle dans les opérations militaires proprement dites".

(5) Cf., par exemple, les chartes citées dans le chapitre précédent.

(6) Cf. G. CORROZET, *Le Catalogue des viles et cités, fleuves et fontaines assises ès troys Gaules. Les Antiques erections des Villes & Citez des troys Gaules*, Françon Juste, Lyon, 1537, f° 54 v° : est mentionné "ung lac dict Sarlieue" ; et *Le Bastiment, érection et fondation des villes et citez*, Benoist Rigaud, Lyon, 1590, p. 139 : la même expression se retrouve à propos de Clermont en Auvergne. Cf. également Claude CHAMPIER, *Le Catalogue des antiques erections des villes et cités, fleuves et fontaines assises ès trois Gaules*, liv. I et II, (le livre I est de Gilles CORROZET), Pierre Chastain dit Dauphin,

préhistoriques (1), a été asséché sous Louis XIII (2). Il devait ou aurait dû, selon les uns, gêner les Romains dans leurs évolutions, s'il existait ou avait existé à l'époque (3). Selon d'autres, c'était au contraire un atout pour eux, une protection (4), à moins que son intérêt ne fût pour l'ennemi au contraire (5). Selon d'autres encore, il ne pouvait en rien gêner les légions, non plus que les favoriser d'ailleurs, et c'est pourquoi César n'a pas eu à en parler (6). Selon d'autres toutefois, peut-être trop conciliants, il donnait un égal avantage aux

1590, II, p. 139, à propos de la cité de Clermont en Auvergne : "Auprès d'icelle est vn lac dict Sarlieue, duquel plusieurs bons poissons sortent."

(1) Cf. P. EYCHART, *Préhistoire et Origines de Clermont*, éd. Volcans, Cl.-Fd, 1969, p. 37, pp. 47 et 51, et les références au Dr POMMEROL, à A. VERGNETTE, à A. PERREAU : "Son existence aux époques préhistoriques et au Moyen Age n'est pas douteuse. D'ailleurs elle est attestée (...) par des découvertes archéologiques, se rapportant à des stations, magdalénienne, néolithique et celtique, situées à sa périphérie et à des niveaux en rapport avec ses berges anciennes. Le gîte magdalénien a fourni un harpon à deux rangs de barbelures qui explique la proximité du lac." (P. 37).

(2) Cf. M. COHENDY, *Notice sur les entreprises de dessèchements des lacs et marais dans la généralité d'Auvergne*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1870, pp. 3-17, *Lac et Marais de Sarliève*. C'est la famille hollandaise des Strada qui a procédé aux travaux de 1612 à 1625. Cf. A. VERGNETTE, "La région de Sarliève", *Revue d'Auvergne*, t. XLI, 1924-1927, pp. 267-268 et la note 13.

(3) Il l'aurait fait, s'il avait existé : cf. P.-P. MATHIEU, *Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes : Mémoire où sont exposées et résolues, d'après de récentes découvertes, les questions relatives à cet épisode de l'histoire d'Auvergne*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1862, p. 47 : "Un amas d'eau, d'un kilomètre au moins de large sur deux de long, jeté entre deux armées ennemies, dont la cavalerie escarmouchait chaque jour dans la plaine qu'il baignait, était un accident d'une trop grande importance, pour que César eût omis d'en parler, s'il avait, suivant d'autres, existé à cette époque."

On pourra méditer Ch. GOUDINEAU, qui parle aujourd'hui, au nom de la Commission du C.S.R.A., d'objections graves qui n'ont pas été repoussées, cf. *Mission sur les problèmes de Gergovie. Rapport*, Conseil supérieur de la recherche archéologique, 5 novembre 1982, p. 5 : "Des objections graves (par exemple l'existence jusqu'au XVII^e s. du lac de Sarliève dont César ne dit pas un mot alors qu'il aurait dû le gêner considérablement) n'avaient pas été repoussées."

(4) Pour le général von GÖLER, le marais de Sarliève couvrait le côté nord du camp romain, cf. *Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr., Avaricum, Gergovia, Alesia*, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 35 : "Nördlicher war est vom damaligen Morast von Sarliève gedeckt." - Jean LHERMET, *op. cit.*, a repris ou retrouvé l'idée : le lac servait de "chevet" au camp de César. - Selon P. BALME & P.-F. FOURNIER, *Gergovie*, G. de Bussac, Cl.-Fd, 1962, "éventuellement le lac ou marais de Sarliève, s'il existait alors, pouvait constituer, au nord, une défense accessoire".

Cf. déjà P.-F. FOURNIER, *Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont*, *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 74 : à supposer l'existence du même lac, "je n'y verrais pas une raison pour qu'il eût dû gêner César nécessairement. C'eût pu aussi bien être une couverture pour le front nord de son camp ; et il semble bien qu'au moins au début du siège, avant l'extension des lignes de César, ce camp en eût eu grand besoin, étant isolé au milieu de la plaine et harcelé incessamment par les troupes légères de Vercingétorix."

(5) Voir l'opinion du géographe Ph. ARBOS : Gergovie offre "un site défensif dont la valeur a été longtemps accrue par le caractère lacustre ou marécageux que présentait au pied de son versant oriental la dépression de Sarliève." ("Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", *Revue de géographie Alpine*, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 644).

Pour le P. GORCE, ce lac "existait depuis toujours, au moins à l'état de marais, contribuant par là puissamment à la défense de l'éperon est du plateau. C'est pour cela que César attaqua au sud". (*Vercingétorix chef des Gaulois*, Payot, Paris, 1935, p. 179 ; et cf. p. 187 : le lac de Sarlièves, "zone marécageuse qui protège Gergovie à son est."). Et GORCE a maintenu sa position, cf. *César devant Gergovie*, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, p. 48 : "A l'est (la montagne gergovienne) était protégée par le lac de Sarlièves ou en tout cas par les marais qui se trouvaient sûrement à l'emplacement du lac." - Mais c'est qu'il s'agit aussi de valoriser la conduite de Vercingétorix, qui a choisi et a fait le bon choix.

(6) Cf. l'abbé MARTINON, *ms. cit.*, f° 332 r° : "Il nous suffit d'observer que l'armée romaine étoit campée bien loin et a plus d'une lieue du lac de Sarliève. Ce lac fut toujours étranger au siège de Gergo-

deux camps (1). Mais d'aucuns ont supposé que son existence en ce temps-là n'était pas prouvée ni certaine (2), jusqu'à ce qu'Antoine Vergnette affirmât qu'il était prouvé que le lac n'existait pas (3). Mais Desforges et Fournier n'ont pas estimé que cela fût démontré (4) : et lorsque Desforges oublie la question et l'enjeu, il croit à l'existence du lac, parce qu'elle ne fait plus problème et, disons-le, qu'elle l'arrange (5) ; mais le Dr Balme la nie à l'inverse, quand il y trouve avantage (6).

La question ne peut pourtant être considérée comme réglée (7) ; et elle apparaîtra moins négligeable si l'on prend garde que certains partisans de Gergovie à Merdogne ont éludé la difficulté en ayant soin de placer le grand camp de César ou la direction de l'as-

via." - Cf. C. VIAL, *op. cit.*, p. 22 : "Les *Commentaires* de César n'en font pas mention, parce qu'il n'a pu jouer aucun rôle dans les opérations du siège. Il est situé vis-à-vis des pentes de la montagne qui présentent le plus de difficultés."

(1) Cf. T. RENUCCI, *op. cit.*, p. 73, n. 62 : "Le lac de Sarliève, situé à l'est du plateau de Gergovie, tandis que César attaquait le plateau par le sud, constituait un avantage égal pour les deux adversaires ; il était pour les Gaulois une protection, et pour les Romains un front de moins à surveiller."

(2) Cf. CAYLUS, *op. cit.*, pp. 288-289 : "Quant au silence des *Commentaires* sur le lac de Sarliève, on peut dire, en premier lieu, que ce lac, qui est présentement desséché, pouvoit ne pas exister du tems de César, etc."

F. PASUMOT ne se prononce pas, *op. cit.*, p. 201. A. MICHEL pense qu'il devait exister, *op. cit.*, p. 132.

(3) Cf. A. VERGNETTE, "Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. 1926, *Revue d'Auvergne*, t. XLI, 1924-1927, p. 199 : "M. Vergnette présente des objets préhistoriques et gallo-romains (ces derniers provenant d'une nécropole à incinération), trouvés sur l'emplacement du lac de Sarliève. Ces découvertes le conduisent à admettre que le lac n'existait pas aux époques gauloise et romaine, notamment lors du siège de Gergovie. Toutefois, au moyen âge, le lac existait. Il fut desséché au XVII^e siècle." *Ibid.*, 10 mars, p. 200 : "M. Glangaud (...) ne considère pas la question comme définitivement résolue."

Id., *ibid.*, "La région de Sarliève", p. 257-269, particulièrement p. 262 sq. : La nécropole gauloise de Sarliève, p. 264 sq. : Époque gallo-romaine, p. 267 sq. : Le lac de Sarliève. On y lit, pp. 267 et 269 : "On s'étonne, avec raison, que le général romain n'en ait pas fait mention dans ses *Commentaires* ; et cependant, si le lac avait existé au temps de César, il aurait eu au point de vue stratégique une importance capitale et celui-ci ne se serait pas abstenu d'en parler. (...). De ces constatations, il ne fait plus aucun doute que le lac de Sarliève n'existait pas à l'époque romaine. On conçoit alors facilement pourquoi César n'en parle pas dans ses *Commentaires*."

(4) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 47-48 : "Il est regrettable que cette découverte n'ait pu être étudiée avec toute la précision nécessaire. L'emplacement même des fouilles n'est plus discernable aujourd'hui. *Etc.*"

(5) Cf. E. DESFORGES, "A Gergovie", *Région du Centre*, n° 177, fév. 1937, p. 53 : les fouilles du R. P. Gorce "ont porté sur la partie du camp qui était la moins menacée puisqu'elle était bordée et protégée par le lac tout proche." Ce qui explique qu'à la différence du front exposé et menacé, et qui devait être furieusement attaqué par les Gaulois, ce côté-là n'ait présenté que des travaux de défense d'une importance secondaire...

(6) Cf. P. BALME, "La Montagne de Gergovie", in *Gergovie Haut Lieu de France*, "Auvergne", Cl.-Fd, 1943, p. 7 ("la petite plaine lacustre de Sarlièves"), n. 1 : "Ce lac, dont César ne parle pas, était, à l'époque de son dernier dessèchement, une nappe lagunaire allongée, de quatre kilomètres sur douze cents mètres. Formé à une époque inconnue, par obstruction ou abandon des canaux qui, à l'époque Gauloise, asséchaient les terres proches des grands habitats, il fut drainé à nouveau au XVII^e siècle."

(7) *Sed contra*, D. LEGUET & D. TOURLONIAS, *Archéologie en Auvergne. Gergovie*, coll. Guides archéologiques de l'Auvergne, édité par la commune de la Roche-Blanche - Gergovie, Cl.-Fd, 1989, p. 13 : "Au pied de Gergovie, l'ancien marais de Sarlièves est à l'époque de la Conquête romaine un terroir très peuplé." - Si le territoire du lac était alors, non seulement asséché, mais occupé...

saut à l'opposite du lac, et en faisant valoir que personne n'avait -n'avait encore- songé à imaginer les positions ou les actions romaines du côté de ce lac (1). L'argumentation est sérieuse, et elle devrait obliger les autres à répondre plus sérieusement à l'objection (2). Il se peut qu'on ne puisse pas savoir, mais il ne s'ensuit pas que les opinions soient libres ou qu'elles auraient la latitude d'être gratuites.

Certes, César n'avait pas à parler de tout (3), mais il parlait de ce qui importait à ses entreprises, soit qu'elles en fussent gênées, soit qu'elles en fussent favorisées. C'est pourquoi il a parlé de plusieurs marécages ou marais, *palus*, *paludes* (4). D'où l'alternative : César n'ayant rien dit du lac de Sarliève, ou bien ce lac n'existait pas (5), ou bien, n'étant ni un atout, ni une gêne sensibles, il ne comptait pas (6). La réponse est pour le

(1) Cf. ANVILLE, *op. cit.*, pp. 349-350 : "Que César ne parle point d'un étang peu éloigné de la montagne, & aujourd'hui desséché, & appelé Sarliève, on ne le trouve point à redire, si on a lieu de croire, que César dirigea ses attaques contre la place par un côté tout opposé." (Souligné par nous). - Et cf. CAYLUS, *op. cit.*, p. 289 : "En second lieu, quand même il auroit existé, on conçoit pour quelle raison César n'en aura point parlé. Ce lac étoit à une grande lieue de Gergovia, vers le levant, & les Romains étoient campés au midi de la montagne, en tirant vers le couchant, & par conséquent ce lac étoit éloigné du camp des Romains, & ne décidoit de rien par rapport aux dispositions de leur attaque." - Cf. aussi DULAURE, *ms. cit.*, *ibid.* : "Si César eut campé à l'est de la montagne il eut campé près du lac alors il en eut parlé, mais cette position étoit trop désavantageuse aussi aucun écrivain ne s'est avisé de placer son camp de ce côté." - On notera que T. RENUCCI, dans la même note citée supra, souligne en 1943 "que l'attaque de César ne fut point tentée du côté du lac, mais sur la pente sud, et qu'une feinte seulement se dessina sur le flanc du plateau tourné vers Sarliève".

(2) AIGUEPERSE se contente d'écrire, *op. cit.*, p. 12 : "Lors même que le lac de Sarliève eût existé alors, ce qui est fort incertain, il serait encore resté assez d'espace pour des combats de cavalerie, et même pour une affaire générale."

(3) P.-F. FOURNIER l'a souligné plusieurs fois avec insistance, et non sans vivacité. Cf. *Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont*, *L'Auvergne littéraire et artistique*, n° 68, 1933, pp. 72 et 74 : incertain, l'état de la dépression à l'époque ; assez probable, malgré tout, l'existence d'un terrain inondé ou humide ; mais incertaine, son étendue. "Que César n'ait rien dit du lac, s'il existait, ce n'est pas autrement surprenant. Il y a bien d'autres choses qu'il n'a pas cru utile de nous faire savoir. Ne serait-ce que l'itinéraire suivi par lui pour atteindre l'emplacement de son camp. On peut discuter autant qu'on voudra sur ce point ; mais comme il n'y a dans le texte pas le moindre renseignement, pas le plus mince indice qui le concerne, toutes les discussions sont vaines."

(4) Il y a la *palus* de la vallée de la Miette qui sépare les deux armées à la bataille de l'Aisne (B. G., II, 9, 1), les *paludes* qui interdisent l'accès de l'armée romaine chez les Nerviens (B. G., II, 16, 5), la *palus* qui gêne Labiénus dans la vallée de l'Esnonne (B. G., VII, 57, 4 ; 58, 1 ; 58, 6), la *palus* qui sépare les Romains des Bellovaques la dernière année (B. G., VIII, 10, 2). - En dehors du B. G., il y a, par exemple, le *fons* marécageux qui porte d'un à six mille la distance d'Utique au camp Cornélius (B. C., II, 24, 4) ; la *palus* d'Alexandrie qui pouvait fournir quantité d'eau et de fourrage, et dont César aurait voulu s'assurer (B. Al., I, 5), celle qui couvre l'un des trois côtés du camp du roi d'Égypte au bord du Nil, les deux autres étant couverts par le relief et par le Nil (B. Al., 28,3) ; devant Thapsus, le *stagnum* d'eau salée qui est séparé de la mer par un isthme de quinze cents pas (B. Af., 80, 1)...

(5) Cf. F. de LACOMBE, *op. cit.*, p. 343 : "Une telle particularité du terrain sur le théâtre même du combat méritait une mention qu'il n'eût pas oubliée." - A. DELARBRE, *Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont-Ferrand*, Landriot, Cl.-Fd, an XIII (1805), p. 256 : ce lac "n'existait sûrement pas du temps de César, puisqu'il n'en fait aucune mention dans ses *Commentaires*". - SYMEONI était allé plus loin : la formation du lac était due aux tranchées qui reliaient les deux camps de César, entre Courmon et le Crest !

(6) Position du P. J. CLEMENCE, cf. "La Bataille de Gergovie", *Trait d'Union*, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 415, n. 12 : "Quoi que semblent supposer M. P. de Nolhac

moins douteuse et doit être mise en délibéré⁽¹⁾. Et si le lac existait bien alors ? Quelle place restait-il pour le passage entre le lac et le plateau⁽²⁾, voire entre le lac et l'Allier⁽³⁾ ? et cela, au retour comme à l'aller ? Quel espace pour la *plaine* où, selon Fournier, Balme et Desforges⁽⁴⁾, les légions se sont reformées pour faire front - après avoir livré un assaut de ce côté "*au risque d'être refoulé(es) dans le marais*"⁽⁵⁾ ? Et qu'en est-il, enfin, du choix de la Serre d'Orcet pour le grand camp, qui n'était pas sans risquer de compromettre la ligne d'opérations et de retraite de l'armée romaine ?

Tout peut s'écrire. Des manœuvres en grandeur réelle seraient la pierre de touche.

Circonspecte, et s'exposant à paraître, c'est selon, ou téméraire ou timorée, notre conclusion ne satisfera aucun parti : mais n'est-ce pas, quelquefois, le fait de la prudence, d'apparaître, selon les regards différents, comme aventureuse et craintive ? Au risque, donc de paraître *trop* timide ou *trop* prudent, nous tiendrons compte de deux choses : de l'écart qui est toujours à présumer entre les termes d'une description et son objet, et du fait que le public qui s'interroge sur la position de Gergovie n'est pas celui auquel César destinait ses Commentaires ; et nous conviendrons que, sous réserve de certains points de portée variable, mais non négligeable, la topographie du plateau de Gergovie-Merdagne - dont la toponymie faisait une Gergovie probable - fait encore globalement de lui un plateau de Gergovie possible, sinon très convenable.

C'est donc, à présent, le moment de passer au troisième examen et d'essayer de la troisième pierre de touche : celle de l'art militaire. En procédant à cet examen, nous n'éviterons pas des semblants de redites, mais c'est que tous les problèmes ont des interférences.

[...] et M. Busset [...], le lac de Sarlièves resta toujours en dehors du champ des opérations, ce qui suffit, comme l'avait déjà noté M. Jullian (*Verc.*, p. 379, note 1 - [N. B. note caviardée par P.-M. DUVAL] -), à expliquer pourquoi les *Commentaires* n'en disent rien." Ce qui n'empêche pas l'auteur, *ibid.*, de faire passer César "entre le lac de Sarlièves et l'oppidum" ...

(1) On en revient donc et on en reste à BELLAIGUE, *ms. cit.*, f° 220 v° : à l'objection tirée du silence de César, "*on répond que si ce lac avoit été de quelque obstacle aux desseins de Cesar, il ne l'auroit peut-être pas omis*" ; mais d'abord existait-il ? Il était peut-être alors desséché comme il le fut depuis ; et ce pouvait être un marais ou un étang plutôt qu'un lac...

(2) Suffisamment, pour BELLAIGUE, *ibid.*, ou pour MONNIER, p. 86. - De même pour BOMPART DE ST-VICTOR : le lac "*laissoit un espace plus que suffisant pour le passage de l'armée romaine : comme les attaques des romains ne se firent point à l'orient ce lac ne fut d'aucun obstacle au siège.*"

Les écrivains dans leur cabinet paraissent confondre les conditions d'une promenade ou d'une excursion pédestre avec le passage d'une armée en territoire ennemi et inconnu.

(3) M. GORCE fait arriver César par le bord de l'Allier, à l'est du marécage : cf. le schéma p. 49, in *César devant Gergovie*.

(4) Cf. P.-F. FOURNIER, "*La Bataille de Gergovie*", 2^e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 21, schéma III (à comparer avec la *Carte de Gergovie et des alentours*, à la fin). Qu'en est-il de la plaine de Bonneval, *ibid.*, p. 18 ?

(5) J. AJALBERT, au temps où il était sensible à la thèse de M. BUSSET, "*Chronique d'Auvergne*", *Le Temps*, dimanche 25 septembre 1932.

Quatrième section

LE TEXTE ET LE SITE : LES OPERATIONS

I. LES QUESTIONS QUI SE POSENT

P.-F. Fournier a eu raison de souligner que toutes les reconstitutions des opérations autour de Gergovie n'étaient pas dignes d'une égale considération⁽¹⁾ ; il a même pu dire qu' "*à côté de la reconstitution progressive de la bataille, il y a eu aussi certaines théories totalement erronées, voire simplement ineptes*", et que le chercheur "*devra toujours s'attendre à trouver un fatras sans valeur, en quantité plus ou moins grande, parfois énorme, hélas !*"⁽²⁾.

Mais il faut bien qu'il y ait du naïf dans celui qui veut se faire une opinion à son tour, car celui-là est prêt à perdre son temps pour s'informer auprès de sources que, par provision, il traite avec la même curiosité, quitte à comprendre plus tard qu'il a, en effet, perdu son temps⁽³⁾.

Cela dit, il est vrai qu'un Bompard de Saint-Victor, par exemple, un Dufraisse de Vernines ou un lieutenant Rudel du Miral ne méritent point une attention extrême.

Pour apprécier les diverses reconstitutions, on n'en fera pas l'inventaire chronologique ; on les confrontera aux questions-clefs auxquelles elles ont dû apporter des réponses. Mais voici d'abord, dégagées dans l'ordre, ces questions.

(1) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, *Mém. de l'Acad. de Cl.-Fd*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 15 : "*Il n'entre point dans notre dessein de suivre dans tous leurs détails toutes les théories qui ont été proposées. Il en est dont il n'y a plus aucun compte à tenir.*"

(2) P.-F. FOURNIER, *Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont*, *L'Auv. littéraire et artistique*, n° 68, 1933, p. 71 : "*Il classe tous ces écrits suivant leurs valeurs et déblaie en ne tenant aucun compte de ce qui n'est que bavardage. Il peut regretter le temps qu'il a dû y perdre, pester contre ceux dont la rage d'écrire en est cause. Mais jamais il n'aura l'idée de dénombrer toutes les hypothèses, en les mettant toutes sur le même rang, les plus inutiles comprises.*"

(3) On voudrait suivre, s'il est permis d'opérer un certain détournement de sens, le précepte qu'on trouve dans *L'Imitation de Jésus-Christ* (*De Imitatione Christi libri quatuor*, I, 5, 1) : "*Non quaeras quis hoc dixerit, sed quid dicatur attende.*" ; trad. nouv. de l'abbé F. de LAMENNAIS, H. Proost et C^{ie}, Turnhout, Belgique, 1958 : "*Considérez ce qu'on vous dit, sans rechercher qui le dit.*"

1. Le premier passage de l'Allier

Que César soit parti de Decize ou de Noviodunum (1), et que Noviodunum soit Nevers ou Diou, il a dû chercher à gagner l'Allier par le plus court et à le franchir au plus tôt. Comme on sait qu'il a mis cinq jours (2), ensuite, à atteindre Gergovie, on ne peut que supputer l'endroit du passage en faisant un compte à rebours. Mais c'est à condition d'avoir une idée précise de la longueur des étapes (3) et aussi une opinion sur la situation de Gergovie ; car, le plateau de Gergovie-Merdagne ou les Côtes de Clermont, cela fait une différence d'une dizaine de kilomètres. Rien ne permet, rien n'impose, en tout cas, de s'aider du trajet de retour, car il n'est rien moins que certain que César, même pressé, ait refait en trois jours ce qu'il avait fait en cinq à l'aller (4).

2. L'emplacement du grand camp

La reconnaissance des lieux opérée par César à son arrivée a deux objectifs : l'un est de se faire une première idée de la marche à suivre ; l'autre est de choisir l'emplacement de son camp.

On sait l'importance et l'efficacité de cette pratique romaine *. César précise assez

(1) G. SYMEONI, contre toute vraisemblance, fait partir César d'Autun, c'est-à-dire de Bibracte, cf. *Description de la Limagne d'Auvergne*, trad. fr. par A. CHAPPUYS, G. Roville, Lyon, 1561 ; éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, p. 68.

(2) Mais on retrouve ici avec *quintis castris* le problème de l'adjectif ordinal : J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON sont disposés à compter quatre étapes.

(3) On parle, mais ce n'est qu'un ordre de grandeur, de cinq ou six heures de route et davantage, à raison d'une lieue et plus par heure, pour une étape normale : ce qui fait quelque vingt, vingt-cinq, ou trente kilomètres. Cf. VEGECE, *Epitoma rei militaris*, II, 5, éd. K. Lang, Teubner, Stuttgart, 1967 (1885) : distinction est faite des deux cadences, normale (20.000 pas par jour) et accélérée (24.000 pas par jour). - Cf. A. OLLERIS, *Examen des diverses opinions émises sur le siège de Gergovia*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1861, p. 5 : "Ainsi le pas régulier était de quatre-vingts mètres à la minute : c'est précisément la marche prescrite en France par l'ordonnance du 14 mai 1754."

Mais en l'occasion, la première (si on compte cinq jours) et la dernière étapes, on l'a souvent fait valoir, ont dû être assez courtes. Car il a fallu, le premier jour, attendre le retour des légions qui s'étaient portées le plus loin possible en avant pour donner le change, ou en tout cas tenir compte de leur fatigue, si elles sont revenues de nuit ; et on eut au moins le temps, après l'arrivée le dernier jour, de donner un combat de cavalerie. (Ce combat, qualifié de *léger* comme celui qui devait précéder la levée du camp et du siège, n'a pas, à la différence de celui-ci, son résultat mentionné : faut-il en conclure qu'il ne fut pas heureux ? C'est encore un silence de César.)

(4) Aussi bien PASUMOT, plutôt que d'allonger les étapes du retour, diminue-t-il celles de l'aller entre Maringues, ou même Pont-du-Château, et Gergovia. (Cf. "Dissertation topographique sur le siège de Gergovia, près Clermont en Auvergne", *Mémoires géographiques sur quelques Antiquités de la Gaule*, L.-E. Ganeau, Paris, 1765, p. 190.) - On a fait valoir, en outre, qu'il était question d'un pont au singulier lors du premier passage, et de ponts au pluriel pour le second (dans les mss. alpha) : cf. B. G., VII, 36, 2 et 4 ; 53, 4 ; et la note de CONSTANS, *César. Guerre des Gaules*, Les Belles Lettres, Paris, tirage 1967, p. 248, n. 2, et Jules César, *Guerre des Gaules*, Classiques Hachette, Paris, éd. 1975, p. 315, n. 6 : "Le pluriel, parce que le passage se fit à un endroit où il y avait une île au milieu du fleuve." (probablement à Vichy).

* VEGECE, qui se plaint qu'on ait perdu la science des retranchements, estime que "Rien n'est si nécessaire à la guerre, ni d'une si grande ressource, qu'un camp bien fortifié : c'est une espèce de ville qu'on se bâtit partout." (*Op. cit.*, I., XXI.)

souvent qu'il a choisi un emplacement favorable (1). Ici, il n'en dit rien. Est-il aventuré d'en inférer qu'en l'occurrence, cet emplacement n'était pas très bon (2) ?

Dion Cassius nous dit pour sa part que César campait en plaine, parce qu'il n'avait pas pu s'assurer d'une position forte : "ἐν τε γὰρ πεδίῳ ὁ Καῖσαρ ἡύλιζετο (οὐ γὰρ εὐπόρησεν ἐχυροῦ χωρίου)" (3). Mais cela même pouvait être déduit du texte de César. On y lit que "de Gergovie, la vue plongeait sur le camp" (4).

On pouvait sans doute aussi le déduire d'un passage contesté (5), mais qui se com-

(1) Pour le thème du *locus idoneus*, cf. : un petit camp face à Arioviste (B. G., I, 49, 1) ; un camp sur le Sabis contre les Nerviens (B. G., II, 17, 1 et 18, 1-2) ; le camp de Sabinus chez les Unelles (B. G., III, 17, 5) ; César en Bretagne (B. G., V, 9, 1) ; ou chez les Germains (B. G., VI, 10, 2). Dans le B. C. : en Espagne, César rend impossible aux Pompéiens toute recherche d'un *endroit propice* pour camper et les contraint à s'établir sur un *terrain défavorable* (B. C., I, 81, 1) ; Curion, en Afrique, et en marche sur Utique, va reconnaître le camp Cornélius, un emplacement qui passe pour particulièrement favorable à l'établissement d'un camp, *locus peridoneus castris* (B. C., II, 24, 2) ; Pompée, en Grèce, voulant barrer la route aux troupes d'Antoine, puis voulant lui échapper, et à César, établit son camp sur un terrain propice, puis sur un autre (B. C., III, 30, 5 et 7).

Et cf. B. G., VII, 35, 5, au premier passage de l'Allier : "Celeriter effecto opere legionibusque traductis et loco castris idoneo delecto reliquas copias reuocauit." L'exemple est d'autant plus intéressant qu'en l'occasion, César n'a rien à craindre, puisqu'il sait que l'ennemi est loin.

Cela dit, il n'y a pas lieu de majorer ce thème, somme toute assez élémentaire, si l'on en croit NAPOLEON I^{er} : "Un camp romain était placé indépendamment des localités : toutes étaient bonnes pour des armées dont toute la force consistait dans les armes blanches ; il ne fallait donc ni coup d'œil ni génie militaire pour bien se camper." (*Précis des Guerres de Jules César*, in édition des *Commentaires* par C. ROUSSET, Hachette et C^{ie}, Paris, 1872, II, p. 326.)

(2) Sur les caractères d'un très bon emplacement, cf. le camp Cornélius en Afrique, où Curion se réfugia à l'approche du roi Juba, B. C., II, 24, 3 et 37, 5-6 : "C'est un promontoire abrupt qui s'avance dans la mer, les flancs en sont escarpés et taillés à pic, bien que pourtant la pente soit un peu plus douce du côté qui fait face à Utique. (...) Le camp était particulièrement favorable pour différer la bataille, grâce à sa position, aux défenses dont il était garni, à la proximité de la mer, à l'abondance d'eau et de sel, dont une grande quantité, provenant des salines voisines, avait été déjà rassemblée en ce point. Ni le bois, puisqu'il y avait un grand nombre d'arbres, ni le blé, dont les champs étaient couverts, ne pouvaient manquer (trad. CONSTANS)."

(3) DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XL, 36, 2 : "En effet, César, n'ayant pu s'établir sur une hauteur, avait son camp en rase campagne." (Trad. GROS & BOISSEE, p. 203). Ou bien : "For Caesar, in default of a strong position, was encamped in the plain." (Traduction Loeb, p. 461).

(4) Cf. B. G., VII, 45, 4 : "Erat a Gergovia despectus in castra".

(5) Cf. B. G., VII, 36, 2 : "At Vercingetorix (...) omnibus eius iugi collibus occupatis qua dispici (dispici ?) poterat horribilem speciem praebebat." Nous citons CONSTANS qui retient *dispici*, avec beaucoup d'autres, d'après le *codex Ashburnhamianus* de Florence. Tous les autres manuscrits ont *despici*, que les critiques n'ont souvent pas admis. Ainsi KRANER *et al.*, B. G., 20^e éd., Weidmann, Berlin-Zürich, t. I, 1964 et t. II, 1965, II, p. 586 : *despici* est faux, parce que le camp romain est dans la plaine, et *dispici* est seul possible. - Mais en fait il n'importe guère pour notre propos.

M. A. FISCHER, qui comprenait *despici*, (cf. *Gergovia. Zur Erläuterung von Caesar de bello Gallico VII 35-51*, B.-G. Teubner, Leipzig, 1855, pp. 24-25 : "Was heisst nun *qua despici poterat* ?" et *Encore Gergovia* !, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, pp. 6-7 : "- *Que veut dire : Qua despici poterat* ?"), l'expliquait de manière à prouver que le grand camp était au Crest, en hauteur : "Les commentateurs expliquent : *Aussi loin que les Gaulois pouvaient regarder dans notre camp*, et citent fort mal à propos, chap. 45 : *Erat a Gergovia despectus in castra*. Il nous semble que ce n'est pas à celui qui regarde à offrir un aspect quelconque, mais bien à celui qui est vu. La phrase signifie donc : "Les Gaulois nous présentaient un aspect terrible partout où, de notre côté, on pouvait abaisser les regards sur eux." La parenthèse n'est pas superflue, car elle laisse entrevoir les terreurs cachées dans les lieux que l'on n'apercevait pas. César était donc campé sur une hauteur, et regardait du haut en bas, non la ville elle-même, mais les dépendances de la montagne occupées par les ennemis, ce qui n'est possible qu'au Crest."

prend mieux ainsi : "Tous les sommets de cette chaîne que la vue découvrait étaient occupés par ses troupes [celles de Vercingétorix], en sorte qu'elles offraient un spectacle terrifiant" (1). Ce qu'un Göler entendait autrement : "... alle Hügel, auf welche man von der Stadt aus hinabblicken konnte" (2).

Mais même s'il s'établit, faute de mieux, en plaine (3), César a dû avoir la prudence de respecter les règles classiques de l'art militaire en l'occasion (4).

On serait en droit de s'étonner de ces terreurs cachées dont parle FISCHER, qui ne peuvent être ici que celles des Gaulois ; de s'étonner aussi que les Romains soient à ce point terrifiés par un ennemi qu'ils dominent et qu'ils voient de haut.

(1) BOUE (C. J. Caesaris De B. G. Commentarii, J. de Gigord, Paris, 10^e éd., 1912) maintenait *qua despici poterat* et il comprenait : "par où l'on pouvait avoir vue sur le camp romain situé au-dessous". Il nous semble bien que ce soit une interprétation recevable, ou même que ce soit la bonne. Car, si Vercingétorix est bien le sujet du verbe *praebebat*, il ne l'est pas de *poterat* - contrairement à l'opinion de F. KRANER que nous avons rapportée *supra*.

Despici poterat est une tournure au passif impersonnel, et n'a donc pas de sujet ; c'était l'opinion de SOMMER [cf. sa traduction juxtalinéaire : "partout où il pouvait être vu d'en-haut (on avait vue sur le camp)"]. *Qua* marque ici l'origine et la direction du regard. Il faut donc entendre : partout où il y avait possibilité de vue plongeante, et cela, pour expliquer l'effroi des Romains, depuis les positions gauloises qui les dominaient. Les Romains sont en bas, ils sont très impressionnés en voyant Vercingétorix et ses Gaulois qui les regardent d'en haut et qui paraissent les mépriser : "Vercingétorix avait occupé toutes les hauteurs de cette chaîne [du côté d'où] d'où on pouvait plonger les regards sur nous, et il présentait un aspect terrible."

Otto SEEL a retenu *despici*, cf. *Bellum gallicum*, ed. O. SEEL, B. G. Teubner, Leipzig, 1961, p. 263 : "Non minimam vel paene nullam coniecturam veritus *despici* scripsi, sed quia omnia ex Vercingetorigis aspectu dicta sunt ; intellego : non "*qua Vercingetorigis a Romanis despici poterat*" (absurde !), sed impersonaliter : *collibus, qua* (= e quibus) *quilibet despiciere poterat*, sc. qui liberum prospectum praebebant."

L'interprète ou METAPHRASTE grec avait aussi compris *despici* : "πάντας τε τοὺς τοῦ ὄρους τούτου γηλόφους κατασχών, ἧ καθορᾶν οἷόν τε ἦν." (Γαίου Ιουλίου Καίσαρος Ἀπομνημονεύματα τοῦ ἐν τῇ Γαλατίᾳ πολέμου, in ACHANTRE & LE-MAIRE, *Caii Julii Caesaris quae extant omnia opera*, 4 vol., F. Didot, Paris, III, 1820, p. 508.)

(2) A. VON GÖLER, *Cäsars Gallischer Krieg in dem Jahre 52 v. Chr. Avaricum, Gergovia, Alesia*, G. Braun, Karlsruhe, 1859, p. 37.

(3) Il est arrivé à César (ou qui que ce soit) de dire qu'il campait en plaine, mais ce fut pour ajouter qu'il se transporta dès que possible en des lieux plus sûrs : cf. *B. Af.*, 67, 2, et 68, 2 : "Ibi [i. e. devant Aggar] in campo castris positus, (...). (...) castris ex campo in collem ac tutiora loca conlatis, etc."

(4) Cf. HYGIN (le PSEUDO-HYGIN), *De Munitionibus castrorum*, texte et trad. par Maurice LENOIR, Les Belles-Lettres, Paris, 1979, pp. 22-23, § 56-57 : "§ 56. Quod attinet ad soli electionem in statuenda metatione, primum locum habent (castra) quae ex campo in eminentiam leniter attolluntur, [...]. Secundum locum habent quae in plano constituuntur, tertium quae in colle, quartum quae in monte, quintum quae in loco necessario, unde et necessaria castra dicuntur. § 57. [...] Ceterum quocumque latere flumen siue fontem habere debebunt in qualicumque positione castrorum. Iniqua loca, quae a prioribus nouercae appellantur, omni modo uitari debent : ne mons castris imminet, per quem supervenire hostes aut prospicere possint quid in castris agatur ; ne silva celatura hostes adiaceat neve fossa uel ualles per quas obrepi castris occulte possit. Etc." Et cf. le commentaire de M. LENOIR, § 95, pp. 91-92.

Cf. encore VEGECE, *op. cit.*, I, 22 : "Castra autem, praesertim hoste uicino, tuto semper facienda sunt loco, ubi et lignorum et pabuli et aquae suppetat copia." - Et cf. aussi P. RAMUS, *De castrorum militaria*, A. Wechel, Paris, 1559, f^o 21 v^o, in *Liber de Caesaris Militia* : "castris locus diligendus frumentationi, pabulationi, aquationi, lignationi, valetudini militum, sed imprimis victoriae (si dimicandum sit) idoneus." - Pour la ualetudo, cf. VEGECE, *ibid.* : "Loca salubritas eligetur." Et pour la sécurité qui garantit, au besoin, la victoire, cf. *id.*, *ibid.* : "Cauendum ne mons uicinus sit altior, qui ab aduersariis captus, possit officere."

Il a donc trouvé un espace libre et dégagé (1), de relief et d'étendue convenables (2) pour trente mille hommes ou davantage. Il s'est assuré de l'approvisionnement en eau, en blé, en bois, en fourrage (3) ; il s'est préoccupé de ne pas se couper de ses arrières et de ses communications (4) ; il s'est arrêté à une bonne distance de la place adverse, ni trop loin (5), ni trop près (6), et en se ménageant par-devant une plaine qui ferait un glacis et qui permettrait les combats de cavalerie.

Sans doute a-t-il déjà prévu un emplacement pour ses alliés hédouens qui devaient bientôt le rejoindre (7).

(1) Il est d'autant plus essentiel que le camp ne soit pas exposé, qu'il est assis en plaine.

(2) Pour le relief, on note une préférence pour un espace qui, sans être très élevé (cf. *B. C.*, I, 80, 2 : retraçant en Espagne, les hommes d'Afranius se retranchent certain jour sur "une colline élevée", "montem excelsum capiunt" ; *B. C.*, III, 37, 4 : Scipion, en Grèce, pour éviter Domitius, repasse l'Aliacon "ibique prope flumen edito natura loco castra posuit" ; *B. Af.*, 59, 2 : sur le Bétis, en face de Cordoue, "Cassius (...) in oppidi conspectu loco excelso facit castra."), soit en hauteur (un collis fait bien l'affaire, cf. *B. C.*, I, 43, 1 : Pétreius et Afranius campent près d'Ilerda sur une colline : "Erat inter oppidum Ilerdam et proximum collem ubi castra Petreius atque Afranius habebant, planities, etc." ; I, 65, 5 : poursuivant Afranius et Petreius, "Caesar quoque in proximo colle castra ponit" ; *B. C.*, III, 84, 2 et 85, 1 : à la veille de Pharsale, César parle des collines pompéiennes, et Pompée a en effet son camp sur une colline, "Pompeius, qui castra in colle habebat, etc."), et si possible en pente douce (cf. *B. G.*, II, 18, 1 : à la bataille du Sabis, voici l'endroit choisi pour le camp des Romains : "Collis ab summo aequaliter declivis ad flumen Sabim (...) uergebat" ; III, 17, 5 et 19, 1 : le camp de Sabinus, chez les Unelles, a l'avantage du terrain : "Sabinus idoneo omnibus rebus loco castris sese tenebat. (...). Locus erat castrorum editus et paulatim ab imo ad cliuis circiter passus mille.").

Pour l'étendue, les estimations sont trop variables. POLYBE a beau écrire que "n'importe qui peut calculer la superficie et le périmètre du camp" (*Histoire*, VI, VI, 32, trad. D. ROUSSEL, Bibl. de la Pléiade, Gallimard, Paris, 1970, pp. 497-498), ce n'est pas aussi clair qu'on le souhaiterait. Six légions pouvaient occuper entre 15 et 45 hectares environ : cf. J. HARMAND, *L'Armée et le Soldat à Rome de 107 à 50 avant notre ère*, A. & J. Picard et C^{ie}, Paris, 1967, p. 126.

(3) Le souci de l'eau, du fourrage, du bois, de l'eau surtout, est exprimé dès que l'approvisionnement devient préoccupant ou difficile. En *B. C.*, I, 81, les hommes d'Afranius sont contraints de camper, du côté d'Ilerda, en un endroit où le terrain défavorable s'ajoute à l'éloignement de l'eau, "consistunt necessario et procul ab aqua et natura iniquo loco castra ponunt." Dans cette campagne, ils souffrent du manque de tout, blé, fourrage, bois, et d'abord du manque d'eau : cf. I, 71, 4 ; 73, 2-3 ; 78, 4 ; 81, 4-5 ; 84, 4. Ainsi privé et dépourvu de tout, l'ennemi va parlementer et se rendre : "Tandem omnibus rebus obsessi, quartum iam diem sine pabulo, (...), aquae, lignorum, frumenti inopia, conloquium petunt." (I, 84, 1.) En *B. C.*, III, 49, 2, les Pompéiens à leur tour manquent gravement d'eau à Dyrrachium. En *B. Af.*, c'est Labiénus qui veut contraindre César à camper en un endroit sans eau, cf. 69, 5 ; et cf. aussi 76, 2 : le manque d'eau détourne César d'attaquer Thysdra ; 79, 1 : avant Thapsus, César ne peut rapprocher son camp de l'ennemi, faute d'eau.

(4) On sait, et on ne devra pas l'oublier, que c'est précisément pour assurer sa ligne de communication - qui était aussi sa ligne de retraite - que César, selon ses propres dires, avait réclaté aux Hédouens les "dix mille fantassins qu'il répartirait dans divers postes pour la protection des convois de vivres, rei frumentariae causa." (*B. G.*, VII, 34, 1.)

(5) En prévision de la suite, mais d'abord parce que le texte le dit : on apercevait de Gergovie ce qui se passait dans le camp et autour, puisque les mouvements de l'attaque de diversion "procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergouia despectus in castra" (*B. G.*, VII, 45, 4).

(6) Car, le même texte le dit, de si loin on ne pouvait rien distinguer de précis : "neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat" (*ibid.*).

(7) Peu s'en sont préoccupés : MATHIEU voit les 10.000 hommes du côté de la Ribeyre ; le Dr G. PAZIAUD, de Riom, (partisan de Gergovie aux Côtes), les verrait bien dans "la Plaine", au nord de Montferrand.

3. La direction de l'assaut

Bien entendu, César écrit après l'événement ; il sait donc le dénouement. Mais rien n'interdit de le croire quand il évalue la difficulté de tous les accès de la ville de Gergovie. Un signe en est dans sa renonciation à la perspective d'un assaut de vive force. Il faudra s'en souvenir, car de l'idée qu'on se fait de la difficulté relative des différentes voies d'accès dépend celle qu'on se fera de la direction de l'assaut. A quoi il faut ajouter deux choses. D'abord, on a pu estimer que rien n'obligeait César à choisir la voie la plus facile, et même au contraire, par calcul (1). Et d'autre part, comme son choix a été tributaire des circonstances, il a dû l'arrêter en fonction de la feinte qu'il a imaginée, et non l'inverse ; c'est dire, par exemple, qu'il n'est pas certain d'avance que l'assaut ait eu lieu du côté où se trouvait la colline isolée ou circonscise.

4. "collis nudatus", la colline dégarnie

Il s'ensuit qu'avant d'arrêter la direction de l'assaut, il faudrait identifier le point qui était visé par la fausse attaque ; mais d'une manière plus générale, plusieurs points sont à identifier et à distinguer.

Le premier serait ce *collis nudatus*, la colline dégarnie de troupes que César remarque depuis le petit camp (2). Il y a une difficulté de traduction qui tient au vocabulaire et à la syntaxe du latin, mais c'est un problème d'interprétation. "Animaduertit collem", écrit César. Faut-il comprendre qu'il remarque une colline ou la colline (3) ? Car dans ce

(1) Cf. M. GIRARD, *Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1863, p. 193 : "Les grands capitaines tentent quelquefois des surprises par les endroits les plus forts des places, parce que l'ennemi, confiant dans la difficulté des lieux, y est moins sur ses gardes. Ces sortes d'attaques réussissent très-souvent." - Le même, l'année précédente ("Le siège de Gergovia. Etude militaire", *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Cl.-Fd, 5 juillet 1862), expliquait l'attaque imprévue que César allait tenter "par un endroit des plus escarpés de la montagne (...) par un de ces traits d'audace qui souvent réussissent d'autant mieux à la guerre que le succès en paraît plus difficile" et il renvoyait à POLYBE, VII, fragm. 11, qu'il vaut la peine de citer ; il s'agit du siège de Sardes, où s'est réfugié Achaïos, et le Crétois Lagoras est au service du roi Antiochos ; on est en 214 :

"C'était un homme fort entendu aux choses de la guerre ; il avait pu constater que les places les plus fortes sont bien souvent celles qui tombent le plus facilement aux mains des ennemis à cause de la négligence de leurs habitants - ceux-ci, en effet, se reposent pour leur sûreté sur les défenses naturelles ou artificielles de leur ville et ne se mettent aucunement en peine pour les garder ; il avait en outre observé que ces places sont parfois prises par les endroits où elles sont le mieux fortifiées, c'est-à-dire ceux qui devraient, apparemment, décourager les tentatives adverses." (POLYBE, *Histoire*, éd. cit., p. 535 ; réf. : VII, IV, 15.)

(2) Cf. B. G., VII, 44, 1 : "Cum in minora castra operis perspiciendi causa uenisset, animaduertit collem, qui superioribus diebus uix prae multitudine cerni poterat."

(3) Traduction de R. GAGUIN : "Il apperçoit que vne petite montaigne laquelle les ennemys auoient tenue estoit desgarnye de gens." (*Les Commentaires de Jules Cesar*, deux parties en un volume, Gal(l)iot du Pré et Poncet le Preux, Paris, 1531, f° 74r°). Mais traduction de B. de VIGENERE : "Il s'apperçoit que

dernier cas, qui a été envisagé (1), la colline serait la montagne même (2). Rien n'est sûr à l'avance, mais nous ne le pensons pas (3). Car il est très douteux que Vercingétorix ait dégarni sa montagne ; précisément il lui restera ces espaces à dégarnir sous l'apparence de la menace romaine (4) ; et puis, la montagne devait être suffisamment visible sans monter au petit camp. Il semble donc bien qu'il s'agit d'une colline, seulement visible, ou mieux visible, depuis celle du petit camp.

5. "alter collis" (la colline exposée) et l'"altera pars oppidi"

Mais il est question, dans le même paragraphe, d'une autre colline que celle du petit camp, qui est celle pour laquelle les Gaulois craignent si fort : ils ont peur, en la perdant, d'être quasiment bloqués et d'être interdits de la liberté de sortir et d'aller fourrager (5). Est-ce là la seconde ou est-ce une troisième colline ? Le mot *alterum* ne permet pas de trancher, car on sait de toutes façons qu'il y en a, en tout, plus de deux ; *alterum* signifie ici "cette autre, cette deuxième", parce que, dans la perspective des Gaulois exprimée par César, elle fait la paire (6) avec celle que les Gaulois ont, une nuit, perdue.

Or cette colline est la colline qu'on croira menacée. Mais la menace porte sur le côté où elle est exposée. Et ce côté est exactement le point pour lequel craignent les Gaulois, et celui que Vercingétorix les envoie fortifier : "Vehementer huic illos loco timere (...); ad hunc muniendum omnes a Vercingetorige euocatos" (7).

Ce point est essentiel à repérer, car il n'est autre que le point de la fausse attaque (8). Or César n'est pas sans nous renseigner à son sujet. Sur quoi porte, en effet, l'accord

le terre que les ennemis souloient tenir, estoit entierement vuide." (*Les Commentaires de César des guerres de la Gaule*, N. Chesneau et J. Poupy, Paris, 1576, p. 293).

(1) Cf. T. RENUCCI, in G. SYMEONI, op. cit., p. 75, n. 73 : "La colline que César vit dans les lignes de l'ennemi, dégarnie de troupes, ne devait être autre chose que le flanc sud du plateau, situé en face de la Roche-Blanche."

(2) Il semble que ce soit l'interprétation du METAPHRASTE : "κατενόησε τὸ ὑπὸ τῶν πολεμίων κατεχόμενον ὄρος." - En sens contraire, JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE) : "Collis alter ab hostibus possessus, apparuit vacuus custodiis." (*Commentarii de Vita Julii Caesaris*, in ACHARENTRE & LEMAIRE, *Caii Julii Caesaris quæ extant omnia opera*, 4 vol., F. Didot, Paris, III, 1820, p. 137.)

(3) César a parlé des colles du iugum qui étaient occupés par Vercingétorix : ce collis non déterminé de VII, 44, 1 doit être de ceux-là, plutôt que le mons qui porte l'oppidum et les camps : car cette hypothèse accroîtrait l'indétermination, le mons n'étant évidemment pas le seul collis à être occupé.

(4) Cf. B. G., VII, 45, 6-7 : "Augetur Gallis suspicio atque omnes illo ad munitionem copiae traduntur. Vacua castra hostium Caesar conspiciuntur, etc."

(5) Cf. B. G., VII, 44, 4 : "Vehementer huic illos loco timere nec iam aliter sentire, uno colle ab Romanis occupato, si alterum amisissent, quin paene circumuallati atque omni exitu et pabulatione libera interclusi uiderentur."

(6) Sans en être nécessairement toute proche pour cela.

(7) Cf. B. G., VII, 44, 4-5.

(8) Tel auteur au moins n'a pas vu les choses ainsi. Cf. infra : J.-B. BOUILLET.

des éclaireurs et des transfuges ⁽¹⁾ ? Sur l'existence et sur la qualité d'un accès à la place qui passait par la croupe ou le revers, *dorsum* ou *dorsus*, de ce *iugum*. Ce revers, ou cette croupe, comme on voudra ⁽²⁾, qu'on ne peut distinguer d'en bas ni depuis la colline du petit camp, est boisé et étroit, et il donne accès, il est un accès, *ad alteram partem oppidi*, à l'autre côté de la place.

Nous retrouvons ici le mot *iugum*, et dans la même expression que plus haut : *eius iugi*. Cette expression signifie : le *iugum* dont je vous ai déjà parlé (en 36,2), dont je viens de vous parler (en 44, 1), ou dont je vous parle (en 44, 3). Mais encore ? Il faut passer ici par une certaine minutie de l'analyse, afin de se représenter les choses sans le secours prématuré d'un paysage, et parce que la description ne laisse pas d'être curieuse.

Le *iugum*, tout à l'heure, était une chaîne de collines, ou, plus probablement, y incluait la montagne. Il peut s'agir ici de la même chose ⁽³⁾. Mais si le *iugum* inclut la montagne, il ne saurait se réduire à elle, d'autant que le *collis nudatus* et l'*alter collis* en font partie.

Ce peut être aussi le *collis nudatus* lui-même, dont on vient de voir qu'il n'était certainement pas lui-même toute la montagne. Et dans ce cas, le *iugum*, le *collis nudatus* et l'*alter collis* ne feraient qu'un ⁽⁴⁾, le côté dégarni se présentant comme le recto dont le verso serait le côté menacé.

On entrevoit bien un rapport entre le *iugum* et l'*alter collis*, mais quel est-il exactement ? L'*alter collis* commande l'accès à l'autre côté de la place qui passe par le dos du *iugum*. On n'en saurait dire davantage, mais il importe, en somme, assez peu, dans la mesure où l'*alter collis* fait, avec les autres collines et avec la montagne, le système qu'on a déjà dit.

Il resterait, toutefois, à se représenter l'*altera pars oppidi* et son *aditus*. Nous pouvons provisoirement nous satisfaire des traductions reçues ⁽⁵⁾ : l'autre côté de la ville (Constans), l'autre partie de la place (Rat). D'une manière ou d'une autre, l'expression

(1) Cf. B. G., VII, 44, 2-3 : "Admiratus quaerit ex perfugis causam, quorum magnus ad eum cotidie numerus confluerebat. Constat inter omnes, quod iam ipse Caesar per exploratores cognouerat, dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi."

(2) Mais pas l'arête (E. DESFORGES & P. BALME, *Gergovia*, L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne, n° 43, Cl.-Fd, 1929, p. 73) : comment "l'arête de ce système de collines" serait-elle plate ?

(3) Dans les deux endroits, GOYA Y MUNIAIN traduit par : *aquella cordillera*. (Los *Commentarios de Cayo Julio Cesar*, 2 vol., Imprenta real, Madrid, 1798, I, p. 341.) - KRANER et al. disent *Gebirgszug* et *Bergkette*.

(4) C'est le sens de la traduction de CONSTANS : une colline... le revers de cette colline. Et G. WALTER : la colline... le revers de cette colline (*Historiens romains. Historiens de la République. II. César*, Pléiade, Gallimard, Paris, 1968, p. 220.)

(5) La traduction du METAPHRASTE est littérale : "ἔφοδον εἶναι ἐπὶ τὸ τῆς πόλεως ἄλλο μέρος." Mais on s'étonnera de celle de G. WALTER, *ibid.*, : "du côté qui donnait accès à tout un secteur de la ville."

désigne un côté de la ville opposé au point d'où regarde et d'où parle César, et invisible de ce point. Mais qu'en est-il au juste de l'accès qui y conduit, et d'où vient-on pour l'emprunter ⁽¹⁾ ? Il serait peu sensé de supposer que cet accès à peu près plat, étroit et boisé court sur tout le dos du *iugum*.

6. Le trajet de l'attaque de diversion

On n'en a pas fini avec les collines.

La deuxième vague de la fausse attaque, de l'attaque de diversion, celle qui est lancée au petit jour avec les mulets et les faux cavaliers, doit évidemment se diriger vers le même point que la première ⁽²⁾, vers le point que Vercingétorix croit menacé et que César feint de menacer ⁽³⁾ ; mais elle doit le faire *longo circuitu*, ayant reçu l'ordre de *collibus circumuehi*.

Elle doit donc faire un large mouvement tournant, et elle doit, non pas exactement contourner les collines ⁽⁴⁾, mais apparemment faire le tour par les collines (traduction Constans) ⁽⁵⁾ : car *collibus* ne peut être qu'un ablatif qui répond à la question *qua* ?, c'est-à-dire un ablatif qui ne désigne pas un espace traversé, mais un moyen ou une voie de communication ⁽⁶⁾. Et ce mouvement doit s'opérer assez loin de l'oppidum ; car César attribue à cette distance la mauvaise visibilité qu'ont les Gaulois sur ce qui se passe ; et on peut penser que les troupes, en se déplaçant, maintiennent au moins cette distance pour conserver cet avantage.

Mais la troisième vague, qui est lancée dans la matinée et qui est celle de toute une légion, *legionem unam*, est envoyée *eodem iugo, par la même ligne de hauteurs*, avant

(1) JULIUS CELSUS CONSTANTINUS (= PETRARQUE) y a bien vu le point fortifié par Vercingétorix : "omnes inde evocatos ad muniendos aditus loci alterius."

(2) Celle des cavaliers qui ont été envoyés vers minuit, ou plutôt à partir de minuit.

(3) Les leçons des mss. sont : *eisdem, eodem, eo de (media nocte)* ; ces variantes sont ici sans conséquence. Otto SEEL retient *eodem* (ms. α).

(4) Cf. BOUE, *op. cit.* : non pas contourner les collines (il y aurait *colles*), mais faire un circuit par les collines. - Cependant Maurice RAT traduit "faire le tour des collines". Et Guy ACHARD, *op. cit.*, p. 109, trouve "peu vraisemblable" que la progression se soit faite par les crêtes, "ce qui aurait obligé hommes et bêtes à gravir et à dévaler des pentes sans cesse" : derrière les collines, plutôt.

(5) R. GAGUIN a traduit : César "les feist mener par les montaignes en guise de hommes darmes." - Le METAPHRASTE a compris : "κατὰ τοὺς τοῦ ὄρους λόφους περιέναι παρήγ-γειλεν". "Τὸ ὄρος", ici, c'est *iugum* plutôt que *mons*.

- Mais en toute hypothèse, s'agit-il de passer par les collines ou par des collines ? Et la question serait aussi de savoir si ces troupes sont passées sur ces collines ou à leur pied : mais peut-être est-elle d'une subtilité inutile ? Cf. toutefois KRANER et al. : "*Collibus* ist Ablativ. Sie sollten auf den Hügeln, über die Hügel hin, nach der anderen Seite der Stadt herumreiten."

(6) Traverser un pont et le dire à l'accusatif avec *per* : *per pontem*, ce serait tomber dans la rivière. Mais si les hérissons parlaient latin en traversant la route, ils le diraient peut-être à l'ablatif.

de n'avancer qu'un peu et de se cacher dans un creux boisé (1).

Certains, malgré la forme *eodem*, ont voulu voir là un datif de destination équivalent, pour le sens, à *ad idem iugum* (2); mais à moins de torturer le texte et la grammaire (3), on a encore affaire à un ablatif de la question *qua*? (4).

On y retrouve de nouveau ce mot *iugum*. Il paraît évident que ce même *iugum* est celui que forment les collines qui viennent juste d'être mentionnées, ce qui confirme d'ailleurs l'adaptation du mot à figurer assez bien l'image d'une ligne de crête (5).

(1) J. LHERMET traite autrement la difficulté. Il comprend *eodem*, *iugo*; c'est-à-dire: "dans la même direction (*eodem*) par le col (*iugo*) qui sépare la Roche Blanche du Puy de Jussat" [sic]. ("La Bataille de Gergovia", *L'Alauza d'Auvergne*, n° 19, juin 1933, p. 3). - Et aujourd'hui, J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON penchent pour cette interprétation, traduisant: "au même endroit, par la chaîne en forme de joug". Dans un article à paraître dans la revue *Latomus*, ils indiquent que "deux analyses sont possibles, mais sans changement notable du sens": ou bien César "note l'identité du cheminement de la légion et de celui des muletiers", ou bien il "note l'identité de la destination".

(2) Par exemple, déjà le METAPHRASTE: "ἐν τάγμα ἐπὶ τὸν αὐτὸν λόφον ἐπέμψατο". - R. GAGUIN: "Après il enuoya vers le lieu dessusdict vne legion." B. de VIGENERE: "Il envoie puis apres une legion droict à ce tertre." - Et J. de VILLEVAULT (*op. cit.*, p. 6): "Cæsar enuoya apres vne legion vers le tertre ou destroit".

Cf. la traduction de LE DEIST DE BOTIDOUX, p. 159: "César détache une légion vers la même colline"; la note d'ACHAINTRE & LEMAIRE au texte de César, I, 1819: "ad eundem collem"; celle de SOMMER, qui reprend la traduction de LE DEIST DE BOTIDOUX, et qui explique, p. 470, n. 1 à p. 260: "*Eodem iugo*, au datif. *Eodem* est donc ici un archaïsme pour *eidem*."

Et A. MICHEL, *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. 98: "César détache une légion, toujours dans la direction de la même colline". - F. de LACOMBE, "Le Siège de Gergovia", *Le Spectateur militaire*, 2^e série, t. XXVI, 18 juin 1859, p. 340: "César envoie vers la colline une légion". - Et C. JULLIAN lui-même: "*Legionem unam (...) eodem iugo* [dans le sens de *ad idem iugum*, l'ensemble des collines qui flanquent le col des Goules, puy de Jussat, hauteurs de Risolles] mittit." (*Histoire de la Gaule*, t. III, *La Conquête romaine et les premières Invasions germaniques*, Hachette, Paris, 1909, p. 474, n. 5).

Et enfin G. WALTER, dans la Pléiade, p. 220: "César dirige une légion vers la colline."

(3) Ce que dénonce et que refuse vivement A. FISCHER, *op. cit.*, 1855, pp. 25: "Mit dem *eodem iugo* haben sich die Erklärer vielfach abgequält. Man verstand: an denselben Hügel, von dem Caesar kurz zuvor gesprochen, den er von Feinden entblößt gesehen hatte oder wo sich Vercingetorix verschanzte."; et 1856, pp. 7-8: "Ne manquez donc pas à la grammaire, - elle se venge aussitôt en vous forçant à d'autres contre-sens." - Th. R. HOLMES est aussi catégorique: "It has been conjectured that *eodem iugo* means the hill which Vercingetorix was fortifying: but it is needless to say that *eodem iugo* cannot mean the same as *ad idem iugum* ('to the same hill'); and the context shows that the legion was not sent to this place." (*Caesar's Conquest of Gaul*, Clarendon Press, Oxford, 2^e éd., 1911, p. 760.)

Dans la pensée que le point fortifié était Mont Rognon, le général von GÖLER supprime la difficulté, à l'allemande, oserait-on dire, en remplaçant *eodem iugo* par *eodem illo*: "Die betreffende Stelle ist sicherlich verdorben." (*op. cit.*, pp. 44-45, n. 6.) Mais il est arrivé à l'érudition allemande de mieux savoir que les mss. ce que l'auteur a fait et voulu dire: un peu plus loin, p. 49, n. 5, GÖLER substitue *regressus* à *progressus* (VII, 49, 3): "Das *progressus* ist sicherlich durch *regressus* zu ersetzen, usw." (Commentaire de HOLMES, *op. cit.*, p. 763: GÖLER, suivi par NAPOLEON III, a fait cette substitution "without any authority".)

(4) KRANER et al.: "Der Ablativ *eodem iugo* ist zu verstehen wie vorher *collibus*, § 10 *alio ascensu*, Liv. II, 50, 10." - BOUE, *op. cit.*, traduit justement par les mêmes hauteurs.

(5) KRANER et al., *ibid.*: "*Eodem iugo*: dasselbe, was § 2 mit *collibus* bezeichnet ist. (...) Es ist derselbe Bergrücken, über den er die Reiter geschickt hatte." (Il s'agit pour eux de la Montagne de la Serre, au sud de l'Auzon.) C'est aussi l'opinion de HOLMES, *op. cit.*, *ibid.*: "If Caesar wrote *eodem iugo*, the words must mean that the legion was sent along the same line of high ground by which the horsemen had gone, that is to say, the northern slopes of the Montagne de la Serre." Mais ce n'est pas celle de FISCHER, pour qui *eodem iugo mittit* veut dire: "Il lui fait suivre le même dos de montagne, il lui fait

Mais sont-ce les mêmes collines que celles du *iugum* qui jouxte ou qui inclut la montagne? S'agit-il, autrement dit, du même *iugum* dont il a été question dès l'arrivée, puis au début de l'opération en cours? Sans être absolument certaine, - mais qu'est-ce qui l'est *a priori*, ici? -, la réponse semble bien devoir être affirmative, parce que l'on comprend assez bien que ces collines mènent à la montagne, que rien ne s'oppose, dans le texte, à ce qu'il s'agisse des mêmes (1), et que César ne laisse d'aucune manière entendre qu'il s'agirait d'autres collines et d'un autre *iugum* (2).

Ainsi prennent forme, sinon place encore, les pièces du puzzle que constituent à leur tour les diverses données de la bataille, et que les différents auteurs se sont employés à réunir. Nous ne les avons examinées séparément que pour nous faire une idée élémentaire d'un modèle préexistant qui nous manque.

prendre une route de niveau avec l'emplacement de son camp". La revendication grammaticale n'était donc pas sans arrière-pensée.

(1) Si ce n'est, peut-être, la distance à respecter pour laisser les Gaulois dans l'incertitude, et le fait de passer par les collines?

(2) Ce silence permettrait de supposer qu'on n'a pas affaire à de nouvelles collines ou un nouveau *iugum*, car si ces hauteurs étaient nouvelles, César les mentionnerait comme telles pour leur intérêt tactique; donc il les mentionne comme déjà connues. La charge de la preuve reviendrait à ceux qui soutiennent le contraire.

II. DES CONTRADICTIONS RUINEUSES

Or, ce qui frappe très vite, quand on regarde les diverses reconstitutions proposées à Gergovie-Merdogne, c'est précisément la diversité des modèles, sinon même leur antinomie. Les auteurs crient d'une même voix à l'adéquation du texte et du site, mais ils fournissent de cette adéquation des images incompatibles (1).

1. Le premier passage de l'Allier

Le point du premier passage de l'Allier importerait peu, n'était le ton assuré que mettent plusieurs, malgré l'insuffisance de la documentation (2), à opposer leur conviction aux opinions qu'ils ne partagent pas.

Ceux qui ont voulu faire retraverser César au même endroit qu'à l'aller (3) ont dû s'arrêter, en principe, à un point qu'il fût possible d'atteindre, au moins à marches forcées, en trois jours, et qui fût donc placé assez haut sur le cours de l'Allier. Les autres étaient sensiblement plus libres de leur premier choix. (Cf. *infra*, pl. XII, liste de droite).

Ce point de passage s'échelonne, d'un auteur à l'autre, depuis Saint-Pierre-le-Moûtier, qui est à la hauteur de Decize et à plus de cent trente kilomètres du plateau de Gergovie-Merdogne, jusqu'à Cournon ou à Gondole, qui sont pratiquement à sa hauteur. Entre ces extrêmes, on a pensé à Moulins, à la Ferté-Hauterive, aux Mézilles, à Varennes-sur-Allier, à Billy, à Creusier-le-Vieux, à Vichy, à Maringues, à Pont-du-Château... (4). L'intérêt tout relatif de la question et l'incertitude où elle doit demeurer

(1) Il faut pousser assez loin l'esprit de conciliation, comme fait Guy ACHARD, pour mentionner le schéma de Napoléon III, énumérer un certain nombre de ses partisans, et avancer aussitôt que "Certains comme P. P. Mathieu, J. B. Bouillet, R. Rau, E. Desforges, P. F. Fournier, A. Noché, etc., ont proposé des hypothèses proches, avec des différences assez peu importantes concernant les lieux d'installation, d'attaque ou la chronologie." ("Gergovie ou la mémoire du paysage ?", *Latomus*, Bruxelles, 1991, p. 101).

(2) La certitude joue, de savoir qu'on ne risque pas de se voir opposer la preuve du contraire.

(3) Cf. *infra*.

(4) Parmi les tenants des diverses solutions (non exhaustives), on peut citer :

1. Pour Saint-Pierre-le-Moûtier, à 23 km au sud de Nevers, à 31 km au nord de Moulins : le lieutenant-colonel SARRETTE, 1863.

2. Pour Moulins, à quelque cent km de Gergovie : M. de COIFFIER de MORET (cité par A. MICHEL) ; le capitaine VIAL (qui hésite avec Varennes), 1851 ; le doyen OLLERIS, 1861 ; C. JULLIAN, 1901, 1909 ; L.-A. CONSTANS, 1926, 1929 ; THEVENOT, 1960.

3. Pour un endroit entre Bessay et la Ferté-Hauterive (rive droite) et Châtel-de-Neuvre et Monétay (rive gauche), juste en aval du confluent de la Sioule : DUFOUR de MOULINS (cité par A. MICHEL) ; A. MICHEL, 1843.

4. Pour les Mézilles ou Mésiles, juste en amont de ce même confluent : le colonel SAINT-HYPOLITE, 1841.

5. Pour Varennes, à quelque 75 km de Gergovie : J. RIBAUD DE LA CHAPELLE, 1752 (publié en 1834), le capitaine VIAL (ou Moulins ?), 1851 ; GÖLER, 1859 ; NAPOLEON III, 1866 ; A. IMBER-

nous détournent de la reprendre, mais non sans rapporter l'opinion extraordinaire de Syméoni, qui a soulevé le premier la question et apporté la première réponse (1).

Syméoni veut que César ait franchi l'Allier à la hauteur même de Gergovie, juste au-dessus de Gondole (qu'il préfère appeler *Condole* pour en tirer une preuve). Cette étrange proposition est digne d'un instant de curiosité, en raison des arguments auxquels recourt notre auteur : il n'y avait pas de pont plus en amont, (le fleuve y est trop bas et trop violent), et on voit encore là un bois de vieux chênes qui ont au moins deux mille ans.

César aurait donc remonté la rivière sans pouvoir la traverser, jusqu'à se trouver en face de Gergovie. Il aurait feint de remonter plus haut encore ; et Vercingétorix s'y serait laissé prendre. Et celui-ci, une fois berné, aurait échappé à son poursuivant en forçant les étapes sur une distance de six kilomètres (2).

Mais la vérité est que Syméoni met ainsi l'*embûche* de César au château de *Dieu soit* (Dieu-y-Soit, Dusset (3)), qui était à Catherine de Médicis, la reine-mère, et qui lui était cher : ce n'est donc qu'un moyen de faire sa cour à la reine. Et cela, au prix d'un incroyable contre-sens et d'une obstination singulière : car si César est parvenu à Gergovie *quintis castris*, ce n'est pas *en cinq étapes ou cinq journées de marche*, comme chacun pense (4), mais en marchant *cinq par cinq, en marchant "de file cinq à cinq"* (5). "De pa -

DIS, 1868 ; Th. Rice HOLMES, 1899 ; J. LHERMET, 1933 ; T. RENUCCI, 1943 ; J. HARMAND, 1984.

6. Pour Billy, au-dessous de Saint-Germain-des-Fossés, entre Varennes et Vichy : nous nous fions ici au témoignage d'A. MICHEL, qui se réfère à cette opinion sans donner de nom ; cf. *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, vol. I, Desrosiers, Moulins, 1843-1847 ; rééd., Howarth, Roanne, 1977-78, p. 91, n. 1.

7. Pour Creusier-le-Vieux (ou Charneil en face) : MATHIEU, 1862.

8. Pour Vichy, à quelque 65 km de Gergovie : BELLAIGUE, vers 1725 ; BOMPART DE SAINT-VICTOR, 1752 ; LE DEIST DE BOTIDOUX, 1809 ; le MORGENBLATT (ou plus haut ?), 1844 ; P. D. Auguste PEGHOUX, 1854-1858 ; le capitaine GIRARD, 1862 ; F. MONNIER, 1874.

9. et 10. Pour Maringues (à quelque 30 km) ou Pont-du-Château (à quelque 15 km) : F. PASUMOT hésite entre les deux en 1765.

11. Pour Cournon : le lieutenant RUDEL DU MIRAL, 1803.

12. Pour Gondole : SYMEONI, 1560.

(1) Cf. G. SYMEONI, *Description de la Limagne d'Auvergne*, trad. française par A. CHAPPUYS, éd. critique par T. RENUCCI, Didier, Paris, 1943, pp. 70-71.

(2) La bienveillance de T. RENUCCI ne l'a pas retenu d'adresser ces critiques à SYMEONI, *op. cit.*, pp. 69, n. 41 et p. 70, n. 47.

(3) Les ruines de ce château se voient encore dans la Grande Vaure. L'ancien cours de l'Allier le mettaient sur la rive droite ; cf. la carte de la Limagne de SYMEONI.

(4) On a traduit autrefois : "Après i vint Cesar a la quinte tesure de ses tentes" (*Li Fait des Romains*), en cinq repas (GAGUIN), au cinquième logis (VIGENERE), en cinq mouvements de camp (VILLE - VAULT). Le METAPHRASTE : πέντε σταθμοῖς.. Et J. CELSUS CONSTANTINUS : *quinto die*. Et MONTANUS : "id est, Castris quinquies metatis". - Cf. TITE-LIVE, *Histoire romaine*, XXI, 31 : Hannibal remonte le Rhône jusqu'au confluent de l'Isère "quartis castris, en quatre campements".

(5) G. SYMEONI, *ibid.*, p. 72. Il récidive, pp. 77-78, avec *trinis castris* (cf. B. G., VII, 46, 4 : les Romains, dès le début de l'assaut, s'emparent de trois campements) : *les Romains courent contremont "d'ordonnance trois à trois"*, c'est-à-dire *par rangs de trois*. Mais au lieu de soutenir le sens de *castra* con -

reilles inventions", dit A. Michel, "ne se discutent point" (1). Sans doute ; mais elles jugent leur auteur.

1 bis . Le second passage de l'Allier

Un mot, en contre-point, du second passage, celui du retour après la défaite, dans la retraite vers les Héduens, puis, suite au désastre de Noviodunum, vers les Sénons. "Le troisième jour," dit César, "César atteint l'Allier, y reconstruit les ponts et fait passer ses troupes sur l'autre rive."

Beaucoup ont cru devoir, ou pouvoir, lire dans César qu'il avait traversé les deux fois au même endroit (2). Les autres, avec plus de raison, ont dissocié les deux franchissements. Mais la litaneie est un peu moins longue, à cause de la limite imposée très généralement par *tertio die* (3). On a le plus souvent compris cette expression comme signifiant le troisième jour après le départ de César. Mais ce n'est pas évident. Elle pourrait aussi bien signifier le troisième jour après l'assaut manqué, et peut-être cette interprétation serait-elle préférable (4), car César scande son récit d'indications temporelles qui porteraient à le penser : ce jour-là, *eo die* (5), celui de la défaite, nous n'eûmes pas loin de sept cents morts ; le lendemain, lendemain de la défaite, *postero die* (6), César convoque ses troupes, les

tre les traducteurs et les grammairiens, SYMEONI raisonne à côté de la question, sur le sens distributif de *quinti* et de *terni*. L'inventeur de Gergovie a été capable de ces billevesées.

(1) A. MICHEL, *op. cit.*, p. 92, n. 1 à la p. 91. - Ces inventions font toutefois sentir la différence entre une hypothèse fondée, une hypothèse gratuite et une hypothèse extravagante. Faut-il se souvenir, à ce propos, des interrogations d'un J. DUFRAISSE DE VERNINES, qui se demande si César a, ce jour-là, *eo die*, campé cinq fois en un jour ; et qui répond que non, mais que son armée marchait en cinq colonnes ? (Cf. Mémoire sur la vraie situation de Gergovia ; Réponse à la critique d'un mémoire sur la vraie position de gergovia ; Sur le terme opidum, et sur l'épithète de ville attribué à gergovia, ms. 785, n° 22, fol. 162-169, 1754, B. M. I. U. de Cl.-Fd, f° 163 v° et f° 164 v°).

(2) C'est l'avis de LANCELOT : mais il juge impossible de rien déduire, justement parce que César aurait fait en trois jours le même chemin qu'en cinq. ("Recherches sur Gergovia et quelques autres villes de l'Ancienne Gaule", Mém. de l'Acad. des Inscriptions, t. VI, 1729, pp. 650-651.) C'est également l'opinion de SYMEONI, RIBAUD DE LA CHAPELLE, PASUMOT, CHABROL, SAINT-HYPOLITE, PEGHOUX, OLLERIS, GIRARD, JULLIAN... - MATHIEU a changé d'avis entre 1862 et 1864 (1. à Charneil sous Creusier-le-Vieux, 2. aux Martres d'Artières).

(3) Cf. B. G., VII, 53, 3-4 : "Ne tum insecutis hostibus tertio die ad flumen Elauer pontes reficit eoque exercitum tradit."

(4) Cette opinion est celle que l'ingénieur PASUMOT a défendue contre l'abbé LANCELOT, *op. cit.*, pp. 191-192 : "En quittant Gergovie, César ne mit au plus que deux demi-journées pour revenir sur les bords de l'Allier, & non pas trois jours, comme pensoit Lancelot. Voici le texte. *Etc.*" - Elle a été celle de G. SYMEONI (*op. cit.*, p. 80), de J. VILLEVAULT (*op. cit.*, p. 11), celle du colonel SAINT-HYPOLITE (*op. cit.*, p. 273), du doyen OLLERIS (*op. cit.*, p. 28), de NADEAU (*op. cit.*, p. 277), de NAPOLEON III (*op. cit.*, pp. 267-268, n. 3) ; celle de P.-F. FOURNIER (cf. La Bataille de Gergovie, Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 44 et p. 73, § XV A), mais le P. Jean CLEMENCE le fit changer d'avis, cf. La Bataille de Gergovie, 2^e éd., Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 33 et pp. 48, corr. 35, et 58, corr. 61 et 63.

(5) Cf. B. G., VII, 51, 4 : "Eo die milites sunt paulo minus septingenti desiderati."

admoneste et les reconforte, puis il offre vainement la bataille à Vercingétorix, mais a le dessus dans un petit combat de cavalerie ; le lendemain du lendemain, *postero die* encore (1), qui est le deuxième jour après la défaite, il recommence les mêmes démonstrations et, ce même jour, il lève le camp ; *tertio die* (2) pourrait alors indiquer le jour suivant, le lendemain du surlendemain, et ce *troisième jour* serait, non pas le troisième jour de marche, mais le troisième jour après la bataille. César aurait alors levé le camp le surlendemain de son échec, et repassé l'Allier dès le lendemain de son départ (3).

On peut objecter, comme on l'a compris d'ordinaire, que c'est pendant les trois jours de marche qu'a trouvé place, si l'on peut dire, la non-poursuite des Gaulois. Mais on comprendrait aussi bien que César n'ait pas attendu trois jours pour mettre l'Allier entre Vercingétorix et lui. Et on comprendrait mieux deux autres choses : qu'Eporédorix et Viridomar aient pu prendre assez d'avance pour mettre Noviodunum à sac, et que César ait tant surpris tout le monde en atteignant si vite la Loire.

Mais en toute hypothèse, on trouvera singulières les solutions qui veulent voir le point du second passage à la hauteur même de Gergovie. Car c'est par celles-là que l'énumération commence, quoi qu'elle descende presque aussi bas que l'inventaire du premier passage : le Puy-Chevalet, Dieu-y-Soit, Gondole, Pont-du-Château, ou les Martres-d'Artières, ou Maringues, Vichy, Saint-Germain-des-Fossés, Varennes, les Mézilles, et même Moulins (4)... (Cf. *infra*, la même planche XII, liste de gauche).

(6) Cf. B. G., VII, 52, 1 : "Postero die Caesar contione aduocata temeritatem cupiditatem militum reprehendit, etc."

(1) Cf. B. G., VII, 53, 3 : "Cum hoc idem postero die fecisset [à savoir : offrir la bataille, mais en vain, à Vercingétorix, et sans doute lui infliger une légère défaite de cavalerie], satis ad gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans, in Haeduos movit castra."

(2) Cf. B. G., VII, 53, 3-4 : "... satis ad gallicam ostentationem minuendam militumque animos confirmandos factum existimans in Haeduos movit castra. Ne tum insecutis hostibus tertio die ad flumen Elauer pontes reficit eoque exercitum tradit."

(3) Le lieutenant-colonel SARRETTE, qui interprète *tertio die* comme signifiant le troisième jour après la bataille, fait valoir ces arguments qui méritent réflexion. Si César a longé l'Allier trois jours avant de le franchir, comment Viridomar et Eporédorix ont-ils eu le temps de prendre assez les devants pour mettre à sac et brûler Noviodunum ? Et comment, après cela, restait-il à César assez de chemin à faire pour atteindre la Loire à très grandes marches de jour et de nuit et en surprenant tout le monde ? Cf. A. SARRETTE, Quelques pages sur «les Commentaires», Corréard, Paris, 1863, pp. 141-144 et n. 4 à p. 141.

(4) Dans l'ordre :

1. Puy-Chevalet. - Le lieutenant-colonel SARRETTE place le grand camp de César au Puy-Chevalet, qui paraît être le puy de la Pierre, à l'est-sud-est d'Orcet, dans la Montagne de Stras, entre l'Auzon et l'Allier. Mais pour que César passe l'Allier par où il est arrivé et juste derrière son camp, il faudrait qu'il ait levé le camp la veille sans bouger ; et qu'avait-il à refaire les ponts ?

2. Dieu-y-soit. - Opinion de G. SYMEONI.

3. et 4. Gondole, ou les Martres-d'Artières. - Opinion de MATHIEU en 1864, qui pensait Creusier-le-Vieux - Charneil en 1862 pour le retour comme pour l'aller.

5. et 6. Pont-du-Château, ou Maringues. - Opinions de G. PASUMOT.

7. Vichy. - Opinion de COIFFIER de MORET, d'A. MICHEL, de P. D. A. PEGHOUX, de M. GIRARD, de GÖLER, de NAPOLEON III, d'IMBERDIS, de MONNIER, de CONSTANS, de THEVENOT, de J. HARMAND.

Mais si l'affaire de Gergovie prend place entre ces deux passages de l'Allier, on ne saurait faire beaucoup dépendre sa lecture de la détermination des lieux de passage. On va donc à présent reprendre cette lecture entre ces parenthèses.

2. L'emplacement des 19 grands camps

Où César a-t-il, en arrivant devant Gergovie, installé son camp, qui allait devenir le grand camp ? Car c'était la première chose qu'il eût à faire. Une simple recension des opinions serait plus fastidieuse qu'inutile. Plusieurs ont voulu que César se soit établi du côté où il devait attaquer : Mérimée, Lacombe, Nadeau... Mais en l'absence d'indications de César qui couperaient court aux hypothèses, les divers emplacements proposés ont tous, on peut du moins le supposer, leurs bonnes raisons, fussent-elles de simple convenance. Et s'ils sont tous exposés à la critique de ceux qui voient les choses autrement et ailleurs, aucun, très probablement, ne saurait donc remplir toutes les conditions requises. Or ces conditions ne tiennent pas seulement aux contraintes de toute installation de camp romain ; elles tiennent aussi à toutes les circonstances propres à l'affaire, car il y a une interdépendance et comme une réaction en chaîne entre les différents choix de chaque auteur.

Emile Desforges et le docteur Pierre Balme se sont, si l'on ose dire, amusés à dresser la carte de toutes les solutions, y compris celles qui localisent le petit camp (1).

8. Saint-Germain-des-Fossés. - Opinion de M. GIRARD, qui hésite entre Vichy et trois ou quatre lieux plus bas.

9. Varennes. - Opinion de J. RIBAUD DE LA CHAPELLE.

10. Les Mézilles. - Opinion de SAINT-HYPOLITE.

11. Moulins. - Opinion, assez surprenante, d'OLLERIS et de C. JULLIAN. Car Moulins est bien loin pour trois jours de marche, et bien près de Noviodunum et de la Loire.

(1) Cf. E. DESFORGES & P. BALME, *Gergovia, L'Auv. littéraire, artistique, félibréenne*, n° 43, Cl.-Fd, 1929, pp. 113-114, "LA RONDE DES CAMPS".

Leur analyse critique des emplacements supposés du grand camp occupe les pages 60 à 64. Ils éliminent formellement, d'après CESAR et DION CASSIUS, "1° les lieux trop élevés, 2° les lieux trop éloignés, 3° les lieux trop rapprochés". En fonction de quoi ils éliminent : 1° le Crest (solution de Mérimée, Fischer, Vial, Lacombe), 2° Gondole (solution de Bouillet, de Mathieu), 3° la fourche formée par le Puy de Jussat et la Roche-Blanche (solution de Dulaure), le vallon de Chanonat (solution de Martinon), la rive droite de l'Auzon en face de la Roche-Blanche (solution de Caylus ; ce qui n'est pas exact, car c'est la solution de Pasumot : Caylus met le grand camp dans la vallée de l'Auzon, mais sur la rive gauche, et apparemment plus à l'ouest ; la carte citée par les auteurs est en effet de Caylus, ou plutôt de l'ingénieur DIJON ; mais Pasumot l'a reproduite et y a fait figurer son hypothèse), le pied du Puy de Monton (solution de Pasumot ; légère inexactitude : Pasumot est victime de la médiocrité de la carte de Caylus ; Grivaud de la Vincelle y a remédié en la remplaçant par une autre carte, signée DAILLEY : le camp supposé par Pasumot y figure bien sous le Crest). Puis, déduisant "qu'il fallait chercher l'emplacement du grand camp dans la plaine, en surélévation sur les marais, à l'est de Gergovie et dans le prolongement latéral de ses premières rampes sud ; enfin à une distance ni inférieure ni par trop supérieure à trois mille mètres en ligne directe du plateau", ils éliminent le massif de Cournon (solution de Syméoni, qui "voyait « trop grand »") et le puy de Chignat (solution d'Olléris, qui "vit trop petit"), et ils retiennent, avec von Goeler, Stoffel, Napoléon III, Camille Jullian, la croupe qui est au nord d'Orcet.

Leur tableau est à peine complet, à peine exact, mais il montre clairement, d'une part, qu'à l'exception du côté ouest, où la montagne interdit tout stationnement, toutes les possibilités imaginables ont été pratiquement retenues, et d'autre part, chose plutôt surprenante si l'on y songe, que des emplacements retenus par les uns pour le grand camp l'ont été par d'autres pour le petit, et inversement. On pourra trouver ces considérations superficielles et tendancieuses, en ce sens qu'elles inclinent à un scepticisme improductif et facile. Critique inévitable et peut-être méritée, mais qui elle-même ne résout rien ; car elle procède de quelque conviction préalable selon laquelle *il est une bonne réponse*. Or la question n'est pas de le nier, mais de trouver laquelle, car en l'occurrence, on voit mal comment et de qui la recevoir de confiance (1).

Quand des littérateurs ou des stratèges de cabinet s'exercent à la lecture de César, on mesurera assurément l'oreille qu'il sied de prêter à chacun. Mais quand des militaires, des officiers de carrière et d'expérience (2), jouent les contradictions des philosophes, on a

(1) De même qu'on l'a fait pour la colline du petit camp, il ne sera peut-être pas inutile de donner ici d'emblée, avec leurs inventeurs, le tableau des grands camps dans leur ordre d'apparition (cf. planche XIII) :

1. massif de Cournon (puy d'Anzelle ou d'Auzelles ou puy de Bane) AB9-10 : SYMEONI, 1560.
2. colline de la Roche Blanche, dite "plaine" G5 : BELLAIGUE, ± 1725.
3. vallon de Chanonat (puy de Cimard, à l'ouest ?) H2 : BOMPART DE SAINT-VICTOR, 1752.
4. sous Jussat, dans l'angle Auzon - ravin de Macon (vers Julhat) H4 : CAYLUS, 1762.
5. rive droite (= sud) de l'Auzon, sous le Crest H6 : PASUMOT, 1765.
6. Gondole, au confluent Auzon-Allier E12 : RABANI-BEAUREGARD & GAULT DE S.-G., 1801.
7. puy de Monton, au N.-O. du puy de Corent J8 : RUDEL DU MIRAL, 1803.
8. hauteur du Crest (plein sud) I5-6 : MERIMEE, 1838.
9. puy d'Aubière sud (plein nord) C5 : FROMENT, et SAINT-HYPOLITE, 1841.
10. entre l'Auzon et le lac de Sarliève... G8 : MICHEL, 1843.
11. rive droite (= sud) de l'Auzon, sous le puy de Monton H17 : AIGUEPERSE, 1847.
12. plateau de Beaumont (rive gauche de l'Artière), ou rive droite B2-3 : PEGHOUX, 1854...
13. plateau de la Serre d'Orcet, au nord-ouest d'Orcet F8 : GÖLER, 1859.
14. puy de Chignat ou Chiniat, rive gauche (= nord) de l'Auzon H8 : OLLERIS, 1861.
15. entre la route Clermont-Issoire et le domaine de Gergovia F7 : BOUDET, 1862.
16. le Pré du Camp, juste au nord de Pérignat-lès-Sarliève C6 : GIRARD, 1862.
17. le Puy Chevalet, entre Orcet et l'Allier H10 : SARRETTE, 1863.
18. plateau nord d'Aubière A4-5 : DAUPEYROUX, 1913.
19. butte de Clermont (...) J2 : ACHARD, 1991.

(2) Lloyd, officier-général des armées britanniques, a visité Gergovie en 1783 ; il fut satisfait de son examen et déclara ne différer qu'en quelques points de l'avis de Pasumot (cf. LEGRAND D'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*, Imprimerie des Sciences et Arts, 3 vol., Paris, An III de la République, I, pp. 63-64). - En 1810 ou 1811, les maréchaux Suchet d'Albuféra et Gouvion-St-Cyr ont parcouru la montagne de Gergovia "un César à la main" (cf. C. VIAL, *Mémoire sur Gergovia*, Thibaut-Landriot, Cl.-Fd, 1851, p. 19, et P.-P. MATHIEU, "Nouvelles Observations sur les camps romains à Gergovia", *Mémoires de l'Académie de Clermont*, t. VI, Cl.-Fd, 1864, pp. 46-47). - Le général Marey-Monge a étudié à son tour la question, visité les lieux et ordonné au capitaine VIAL d'écrire son *Mémoire sur Gergovia* (cf. C. VIAL, *op. cit.*, p. 4 et p. 19). - Le général allemand von Göler a fait paraître les trois volumes de son *Cäsars Gallischer Krieg* de 1858 à 1860. - A ceux-là, à STOFFEL et à l'équipe qui assistait NAPOLEON III, il faut ajouter le général BORSON, le lieutenant-colonel DODGE, le capitaine MACVEAGH, qui expliqua Gergovie avec son expérience de la Grande Guerre, sans oublier tous les autres militaires qui ont écrit de Gergovie, et dont l'accord général masque les désaccords de détail. Or il vient un moment où l'accord et le savoir ne peuvent qu'aller aux détails et porter sur les détails, faute de quoi ils font illusion.

le droit d'être touché d'un doute. Qu'on en juge : car c'est à la fois pour justifier ce doute et pour le surmonter qu'on va regarder les choses de plus près. (Cf. *infra*, planche XIII).

a. Sept au sud du plateau ?

Dans un premier groupe, on peut rassembler les emplacements qu'on n'a pas hésité, bien que César fût arrivé par l'est ou le nord-est, à mettre au sud du plateau. On arrive au nombre de sept : chronologiquement, les numéros 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 11.

1. L'érudit Bellaigue, vers 1725, voyait le grand camp au plus près de la place gauloise, le mettant entre le village de la Roche et celui de Merdogne, "sur cette plaine de terre blanche a my coteau" ⁽¹⁾. Il semble bien qu'il faille entendre la **colline de la Roche Blanche** (n° 2), ce qui est un peu près et un peu étroit, et fort exposé aux regards, et qui n'est point en plaine ; c'est d'ailleurs beaucoup risquer la sûreté des communications ; et on se demande comment compter, entre la plaine de cette colline et le sommet, les douze cents pas que Bellaigue affirme y trouver.

2 & 3. D'autres éloignaient un peu le camp du plateau, mais se risquaient à le garder au sud-ouest, sur la rive gauche de l'Auzon, autant dire au fond d'une nasse : ainsi, Bompard de Saint-Victor et l'abbé Martinon, dans le **vallon de Chanonat** (n° 3, sur le puy de Cimard ?) ⁽²⁾, le comte de Caylus, quelque part "dans le vallon" ⁽³⁾, ou l'historien Dulaure, avec plus de précision, dans l'**angle formé par l'Auzon et le ravin de Macon** qui sépare Jussat de la Roche Blanche (n° 4), donc aux environs de Julhat ⁽⁴⁾. L'espace y est moins mesuré, l'installation moins périlleuse, sur le papier que sur le terrain. Les Gaulois avaient-ils vue, comme le dit César, sur ces camps supposés ? Sans doute, depuis Risolles ou Jussat, et sans doute trop bien ; mais depuis la ville ?

4. D'autres, qui mettent le camp à l'abri, ajoutent des difficultés en le voyant de l'autre côté de la petite rivière : ainsi font Pasumot, juste au bord de l'Auzon (n° 5), mais "au dessous du Puy de Monton" (ou plutôt **au bas de la hauteur qui porte le bourg du Crest**, car le plan tiré de Caylus est inexact ⁽⁵⁾ ; au reste, il n'est pas du tout

(1) La Roche-Blanche : BELLAIGUE, *op. cit.*, f° 218 v°.

(2) Le vallon de Chanonat : BOMPART DE SAINT-VICTOR, *op. cit.*, ff° 56 v° et 58 v° (position inconnue, position supposée) ; MARTINON, *op. cit.*, f° 331 v°.

(3) La vallée de l'Auzon : CAYLUS, *op. cit.*, pp. 283 et 284 ("dans le vallon, auprès d'un ruisseau qui coule au midi de la montagne", "dans le grand vallon au midi de la ville"). CAYLUS ne précise pas davantage, mais il suppose la ville sur la partie occidentale du plateau (cf. *ibid.*, p. 282).

(4) Entre le puy de Jussat, la Roche-Blanche et l'Auzon : DULAURE, *op. cit.*, p. 321. C'est à ce même endroit qu'on peut imaginer le grand camp de CAYLUS.

(5) Au pied du Crest (au N.N.E. du Crest, au N.O. de Monton) : PASUMOT, *op. cit.*, pp. 211-214, et la carte jointe (qui est, à peu près, celle que Dijon avait levée pour Caylus, cf. pl. L) : "Camp de Cæsar soupçonné", cf. pl. LI ; et cf. pl. LII pour le plan amélioré de Dailley. - César aurait mis ainsi quelque barrière entre les Gaulois et lui : mais lui, cette barrière ne pouvait nullement l'embarrasser...

sûr qu'il y ait la place nécessaire).

5. Ou Mérimée, Vial, Fischer, Lacombe, sur la **hauteur elle-même (ou sur les pentes) du Crest** (n° 8) ⁽¹⁾, ce qui n'est assurément pas le mettre en plaine ni à la portée des regards - à moins, toutefois, de choisir les pentes ⁽²⁾.

6. Ou bien d'Aigueperse, "un peu plus à l'est, à l'entrée de la plaine située à l'orient de Gergovia, à peu de distance et au-dessous du Puy-de-Monton" ⁽³⁾, donc sensiblement **en face du puy de Chiniat** (n° 11).

7. Ou encore le lieutenant Rudel du Miral, non plus au pied du puy de Monton, mais sur la **colline même de Monton** (n° 7) ⁽⁴⁾, qui n'a rien d'une plaine.

b. Cinq au nord du plateau ?

On regroupera dans un deuxième ensemble les emplacements qu'on a maintenus au nord de Gergovie. Ceux-là sont moins exposés, mais ils ont généralement paru moins bien placés en fonction de la bataille. On arrive au nombre de cinq : 9, 12, 16, 18, 19.

8 & 9. Les plus rapprochés du plateau sont imaginés au lieu-dit **le Pré du Camp**, par le capitaine Girard ⁽⁵⁾, juste au nord de Pérignat-lès-Sarliève (n° 16), ou sur le **Puy d'Aubière**, au sud de cette petite ville (n° 9), par un certain A. Froment, par Saint-Hypolite et, plus près de nous, par Antoine Vergnette ⁽⁶⁾.

10 & 11. Mais on a également supposé, plus loin, un emplacement de l'autre côté d'Aubière, sur le **plateau nord d'Aubière** (colonel Daupeyroux, n° 18) ⁽⁷⁾, ainsi que

(1) Le Crest ou les pentes du Crest. L'auteur anonyme des Lettres du Morgenblatt est de cet avis en 1844, suivi en 1857 par KÖCHLY et RÜSTOW ; mais ce dernier se ralliera à la position du général GÖLER. Le capitaine de LACOMBE met le camp sur le versant, *op. cit.*, p. 338. - A. IMBERDIS était pour le Crest en 1863, mais suivit Napoléon III en 1868.

(2) Le doyen OLLERIS (*op. cit.*, p. 13) et le général von GÖLER (*op. cit.*, p. 46, n. 1) ont fait valoir chacun une objection particulière. Le premier fait observer "que le petit camp devant être placé à la Roche-Blanche, les troupes romaines placées en ligne droite, sur deux coteaux en face de Gergovia, ne gardent que le même point de la vallée et se privent de grands avantages". Le second, que le double fossé de liaison, perpendiculaire au côté sud de la ville, serait par trop visible de Gergovia : "Die nach der Roche-Blanche führende Caponière wäre in diesem Falle auf der Südseite der Stadt senkrecht gelegen gewesen, und folglich von Gergovia aus leicht der ganzen Länge nach eingesehen worden."

(3) Entre Auzon et puy de Monton : AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 6.

(4) Sur le puy de Monton : RUDEL DU MIRAL, *op. cit.*, f° 101 v°.

(5) Le Pré du Camp : GIRARD, *op. cit.*, p. 102.

(6) Le Puy d'Aubière : SAINT-HYPOLITE (cf. sa carte), VERGNETTE, *op. cit.*, p. 199. - Pour A. FROMENT (qui mettait le petit camp à Montrignon), cf. E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 121, avec renvoi à la Revue d'Auvergne de 1840-1841, p. 333 ; le grand camp aurait été "du côté d'Aubière", mais tout cela ne paraît pas très sérieux.

(7) Le plateau nord d'Aubière : DAUPEYROUX. Cf. DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 113 : "Emplacements supposés des camps romains", et p. 114 : "Positions différentes des camps romains d'après les hypothèses des historiens de Gergovie". - Nous n'avons malheureusement pas pu consulter le manuscrit du colonel DAUPEYROUX, Vercingétorix et le siège de Gergovie, 1913, qui figure dans la bibliographie de DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 131, mais ne se trouve ni à la Bibliothèque de Clermont, ni aux Archives départementales du Puy-de-Dôme.

plus au nord-ouest, **du côté de Beaumont**, sur l'un ou l'autre bord du ruisseau d'Artière (docteur P. D. A. Peghous, n° 12) (1).

12. Plus loin encore, et trop loin certainement, n° 19, on parle même aujourd'hui, comme s'il s'y trouvait en plaine, du grand camp sur l'éminence même de **Clermont** (2).

c. Sept à l'est du plateau ?

Un dernier groupe est enfin constitué par les emplacements qui mettent le grand camp à l'est du plateau de Gergovie ; et s'ils sont inspirés par la plus grande fantaisie comme par le plus grand sérieux, ils comprennent la solution reconnue comme la mieux fondée. On arrive au nombre de sept : numéros 1, 6, 10, 13, 14, 15 et 17.

13. L'idée de Gabriel Syméoni, après avoir fait traverser les légions à Dieu-y-Soit et les avoir fait d'abord camper à Gondole (3), entre Auzon et Allier, a été de voir leur camp **du côté de Cournon** et, semble-t-il, aux puys de Bane ou d'Anzelle (n° 1) (4). Il est vrai qu'il semble parler aussi du château de Gondole comme de l'emplacement du grand camp, et il y a bien ici une apparence de contradiction. Mais le moindre intérêt d'un double fossé qui eût alors été parallèle à l'Auzon et, surtout, l'explication qu'il donne de la formation du lac de Sarliève (5) font penser qu'il met bien le grand camp vers Cournon. Or, à cela, l'éloignement du plateau, l'éloignement de la colline qui devint celle du petit camp et que Syméoni veut voir au Crest, et la longueur du double fossé qui les relia, sans parler de la présence au moins possible du lac de Sarliève dans l'intervalle, font des objections plutôt sérieuses.

14. Presque aussi peu crédible fut l'idée que formulèrent Gault et Rabani-Beauregard, et que soutinrent avec obstination, contre Stoffel et Napoléon III, Jean-Baptiste Bouillet et Pierre-Pardoux Mathieu, celle du grand camp dans l'angle formé à **Gondole** par le confluent de l'Auzon avec l'Allier (n° 6) (6). Il s'y trouve bien les vestiges d'un camp ancien, barré par une énorme levée de terre ; mais on sait aujourd'hui qu'il n'est pas antique, il est pré- ou proto-historique. Mathieu et Bouillet - mais ils ne sont pas

(1) Vers Beaumont, rive gauche ou droite de l'Artière : PEGHOUS, *ms. cit.*, II.

(2) Butte de Clermont : ACHARD, *op. cit.*, p. 112. - On a là une belle interversion du camp romain et de la place gauloise avec le système de BELLEFOREST.

(3) Ce serait l'emplacement bien situé qu'avait choisi César pour établir une tête de pont à son passage sur la rive gauche de l'Allier.

(4) Vers le massif de Cournon : SYMEONI, *op. cit.*, p. 79.

(5) SYMEONI ne croit pas à l'existence de ce lac au temps de César, "puisque César n'en fait point mention". Et il en explique l'origine par les tranchées tirées d'un camp à l'autre, qui ont drainé, selon lui, les eaux des montagnes de Gergoye et de Comon, avec les eaux de pluie et celles de la fonte des neiges : la forme du lac, "plus longue que large", à son sens, en fait foi (*cf. op. cit.*, pp. 73-75).

(6) Gondole : RABANI-BEAUREGARD et GAULT DE SAINT-GERMAIN, *op. cit.*, pp. 137-140 ; BOUILLET, *op. cit.*, 1846, pp. 145-146 et *op. cit.*, 1875 ; MATHIEU, *op. cit.*, 1862, p. 57 sq. et 1864 ; PIRONON qui suit Mathieu en 1910 (*art. cit.*).

les seuls : voir F. Monnier (1) - se sont fait abuser par la tradition du *camp de César*.

15. Le lieutenant-colonel Sarrette raisonna d'une façon plus militaire pour mettre aussi le grand camp entre l'Auzon et l'Allier, mais sur le **Puy-Chevalet** (n° 17) (2), qu'on a rencontré tout à l'heure à l'occasion du second passage de l'Allier ; et il crut, mais il n'est pas le seul dans ce cas, en trouver sur place des confirmations archéologiques.

16 & 17. Cependant, le doyen Olléris et Louis Nadeau venaient de replacer le camp du côté nord de l'Auzon, au sud-est du plateau, sur le **Puy de Chignat** ou Chiniat (n° 14) (3), tandis qu'Adolphe Michel l'avait déjà supposé au sud-est, mais quelque part **entre l'Auzon et le lac de Sarliève** (n° 10) (4). C'était, mais par hasard, anticiper sur A. von Göler.

18. Une rencontre plus précise avec Göler fut le fait de Marcellin Boudet, dont une étude fut remise à Napoléon III quand il vint en Auvergne à l'été de 1862 : M. Boudet, qui voyait le petit camp sur la Roche-Blanche (5), situait le grand **du côté du lieu-dit la Pigne ou de la Plagne** (n° 15), "vers les terroirs de l'Oule et de Vendat, entre la route nationale n° 9, le domaine de Gergovia et le puy de Marmant" (6).

19. D'une manière beaucoup plus vague, Amédée Thierry l'avait déjà situé "dans une plaine au bas de la montagne" (7). Mais tous ces déplacements, passablement imaginaires à la vérité, nous amènent enfin à l'hypothèse qui s'est imposée à partir de déductions proprement tactiques et à la suite de recherches et de confirmations archéologiques, celle que le grand camp devait se trouver au nord du Petit-Orcet et à l'est de la grand-route, entre l'Auzon et le lac de Sarliève, sur le **plateau de la Serre d'Orcet** (n° 13).

Le mérite en revient d'abord au général allemand baron August von Göler. Raisonnant sur la base de notre carte d'Etat-Major, il arriva à la conclusion que César n'avait pu placer son camp ailleurs (8). Cette conclusion ne fut pas immédiatement connue en

(1) F. MONNIER : Vercingétorix et l'indépendance gauloise, Didier et C^{ie}, Paris, 1874, pp. 82-83.

(2) Le Puy-Chevalet : SARRETTE, *op. cit.*, p. 118.

(3) Le puy de Chignat : OLLERIS, *op. cit.*, p. 14 ; NADEAU, *op. cit.*, pp. 266-267.

(4) Entre Auzon et lac de Sarliève : MICHEL, *op. cit.*, p. 133, n. 3.

(5) Cf. DESFORGES & BALME, *op. cit.*, p. 114.

(6) Cf. P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 41. - M. BOUDET, à cette date, ne connaissait pas l'ouvrage de GÖLER.

(7) A. THIERRY, Histoire des Gaulois, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine, Hachette, Paris, 1835, III, p. 149 (1^{ère} éd., A. Sautet, Paris, 1828). Et aussitôt, pp. 149-150 : "A gauche, et un peu sur la pente, se trouvait une de ces collines dont nous avons parlé, isolée et forte d'assiette." C'est la Roche-Blanche.

(8) La Serre d'Orcet : GÖLER, *op. cit.*, pp. 35-36. - En résumé, GÖLER se demande quelle hypothèse s'accorde avec les données des Commentaires et correspond aux exigences de la science militaire, "welche Annahme des römischen Lagerplatzes alle Angaben Cäsars möglich macht, und zugleich den kriegswissenschaftlichen Anforderungen entspricht". Les Romains aimaient camper sur des pentes douces : c'est le cas entre Orcet et le Cendre. L'Auzon fournissait l'eau sur les côtés sud et est. Le marais de Sarliève

France. Mais, quitte à retoucher le plan de Göler et à lui adresser des critiques assez mal venues, Napoléon III, à l'instigation du commandant Stoffel (1), en quelque sorte le ratifia. Or les notes de l'empereur valent d'être citées, parce qu'elles fournissent un excellent argumentaire, qui est d'ailleurs également précieux pour les moyens qu'il donne contre les autres suppositions ou déductions. Entre Orcet et l'ancien marais (le lac de Sarliève), explique Napoléon III, s'étend un "glacis naturel vers la plaine". Et en note :

"C'est en cherchant à quelles conditions essentielles devait satisfaire l'emplacement des troupes, que le commandant baron Stoffel est parvenu à découvrir les camps. César avait à établir 30 ou 40,000 hommes à proximité de l'eau, à distance convenable de Gergovia, et de manière à conserver sa ligne d'opérations sur Nevers, où étaient ses dépôts. Ces nécessités indiquaient que le camp principal devait se trouver près de l'Auzon, et à l'est. De plus, il fallait qu'il fût assez rapproché de l'oppidum pour que, du haut de la montagne de Gergovia, on vît ce qui s'y passait, mais cependant assez éloigné pour qu'on ne pût distinguer nettement les objets. Le camp devait être dans la plaine ; Dion-Cassius (XL, XXXVI) dit formellement : "César se tenait dans la plaine, n'ayant pu prendre (pour asseoir son camp) un lieu fort (par son élévation)," et ensuite les Commentaires font connaître que les Romains n'occupaient qu'une seule colline, c'est-à-dire celle dont ils s'emparèrent par surprise (la Roche-Blanche). Enfin il était indispensable qu'il y eût en avant du camp un espace assez étendu pour permettre des combats de cavalerie." (2).

Et dans une autre note : "Le général de Goeler, sans avoir vu les lieux, a indiqué à peu près la place du camp romain, mais il ne le porte pas assez à l'ouest. Il fait camper les troupes gauloises sur les quatre versants de la montagne de Gergovia. C'est sans doute l'expression *circum se* (VII, XXXVI) qui est la cause de cette erreur. On ne saurait admettre, en effet, que les Gaulois aient campé sur les pentes abruptes du versant nord. Le gé-

couvrait le côté nord. Le terrain y était propice à la défense en cas de sortie des Gaulois. L'emplacement protégeait la ligne d'opérations de César et ses communications avec les Héduens (ceci éliminant la butte du Crest). Le camp se trouvait là en plaine : or dans la vallée de l'Auzon il n'y a pas de plaine. En outre, toute autre position serait ou trop raide, ou trop petite, ou dépourvue d'eau, ou stratégiquement mauvaise, en ce qu'elle se couperait de la base des opérations, tandis que la Serre d'Orcet protège la liaison avec la rive droite de l'Allier. Et, p. 37, n. 4, GÖLER ajoute ceci : si le grand camp s'était trouvé sur le Crest, la colline de la Roche-Blanche ne serait pas dite *e regione oppidi*, mais *inter Caesaris castra et oppidum*, parce qu'alors elle serait placée sur la même ligne que le camp romain et la ville gauloise, "denn alsdann wäre das römische Lager, die Roche-Blanche und die Stadt in einer Linie gelegen gewesen".

(1) Cf. GORCE, *César devant Gergovie*, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 95 : "On montra à l'empereur la carte toute récente de von Gæler où, en plus de l'oppidum, on voyait indiqués les emplacements présumés des deux camps romains." Le commandant Stoffel, "véritable animateur de l'entreprise, était un jeune officier plein de talent. Il attira l'attention de Napoléon III sur l'audace - pourtant pleine d'apparent bon sens - des affirmations de von Gæler. Cet érudit de bibliothèque pourrait bien ne pas s'être trompé. En tout cas, il faudra en avoir le cœur net."

(2) NAPOLEON III, *Histoire de Jules César*, tome II, *Guerre des Gaules*, H. Plon, Paris, 1866, p. 269, n. 2.

néral de Goeler se trompe aussi en dirigeant la fausse attaque sur Montrognon. Enfin il place le théâtre de la bataille trop à l'ouest." (1).

Mais rappelons la liste de vérification ou *check-list* : 1. situation en plaine ; 2. sécurité relative de la position ; 3. sécurité de la ligne d'opérations ; 4. surface satisfaisante ; 5. proximité de l'eau, du bois, du fourrage, possibilité d'approvisionnement malgré la saison (et, probablement, malgré la *terre brûlée*) ; 6. éloignement moyen par rapport à l'oppidum ; 7. présence d'une plaine entre l'oppidum et le camp pour les combats de cavalerie.

Sauf la manière de reconnaître leur dette envers Göler, Stoffel et l'empereur font si nettement le point, que nous avouons sans peine qu'un meilleur emplacement serait en effet difficile à trouver dans la circonstance ; nous conviendrons même, sous la réserve du lac de Sarliève, qu'il n'en est peut-être pas d'autre de possible.

2 bis. Les 25 associations du grand et du petit camps

Ainsi, puisque les camps vont par deux, la paire à retenir paraît bien être, en toute hypothèse, celle de la Roche-Blanche et de la Serre d'Orcet.

Mais au total, on relève, approximativement, au moins dix emplacements pour le petit camp (2) et dix-neuf pour le grand (3), dont la combinaison donne quelque vingt-cinq

(1) *Id.*, *ibid.*, p. 280, n. 1.

(2) Sur ces 10, voici les 7 qui n'ont pas été pris pour l'emplacement du grand :

<u>Ce petit camp :</u>	<u>a eu pour grand(s) camp(s) :</u>	<u>Partisans :</u>
1. la hauteur de Prat	le tertre de la Roche-Blanche le vallon de Chanonat le puy d'Aubière	Bellaigue Bompart de St-Victor Vergnette
2. le puy de Jussat	le vallon de Chanonat	Martinon
3. les hauteurs de Risolles	la vallée de l'Auzon rive gauche de l'Auzon, sous Jussat	Caylus Dulaure
4. le puy de Montrognon	Gondole Aubière Beaumont, ou la rive droite de l'Artière	Rabani-Beauregard Froment Peghous
5. la Nuit de Prat	le puy d'Aubière	Saint-Hypolite
6. Kich, Quiche, Tiche	Gondole le Pré du Camp	Bouillet Girard
7. Orcet	Gondole le Puy Chevalet	Mathieu Sarrette

paires d'emplacements ⁽¹⁾, cependant que trois emplacements donnés pour l'un des camps l'ont été également pour l'autre ⁽²⁾.

Le problème du petit camp se repose en rapport avec celui du grand, parce que chaque auteur n'a pas dû déterminer l'emplacement de l'un sans tenir compte de celui de l'autre.

(3) Sur ces 19, voici les 16 qui n'ont pas été pris pour l'emplacement du petit :

<u>Ce grand camp :</u>	<u>a eu pour petit(s) camp(s) :</u>	<u>Partisans :</u>
1. massif de Cournon	le Crest	Syméoni
2. vallon de Chanonat	Prat	Bompart de St-Victor
	Jussat	Martinon
3. vallée de l'Auzon, sous Jussat	Risolles	Caylus ; Dulaure
4. rive droite de l'Auzon, sous le Crest	la Roche Blanche	Pasumot
5. Gondole	Montrognon	Rabani-Beauregard
	Kich, Quiche	Bouillet
	Orcet	Mathieu
	la Roche Blanche	Monnier
6. Puy de Monton	la Roche Blanche	Rudel du Miral
7. au S.E., entre lac et Auzon	la Roche Blanche	Michel
8. sous le puy de Monton	la Roche Blanche	Aigueperse
9. vers Beaumont, bords de l'Artière	Montrognon	Peghoux
10. la Serre d'Orcet	la Roche Blanche	Göler, etc.
11. puy de Chignat	la Roche Blanche	Olléris, Nadeau
12. vers la Pigne	la Roche Blanche	Boudet
13. le Pré du Camp	Quiche	Girard
14. Puy Chevalet	Orcet	Sarrette
15. plateau nord d'Aubière	puy d'Aubière	Daupeyroux
16. butte de Clermont	puy d'Aubière	Achard

(1) Si l'on veut bien retenir le couple de FROMENT : Aubière-Montrognon.

(2) Voici ces 3 emplacements qui ont été pris pour celui de l'un ou de l'autre camp :

<u>Ce grand camp / a pour petit(s) camp(s) :</u>	<u>Ce petit camp / a pour grand(s) camp(s) :</u>
1. <u>Roche Blanche</u> / domaine de Prat (Bellaigue)	... / sur l'Auzon, au pied du Crest (Pasumot) ... / le puy de Monton (Rudel du Miral) ... / le Crest (Mérimeé) ... / entre Auzon et lac de Sarliève (Michel) ... / entre Auzon et puy de Monton (Aigueperse) ... / la Serre d'Orcet (Göler) ... / puy de Chignat (Olléris) ... / vers la Pigne ou la Plagne (Boudet) ... / Gondole (Monnier)
2. <u>le Crest</u> / la Roche Blanche (Mérimeé)	<u>le Crest</u> / massif de Cournon (Syméoni)
3. <u>puy d'Aubière</u> / Montrognon (Froment)	... / plateau nord d'Aubière (Daupeyroux)
" " / Nuit de Prat (St-Hypolite)	<u>puy d'Aubière</u> / butte de Clermont (Achard)
" " / Prat (Vergnette)	

C'est même pourquoi Pasumot commence par cette question de la *colline isolée*, espérant que la réponse l'orientera dans la recherche du grand camp ⁽¹⁾.

Il était en effet permis de supposer, par exemple, que le petit camp s'était trouvé du même côté où l'assaut devait se produire.

Et plusieurs interprètent d'autre part l'expression *e regione oppidi*, qui sert à décrire la position de la colline circonscrite, comme signifiant, non pas vaguement *vis-à-vis de la place*, mais "sur la ligne et sur le prolongement de la ville" ⁽²⁾, "sur la même ligne que la ville" ⁽³⁾, ou "en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel" ⁽⁴⁾, ou encore "sur une droite tirée du grand camp de César à la ville" ⁽⁵⁾.

Mais H. Hauser a répondu à Saint-George Stock, à qui est due cette dernière formule, que "l'expression *e regione* se retrouve dans Cés. VII, 35, 1, et Cic. *Academ.* II, 39, 123, où on lui donne très nettement le simple sens de *en face de* ..." ⁽⁶⁾.

Et de fait, dans le premier cas, les deux armées, gauloise et romaine, campent *face à face* de part et d'autre de l'Allier ; et dans le second, il y a des antipodes qui se tiennent *vis-à-vis* de nous, les pieds opposés aux nôtres, de l'autre côté de la terre.

Un autre élément du problème était enfin la possibilité du double fossé de douze pieds, son intérêt, sa longueur, les terrains qu'il traversait, son orientation par rapport à la place de Gergovie.

Mais un tableau, même simplifié, des emplacements des deux camps et de leurs associations vaudra tous les discours (*cf. infra*, la pl. XV, numérotation chronologique) :

(1) PASUMOT, *op. cit.*, p. 194. - Cf. planches L (Caylus), LI (Pasumot) et LII (Grivaud).

(2) GIRARD, *art. cit.*, 5 juillet 1862.

(3) GIRARD, *op. cit.*, p. 100. - Cf. planche LV.

(4) SARRETTE, *op. cit.*, p. 34, n. 3. Cf. planche LVI. - Comparer avec le point de vue de GAULT DE SAINT-GERMAIN, qui met le grand camp à Gondole, *op. cit.*, p. 140 : "L'endroit le plus accessible de Gergovia est à l'occident. On voit, près de cette extrémité, une montagne qui s'élève à pic, qu'on appelle *Montrognon*. C'est par cette place que les vivres arrivoient aux assiégés. César s'en empara. On voyoit, dit-il, à la partie opposée de Gergovia, et sur la même base [souligné par nous], une autre montagne bien fortifiée, et coupée à pic de tous côtés."

(5) Dans une lettre de l'érudit anglais SAINT GEORGE STOCK à H. HAUSER, in H. HAUSER, *op. cit.*, p. 143. - Opinion analogue de G. ACHARD (qui se réfère à M. RAMBAUD, *R. E. L.*, LII, 1974, p. 38 sq.), *op. cit.*, p. 108 : "Cette éminence (...) est dans l'axe, dans l'alignement de l'oppidum, pour l'observateur placé, comme César, dans le grand camp, etc." (Cf. planche LVII).

(6) H. HAUSER, *op. cit.*, *ibid.*

Les 25 couples des grands et des petits camps :

grand camp :	petit camp :	1 ^{ers} partisans et renvois à la carte :
1. massif de Cournon	: le Crest	Syméoni (1560) D8
?	: une colline nord ou est...	Durand (1662)
2. butte de la Roche-Blanche	: hauteur de Prat	Bellaigue (±1725) F5
3. vallon de Chanonat	: hauteur de Prat	Bompart de St-Victor (1752) F4
4. vallon de Chanonat	: puy de Jussa(c)	Martinon (1753) GH3
5. sur l'Auzon, sous Jussat	: hauteurs de Risolles	Caylus (1762) G3-4
6. sur l'Auzon, sous le Crest	: la Roche Blanche	Pasumot (1765) H6
7. Gondole	: puy de Montrognon	Rabani-Beauregard (1801) D4
8. puy de Monton	: la Roche Blanche	Rudel du Miral (1803) I7
9. le Crest	: la Roche Blanche	Mérimée (1838), etc. H5
10. Aubière	: Montrognon	Froment (1840-41) C3-4
11. puy d'Aubière	: la Nuit de Prat	Saint-Hypolite (1841) D5
12. entre Auzon et lac de Sarliève	: la Roche Blanche	Michel (1843) G7
13. Gondole	: Kich, entre Prat et Bonneval	Bouillet (1846) E8
14. entre Auzon et puy de Monton	: la Roche Blanche	Aigueperse (1847) H7
15. Beaumont ou r. d. de l'Artière	: puy de Montrognon	Peghous (1854-58) C2
16. la Serre d'Orcet	: la Roche Blanche	Göler (1859), etc., etc. FG7
17. puy de Chignat	: la Roche Blanche	Olleris (1861) H7
18. vers la Pigne	: la Roche Blanche	Boudet (1862) FG6
19. Gondole	: butte d'Orcet	Mathieu (1862) F10
20. le Pré du Camp	: Kich	Girard (1862) CD6
21. le Puy Chevalet	: butte d'Orcet	Sarrette (1863) GH9
22. Gondole	: la Roche Blanche	Monnier (1874) F9
23. plateau nord d'Aubière	: puy (sud) d'Aubière	Daupeyroux (1913) B5
24. puy d'Aubière	: hauteur de Prat	Vergnette (1926) CD5
25. butte de Clermont	: puy d'Aubière	Achard (1991) AB4

A la vue de ces tableaux, plusieurs observations se présentent d'elles-mêmes à l'esprit.

On s'étonnera d'abord de l'estimation de Legrand d'Aussy, qui ne trouvait nulle

part autour du plateau, vingt et trente ans après Pasumot, "*cette colline, parfaitement isolée, voisine de la ville ; et dont (César) raconte qu'il voulut s'emparer*" (1). Legrand d'Aussy élimine les *monticules* du Crest et de Monthon, il élimine la colline de Jussat, et ne voit pas la butte de la Roche Blanche. Et cela lui est une raison de douter de Gergovia.

Mais on s'étonnera aussi de ce que la butte de la Roche Blanche n'ait pas été remarquée avant Pasumot : Lancelot, par exemple, qui ne veut ni du Crest, ni de Montroignon, n'y songe même pas. Et on s'étonnera autant de ce qu'elle n'ait pas fait ensuite l'unanimité. Il est à croire qu'elle ne paraissait pas comporter avec évidence ce caractère de *circoncision* qu'un Mérimée ne lui attribuait pas sans réserve (2).

On s'étonnera encore, et peut-être davantage, de ce qu'une fois repérée, on l'ait associée à quelque neuf grands camps possibles. Cela en dit long, au choix, sur l'*amateurisme* de certains auteurs en matière militaire, ou bien sur la fausse clarté du texte de César : il ne suffit apparemment pas d'un style limpide et transparent pour faire la lumière. Il n'empêche qu'on ne l'a plus guère séparée du grand camp une fois reconnu à la Serre d'Orcet, et qu'elle apparaît avec lui, depuis Napoléon III, comme l'un des acquis les plus sûrs de Gergovia, et corroboré comme lui par les résultats de l'archéologie.

Il lui est pourtant arrivé, à elle aussi, de servir de l'un et de l'autre camps. Car ce n'est pas la moindre des singularités de la situation : la confusion a été telle, dans l'histoire de la reconnaissance de Gergovia, qu'on a placé quelquefois, dans des systèmes différents, les deux camps aux mêmes endroits ; toutefois, on n'a jamais vu d'association purement et simplement inversée. Mais il n'en est pas moins surprenant que l'accord sur la position d'un camp se soit si souvent accompagné de désaccord sur la position de l'autre.

Et que dire, dans ces conditions, de la direction du double fossé de liaison dans tous les cas de figure, de son intérêt tactique, de sa possibilité matérielle ?

Car deux choses sautent aux yeux. L'une a trait à la distance relative du premier au second camp. A supposer que celui-ci assure aux Romains l'avantage qui est dit, que penser des couples massif de Cournon / le Crest, ou vallon de Chanonat / domaine de Prat, ou Gondole / Montrognon, Gondole / Quiche, Gondole / la Roche Blanche, ou encore Clermont / puy d'Aubière, ou bien même puy de Monton / la Roche Blanche ? On a beau savoir que les légionnaires étaient d'abord des terrassiers, croira-t-on sans plus de circonspection qu'ils aient creusé aussi vite et aisément des doubles fossés de cette longueur,

(1) LEGRAND D'AUSSY, *op. cit.*, pp. 65-66.

(2) Cf. *supra*. - P. DURAND n'avait pas davantage aperçu la Roche Blanche, mais il avait moins hésité que LEGRAND D'AUSSY devait le faire, puisqu'en fait de colline *entrecoupée*, il en voyait "*deux ou trois aux costez de Bize & de Leuant*" (*ibid.*, p. 135).

et traversant tantôt l'Auzon, tantôt l'Artière ?

L'autre point concerne la position respective des camps par rapport au plateau de Gergovia. Car il arrive que le plateau soit dans l'intervalle des deux camps, ce qui ne laisse pas d'intriguer. Le couple Cournon / le Crest a le plateau sur le côté, mais l'a bien entre grand et petit camps. Il en va de même pour Gondole / Montrognon, et encore plus nettement pour la Roche Blanche et Chanonat versus le domaine ou la hauteur de Prat. S'agissant de ces deux derniers surtout, on ne saurait se garder d'un doute touchant la simple *faisabilité* du double fossé (1). (Qu'on voie Julhat - Risolles dans le même esprit.)

Mais comment, d'une manière générale, se défendre d'un certain scepticisme à propos de son utilité, voire de sa sécurité ?

Certes, il faut s'interdire une réaction qui consisterait à relativiser toute la recherche en égalisant toutes les solutions ; et comme l'écrivaient plus généralement E. Desforges et P.-F. Fournier, "ce serait une solution de paresse que de se réfugier dans un scepticisme radical" (2). On se rappellera plutôt qu'un accord quasi général avait pratiquement fini par se faire autour du couple Serre d'Orcet versus Roche Blanche, qui s'est accrédité au point de faire oublier les autres, et qui devra donc tout particulièrement nous retenir, sinon exclusivement.

3. "*collis nudatus*", les 8 ou 9 collines dégarnies

La colline circonscrite présentait dans le texte de César plusieurs signes distinctifs qui ont fait espérer qu'elle se laisserait reconnaître par elle-même. Mais la colline dégarnie que César remarque depuis le petit camp, la colline exposée dont il entend parler par les espions et les transfuges, n'offrent aucun trait qui permettrait de les repérer indépendamment du contexte tactique. On gagnera donc peu de chose à faire un inventaire, fût-il succinct, des localisations dont elles ont bénéficié (3) ; ce faisant, on réunira cependant un cer-

(1) A vrai dire, on serait porté à se demander si les auteurs n'ont pas commis de confusion, et s'ils avaient bien le texte de César sous les yeux ou en mémoire.

(2) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie, Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, t. XXXI, Cl.-Fd, 1933, p. 5.

(3) E. DESFORGES & P. BALME ont examiné *La colline fortifiée par les Gaulois*, op. cit., pp. 73-75. Ils excluent Mont Rognon (hypothèse de SYMEONI), le puy de Romagnat, au nord-ouest du plateau et au sud de Romagnat (hypothèse de CAYLUS, de PAZUMOT), telle éminence au nord du plateau, entre Prat et Besance (hypothèse de DULAURE), le piton qui domine Prat (hypothèse d'AIGUEPERSE, MERIMEE, MICHEL), pour la raison que César ne pouvait apercevoir ces lieux depuis le versant sud. Mais ils excluent aussi, bien qu'il soit du côté du versant sud, le puy de Jussat (hypothèse de VIAL, de FISCHER), parce qu'il est moins visible de la Roche Blanche (site du petit camp) que du haut du Crest (site du grand).

tain nombre de données qui seront comme autant de pierres d'attente. (Cf. *infra* pl. XVI).

La colline dégarnie, dans la mesure où les auteurs s'en sont préoccupés (1), a été vue au sud du plateau, à la Roche Blanche (2) ; au sud-sud-ouest sur le Puy de Jussac (ou Jussiac, ou de Crouzilhe), (3) ; au sud-ouest du plateau, sur le Puy de Risolles, cote 723 (4), ou plus près, sur la colline sans nom, cotée 692, qui s'avance entre le plateau et le massif de Risolles (5) ; à l'ouest du plateau, dans les hauteurs nord du massif de Risolles,

Il faut logiquement supposer le grand camp "à l'est du plateau et dans la plaine", de manière à trouver vers l'ouest du plateau la colline dégarnie, son système de hauteurs, l'arête de ce système et la "partie où l'on accédait à la ville". La colline abandonnée doit donc être "l'une des hauteurs situées entre la corne sud-ouest du plateau et la cote 723 de Risolles" ; l'arête dorsale en est le col des Goules, "par où les voies venant de Romagnat et d'Opme, changent de versant et abordent l'aspect sud de la montagne". Et les auteurs précisent : "César l'appelle Colline, non avec l'acception géographique exacte de ce terme, mais en l'appliquant à une éminence, isolée ou non, qui dominait ses positions."

Nous ferons sans plus attendre une observation. Apparemment, les auteurs qui ont mis cette colline du côté du nord ont, en effet, commis une énorme faute. Mais c'est d'une telle évidence qu'on devrait s'inquiéter de leurs raisons, s'ils en donnent. En fait, leur faute est une énormité, à la condition de supposer d'emblée que la colline dégarnie est la même chose que la colline exposée et fortifiée, ou du moins qu'elles font partie du même ensemble, ce qui va de soi pour BALME et pour DESFORGES.

(1) LANCELOT, par exemple, n'en dit rien. Il récusait Montrognon aussi bien comme *collis circumcisa* que comme *alter collis*, mais il n'analyse pas le rapport entre l'*alter collis* et le *collis nudatus*, dont il ne parle pas. Cf. op. cit., p. 650 : la colline prise aux Gaulois ne peut être le Crest, qui est trop éloigné de Gergovia. "La même difficulté subsiste pour Montrognon, autre éminence que quelques-uns prétendent avoir été cette colline occupée par César avant le siège, ou du moins celle par laquelle il pensa sur la fin surprendre la ville".

(2) La Roche-Blanche G5 : colline remarquée [1] depuis le Crest ou [2] depuis la butte d'Orcet.

Opinion de SYMEONI : colline remarquée depuis le Crest, (cf. op. cit., p. 75, § K ; cf. sa carte, lettre k, et la note de RENUCCI, p. 75, n. 73).

Opinion du lieutenant-colonel SARRETTE : colline remarquée depuis la butte d'Orcet, cf. op. cit., pp. 129-130 : César "a aperçu maintenant déserte la [sic] colline, où est le camp des Gaulois, qui d'habitude était couverte de monde (...). Ce sont les [sic] collines de Jussat, et notamment celle de la Roche-Blanche (...). En effet, sur son sommet arrondi dont la pente penche vers l'est, on a trouvé le fossé d'un des postes fortifiés qui surveillaient la plaine. Il a la forme circulaire des camps gaulois, etc."

(3) Le Puy de Jussat (ou de Crouzilhe) G4 : colline remarquée [3] depuis la Roche Blanche (ou [4] depuis Orcet ; mais avec quelle visibilité ?).

Opinion du capitaine VIAL (cf. op. cit., p. 30), d'OLLERIS (cf. op. cit., pp. 18-19) et de NADEAU (cf. op. cit., pp. 270-272), d'A. IMBERDIS, tant en 1868 (p. 128) qu'en 1863 (p. 108), d'E. DESJARDINS (p. 682), du P. GORCE ; cf. "La bataille de Gergovie", *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1941, pp. 484-485, et *César devant Gergovie*, p. 55-56 : "Le doute n'est plus possible et la colline d'où les Gaulois ont subitement disparu est aisément identifiable. Il ne peut s'agir que du Puy de Jussat." P.-F. FOURNIER s'est rallié à l'opinion du P. GORCE, cf. "La Bataille de Gergovie", 2^e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Clermont-Ferrand, chez l'auteur, 1943, p. 41, n. 9, et p. 45, n. 22. - C'est OLLERIS qui appelle aussi "de Crouzilhe" le puy de Jussat. Et l'appellation de "Puy de Jussat" paraît bien avoir quelquefois englobé tout le massif de Risolles ; cf. P.-F. FOURNIER, *ibid.*, p. 40 ; et voir la carte de GÖLER, d'où le nom de Risolles est absent et où tout le massif est dénommé *Puy de Jussat*.

On vient de voir que SARRETTE associe les collines de Jussat à celle de la Roche Blanche : il les regarde depuis la butte d'Orcet.

(4) Le Puy de Risolles F3 : pour von KAMPEN [5], le *collis nudatus* était l'une des hauteurs de Risolles, celle qui est cotée 723 (cf. T. R. HOLMES, op. cit., p. 758). Pour le professeur ACHARD [6], qui voit la colline dégarnie depuis le Puy d'Aubières, (mais avec quelle visibilité ?), ce sera aussi, finalement, les hauteurs de Risolles - dont le revers, *dorsus*, sera le col des Goules, et sera donc de ce côté-ci et non pas de l'autre côté, cf. op. cit., pp. 109-116.

F. MONNIER, cf. op. cit., pp. 92-93, voit la "colline voisine" de la Roche Blanche dans "le puy de Jussat et le ravin des Goules", autant dire tout le côté est de la chaîne de Risolles.

(5) La cote 692 F4 : colline remarquée [7] depuis la Roche Blanche.

sur le Puy de Romagnat (1) ; au nord, sur l'une des éminences ou l'un des plateaux du versant lui-même (Puy-Blanc ? la Nuit de Prat ?) (2) ; au nord-est, sur la colline de Quiche qui est entre Prat et Bonneval (3) ; enfin quelque part sur le flanc sud (4) du plateau lui-même.

Opinion du Morgenblatt, cf. n° 292 du 5 déc. 1844, p. 1167, col. 2 : "Cäsar hatte von seinem zweiten Lager aus bemerkt, dass ein vor wenigen Tagen noch mit den feindlichen Truppen bedeckter Hügel jetzt fast ganz von denselben entblöst war. Überläufer hinterbrachten ihm, in Übereinstimmung mit seinen Patrouillen, dass der Gipfel dieser Höhe in einem kleinen Plateau ende, dass dieses mit Wald bedeckt sey eine enge Passage nach dem entgegengesetzten Theile der Stadt bilde (...). Man kann, mit dieser Terrainbeschreibung in der Hand, nicht einen Augenblick zweifeln, dass mit dem bezeichneten Punkte das früher von mir erwähnte enge Joch gemeint sey, welches den Berg von Gergovia mit dem westlich gelegenen Gebirgslande verbindet."

Opinion de FISCHER, op. cit., p. 26 : "Wo ist jener Hügel, den Caesar eines Tages vom kleinen Lager aus gewährte, und der sich jetzt erst, von den Feinden geleert, seinem Späherauge enthüllte ? Wir stellen uns auf denselben Punkt mit dem römischen Imperator und sehen nichts als die Hügelspitzen, die sich auf dem Plateau von Jussac erheben, von denen der hinterste noch schwach bemerkbar ist, aber bei einer Anfüllung mit Bewaffneten leicht ganz übersehen werden konnte." ; et op. cit., p. 11 : "Ce ne pouvait être qu'un des mamelons s'élevant sur le plateau de Jussac, probablement le plus rapproché de la ville et compris peut-être dans le mur de pierre qui entourait tous les camps gaulois. C'est à peine s'il montre sa cime à la station de la Roche-Blanche."

Opinion de NAPOLEON III, cf. op. cit., éd. Plon, p. 274 (cf. la colline A du plan, planche 21).

Opinion de HOLMES, cf. op. cit., p. 155 : "Standing upon the plateau, he (i.e. Caesar) noticed with astonishment that a hill forming part of the mass of Risolles was abandoned." ; et pp. 758-760 : "The identity of the collis nudatus - the hill which, on the day before his final repulse, Caesar observed to be bared of defenders - is still an open question. (...) My conclusion is that Napoleon's choice was almost certainly right. That he traced correctly the line which the Gauls fortified, no one who has seen the ground will deny."

Opinion de CONSTANS ("La colline en question est, sans doute, celle qui relie le plateau de Gergovie aux hauteurs de Risolles" . Cf. le Guide illustré des Campagnes de César en Gaule, Les Belles Lettres, Paris, 1929, p. 76).

(1) Le Puy de Romagnat EF3-4 : aperçu [8] depuis la Roche-Blanche, ou [9] depuis la Nuit de Prat.

Opinion de PASUMOT : colline remarquée (mais est-ce possible ?) depuis la Roche-Blanche, cf. op. cit., pp. 199-200 : César "s'aperçut qu'il n'y avait presque pas de monde sur une hauteur qu'on pouvoit à peine reconnoître quelques jours auparavant (...). Il s'assura par ses espions & les transfuges que le sommet de cette hauteur étoit presque uni (...). Le lieu pour lequel les Gaulois craignoient si fort ne pouvoit être que la hauteur qui tient immédiatement à la partie occidentale du plateau."

Opinion du colonel SAINT-HYPOLITE : la colline est marquée d sur sa carte, publiée (sans être approuvée) par le capitaine de LACOMBE dans sa propre étude ; il s'agit donc de la colline appelée quelquefois le Puy de Romagnat ; elle a été remarquée depuis la Nuit de Prat, à l'ouest-sud-ouest de Prat.

On y ajouterait l'opinion de G. ACHARD, si le rapprochement des figures 3 et 4 de son article ne faisait difficulté : vu depuis le Puy d'Aubière, le collis paraît [10] être le Puy de Romagnat sur la première, mais il est bien [6] les hauteurs de Risolles sur la seconde (cf. op. cit. in Latomus, p. 110 et p. 113).

(2) Une colline du versant nord (peut-être la Nuit de Prat ? D5) : colline repérée [11] depuis le petit camp de Quiche.

Opinion du capitaine GIRARD, cf. op. cit., 6 juillet 1862, et 1863, p. 120, et aussi de BOUILLET ; mais l'opinion de BOUILLET est que la colline en question "est on ne peut mieux reconnaissable sur le flanc nord, au-dessus du lieu appelé Puy-Blanc, ou mieux encore entre ce point et les sources" , cf. "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", Mém. de l'Acad. de Cl.-Fd. nouv. série, t. XVII, Cl.-Fd. (1875), p. 48. - D'après le plan 4, annexé à la Statistique monumentale du Puy-de-Dôme (Imp. De Pérol, Cl.-Fd. 1846), et qui représente le camp gaulois de Gergovia, le Puy-Blanc (D5) paraît se situer au nord-ouest de la Nuit de Prat, mais le plan est aussi peu précis qu'exact ; cf. l'axe [12] sur notre planche.

(3) La colline de Quiche D6 : colline aperçue [13] depuis la Roche-Blanche (mais comment serait-ce possible ?). Il ne peut s'agir que de la colline de Quiche. Mais ce n'est pas clair, car A. MICHEL parle d'une colline, puis du sommet de cette colline, et demande "quelle était cette colline à laquelle les Gaulois attachaient tant d'importance et pour laquelle ils craignaient tant" . Réponse : une colline très à l'est, "dominant les villages de Prat et de Bonneval" (op. cit., p. 134) : il y a un glissement évident de la colline dégarnie à la colline menacée.

même. Une huitaine ou une neuvaïne d'identifications : cette ronde n'a pas lieu d'étonner, puisqu'étant visible depuis le petit camp, la colline en question devrait se trouver du même côté que lui par rapport au plateau. Et c'est bien en principe ce qui se passe, mais avec quelques surprises toutefois.

On notera d'abord qu'une même éminence a pu faire office de colline dégarnie à partir de petits camps différents, et inversement qu'un même petit camp a pu servir de point d'observation pour plusieurs éminences différentes. Accords et désaccords qui se rencontrent aussi bien chez des militaires expérimentés que parmi les simples lettrés. Une conséquence en est que la colline de la Roche-Blanche (qui a été une fois celle du grand camp) a le plus souvent été prise pour celle du petit camp, mais quelquefois aussi pour la colline dégarnie ; et la même chose est arrivée au Puy de Jussat, au Puy de Risolles, sans doute à la Nuit de Prat, peut-être au Puy-Blanc, sûrement à la colline de Quiche. Seuls, le Puy de Romagnat, la cote 692 et le versant sud n'ont fait fonction que de colline dégarnie.

On observera ensuite avec quelle liberté on entend ou on traduit les termes de

(4) Flanc sud du plateau F5 : colline ou mamelon (?) ou versant vu [14] depuis la Roche-Blanche.

Opinion d'AIGUEPERSE, cf. op. cit., p. 7, n. 2 : "Cette colline devait être une de celles occupées par les trois camps gaulois dont César s'empara ; par conséquent elle devait être située un peu au-dessus du petit camp romain et du même côté de la montagne, autrement il n'aurait pu l'apercevoir."

Opinion du capitaine de LACOMBE, cf. op. cit., p. 341 : "Mais quelle est cette colline ou quel est ce versant de montagne dégarni de troupes par les Gaulois ? (...) Le versant abandonné par la défense est évidemment celui qui s'aperçoit du petit camp."

Opinion du général von GÖLER, cf. op. cit., p. 42 : "Als er nämlich eines Tages zur Besichtigung der Arbeiten in das kleinere Lager auf der Roche-Blanche gekommen war, bemerkte er, dass auf der Anhöhe, auf welcher sich die gallischen Lager C. D. O. befanden, und die bisher von einer Menge Menschen beinahe ganz überdeckt gewesen, Niemand zu erblicken war."

Opinion du lieutenant-colonel DODGE, cf. Caesar [...], Biblo and Tannen, New-York, 1963, p. 260, (1^e éd. 1892) : Caesar "noticed from the Roche-Blanche, where he had located his lesser camp, that the defenses of the main plateau of the town, so far strongly beset, were quite disgarnished of troops" .

Opinion de HAUSER, cf. op. cit., p. 142 : "Ce qui est dégarni ce jour-là, c'est Gergovie elle-même, cette Gergovie qui, peu de jours auparavant, disparaissait sous la multitude des guerriers gaulois."

Opinion de JULLIAN, cf. Vercingétorix, p. 181 : "Vercingétorix avait dû dégarnir de troupes les pentes gergoviennes qui faisaient face, au nord, à la Roche-Blanche. César, en tournée d'inspection sur le petit camp, remarqua l'absence de cette armée qui, quelques jours auparavant, tapissait la montagne." Et cf. Histoire de la Gaule, p. 473, n. 7 : "Cela ne me paraît être que le flanc sud de Gergovie, couvert de camps."

Opinion de LHERMET, cf. "La Bataille de Gergovia", L'Alauza d'Auvergne, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 5 : "Il s'agit probablement d'une colline en avant-corps sur le flanc méridional de Gergovie, où se trouvaient les camps gaulois."

Opinion du P. CLEMENCE, cf. "La Bataille de Gergovie", Trait d'Union, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, sept.-oct. 1933, p. 424 ; mais l'auteur, conciliant, associe - malgré le singulier "collem nudatum" - "les pentes méridionales de Gergovie" au "contrefort" escarpé qui "flanquait le col des Goules".

Opinion de RENUCCI, cf. op. cit., p. 75, n. 73 : "La colline que César vit dans les lignes de l'ennemi, dégarnie de troupes, ne devait être autre chose que le flanc sud du plateau, situé en face de la Roche-Blanche."

Opinion de J. HARMAND, Vercingétorix, A. Fayard, Paris, 1984, p. 210 : César "se rend soudain compte que le site du camp extérieur des insurgés grouillant d'hommes les jours précédents, est maintenant vide".

César. Le *collis*, qui semblerait devoir être une élévation de terrain relativement isolée, est compris par l'un comme représentant plusieurs collines ; par un autre, comme un mamelon ou un plateau qui fait saillie, sans doute, mais qui, situé sur un versant, n'a pas de sommet qui émerge ni non plus d'autre côté et n'est donc pas proprement une colline ; par d'autres, comme une éminence, isolée ou non, qui à la vérité ne mérite pas l'acception géographique exacte de colline, ou par d'autres encore comme le versant lui-même de la montagne...

On admirera encore que la même éminence, à savoir le Puy de Romagnat, ait pu être également tenue pour la colline dégarnie par un observateur qui l'aperçoit depuis la Roche Blanche, au sud, et par un autre qui la regarde depuis la *Nuit de Prat* au nord ; ou aussi bien, que la colline de Quiche, au nord-est, ait pu être distinguée du sud depuis la Roche Blanche, ce qui est peu croyable.

Mais cette dernière localisation soulève un autre problème. Certes, on se doute qu'il est plus aisé de déclarer telle colline visible et intéressante à la vue de la carte que d'en faire l'épreuve en allant vérifier sur le terrain. Et il ne s'agit point ici d'ergoter entre le puy de Risolles et celui de Jussat, etc., d'autant qu'à ce jeu, l'examen risquerait d'être infini. Mais enfin, le cas d'A. Michel donne à réfléchir. Cet auteur des plus sérieux ne pouvait apercevoir la colline de Quiche depuis celle de la Roche Blanche. L'explication se trouve dans l'interprétation de l'expression *dorsus eius iugi*, le glissement du *collis nudatus* à l'*alter collis*, et le sens reconnu à l'*altera pars oppidi*.

4. "*alter collis*", les 7 ou 8 ou 9 collines exposées

a. Une ou deux collines ?

La colline que Vercingétorix juge en grand danger et que César va faire semblant de menacer est, en effet, tantôt distinguée de la colline dégarnie, tantôt identifiée à elle. (Cf. *infra*, planche XVII). Dans le premier cas, elle peut, elle doit peut-être, être invisible de la colline du petit camp ; dans le second, son côté visible est le côté dégarni, et l'autre côté est le côté exposé. Mais les très nombreux auteurs⁽¹⁾ qui voient dans l'*alter collis* et le *collis nudatus* une seule et même colline ne s'en expliquent pas toujours nettement, jugeant la chose évidente, ou plutôt ne se posant pas la question ; et les autres, à la vérité, ne font pas toujours mieux ; et de quel groupe un J.-A. Dulaure, par exemple, fait-il partie ? Car il met le petit camp à Risolles et ne dit rien du *collis nudatus*, mais voit (?) l'*alter col-*

(1) Ce sont de loin les plus nombreux.

lis entre Prat et Bezance. Il est vrai que le texte favorise peu l'analyse ; car César, refoulé, n'a pas vu les lieux, et il décrit de seconde main. Mais ce qui complique les choses, c'est l'identification du *iugum*, dont la croupe ou le revers, *dorsus*, donne accès⁽¹⁾ *ad alteram partem oppidi*, à l'autre côté de la ville.

Selon les convenances, on a doté *iugum* de tous les sens que les dictionnaires autorisent dans l'occasion : c'est une chaîne de collines, une colline, voire un massif, le plateau qui somme une montagne... Tolérance de traduction qui, à son tour, fait admettre à peu près n'importe quelle représentation des choses⁽²⁾, à moins qu'au contraire ce ne soit celle-ci qui impose celle-là.

D'où la bizarrerie d'un A. Michel, dont la confusion s'éclaire si l'on reconstitue ainsi son analyse : la colline dégarnie, vue de la Roche Blanche, est quelque chose en deçà du plateau - et pourquoi pas ? ; les deux collines n'en sont qu'une - et pourquoi pas ? ; mais le *iugum* n'est autre que le plateau - et pourquoi pas ? et son *dorsus* en est le sommet - et pourquoi pas ? ; et l'accès à l'autre côté de la ville sera donc un accès au versant nord - et, assurément, pourquoi pas ? ; mais en conséquence la colline exposée sera, par exemple et de préférence, celle de Quiche, à la pointe nord-est⁽³⁾, invisible assurément, mais qui commande un accès possible, dénoncé par les Gaulois, mais ignoré ou négligé jusque là par les Romains...

C'est qu'en fait, le texte de César a autorisé les deux types d'interprétation, les deux cas de figure. Il faut y insister. Si la colline exposée est différente de la colline dégarnie, on peut la placer, invisible, de l'autre côté de la ville ou à l'autre bout du plateau par rapport à la colline du petit camp, où que soit cette dernière. Et si les deux collines, dégarnie et exposée, sont assimilées, cette colline unique, pour être visible, doit se situer du même côté du plateau que le petit camp, et de ce côté-ci, quel qu'il soit, cependant que son versant invisible donne d'un autre côté.

D'où encore le paradoxe, ou simplement le hasard, qui fait que le Puy de Romagnat est la colline exposée pour Caylus ou Pasumot comme pour le colonel Saint-Hypolite ou, à peu de chose près, pour le capitaine Girard ; mais les deux premiers en jugent ainsi depuis le côté sud du plateau, et les deux derniers depuis le côté nord. Par le même genre

(1) Le rapport entre l'*alter collis* et l'*aditus* n'est pas fait lui-même pour simplifier ni clarifier les choses. Car l'un, commandant l'autre, n'est pas exactement la même chose que l'autre...

(2) C'est ainsi que SYMEONI, selon qui la colline fortifiée par Vercingétorix est le Puy de Montrognon, note (*op. cit.*, p. 77) qu'entre Monrognon (*sic*) et Romagnac (*sic*), "il y avait et a encore un autre chemin pour franchir le mont de Gergoye." Il doit s'agir, note T. RENUCCI (p. 77, n. 85), "du chemin qui suit la petite vallée de Clémensat". On voit mal le *iugum*, et VON GÖLER proposera la même difficulté ; mais en outre, le *dorsus eius iugi* se muera ainsi en une vallée.

(3) A. MICHEL tend ici à suivre P. MERIMEE, mais cela ne va pas sans contradiction, car il pense ailleurs que la colline fortifiée par les Gaulois se trouvait, "selon toute apparence, au nord-ouest de leur ville", *op. cit.*, p. 100.

de paradoxe ou de hasard, les hauteurs nord-ouest de Risolles, le col des Goules, la colline Julia ⁽¹⁾, pourront faire fonction de région menacée aussi bien pour un observateur placé au nord, comme le colonel Saint-Hypolite, le capitaine Girard ou le professeur Achard, que pour un observateur placé au sud, comme le correspondant du *Morgenblatt*, ou comme Napoléon III et tous ceux qui l'ont suivi.

Mais cela mérite un point plus méthodique et plus détaillé.

b. Les quatre ou cinq cas de figure

Les uns, donc, distinguent et séparent clairement les deux collines, et dans ce cas ils les voient généralement, mais non pas toujours, de part et d'autre du plateau. D'autres paraissent les distinguer sans le dire, puisque, sans déterminer le *collis nudatus*, ils mettent également l'*alter collis* de l'autre côté du plateau par rapport au petit camp. On s'aperçoit alors que la question de savoir si le *collis nudatus* et l'*alter collis* sont une ou deux collines est, somme toute, secondaire ; plus importante est celle de savoir si la colline exposée, l'*alter collis*, est vraiment mise ou non de l'autre côté ou à l'autre bout du plateau par rapport au petit camp. Problématique qui annonce quatre cas de figure possibles, à commencer par la distinction des deux collines et l'opposition des deux accès à la ville ⁽²⁾. (Pour les divers emplacements de l'*alter collis*, cf. *infra*, planches XVII à XXII).

1. Dualité des collines, et opposition des deux parties oppidi

Ainsi en va-t-il du Puy de Montrognon, le petit camp étant au Crest ou sur la Roche-Blanche, et la colline dégarnie, respectivement, étant celle de la Roche-Blanche ⁽³⁾, ou n'étant que le versant sud du plateau ⁽⁴⁾. Ainsi en va-t-il aussi d'"une hauteur au-dessus du village de Prat" ⁽⁵⁾, le petit camp étant encore à la Roche-Blanche, et sans que la colline dégarnie soit examinée, ou de la même colline "située au-dessus du village de Prat" ⁽⁶⁾, le petit camp étant toujours sur la Roche-Blanche, mais la colline dégarnie étant le versant sud. Et ainsi en va-t-il encore de "la colline de Prat, qui commande le côté nord,

(1) La colline Julia, cf. GIRARD, se trouve juste derrière le Puy de Romagnat.

(2) Bien entendu, rien ne fait supposer qu'il n'y ait que deux accès. Mais il s'agit ici de deux accès distingués l'un de l'autre et opposés l'un à l'autre.

(3) Montrognon D2 (distingué de la colline dégarnie de la Roche-Blanche : voir pl. XVII, 1 en E3), déterminé (pl. XVIII, axe 1) *par opposition* au petit camp du Crest : G. SYMEONI, *op. cit.*, pp. 76-77.

(4) Montrognon (distingué des collines dégarnies du versant sud : voir pl. XVII, 2 en E3-4), déterminé (pl. XVIII, axe 8) *par opposition* au camp de la Roche-Blanche : A. von GÖLER, *op. cit.*, pp. 42-43.

(5) La colline de Prat, ou plutôt de Quiche D6 ? - qu'on suppose distincte d'une colline dégarnie non identifiée - déterminée (pl. XVIII, axe 12) *par opposition* au même petit camp de la Roche-Blanche : MERIMÉE, *op. cit.*, p. 325. - Malgré l'imprécision, c'est aussi le cas, selon toute apparence, avec RUDEL DU MIRAL, selon lequel la diversion menacera la région du Petit-Pérignat (cf. *op. cit.*, f° 103a).

(6) La même colline, - distinguée des collines dégarnies du versant sud : voir pl. XVII, 3 en E6 - déterminée *par la même opposition* au petit camp de la Roche-Blanche : AIGUEPERSE, *op. cit.*, p. 10.

de même que celle de la Roche-Blanche commande le côté sud" ⁽¹⁾, petit camp et colline dégarnie se trouvant aux mêmes emplacements qu'on vient de dire. Dans le même sens, la colline exposée est tantôt "située au nord de Gergovia. C'est la hauteur qui est entre Prat & Bezance, par laquelle on pouvoit arriver à la partie de la ville opposée au camp des Romains" ⁽²⁾, le petit camp se trouvant du côté de Risolles, sans que la colline dégarnie soit fixée, ou bien sur la Roche-Blanche, Jussat et les Goules constituant la colline dégarnie ⁽³⁾ ; et tantôt, sans plus de précision, "vn autre costau qu'il y auoit de l'autre costé de la ville" ⁽⁴⁾, donc vers le sud-ouest, la colline du petit camp se trouvant quelque part au nord ou à l'est, et sans qu'il soit non plus question de la colline dégarnie.

Cette dernière localisation, bien que vague, inverse les orientations précédentes, qui toutes mettaient la colline exposée du côté du nord, entre le nord-ouest et le nord-est. Elle sera plus ou moins renouvelée dans son canevas par J.-B. Bouillet ⁽⁵⁾ ou par le capitaine Girard, pour lequel le grand camp est au Pré du Camp, vers Pérignat-lès-Sarliève ou le Petit-Pérignat, et le petit camp à la colline de Quiche ; la colline dégarnie n'est qu'un plateau du versant nord, et la colline exposée se trouve à l'opposé de Quiche ; c'est donc l'une, et la première, des hauteurs nord de Risolles, qui dominent le village de Romagnat, à l'autre bout du plateau ⁽⁶⁾. Les deux sont donc bien distinctes à ses yeux, et la colline exposée, celle qu'il appelle Julia, attenante à son bord ouest, donne accès à l'autre bout du

(1) La colline de Prat D5-6 - distinguée des collines dégarnies du versant sud : voir pl. XVII, 4 en DE5 - déterminée (pl. XVIII, axe 11) *par opposition* à la Roche-Blanche : LACOMBE, *op. cit.*, p. 343.

(2) Entre Prat et Bezance, sans doute la colline de la Nuit de Prat D5 (déterminée, pl. XVIII, axe 3, *par opposition* au petit camp du Puy de Risolles) : DULAURE, *op. cit.*, p. 322. L'auteur poursuit : "Vercingetorix, craignant de voir encore les Romains occuper cette hauteur, y envoya une grande partie de ses troupes. César, du haut de la colline, qu'il appeloit son petit camp, ayant reconnu cette manœuvre, etc." On croira difficilement que César ait pu voir quoi que ce soit par-dessus le plateau. On supposera donc que DULAURE dissociait colline dégarnie et colline exposée. Il y a là des distinctions qui restent obscures.

(3) Cf. F. MONNIER, *op. cit.*, p. 93. Le texte est peu précis ; mais c'est pour le versant nord que craint Vercingetorix, et c'est "la partie du nord" qu'il fait fortifier (pl. XVII, 5 en F4-5), à l'opposé de la Roche-Blanche, pl. XVIII, axe 10 : "Le sommet du Gergovia, répondent les transfuges, est un plateau, mais il est recouvert d'un bois et d'un accès difficile du côté par où on arrive à l'autre partie de la ville."

(4) Une colline au sud ou à l'ouest : on pense à l'une des hauteurs du massif de Risolles, déterminée *par opposition* au petit camp de bise ou de levant (peut-être Quiche ?) : P. DURAND, *op. cit.*, p. 135.

(5) Nous ne mentionnons le cas de J.-B. BOUILLET que pour le réserver, car il est bizarre et il contredit le texte des Commentaires. Il confond, en effet, le *collis nudatus* et l'*alter collis* dans une même hauteur (le Puy-Blanc, D5, au nord, remarqué depuis le petit camp de Quiche), mais, étrangement, il distingue l'*alter collis* du point de la fausse attaque (qui n'est autre que le massif de Risolles) ; et, ce faisant, au côté nord-est de Quiche, il oppose de fait le côté opposé, celui du sud-ouest (pl. XVIII, axe 6) - sensible - ment comme avait fait P. DURAND, en 1662. Cf. *op. cit.*, 1846, pp. 40-41 ; 1875, pp. 48-49.

(6) La colline Julia F4 - distinguée d'un plateau du versant nord : voir pl. XVII, 6 en E4 - *par opposition* au petit camp de Quiche (pl. XVIII, axe 5) : GIRARD, *art. cit.*, 6 juillet 1862 : "Mais quel était donc ce quartier opposé de la ville, par rapport au petit camp des Romains, assis sur la colline de Quiche (...) ? (...) La montagne de Gergovia, à l'opposite de Quiche, et exactement à l'opposite, est reliée par une bande de terre étroite (...) aux quatre collines que l'on aperçoit au-dessus du village de Romagnat." Et cf. *op. cit.*, 1863, pp. 120-121. - En fait, l'*opposition* des collines joue entre petit camp et colline exposée, mais non pas entre colline exposée et colline dégarnie : mais c'est finalement ce qui compte ici.

plateau.

Dans tous ces différents cas, il y a distinction des deux collines, dégarnie et exposée, avec opposition des deux *partes oppidi*. (Cf. pl. XVIII, axes 1-3-5-6-8-10-11-12).

2. Identité des deux collines, et opposition des deux *partes oppidi*

D'autres confondent pratiquement les collines dégarnie et exposée, et donnent pourtant par la seconde accès à l'autre côté de la ville. Ainsi font Caylus ⁽¹⁾ et, aussi, Pasumot ⁽²⁾, car en voyant la colline exposée dans le Puy de Romagnat ou environ, ils tourment bien l'autre côté de la ville du côté du nord ⁽³⁾, tandis que le petit camp est du côté sud, à Risolles ou à la Roche Blanche.

L'analyse d'A. Michel, quoique obscure et finalement inacceptable, aboutit, comme on l'a vu, au même résultat, puisqu'il fait comme si la colline était le plateau même, et faisait donc une colline unique ⁽⁴⁾.

Mais le cas de Nadeau, celui de Mathieu et, l'année suivante, celui du lieutenant-colonel Sarrette soulèvent d'une autre manière la question du sens à donner à l'*altera pars oppidi*, et c'est, en effet, une question capitale ⁽⁵⁾. Sans doute voient-ils à peu près, comme beaucoup d'autres, le point à fortifier des défenses gauloises sur "*les pentes de la croupe de la montagne de Risolles*". "*C'est le point faible*", dit Sarrette, "*attendu que, entre Opme et Romagnat, elles donnent accès facile, et le seul à la partie de la ville opposée à celle que menacent les Romains*" ⁽⁶⁾. C'est que les *maiora castra*, selon eux, menacent le plateau du côté de l'est. Mais à la conclusion tirée de l'examen du terrain s'ajoute

(1) Le Puy de Romagnat EF3-4, déterminé (pl. XVIII, axe 2) par opposition au petit camp du Puy de Risolles : CAYLUS, *op. cit.*, p. 284 : "Il y avoit au nord de la montagne, sur les hauteurs au-dessus de la montagne de Romagnat, une colline étroite & couverte de bois, par laquelle on pouvoit arriver à la partie opposée au camp des Romains."

(2) Le Puy de Romagnat, par opposition à la Roche-Blanche (pl. XVIII, axe 9) : PASUMOT, *op. cit.*, pp. 199-200, déjà citées : "Du haut de la petite colline dont il étoit maître, (César) s'aperçut qu'il n'y avoit presque pas de monde sur une hauteur qu'on pouvoit à peine reconnoître quelques jours auparavant (...). Il s'assura par ses espions & les transfuges que le sommet de cette hauteur étoit presque uni, & que les Gaulois craignoient beaucoup pour un endroit par où pouvoit arriver à la place, quoique le sommet de cette hauteur fût étroit et embarrassé de bois (...). Le lieu pour lequel les Gaulois craignoient si fort ne pouvoit être que la hauteur qui tient immédiatement à la partie occidentale du plateau."

(3) C'est bien ainsi que l'a compris M. A. FISCHER (*op. cit.*, p. 11) : "Pasumot, Mérimée, Aiguerse et d'autres eurent donc tort de chercher l'endroit où les Gaulois se retranchèrent et où César dirigea son attaque, au nord de Gergovia." - Mais P.-F. FOURNIER a interprété PASUMOT autrement, comprenant le massif de Risolles plutôt que le puy de Romagnat ("*La Bataille de Gergovie*", 2^e éd., Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 40, § 9) : mais ce massif n'est pas à l'ouest, il est au sud-ouest. - Il faut avouer que tout ceci n'est pas absolument clair.

(4) La colline de Quiche D6, déterminée par opposition à la Roche-Blanche (pl. XVIII, axe 12).

(5) Cf. ACHARD, *art. cit.*, p. 109 : "Le mot *altera* est capital : c'est avec l'expression *e regione oppidi* le facteur déterminant pour orienter le schéma des opérations."

(6) Cf. SARRETTE, *op. cit.*, p. 131. Les pentes de Risolles FG3-4 sont déterminées par opposition au petit camp d'Orcet (pl. XVIII, axe 7) - et aussi au grand camp du Puy Chevalet.

ainsi, on le voit, un argument tiré de la lecture de César. Comme Sarrette pour sa part situe les camps au Puy-Chevalet et à la butte d'Orcet, il distingue les deux côtés de la place, comme le faisait le capitaine Girard, en les mettant de part et d'autre d'un axe perpendiculaire au plateau : il légitime ainsi une conclusion, somme toute triviale, par une raison que les autres partisans de la même solution ne peuvent avancer, et qui, à la vérité, devrait les mettre dans l'embarras.

Dans tous ces cas, on a la confusion des deux collines, dégarnie et exposée, mais avec l'opposition des deux *partes oppidi*. (Cf. la même pl. XVIII, axes 2-7-9 et 12).

3. Identité des deux collines, sans opposition des deux *partes oppidi*

Mais la plupart de ceux qui confondent les deux collines ou qui les juxtaposent dans un même massif, peuvent distinguer deux versants ou deux côtés, sans que l'accès qui est commandé par le versant menacé donne sur le côté opposé de la place par rapport à l'observatoire du petit camp. C'est en fait la solution apportée par le correspondant du Morgenblatt ⁽¹⁾, qui met le petit camp plein sud, à la Roche Blanche, et voit la région menacée juste à l'ouest, au col des Goules.

Et c'est là, à très peu près, l'hypothèse qui a eu ensuite le plus de succès. C'est l'un des points qui ont été le plus discutés de la question de Gergovie, et quelquefois par le moyen d'arguties infinies, oiseuses, et même, a-t-on dit, *acrimonieuses* ⁽²⁾. L'endroit dégarni par les Gaulois était-il le Puy de Jussat, celui de Risolles, coté 723, ou la colline 692 ? L'endroit fortifié d'urgence par Vercingétorix était-il le col des Goules lui-même ⁽³⁾, ou le Puy de Risolles ⁽⁴⁾, ou le col et la gorge d'Opme ⁽⁵⁾, ou même le flanc ouest de Jussat ⁽⁶⁾ ? Il est sans doute impossible de le préciser. Mais, pour ce qui nous importe, le cas

(1) Le col des Goules, F3-4, déterminé -pl. XXI, axe 20- par simple rapport au petit camp de la Roche Blanche (le col n'étant pas l'*alter collis* lui-même, mais bien l'*aditus*) : Morgenblatt, n° 292 du 5 déc. 1844, p. 1167, col. 2, déjà cité *supra* : "Cäsar hatte von seinem zweiten Lager aus bemerkt, dass ein vor wenigen Tagen noch mit den feindlichen Truppen bedeckter Hügel jetzt fast ganz von denselben enblöst war. Überläufer hinterbrachten ihm, in Übereinstimmung mit seinen Patrouillen, dass des Gipfel dieser Höhe in einem kleinen Plateau ende, dass dieses mit Wald bedeckt sey und eine enge Passage nach dem entgegengesetzten Theile der Stadt bilde (...). Man kann, mit dieser Terrainbeschreibung in der Hand, nicht einen Augenblick zweifeln, dass mit dem bezeichneten Punkte das früher von mir erwähnte enge Joch gemeint sey, welches den Berg von Gergovia mit dem westlich gelegenen Gerbirgslande verbindet."

(2) Cf. G. WALTER, Historiens romains. Historiens de la République, II. César, Pléiade, Gallimard, Paris, 1968, p. 510.

(3) Le col des Goules, déterminé comme susdit par simple rapport à la Roche Blanche : NAPOLEON III, DODGE, HOLMES, JULLIAN, CONSTANS... L'*alter collis* étant souvent vu à la cote 692.

(4) Les pentes de Risolles, F3, déterminées -pl. XXI, axe 19- par simple rapport au petit camp de la Roche Blanche : OLLERIS, NADEAU, GORCE.

(5) La gorge d'Opme, FG3, déterminée -pl. XXI, axe 18- par rapport à la Roche Blanche : VIAL ; ou par opposition au petit camp d'Orcet : SARRETTE. La gorge n'étant pas l'*alter collis*, mais l'*aditus*.

(6) Le versant ouest de Jussat, FG3, déterminé par simple rapport au petit camp de la Roche Blanche : FISCHER. Mais il s'agit certainement de la gorge et du col d'Opme, entre le massif de Jussat-Risolles et le puy Giroux. Jussat, c'est ici tout Risolles. On a déjà cité P.-F. FOURNIER à ce propos.

de figure reste le même. Le petit camp de la Roche Blanche fait face au côté sud du plateau, le point que César fera semblant d'attaquer lui ouvre un accès sur la gauche, et par le côté ouest.

Le colonel Saint-Hypolite aboutit à un résultat comparable en inversant les choses. Pour lui, le grand camp est au Puy d'Aubière ; le petit camp de la Nuit de Prat fait face au milieu du versant nord ; la colline dégarnie est le Puy de Romagnat à l'ouest ; et puisque le point menacé sera le col des Goules, le côté exposé doit être le côté sud de ce même puy (1). En conséquence, l'accès à l'autre côté ne se présente pas en face du petit camp, mais à sa droite. Il en allait autrement, comme on l'a vu, avec le capitaine Girard : pour lui aussi, tout se passe au nord du plateau ; mais avec le petit camp à l'extrémité est, un accès à l'extrémité ouest était un accès à l'extrémité opposée (2).

On ne sait enfin s'il convient de rappeler ici l'analyse étrange de Bouillet (3). Car lui aussi identifie les deux collines, dégarnie et exposée. Mais si cette colline donne accès à la ville, elle ne lui donne aucunement un autre accès, car elle se trouve être le Puy-Blanc, qui est situé plein nord. Mais ce n'est pas la seule fiction de cet auteur. Et cela ne l'empêche pas, prenant avec César d'autres libertés, de le faire diriger sa diversion contre l'autre côté, le côté sud (4). La colline qui sera menacée n'est donc point la colline qui était exposée...

Cela étant, il y a bien, dans ces divers cas, confusion entre les deux collines, mais sans opposition déclarée des deux *partes oppidi*. (Cf. planche XXI, axes 18, 19, 20, 21).

4. Dualité des collines, sans claire opposition des deux *partes oppidi* ?

Mais d'autres, inversement, pourraient séparer les deux collines, tout en les voyant néanmoins du même côté l'une que l'autre et que le petit camp, si l'on prend pour axe le plateau dans sa longueur. On n'insistera pas davantage sur le cas du capitaine Girard, que l'on retrouve encore ici, parce que les *partes oppidi* ne sont pas pour lui les deux côtés du plateau, mais ses deux extrémités. Les choses sont moins claires avec G.

(1) Le col des Goules, sur lequel donne le flanc sud du Puy de Romagnat, déterminé -pl. XXI, axe 21- par simple rapport à la Nuit de Prat : SAINT-HYPOLITE, cf. sa carte in LACOMBE, *op. cit.*

(2) Il y a donc bien, est-il besoin de le préciser ? distinction des deux collines et opposition des deux *partes* : mais c'est une opposition des deux bouts et non des deux côtés (rappel : pl. XVIII, axe 5).

(3) Le Puy-Blanc, D5, est la colline dégarnie dont le revers donne accès à la ville, déterminée par simple rapport au petit camp de Quiche ; mais le point exposé n'est pas celui-là, il se trouve au sud-ouest, dans les collines de Risolles, et il est donc bien déterminé par opposition à Quiche ; cf. BOUILLET, *op. cit.*, 1875, p. 48 et p. 49 : "La colline que César a remarquée du petit camp, dépourvue de troupes gauloises qui la couvraient les jours précédents, et qui donnait accès à la ville, etc. (cf. supra). (...). Puisque c'est du côté sud, du côté où il existe des collines, qu'a eu lieu la fausse attaque, etc. "

(4) La fausse attaque selon BOUILLET ne viserait donc pas l'*aditus ad alteram partem oppidi*. Mais par un autre exemple de la même bizarrerie, les Eduens, qui font pourtant partie de l'aile droite, progressent aussi du côté du sud. Cf. *op. cit.*, 1846, pp. 40-41 ; et *op. cit.*, 1875, pp. 48-49.

Achard (1) ; car, s'il met les camps au nord, le grand à Clermont et le petit sur le Puy d'Aubière, et s'il identifie expressément les collines dégarnie et exposée (2), un premier schéma, théorique, suppose cette seule et même colline au nord-ouest, où il n'en existe pas (3), et un second schéma, appliqué au site traditionnel, la propose au sud-ouest, en l'identifiant avec les hauteurs de Rizolles. On soupçonne une confusion ou une hésitation entre les hauteurs de Risolles et le Puy de Romagnat. Dans les deux cas, le col des Goules est l'*aditus*. Or il est derrière celui-ci, mais devant celles-là. Il va falloir y revenir.

Distinction paraît ainsi faite entre les deux collines, dégarnie et exposée, mais sans qu'il y ait d'opposition nettement déclarée entre les deux *partes oppidi*. (Pl. XXI, axe 22).

5. Opposition des deux *partes*, mais vues du grand camp ou de la ville

Mais il existe enfin un cinquième et dernier cas de figure, qui peut au reste interférer avec les précédents : c'est celui où la colline exposée donne accès à l'autre côté de la ville, mais à condition de ne pas entendre cet autre côté par rapport au petit camp. On l'a, d'une part, entendu comme étant l'autre côté par rapport au grand camp, d'autre part comme étant l'autre côté, à la fois, par rapport au grand camp et à la direction de l'assaut et d'autre part enfin comme étant l'autre côté par rapport à la ville. (Cf. la planche XIX).

La première interprétation a été le fait, on l'a vu, du lieutenant-colonel Sarrette, de Louis Nadeau, et de Pierre-Pardoux Mathieu.

Le cas de Nadeau est intéressant, parce qu'il met les deux camps, ainsi que la colline dégarnie d'un côté et exposée de l'autre, aux mêmes emplacements que le doyen Olléris (4), le grand sur le puy de Chignat et le petit sur la Roche Blanche. Mais il a éprouvé un scrupule auquel ne s'est pas arrêté Olléris. Gêné par l'expression *altera pars oppidi*, il n'a pas jugé satisfaisant de l'entendre comme le côté ouest opposé au côté sud ; et il a voulu en tenir compte à sa façon, en comprenant l'autre côté par rapport au grand camp de

(1) L'*aditus* est aussi le col des Goules, sur lequel donne le flanc sud du Puy de Romagnat, déterminé -pl. XXI, axe 22- par simple rapport au petit camp du Puy d'Aubière : ACHARD, *ibid.*, pp. 109, 110, 112 et 113 ; mais donne aussi bien sur le col des Goules le flanc nord du massif de Risolles, qui n'est pas visible, lui non plus, du Puy d'Aubière.

(2) Il faut, dit-il, situer sur le croquis "le collis qui est dans un premier temps rempli de troupes, et que Vercingétorix dégarnit ensuite pour aller en fortifier l'accès" : une formulation parfaitement justifiable, mais qui fait sentir le singulier paradoxe de la situation.

(3) A moins qu'il ne s'agisse du Puy de Romagnat et des pentes qui descendent sur Clémensat et Romagnat ?

(4) Coincé entre philologie et topographie, OLLERIS (*op. cit.*, p. 9 ; pp. 20-21 et p. 22) présente en fait une contradiction tout à fait intéressante. Fidélité à la première : "César attaquera la ville au sud-sud-est ; il dirigera la fausse attaque vers le nord-ouest, contre l'autre partie, ad *alteram partem oppidi*." Soumission à la seconde : "Tout s'explique, tout se comprend si l'on dirige la fausse attaque par la vallée de l'Auzon, par le versant de Crest et de la Serre. [...] Appliquez les expressions de César à l'isthme qui relie le plateau de Risolles à celui de Gergovia et toute obscurité disparaît." - Mais cet isthme, le col des Goules, n'est pas au nord-ouest, il est au sud-ouest.

Chignat (1). Et Sarrette et Nadeau se rencontrent ainsi dans une explication originale du cas de figure le plus banal.

P.-P. Mathieu est à rapprocher de Nadeau comme il l'a été de Sarrette. Pour lui comme pour tant d'autres, le *dorsum jugi prope aequum* est le puy (*sic*) des Goules (2) : "C'est, à l'ouest, l'unique passage d'une armée qui menacerait le plateau de Gergovia." Comme Sarrette, il place les deux camps à l'est du plateau. Et comme Nadeau, il comprend expressément l'*altera pars oppidi* comme signifiant le côté ouest : "La position du grand camp, une fois déterminée, donne l'explication naturelle de l'expression *ad alteram oppidi partem*" (3), "à l'opposé, c'est-à-dire, au couchant." Une interprétation qui remet en cause celle de tous ceux qui arrivent à la même conclusion sans suivre le même raisonnement. Mais peut-on se rencontrer dans une même conclusion au nom de raisons contradictoires ?

La deuxième interprétation recoupe en partie celle de Louis Nadeau.

C'est celle de Fournier, Desforges et Balme, celle qu'expose le P. Noché (4). A proprement et strictement parler, par rapport au petit camp de la Roche Blanche, l'*altera pars* devrait être le côté nord ; mais "un coup d'œil sur la carte montre que ce sens, à Gergovie, est inconciliable avec le texte, qui impose de toute évidence l'Ouest" (5). Il faut donc distinguer cette position "occasionnelle" des Romains de leur position "habituelle" dans leur grand camp de l'est (6) - ce qui rencontre à nouveau le point de vue du lieutenant-colonel Sarrette, de Louis Nadeau et de P.-P. Mathieu. Or, César répète l'ex-

(1) Le massif de Risolles ou de Jussat, mais déterminé - pl. XIX, axe 16- par opposition au grand camp de Chignat : cf. NADEAU, *op. cit.*, p. 272 : "Le point menacé est le massif des collines de Jussat. (...). D'ailleurs les termes des Commentaires sont formels et ne laissent aucun doute. (...). C'est donc du massif de Jussat qu'il s'agit. Il est situé, comme l'indique César, à la partie opposée de la ville par rapport à son camp, *"ad alteram partem oppidi"*, puisqu'il se trouve au Sud-Ouest de Gergovia, et que le grand camp de César était au sud-est." - Mais en réalité, si César était aussi précis, cela se serait su.

(2) Le puy (!) des Goules, mais déterminé - pl. XIX, axe 14- par opposition au grand camp de Gondo-
le : cf. MATHIEU, *op. cit.*, 1862, p. 99.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) Le col des Goules, mais déterminé - pl. XIX, axe 15- par opposition au grand camp de la Serre d'Orcet - et au sens de l'attaque par le versant est ; cf. DESFORGES & FOURNIER, *op. cit.*, p. 29, n. 129 : "... en un endroit par où l'on a accès à la partie de l'oppidum située à l'opposé [de son propre quartier général, c'est-à-dire du grand camp] (...) et, par conséquent, à la partie occidentale de l'oppidum." Et cf., sans plus de problème, P.-F. FOURNIER, *Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne* [...], *L'Auv. litt. et art.*, n° 68, 1933, p. 76 : "Du côté opposé au grand camp, la montagne qui portait la place était reliée par un passage étroit à un système de hauteurs, etc."

(5) A. NOCHE, *op. cit.* p. 77.

(6) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, (p. 51, § VII, 3°), sont très clairs : "Quand César dit, VII, 44, 3, que le passage étroit, qui est le passage des Goules, était *ad alteram partem oppidi*, il l'entend par rapport à son quartier général, c'est-à-dire par rapport à son camp, ce qui suppose que ce camp était situé à l'est par rapport à l'oppidum." - Mais n'y a-t-il pas cercle vicieux à déterminer tantôt la position du camp par celle du passage, tantôt la position du passage par celle du camp ?

pression d'*altera pars oppidi* dans son récit de la bataille, pour désigner le même endroit, à l'ouest (1). Et comme les auteurs précités conçoivent l'assaut par le versant est, il se trouve que l'expression convient au mieux à leur reconstitution. "Bref c'est l'attaque par l'Est qui vérifie au mieux, sans discussion, l'expression *ad alteram partem*." (2).

La troisième interprétation est celle du lieutenant Rudel du Miral (3) et, surtout, du professeur Achard (4). Jouant du double sens du mot *oppidum*, on est, de fait, en droit d'imaginer le point faible, exposé, fortifié, menacé, de l'autre côté de la ville, c'est-à-dire à l'autre bout de la place. Mais c'est à la condition d'avoir une opinion sur la situation de la ville dans la place : or on a cru tantôt que la ville occupait toute la place (5), tantôt qu'elle était à l'ouest du plateau (6), tantôt qu'elle devait être à l'est (7). En tout état de cause, le cas de G. Achard a de l'analogie avec celui de Mathieu, de Nadeau et de Sarrette : il met, en effet, la colline exposée au même endroit que beaucoup d'autres, et en particulier que les autres partisans de l'attaque romaine par le nord ; mais, en interprétant différemment l'*altera pars oppidi*, il la met vers Rizolles pour une tout autre raison qu'eux. Cela est à méditer. Pour un Girard, la colline exposée est sensiblement la même, à l'autre extrémité de la montagne ; mais elle est en face de l'observateur posté au petit camp ; pour Achard, elle doit être à la droite de l'observateur parce que la ville est à sa gauche. Mais qu'est-ce, encore une fois, qu'un accord fondé sur une divergence de l'argumentation ? Et que signifie, dans ces conditions, une opinion partagée ?

Quoi qu'il en soit, l'autre côté de la ville, dans ces différents cas, est bien détermi-

(1) CESAR, *B. G.*, VII, 48, 1.

(2) A. NOCHE, *ibid.*, p. 78.

(3) En dirigeant l'attaque de diversion vers le Petit-Pérignat, RUDEL DU MIRAL met bien l'*altera pars* à l'opposé - cf. pl. XVIII, axe 12- du petit camp de la Roche Blanche ; mais selon lui, cette région se trouve en outre être à l'opposé de la ville (pl. XIX, axe 13) : cf. *ms. cit.*, f° 103 r° : "Le détournement de la cavalerie romaine eut lieu par l'est de Gergovia, du côté du petit-pérignat, côté effectivement le plus éloigné de la ville." Le Petit-Pérignat (Pérignat-lès-Sarliève) se trouve derrière les domaines de Prat et de Bonneval, derrière la colline de Quiche : l'auteur suppose que Gergovia était au sud-ouest du plateau, ce qui fut une présomption au XVIII^e siècle.

(4) Le massif de Rizolles, mais déterminé - pl. XIX, axe 17- par opposition à l'emplacement de Gergovie à l'est du plateau : cf. ACHARD, *ibid.*, p. 109 : "Le mot *altera* est capital (...). L'*altera pars* ne peut être en effet que le côté opposé à [*sic* : et non *de*] la ville, puisqu'un *mons* allongé et plat, tel que les textes nous ont permis de le définir, ne saurait présenter, pour les gens qui le voient sur sa longueur, que deux *partes*, c'est-à-dire les deux bouts. Cela implique que cette colline est à l'extrême droite du plateau, à l'opposé de l'*urbs* pour l'observateur romain placé dans le petit camp." - Opposé à ou opposé de ?

(5) Ce fut d'emblée la conviction de SYMEONI, *op. cit.*, p. 64. C'était encore celle d'OLLERIS ou de MATHIEU. Et cf. P. DESCHAMPS, *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne*, Maisonneuve & Larose, Paris, s. d., rééd. 1964, col. 560 (affirmation sans preuve) : "La ville de Vercingétorix occupait la montagne tout entière de Gergovie ou Gergovie."

(6) On vient de voir que c'était le cas du lieutenant RUDEL DU MIRAL. L'axe est donc pratiquement le même que chez GIRARD et chez ACHARD, mais il est orienté en sens inverse.

(7) C'est le cas de Guy ACHARD, cf. *op. cit.*, p. 105 et p. 109.

né par une claire opposition, mais il ne l'est pas par rapport au petit camp.

Il y a peut-être quelque chose de vain dans tout cet inventaire ⁽¹⁾. On est en droit, néanmoins, d'en tirer quelques conclusions. On ne s'étonnera plus que la colline exposée soit transportée à son tour un peu partout autour du plateau, quoique cette *ronde* puisse redoubler, peut-être, la perplexité de l'enquêteur. Cela dit, chaque hypothèse mériterait dans le principe un examen particulier : la colline exposée, située ici ou bien là, commande-t-elle effectivement un accès à la place, à peu près de niveau, étroit ⁽²⁾, et qui passe par le revers ⁽³⁾ du *iugum* ? Sa perte, après celle de la première colline, entraînerait-elle un investissement quasi complet des Gaulois ? Leur interdirait-elle pratiquement le fourrage et toute sortie ? Et la topographie n'est pas la seule pierre de touche, car l'art de la guerre a aussi à se prononcer sur l'intérêt tactique de la colline en question. Par exemple, si Montrognon n'avait été sélectionné que par Syméoni, on ne le citerait que pour mémoire ; mais le général von Göler a vu là la colline exposée : quelles objections, après tout, de quel objecteur, vaudront à nos yeux -même s'il a ensuite été contredit- contre l'analyse d'un général von Göler ⁽⁴⁾ ?

Mais en outre, si irritante que puisse être la question de savoir si les collines dégarnie et exposée n'en font qu'une ou en font deux, on mesure mieux que l'important est ailleurs, dans la position de la colline exposée par rapport à celle du petit camp ⁽⁵⁾. Car deux auteurs peuvent assez bizarrement s'accorder sur une même position pour des raisons

(1) Il pourrait, au reste, paraître d'une minutie excessive autant qu'inutile. Mais celui qui juge l'un trop minutieux paraît grossier à celui-là. Car il y a là une question de principe. Il faut savoir si l'on veut seulement savoir, en gros, si la reconstitution des opérations peut passer pour possible. Et dans ce cas, on se contente d'une position, si ce n'est d'un confort, très exactement *épicuriens* : il suffisait à Epicure que tel ou tel phénomène inquiétant fût explicable par telle ou telle cause naturelle, et, parmi le nombre des possibles, peu importe laquelle. Cette attitude délivre efficacement de la crainte de la mort et des dieux ; mais elle ne donne pas exactement la connaissance des choses.

(2) Il n'est plus guère question, aujourd'hui, de reconnaître si l'endroit était boisé. Toutefois, si l'on se souvient que des bois ou des forêts pouvaient exister ici ou là sans que cela soit mentionné, on se fera une autre idée des conditions des opérations, et d'abord des conditions de visibilité.

(3) Il ne convient pas de presser le sens de *dorsus*. On peut donc voir dans le col des Goules le *dorsus* du massif de Risolles, ou, plus précisément, de la cote 692. Cependant, comment MATHIEU a-t-il pu parler sans contradiction de ce *col* comme du *puy* des Goules ? Et comment DESFORGES & BALME savent-ils (*op. cit.*, p. 74) que "*César l'appelle Colline, non avec l'acception géographique exacte de ce terme, mais en l'appliquant à une éminence, isolée ou non, qui dominait ses positions*" ? Le col des Goules domine les Romains, mais ce col est-il une éminence ? Peut-être faudrait-il même se demander dans quel sens ce col en est un : dans le sens est-ouest ? ou dans le sens nord-sud ?

(4) H. J. HELLER (1863, p. 538), NAPOLEON III, H. STEINBERG (1874, pp. 452-453), T. R. HOLMES, ont vertement critiqué GÖLER. Et il s'est sûrement trompé. (Pour le *repentir* de son fils, cf. T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 759.) - Mais il ne suffit pas à ses critiques d'être intervenus après lui pour avoir raison contre lui. Car en fait, c'est moins l'art militaire que la philologie qui avait inspiré le général : il tenait manifestement à ce que l'objectif de la diversion fût en effet de l'autre côté de la ville que le petit camp, et que l'assaut.

(5) Ou par rapport à l'autre point d'observation qui a été retenu, étant réservée la question de savoir si cet autre point de vue est légitime.

contraires, ou peuvent aussi bien être en désaccord sur cette position, tout en ayant la même lecture du texte, parce qu'ils n'ont pas placé auparavant les autres collines aux mêmes endroits.

Or la localisation de la colline exposée a une conséquence immédiate sur le *sens* de l'attaque de diversion : mais tout dépend d'abord ici de l'interprétation donnée à l'autre partie ou côté de la place, dont cette colline est censée commander l'accès. C'est pourquoi on va devoir y regarder d'un peu plus près encore.

4 bis. "Aditus ad alteram partem oppidi"

Pour ce faire, on a essayé de réduire tout l'essentiel au tableau suivant (*cf. infra*, planche XXII), sur lequel figurent huit petits camps sur les dix qu'on a recensés.

Détermination de l'*aditus ad alteram partem oppidi*:

L' <i>aditus</i> (ou l' <i>alter collis</i>) ci-dessous est...	(interprétation large)	(interprétation stricte)	
	... sur le côté	... en face	... en face
	de ce petit camp :	de ce petit camp :	du grand camp ou de la ville
col d'Opme FG 3 ou Risolles F 3 (ou "Jussat")	la Roche-Blanche G 5	Orcet G 9 Quiche D 6	(Puy Chevalet H10) Puy de Chignat H8 Gergovia à l'est E5
col des Goules F 3 [donc cote 692]	la Roche-Blanche G 5 la Nuit de Prat D 5 Puy d'Aubière C 5	Prat D 5.6	Gondole E12 la Serre d'Orcet F8
colline Julia F 4 P. de Romagnat F 4 (donc les Goules)		Quiche D 6 Risolles F 3 la Roche-Blanche G 5	
Montrognon D 2 <i>iugum par Clémensat</i>		le Crest I 6 la Roche-Blanche G 5	
la Nuit de Prat D 5		Risolles F 3 la Roche-Blanche G 5	
Prat D 5.6		la Roche-Blanche G 5	
Quiche D 6		la Roche-Blanche G 5	Gergovia au sud-ouest F4

Les deux petits camps qui ne paraissent pas sur ce tableau sont ceux de Montrognon et de Jussat. Leurs partisans ⁽¹⁾ ne nous en disent pas assez sur leur conception de la bataille pour qu'on puisse opposer à ces *minora castra* un *alter collis* ou un *aditus* déterminé. En revanche, parmi les tenants de la hauteur de Prat, on sait au moins qu'A. Vergnette voyait la fausse attaque, et donc l'*aditus*, à l'ouest ⁽²⁾.

Si l'on prend soin de reconnaître sur la carte chaque candidate à la fonction de colline exposée ou chaque passage identifié comme étant l'*aditus*, et d'y reporter les vingt-deux axes qui les relient au point d'observation depuis lequel elles sont définies, on est conduit à plusieurs constats. (Cf., outre les précédentes, la même planche XXII).

Les huit ou neuf positions menacées se regroupent d'elles-mêmes en trois ensembles commandant deux *aditus* opposés.

1. A l'ouest-sud-ouest du plateau, le massif de Risolles réunit le col des Goules et, de part et d'autre de celui-ci, le Puy de Romagnat et la colline Julia au nord, le col et la gorge d'Opme et le Puy de Risolles lui-même au sud ⁽³⁾. Au total, et sans se perdre dans des querelles improductives qui masqueraient l'accord de fond, cette région commande évidemment l'accès ouest au plateau, auquel on peut parvenir soit du nord par Romagnat, soit du sud par Chanonat.

2. Au nord-nord-est, le groupe constitué par la Nuit de Prat, la hauteur de Prat et celle de Quiche commande, quels qu'ils soient, l'accès ou les accès nord et nord-est.

3. A part, enfin, à l'ouest-nord-ouest, la position de Montrognon commande - si elle en commande - les accès nord et nord-ouest. Mais il est à noter que, pour le général von Göler, le *iugum* et l'*aditus* sont à chercher, le premier entre Montrognon et Opme, le second entre Opme et le plateau : ce qui ramène sa position dans le rang ⁽⁴⁾.

Il apparaît donc, en somme, qu'il n'y a guère que deux zones pour situer l'*aditus ad alteram partem oppidi* : le nord-nord-est et l'ouest-sud-ouest (cf. pl. XXIII à XXV).

Savoir si chacune de ces positions fait tactiquement pendant à la colline correspon-

(1) LESCUYER DE LA JONCHERE, MASSON, RABANI-BEAUREGARD & GAULT DE ST-GERMAIN, DELARBRE, FROMENT, PEGHOUX pour Montrognon ; MARTINON pour Jussat.

(2) Cf. "Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont", 10 fév. 1926, *Revue d'Auvergne*, t. XLI, 1924-1927, p. 199. Cf., donc, notre planche XVIII, axe 4. - Pour mémoire, les autres partisans de la hauteur de Prat sont BELLAIGUE et BOMPART DE SAINT-VICTOR.

(3) Avec le Puy de Jussat, si on le compte à part dans les textes.

(4) Cf. GÖLER, *op. cit.*, pp. 42-43.

dante d'un petit camp est une chose ; plus intéressant est le rapport topographique de chacune à son petit camp, ou éventuellement à tel autre emplacement pris comme observatoire. Or, à ce point de vue, les positions se redistribuent ; et les trois groupes se reforment pour n'en plus faire que deux.

1. Un premier groupe comprend les cinq ou six positions qui, dix fois, n'ont été retenues que pour une seule et même raison, qui tient à l'interprétation stricte de l'*altera pars oppidi* ; il comprend d'une part les puys de Montrognon et de Romagnat avec la colline Julia, d'autre part les collines de Prat, de Quiche et de la Nuit de Prat. Par rapport à l'axe du plateau, ce sont toutes des positions nord. (Cf., partiellement, la pl. XVIII).

2. Le second groupe comprend les trois positions qui ont été retenues pour des raisons contradictoires, ces raisons tenant tantôt à l'interprétation stricte de l'*altera pars oppidi* (sept fois), tantôt à une interprétation large (cinq fois). Il comprend d'une manière globale les hauteurs de Risolles, à l'exclusion, si on voulait l'y joindre, du Puy de Romagnat, à savoir : le Puy de Risolles ou telle autre hauteur du massif, le col des Goules et le col ou la gorge d'Opme, entre Risolles et le Puy Giroux. Par rapport à l'axe du plateau, ce sont des positions sud-ouest. (Cf. la planche XXI et, partiellement, la planche XVIII).

A. L'interprétation stricte de l'*altera pars oppidi* conduit dix-sept fois à opposer diamétralement la colline exposée au petit camp (cf. la planche XX). Et si la chose n'est pas possible, au lieu de renoncer à cette interprétation, on préfère dans cinq cas (mais est-ce acceptable ?) déplacer le point virtuel d'observation. (Cf. la planche XIX).

C'est ainsi que, dans le premier groupe, Quiche et la Roche-Blanche ⁽¹⁾, Prat et la Roche-Blanche ⁽²⁾, la Nuit de Prat et la Roche-Blanche ou le Puy de Risolles ⁽³⁾, Montrognon et le Crest ou la Roche-Blanche ⁽⁴⁾, et enfin le Puy de Romagnat et le Puy de Risolles ou la Roche-Blanche ⁽⁵⁾ sont situés de part et d'autre de l'axe longitudinal du plateau, qui répartit ces collines ou ces petits camps entre le nord-nord-ouest et le sud-sud-est.

Quant au Puy de Romagnat et à la colline de Quiche ⁽⁶⁾, tout en étant sensiblement du même côté (nord) du plateau, ils s'opposent comme étant à ses deux extrémités. Et

(1) Quiche et la Roche Blanche : RUDEL DU MIRAL, MERIMEE, MICHEL, AIGUEPERSE.

(2) Prat et la Roche Blanche : LACOMBE.

(3) La Nuit de Prat et la Roche Blanche : MONNIER. La Nuit de Prat et le Puy de Risolles : DU-LAURE.

(4) Montrognon et le Crest : SYMEONI. Montrognon et la Roche Blanche : GÖLER.

(5) Le Puy de Romagnat et le Puy de Risolles : CAYLUS. Le Puy de Romagnat et la Roche Blanche : PASUMOT.

(6) Le Puy de Romagnat et la colline de Quiche : GIRARD.

quant à la colline de Quiche et à la ville de Gergovia supposée à l'ouest ⁽¹⁾, ils s'opposent aussi comme l'un et l'autre bouts du plateau. - Soit $8 + 2 = 10$ axes.

De même, dans le second groupe, le massif de Risolles s'oppose à la butte d'Orcet, ainsi d'ailleurs qu'au Puy Chevalet, ⁽²⁾ comme l'ouest à l'est du plateau, mais cette fois selon un axe perpendiculaire au plateau. Selon le même axe, le même massif s'oppose à la colline de Quiche ⁽³⁾, ou même à celle de Prat ⁽⁴⁾, comme le sud-ouest au nord-est, étant entendu que le plateau s'étend bien entre ces deux régions et que ces deux régions se trouvent à chaque extrémité. Ce massif s'oppose de manière analogue à la ville de Gergovia ⁽⁵⁾, présumée à l'est du plateau, comme un bout du plateau s'oppose à l'autre. - Soit 4 axes.

Et si le plateau est également placé entre le massif de Risolles et le Puy de Chignat ⁽⁶⁾, s'il est bien placé entre le col des Goules et Gondole ⁽⁷⁾ ou la Serre d'Orcet ⁽⁸⁾, comme il l'est pour Sarrette entre Risolles et le Puy Chevalet, c'est que Chignat, Gondole et la Serre d'Orcet sont, dans l'hypothèse, les emplacements du grand camp - le petit camp se trouvant respectivement sur la Roche-Blanche (Nadeau), sur la butte d'Orcet (Mathieu) et sur la Roche-Blanche (Fournier *et alii*). - Soit 3 axes. Total : $4 + 3 = 7$ axes.

B. Mais en sens contraire, l'opposition dans le second groupe entre la colline de la Roche-Blanche et la région d'Opme ⁽⁹⁾, le massif de Risolles ⁽¹⁰⁾ ou le col des Goules ⁽¹¹⁾ au sud, de même que l'opposition entre le col des Goules et la Nuit de Prat ⁽¹²⁾ ou surtout le Puy d'Aubière ⁽¹³⁾ au nord, n'est pas une opposition diamétrale, mais une opposition latérale. - Soit 5 axes. (Cf. *infra*, planche XXI).

Car il est bien entendu que ce qui compte, c'est moins la colline exposée que la zone précise par laquelle, dans l'hypothèse, on accède au plateau. Or la région exposée commande l'accès ouest, et les petits camps correspondants font face soit au sud, soit au nord du plateau. L'accès à l'autre côté de la place n'est donc pas à l'opposé, mais il est de

- (1) La colline de Quiche et la ville de Gergovia au S.-O. du plateau : RUDEL DU MIRAL.
 (2) Massif de Risolles - butte d'Orcet - Puy Chevalet : SARRETTE.
 (3) Massif de Risolles et colline de Quiche : DURAND, BOUILLET.
 (4) Massif de Risolles et colline de Prat : VERGNETTE.
 (5) Massif de Risolles et ville de Gergovia : ACHARD.
 (6) Massif de Risolles et Puy de Chignat : NADEAU.
 (7) Le col des Goules et Gondole : MATHIEU.
 (8) Le col des Goules et la Serre d'Orcet : FOURNIER, DESFORGES, NOCHE.
 (9) La Roche Blanche et la gorge ou le col d'Opme : VIAL.
 (10) La Roche Blanche et le massif de Risolles : FISCHER, OLLERIS, GORCE.
 (11) La Roche Blanche et le col des Goules : NAPOLEON III, HOLMES, JULLIAN, CONSTANS.
 (12) Col des Goules et Nuit de Prat : SAINT-HYPOLITE.
 (13) Col des Goules et Puy d'Aubière : ACHARD.

côté, soit sur la gauche de l'observateur posté au sud, soit sur la droite de l'observateur posté au nord.

Mais en voici le tableau (cf. *infra*, les planches XXII, XX, XVIII, XIX et XXI) :

Détermination des 22 axes joignant *aditus* à petit camp ou assimilé :

1. dix-sept à l'opposite du Petit Camp ou assimilé :

a. 12 par rapport au Petit Camp :

b. 5 par rapport à la ville ou au Grand Camp :

- | | |
|--|---|
| 1. I6-D2 : le Crest - Montrognon | 13. EF4-D6 : ville au sud-ouest du plateau - Quiche |
| 2. F3-EF3.4 : Risolles - Puy de Romagnat | 14. E12-F3.4 : grand camp de Gondole - les Goules |
| 3. F3-D5 : Risolles - Nuit de Prat | 15. F8-F3.4 : grand camp de la Serre d'Orcet - Goules |
| 4. D5.6-F3.4 : Prat - Goules | 16. H8-F3 : grand camp de Chignat - Risolles |
| 5. D6-F4 : Quiche - coll. Julia/P. de Romagnat | 17. E5-F3 : ville à l'est du plateau - Risolles |
| 6. D6-F3 : Quiche - Risolles | |
| 7. G9-F3 : Orcet - Risolles | (7 bis. H10-F3 : Puy Chevalet - Risolles) |
| 8. G5-D2 : la Roche-Blanche - Montrognon | |
| 9. G5-F4 : la Roche-Blanche - Puy de Romagnat | |
| 10. G5-D5 : la Roche-Blanche - Nuit de Prat | |
| 11. G5-D5.6 : la Roche-Blanche - Prat | |
| 12. G5-D6 : la Roche-Blanche - Quiche | |

2. cinq sur le côté du Petit Camp :

a. 3 à main gauche :

b. 2 à main droite :

- | | |
|---|---|
| 18. G5-FG3 : la Roche-Blanche - Opme | 21. D5-F3.4 : Nuit de Prat - le col des Goules |
| 19. G5-F3 : la Roche-Blanche - Risolles | 22. C5-F3.4 : Puy d'Aubière - le col des Goules |
| 20. G5-F3.4 : la Roche-Blanche - les Goules | |

Si on ne compte pas le nombre des tenants de telle ou telle hypothèse, mais celui

des hypothèses, on constatera que celles où l'*altera pars oppidi* reçoit un sens strict sont les plus nombreuses ⁽¹⁾. On peut d'ailleurs simplifier le schéma sans dommage et mieux vaut regrouper Quiche et Prat au nord-est, Risolles, les Goules et le col d'Opme vers le sud-ouest : la différence n'en sera que plus sensible.

Or, pour que les accès apparemment menacés introduisent *ad alteram partem oppidi*, beaucoup ont dû admettre que l'*altera pars* "ne signifie pas nécessairement le côté opposé, mais seulement l'autre côté ou la seconde partie" ⁽²⁾, et donc comprendre cette expression largement et approximativement, comme voulant dire "le côté ouest, par opposition à l'accès du côté sud, que les Romains de la Roche-Blanche avaient en face d'eux" ⁽³⁾. Si cette interprétation est acceptable, on reconnaîtra qu'elle est toute différente de la première ; et c'est encore une occasion de mesurer combien la traduction a besoin d'une interprétation, mais aussi ce qui les sépare. Car il y a sans doute à l'ouest un accès à une partie de la ville, mais est-ce l'accès à l'autre côté ou l'autre partie quand on se trouve au sud, ou au nord tout aussi bien ?

En réalité, cette façon de voir est dénoncée par l'interprétation géminée de ceux d'après lesquels l'*altera pars oppidi* signifie bien "diamétralement opposé à la position romaine", et représente en effet, à sa seconde occurrence dans le cours de l'assaut, l'ouest opposé à l'est, mais n'en représente pas moins, la première fois, lors de l'inspection de César au petit camp, l'ouest opposé au sud, et non pas le nord, qui serait bien à l'opposé du petit camp, mais qu'il est exclu d'envisager ⁽⁴⁾ : car ce sens de l'expression, nous dit-on, "serait inconciliable avec le texte, qui impose de toute évidence l'ouest". Mais ce n'est pas le texte qui impose ce sens, c'est le terrain...

Or l'interprétation de l'*altera pars* n'est évidemment pas sans incidences sur l'idée qu'on a pu se faire de la feinte.

(1) R. GAGUIN, B. de VIGENERE, qui traduisaient sans avoir de site en tête (même s'ils pensaient à Clermont), l'entendaient spontanément ainsi.

GAGUIN : "Lors chascun luy dist (...) que cestoit le doz de la montaigne : le quel estoit comme plain la ou estoit le chemin pour aller de l'autre costé de la cité : le quel estoit bocageux & for estroit, etc." Et plus loin : "Entretant (sic) que ces choses se faisoient ceulx qui estoient a l'autre costé de la ville, etc." Celui qui va de l'autre côté ou qui en vient, va en face ou vient d'en face.

VIGENERE : "La croupe de ceste montagne estoit presque plaine & vnie, mais fort couverte de bois, & estroite à l'endroit du chemin & advenue pour passer à l'autre costé de la ville." Et plus loin : "Ceux qui estoient passez au delà de la ville pour le renfort du tertre dont nous avons parlé ci dessus, etc."

(2) M. A. FISCHER, *op. cit.*, p. 12.

(3) CONSTANS, *Jules César. Guerre des Gaules*, Hachette, Paris, 1929, p. 307, n. 8.

(4) A. NOCHE, *op. cit.*, p. 77.

5. L'attaque de diversion contre l'*altera pars oppidi*

L'objectif de la diversion est de paraître menacer le point exposé que fortifie Vercingétorix et d'y attirer ou d'y retenir les troupes gauloises.

On devrait donc, en toute hypothèse, se demander si le trajet des troupes de diversion, dans chaque cas de figure, consiste bien en un vaste mouvement tournant ⁽¹⁾, s'il s'opère à bonne distance ⁽²⁾, s'il passe par des collines ⁽³⁾ et par un *iugum* de collines ⁽⁴⁾, si ce *iugum* est ou non le même que le premier *iugum* dont a parlé César ⁽⁵⁾, et enfin si on peut ou non repérer un creux pour y cacher la légion de la diversion ⁽⁶⁾.

Les auteurs ne se sont pas tous intéressés au détail de ces questions.

Elles sont de celles qui ont suscité, assez vainement, des analyses laborieuses et tatillonnes. La médiocrité des données textuelles, la latitude que laissent l'interprétation et l'application au terrain, ont de quoi modérer l'esprit de chicane et même la curiosité.

L'attaque de diversion soulève pourtant un problème d'orientation qui n'est pas sans intérêt.

Puisque les troupes de diversion partent du grand camp, c'est maintenant par rapport aux dix-neuf grands camps qu'il importe de situer leur objectif et donc leur trajet.

Par rapport au plateau, l'objectif -à savoir l'*alter collis* qui commande l'*altera pars* - se situe tantôt à l'ouest ou au sud-ouest, tantôt entre le nord et le nord-est.

(1) Dans la version la mieux accréditée, la version classique de NAPOLEON III, il y a, en effet, un long contournement par le sud et par l'ouest. Le général von GÖLER avait imaginé ce vaste contournement par l'est et par le nord : car pour lui, le *dorsus iugi qua esset aditus ad alteram partem oppidi* était la chaîne de collines qui joint le Montrognon à la hauteur d'Opme et au Puy Giroux, enfermant les villages de Romagnat et Clémensat (*cf. op. cit.*, pp. 42-45 et la carte jointe, *Tafel II*).

(2) Les Gaulois voient, mais ils ne peuvent distinguer à une telle distance, *tanto spatia*. Aussi n'ont-ils pas dû passer au nord de l'Auzon. C. JULLIAN voyait pourtant la légion passer entre la Roche-Blanche et le mont de Gergovie.

(3) Les troupes de diversion sont censées passer par la montagne de la Serre : mais à la vérité, cette montagne est unie et ne présente pas, comme elle le devrait ici, de collines distinctes.

(4) La montagne de la Serre est en effet un *iugum* : mais, comme on vient de le voir et de le dire, ce *iugum* n'a rien d'une chaîne de collines ; il le devrait, pourtant, ici.

(5) Si les troupes de diversion sont passées par le versant nord de la montagne de la Serre, elles sont passées par un autre *iugum* que le massif de Jussat-Risolles, si ce massif en est un.

(6) La vulgate napoléonienne, suivie ou retouchée par HOLMES, JULLIAN, CONSTANS, propose le coin de Chanonat, ou, plus près, celui du château Julhat. GÖLER voyait la légion cachée au Petit-Pérignat.

Mais ce qui est plus significatif, c'est que l'approche de cet objectif doit se faire ou bien par le sud en remontant par l'ouest (planche XXV), ou bien par le nord (que ce soit directement : pl. XXIII, ou moyennant le contournement du plateau par l'est : pl. XXIV).

Bien entendu, il s'est trouvé des partisans d'une solution pour estimer que l'autre était absurde (1).

Mais il y a mieux avisé que cette querelle.

C'est de voir qu'en fonction des positions de l'objectif et du grand camp, le sens et l'orientation de la fausse attaque présentent deux cas de figure qui sont l'inverse l'un de l'autre. Dans un cas, les troupes de la diversion sortent du grand camp à main gauche (planche XXV) ; dans l'autre cas, elles en sortent à main droite (planches XXIII-XXIV).

Il se peut que le texte de César (ou celui des commentateurs) ne permette pas de décider, et qu'aussi bien ce soit sans importance. Mais il est au moins curieux que les deux représentations soient l'une à l'autre comme son image dans un miroir.

Le relevé qui suit ne pouvait être complet (2).

Mais en fait la typologie du problème n'y perdra rien, car peu de cas suffisent à la définir (3).

(1) Cf. NAPOLEON III, *op. cit.*, p. 275, n. 1 : Montrognon et le Puy Giroux [auquel on a parfois pensé aussi : cf. H. HAUSER, *op. cit.*, pp. 136-137] n'ont "aucun intérêt", et "comment admettre que César, pour menacer le col [des Goules], ait envoyé des troupes faire le tour de la montagne de Gergovia en passant par le nord ?"

(2) On ne sait au juste où BELLAIGUE voyait l'objectif de la diversion, lui qui mettait le grand camp sur la Roche Blanche. De même pour BOMPART DE SAINT-VICTOR ou MARTINON, qui mettaient celui-ci du côté de Chanonat. Mais il est clair que pour M. BOUDET, qui le mettait à l'est du domaine de Gergovia, la diversion devait viser le massif de Risolles et le passage des Goules.

(3) Problème. A la différence de CAYLUS, PASUMOT ne s'explique pas sur la fausse attaque. Pour lui aussi, les troupes de diversion devraient logiquement contourner tout le massif par l'est pour menacer leur objectif par le nord, et ce serait en effet un *longus circuitus*. Mais il dit d'autre part, (*op. cit.*, p. 207), que "toutes les affaires de cette expédition se sont passées au Sud de Gergovia".

De fait, la configuration est étrange. Si l'*aditus ad alteram partem oppidi* est le col des Goules, il se trouve placé entre l'*alter collis* et le petit camp ! Le *dorsus eius iugi* n'est pas un revers, il donne de ce côté-ci ! Le schéma est le même, et tout juste inversé, avec G. ACHARD, pour qui la colline menacée doit être Risolles.

Ces embarras tiennent-ils aux insuffisances du texte de César ? aux arguties exagérées de l'analyse ? aux difficultés d'adaptation du terrain ?

La diversion par rapport au grand camp :

auteurs : grands camps : *alter collis, aditus ad alteram partem oppidi*

1a. l'*aditus ad alteram partem oppidi* est directement accessible par le nord :

Syméoni	: 1. Cournon	: Montrognon (la vallée de Clémensat)
Girard	: 16. Pré du Camp	: Puy de Romagnat (colline Julia)
St-Hypolite, Vergnette	: 9. Puy d'Aubière sud	: <i>id.</i> , donc les Goules
Daupeyroux	: 18. Puy d'Aubière N.	: <i>id.</i> : les Goules
Peghous	: 12. Beaumont	: <i>id.</i> ...
Monnier	: 6. Gondole	: la zone de la Nuit de Prat
Achard	: 19. Clermont	: Puy de Romagnat-les Goules-Risolles

1b. l'*aditus ad alteram partem oppidi* est indirectement accessible par le nord :

Caylus	: 4. Jussat/Auzon	: Puy de Romagnat
Dulaure	: "	: ≈ Nuit de Prat
Pasumot ?	: 5. pied du Crest	: P. de Romagnat (ou plutôt par le S. et l'O.)
Mérimée	: 8. Crest	: Quiche
Lacombe	: "	: Prat
Rudel du Miral	: 7. Puy de Monton	: Petit-Pérignat
Aigueperse	: 11. pied Puy Monton	: Quiche
Michel	: 10. Auzon/Sarliève	: Quiche
Göler	: 13. Serre d'Orcet	: Montrognon

2. l'*aditus ad alteram partem oppidi* est à l'ouest et est accessible par le sud :

Pasumot ?	: 5. pied du Crest	: Puy de Romagnat (ou par l'est et le nord ?)
Vial, Fischer, etc.	: 8. Crest	: Jussat-Opme
Olléris, Nadeau	: 14. Chiniat	: <i>id.</i>
Sarrette	: 17. Puy Chevalet	: Opme-Risolles
Napoléon III, etc.	: 13. Serre d'Orcet	: col d'Opme
Bouillet	: 6. Gondole	: Risolles
Mathieu	: "	: col des Goules

Schématiquement, les Romains font donc diversion par la gauche ou par la droite de leur dispositif.

Quand la colline ou l'accès qu'ils veulent paraître menacer sont situés au sud-ouest du plateau, vers le massif de Risolles, la position de leur grand camp entre l'est et le sud fait qu'ils en sortent par la gauche en regardant le plateau et qu'ils passent par le sud.

Mais quand l'accès se trouve entre l'ouest-nord-ouest et le nord-est, il est lui-même accessible par le côté nord. Et alors, que les Romains soient établis du côté nord ou qu'ils se trouvent à l'est, au sud-est ou au sud, leurs troupes de diversion quittent le grand camp par la droite. Ils se dirigent donc vers le point qu'ils menacent, soit directement, soit en contournant le plateau par l'est et, au besoin, par le nord (car, bien entendu, il ne serait pas contournable par l'ouest).

Deux conceptions des opérations s'opposent ainsi, suivant la direction de la fausse attaque. Contradiction qui ne laisse pas d'être regrettable, et qu'on peut excuser en regrettant l'absence d'éléments d'orientation dans le texte de César. Et le remarquable, dans cette confusion, est qu'un même grand camp ait pu servir de point de départ à des attaques de diversion de sens contraire : ainsi en va-t-il du Crest, de Gondole et de la Serre d'Orcet. Mais la direction de cette fausse attaque en devra d'autant plus être réexaminée en fonction de la direction de la vraie.

6. La direction de l'assaut

Et précisément, qu'en est-il, dans ces conditions, de la direction de l'assaut ? Car si l'on en croit un P.-M. Duval, retrouver le vrai point de l'attaque romaine est *"la première chose à résoudre, et celle d'où dépendent toutes les autres questions"* (1).

Or la version de l'attaque par le sud l'a généralement emporté depuis Napoléon III, et elle s'est imposée conjointement avec la localisation des camps et celle de la zone menacée par la fausse attaque (*cf. infra*, la planche XXVI : "Plan de Gergovia") ; mais elle n'est pas liée essentiellement à cette double localisation et elle ne doit pas faire oublier, au moins dans une perspective critique, les autres hypothèses de reconstitution. S'il est apparu impossible, en effet, d'envisager une attaque par le côté *ouest*, en raison de la configuration du terrain, ou peut-être, ou plutôt, en raison de l'objectif à donner à la feinte et à la diversion, les trois autres côtés ont été retenus, quoique le côté *est* l'ait été moins souvent et plus récemment que le côté *nord* et surtout que le côté *sud*. Mais enfin l'attaque par l'est a aussi été envisagée, et elle l'a été dans la double et complète conviction que les camps se trouvaient à la Serre d'Orcet et à la Roche Blanche et que la zone menacée par la

(1) P.-M. DUVAL, "Annexes" au *Vercingétorix* de Camille JULLIAN, Marabout Université, Hachette, 1963, p. 311.

diversion était celle du col des Goules et du col d'Opme.

C'est dire que l'escalade a paru possible de tous les côtés (1), et même que ce qui ne paraissait pas possible aux uns n'a pas paru impossible aux autres. Mais qu'est-ce, en la matière, qui mesure le possible et l'impossible ? Même un échec ne suffirait pas à faire la preuve de l'impossibilité. Et César n'a-t-il pas lui-même habitué ses contemporains et ses adversaires à revoir leurs conceptions du possible et de l'impossible ? N'est-ce pas là le sens du thème qui court dans les *Commentaires*, du *contra omnium opinione* ? Et qui se risquerait aujourd'hui à estimer possible, s'il ne l'avait pas entreprise et réussie, sa traversée des Cévennes en plein hiver par six pieds de neige (2) ? Mais il est vrai aussi, ne s'exposant à aucun démenti, qu'on ne prendrait aucun risque à en nier la possibilité...

Il faut donc se défaire de l'idée que l'attaque par le sud est la seule à prendre en considération, car si elle compte au nombre des points qui passent pour acquis, c'est moins en raison des raisons qui l'imposent, qu'en raison de l'autorité de ceux qui l'ont promue et du nombre de ceux qui l'ont répétée de confiance. Il ne saurait suffire ici de déclarer impossible tout assaut par le nord ou par l'est pour avoir fait la preuve de ce qu'on avance.

a. Par le sud ?

C'est pourtant ce qu'a fait le premier qui l'ait soutenu sérieusement, François Pasumot. *"Il ne paroît pas"*, écrit-il après avoir exposé le *local tel qu'il est aujourd'hui*, *"que cette place ait pu être accessible par d'autre côté que celui du Midi. C'est encore aujourd'hui le seul endroit par lequel on puisse monter un peu commodément sur cette montagne en passant par le Village de Merdogne"* (3). On pourrait objecter que cet argument paraît procéder d'une confusion entre le pas de l'ingénieur qui inspecte les lieux et celui des soldats légionnaires. Mais Pasumot répète par deux fois ce même verbe *paroître* avec la même intention : *"Il paroît"*, dit-il plus loin en concluant sur la bataille, *"que cette attaque de la Ville se fit du côté du Midi. Le vallon qui séparait César de ses troupes étoit celui qui se trouve entre la colline de la Roche et Merdogne"* (4). Et encore : *"Comme il paroît que toutes les affaires de cette expédition se sont passées au Sud de Gergovia, c'est donc à tort que M. Lescuyer de la Jonchere, dans sa carte des environs de Clermont, mar-*

(1) Cf. P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 82 : comme il s'agit d'une surprise, *"La configuration du terrain est, ici, tout à fait indifférente. Le coup de main pouvait avoir lieu par quelque côté que ce fût de la montagne."*

(2) Cf. B. G., VII, 8, 2-3. César tombe sur les Arvernes : *"quibus oppressis inopinantibus"*.

(3) F. PASUMOT, *op. cit.*, pp. 189-190.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 205.

que que ce fut au Nord de cette montagne que César fut battu par Vercingetorix" (1). La prudence de la première affirmation est aussitôt annulée par la conclusion catégorique qui en est tirée, comme elle a été entre-temps oubliée quand Pasumot a rappelé sans plus de précautions que le plateau n'était "accessible que par le Sud" (2). A plus forte raison est-elle omise par ceux qui citent ou qui résument Pasumot pour le féliciter de ses intuitions.

Et il est de fait que le schéma de Pasumot, abstraction faite de la position du grand camp, est à peu de chose près celui de la vulgate napoléonienne. Il met le grand camp trop près de la place, trop au sud et trop à l'ouest, et il a le tort de le pousser dans la vallée et de l'autre côté de la rivière de Serre (3) ; mais il le fait pour les mêmes raisons qui ont conduit un Napoléon III à l'établir sur la Serre d'Orcet. Qu'on en juge : "Il m'a paru que César, après avoir passé l'Allier, ne s'était point avancé du côté de Clermont pour s'approcher de Gergovie ; mais qu'il était naturel qu'il eût filé le long de l'Allier pour garder ses derrières & arriver devant la place par le côté oriental. (...). En se plaçant au pied de la grande montagne, il avait à craindre d'être attaqué à l'heure qu'il s'y seroit le moins attendu, & la plus petite perte lui eût été trop préjudiciable. Il convenoit donc qu'il s'écartât un peu sans trop s'éloigner, & qu'il pût mettre quelque barrière entre les Gaulois & lui. La rivière de Serre, qui ne pouvoit nullement l'embarrasser, étoit très-propre à remplir cet objet. De Gergovie on voyoit dans son camp ; mais il étoit trop éloigné, pour qu'on pût découvrir évidemment tout ce qui s'y passoit" (4). Pasumot convient aussitôt qu'on peut retoucher la position qu'il assigne au grand camp, comme aussi son étendue et ses proportions, mais qu'on ne saurait le mettre plus à l'ouest, "parce qu'il eût été à portée du trait des Gaulois postés sur la colline de la Roche" (5). Et il ajoute que la rivière de Serre ne pouvait être un obstacle pour joindre les deux camps par un double fossé, "puisque, comme je viens de le remarquer, cette petite rivière ne pouvoit aucunement arrêter César" (6) : et ainsi la répétition fait-elle de nouveau office de preuve.

Pour le reste, le petit camp était donc sur la Roche Blanche, qui commandait l'eau et les pâturages de la vallée sud, et c'est même la détermination de cette colline isolée qui fait d'abord conjecturer que César "étoit campé sur le bord de la rivière de Serre" (7). La hauteur pour laquelle les Gaulois craignaient si fort ne pouvait être que celle "qui tient immédiatement à la partie occidentale du plateau" (8) : plutôt que d'une éminence du massif

(1) *Ibid.*, p. 207.

(2) *Ibid.*, p. 195-196.

(3) C'est apparemment l'ancien nom de l'Auzon, qu'on a quelquefois écrit Lauzon.

(4) PASUMOT, *ibid.*, pp. 211-213.

(5) *Id.*, *ibid.*, p. 213-214.

(6) *Ibid.*, p. 214.

(7) *Ibid.*, p. 194.

(8) *Ibid.*, p. 200.

de Rizolles, au sud-ouest, il doit donc s'agir, à l'ouest, du Puy de Romagnat. Celui-ci était la clef ou le verrou du plateau. Commandant le col des Goules, il n'ouvrait plus sur la vallée sud, mais il gardait encore l'accès et la sortie du côté nord, "par la gorge qui débouche sur Romagnat" (1). La fausse attaque visait donc ce côté de l'ouest pour lequel les Gaulois pensaient avoir à craindre (2). Et l'attaque réelle, comme on l'a vu, devait être dirigée contre le côté sud, où l'on trouve les douze cents pas qui séparaient le mur de la plaine (3), et sur lequel un vallon s'interpose entre la Roche et Merdogne. Quant aux troupes Autunoises qui furent envoyées sur la droite et montèrent par un autre côté, elles durent monter par l'est ou bien par le sud-est : "ce qui prouve encore", ajoute Pasumot, "que la colline dont César étoit maître étoit celle de la Roche" (4).

C'est ainsi que Pasumot coordonne les divers éléments du problème. Mais il réinvente en fait, et apparemment sans y prendre garde, l'hypothèse de G. Syméoni, qui avait placé d'emblée l'attaque réelle du côté du sud. La représentation que Syméoni propose des opérations semble, à la vérité, peu claire et peu cohérente. On sait qu'il avait mis le grand camp du côté de Cournon et le petit sur le Crest, puisque les deux tranchées qui allaient de l'un à l'autre expliquent, d'après lui, la formation du lac de Sarliève. La colline dégarnie par Vercingétorix et aperçue du petit camp paraît être celle de la Roche Blanche, qui est marquée de la lettre K sur sa carte. Car, explique Syméoni, "la montagne ^k sus écrite couverte de soldats François ne pouvoit estre autre part que devers le Craist, pour aller après (comme nous verrons) à l'assaut, et attendu que tout contre le lac sur Pérignac et Obier, le mont est inaccessible, comme trop étroit et interrompu des rochers" (5). L'assaut véritable a donc bien eu lieu par le sud, du côté du petit camp et de la colline dégarnie, et parce que l'accès était impossible par les autres côtés.

Or on n'a pas cessé de faire valoir cet argument ; un argument combiné, certes, aux autres circonstances de l'affaire, mais chaque fois décisif ; et cela, aussi bien entre Syméoni et Pasumot, que depuis Pasumot. Une recension complète serait inutile, mais voici des témoignages.

C'est ainsi que, pour Bellaigue, les pentes nord et est étant "trop roides et escarpées", et des camps gaulois occupant les hauteurs à l'est et à l'ouest, "il faut donc de

(1) *Ibid.*

(2) PASUMOT ne s'étend pas sur le détail de la feinte. Mais puisque, pour lui, tout s'est passé au sud de Gergovia, l'attaque de diversion, partie du sud, a dû aller vers l'ouest et tourner vers le nord. Ce qui ne va pas sans problème, si la colline fortifiée est le Puy de Romagnat : une (fausse) attaque à contre-sens ?

(3) *Ibid.*, p. 207 : cette estimation convient exactement "avec la distance qui est d'environ 900 toises".

(4) *Ibid.*, p. 205. La preuve signifie que l'assaut partit du petit camp.

(5) G. SYMEONI, *op. cit.*, p. 75.

toute nécessité que César aye fait ses attaques du côté du midy" (1). Et selon Caylus aussi, "César dut attaquer cette montagne du côté du midi, qui est le plus accessible" (2).

Il en va de même aux yeux de Mérimée, pour qui "Cette attaque dut avoir lieu nécessairement par le versant méridional de la montagne", puisque c'était là "la seule partie qui fût accessible" (3). Et parmi les trois points qui lui paraissent "irrévocablement acquis à la science", Fischer compte que "l'attaque principale a eu lieu du côté sud" (4). Bien entendu, le général von Göler est de cet avis avant Napoléon III (5) ; et le général Borson le sera de même après lui (6).

Ecrivant après l'empereur et s'appuyant sur lui, Steinberg constate à son tour que le côté sud de la montagne attire d'emblée sur lui le coup d'œil du militaire, comme étant le point le plus accessible et le plus vulnérable de la position (7). Hauser, Holmes, Jullian, Constans, reproduisent régulièrement la même analyse (8).

Mais on constate aussitôt que l'attaque par le sud n'implique aucun accord sur l'emplacement des camps, ni non plus, d'ailleurs, sur la direction de la fausse attaque.

Mérimée pensait pouvoir présumer que le grand camp était assis "dans un lieu faisant face à la seule partie qui fût accessible" (9). Et selon son schéma, la direction de l'assaut se trouve donnée par la ligne des camps. C'est à peu près la conception de Pasumot

(1) BELLAIGUE, *ms. cit.*, f° 218 r° - 218 v°. - BOMPART DE SAINT-VICTOR suit exactement BELLAIGUE, *cf. ms. cit.*, ff° 56 v° - 57 r°.

(2) CAYLUS, *op. cit.*, p. 283. - J.-A. DULAURE, qui met le grand camp au même endroit que CAYLUS, dirige l'attaque du même côté, *op. cit.*, p. 323 : César "fit marcher les troupes du grand camp vers le midi de la ville, qui se trouvoit dégarni".

(3) P. MERIMEE, *op. cit.*, p. 326 et p. 321. - Le capitaine VIAL n'est pas moins catégorique (*op. cit.*, pp. 21-23), et le capitaine de LACOMBE non plus (*op. cit.*, pp. 330-331). Même opinion chez les MICHEL, AIGUEPERSE, OLLERIS, NADEAU...

(4) M. A. FISCHER, *op. cit.*, 1856, p. 6. - Les deux premiers points sont l'identification du plateau de Gergovia avec l'ancienne Gergovie et celle de la Roche-Blanche avec la colline du petit camp.

(5) Cf. A. VON GÖLER, *op. cit.*, pp. 46-47.

(6) Cf. BORSON, "La nation gauloise et Vercingétorix", *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd.*, t. XXI, Cl.-Fd., (1879), p. 231, n. 1 : "Nous ne disons rien ici des nombreux travaux qui désignent la face est ou celle du nord pour le théâtre de l'attaque de César. Leur réfutation nous mènerait trop loin."

(7) H. STEINBERG, *op. cit.*, p. 453 : "Die südseite des Gergoviaberges zieht als der ersteigbarste und verwundbarste punkt der stellung jedes militärische auge sofort auf sich."

(8) Cf. H. HAUSER, "La Question de Gergovie", *Congrès du Club Alpin Français, section d'Auvergne, Puy-de-Dôme*, Cl.-Fd., 1896, p. 142 : "Je ne crois pas que l'attaque ait eu lieu ni par le Nord ni par l'Est, parce que je ne vois pas deux légions gravissant des pentes abruptes, formées d'une terre glaise si épaisse que, pour qu'on puisse en faire l'ascension sans trop de peine, il faut qu'il n'ait pas plu depuis huit jours ; or, on était à la fin de l'hiver. Je ne crois pas que les assaillants soient venus par l'Ouest, puisque j'admets que c'est de ce côté que César feignit d'attaquer. Je pense donc que la VIII^e légion fut lancée sur le versant sud, le plus facilement accessible."

Cf. T. R. HOLMES, *op. cit.*, p. 156 ; C. JULLIAN, *op. cit.*, 1979 (1^{ère} éd. 1901), p. 183 ; *op. cit.*, 1909, pp. 474-475 ; L.-A. CONSTANS, *Guide illustré des Campagnes de César en Gaule*, Les Bel-les Lettres, Paris, 1929, p. 77.

(9) MERIMEE, p. 321 : "On doit supposer qu'il (i.e. César) assit son camp à une médiocre distance de la ville gauloise, et vraisemblablement dans un lieu faisant face à la seule partie qui fût accessible."

et d'un certain nombre. Mais s'il semble aller de soi, pour la plupart, que l'attaque s'est développée du même côté que la colline du petit camp, elle s'est développée, pour tel ou tel, en face du grand camp, et sans rapport avec le petit, dont la question est alors de savoir s'il a servi, et à quoi. Ainsi, Bellaigue place bien l'attaque du côté sud ; mais si le grand camp est pour lui de ce côté, à la Roche Blanche, le petit est de l'autre, sur la hauteur de Prat. De même, pour Bompard de Saint-Victor, le petit camp est également à Prat, mais l'attaque n'a pu avoir lieu qu'au sud, et le grand camp est quelque part dans le vallon de Chanonat.

Quant à la fausse attaque, il faut se rappeler que plusieurs l'ont dirigée du côté opposé à la véritable, c'est-à-dire du côté nord : ainsi ont fait le lieutenant Rudel du Miral, Mérimée, Michel, Aigueperse, le capitaine de Lacombe, le général von Göler, et Francis Monnier, qui pousse déjà le calcul de César jusqu'à faire entrer dans sa ruse l'envoi de quelques soldats au petit camp (1).

L'hypothèse de l'attaque par le versant sud, on le voit, repose sur la conviction qu'elle est impossible ailleurs, mais elle ne va pourtant pas sans complications. Il n'y a pas toujours si loin de l'assurance et du ton péremptoire au doute et à l'hésitation. Parlant de ceux qui, tels Saint-Hypolite ou Girard, avaient placé "tout ou partie des opérations sur les côtés nord ou nord-est", C. Jullian tranchait : "Tout cela est inadmissible : «toutes les affaires de cette expédition se sont passées au sud de Gergovia», disait déjà fort justement Pasumot" (2). Mais il avait avoué dans son Vercingétorix : "Je ne présente cette théorie du combat que comme la série d'hypothèses qui, à l'étude des lieux et la lecture de César, m'a le moins déplu. Je ne cache pas qu'elle peut être critiquée" (3).

Elle l'avait déjà été. On pouvait lire, au tome III du *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, de P. Joanne, que "tous ces documents [à savoir tous ceux que l'auteur vient de mentionner] n'ont pas suffi aux archéologues pour reconstituer d'une façon certaine le plan des opérations de César" (4). Et M. Boule, qui

(1) Cf. F. MONNIER, *op. cit.*, pp. 94-95 : "Voyant ainsi tout le monde occupé au nord, César se dit qu'il allait prendre la ville par le sud, et qu'il fallait encore la dégarnir de ses défenseurs de ce côté en employant la ruse." D'où les trois temps de la diversion. "Une attaque par le nord semblait imminente." Et Vercingétorix de dégarnir son flanc sud en face de la Roche Blanche. "Et César, croyant beaucoup augmenter l'effet déjà produit, fit passer quelques rares soldats du camp de Gondole dans le petit camp, de manière à faire dire aux assiégés : «Tout le danger est à la porte nord ; ce n'est pas cette poignée d'hommes qui prendra la ville par le sud.»" Alors César pourra croire l'emporter sans trop de peine en balayant le versant sud par le sud-est (p. 96)...

(2) C. JULLIAN, *op. cit.*, III, 1909, p. 469, n. 7 à p. 468.

(3) *Id.*, *Vercingétorix*, Hachette, Paris, 1901, p. 377. Supprimé par P.-M. DUVAL dans sa réédition (et sa mise à jour ...) de cet ouvrage, Nouv. éd. Marabout, 1979, mais cité dans ses *Annexes* concernant Gergovie, p. 312, § 3.

était l'auteur de l'article, récidivait quelques années plus tard dans le *Guide du touriste, du naturaliste & de l'archéologue. Le Puy-de-Dôme et Vichy*, y soulignant de nouveau que les opérations de César n'étaient point certaines ⁽¹⁾. C'est ainsi qu'il voit l'objectif de la fausse attaque au sud-ouest, vers Jussat, et répète que la vraie attaque eut lieu "à l'opposé du point menacé" ⁽²⁾. L'opposé du sud-ouest n'est pas le sud.

Il n'y a donc pas de raison, à moins d'exclure *a priori* la possibilité d'escalader les autres versants, d'ignorer les autres tentatives de reconstitution.

b. Par le nord ?

Le premier auteur après Bellaigue et après Syméoni qui ait pris position sur cet aspect du problème paraît être Lescuyer de la Jonchère, seigneur des Vergnes, ingénieur, à qui s'en est pris l'ingénieur Pasumot. Lescuyer de la Jonchère est intervenu près de deux siècles après Syméoni. Il a publié en 1739 une *Carte de la Ville et des Environs de Clairmont-Ferrand* ⁽³⁾ ; il y a dessiné la montagne de Gergovia, "renommée dans les Commentaires de Cezar" ; et il y a écrit, sur le versant nord qui s'étend jusqu'à l'Artière et à Obierre : "Lieu ou Cezar fut battu par Vercingetorix Roi des Auvergnats Elu generaliss. des Gaulois". Or c'était un familier des lieux, lui qui fait mettre en légende de sa carte : "Veüe et Perspective, de la Ville de, Clairmont-Ferrand. Tirée du Donjon, des Vergnes." Il n'a pas jugé impossible l'assaut par le nord.

Cinq au moins l'ont suivi au siècle dernier ⁽⁴⁾. Trois d'entre eux n'avaient pas de compétence particulière en matière militaire : Bouillet ⁽⁵⁾, Peghoux ⁽⁶⁾ et Stock ⁽⁷⁾. Mais il

(4) P. JOANNE, *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, Hachette, Paris, 1890-1905, III, p. 1666, col. 2 ; le tome III est de 1896.

(1) Cf. M. BOULE, Ph. GLANGEAUD, G. ROUCHON, A. VERNIERE, *Guide du touriste, du naturaliste & de l'archéologue. Le Puy-de-Dôme et Vichy*, Masson et C^{ie}, Paris, 1901, p. 276.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 1666 du *Dictionnaire* et p. 275 du *Guide*.

(3) Cf. Archives départementales du Puy-de-Dôme.

(4) Six, si l'on comptait A. FROMENT, qui place les camps romains au nord, le grand vers Aubière et le petit sur le Montrognon.

(5) Cf. J.-B. BOUILLET, *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, Impr. de Pérol, Cl.-Fd., 2^e éd., 1846, p. 42 : "C'est donc aussi au nord que l'attaque a eu lieu, probablement au point où vers le milieu du plateau, on remarque une dépression visible même de Clermont." Même chose, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, nouv. série, t. XVII, Cl.-Fd., 1875, p. 50 : "C'est donc au nord parfaitement accessible que l'attaque a eu lieu," (la suite inchangée).

(6) Cf. P. D. A. PEGHOUX, qui argumente contre l'attaque par le sud et qui sait qu'il s'oppose à l'opinion commune : "Il fit aborder la ville de front par le côté septentrional." (Ms. n° 975 de la B. M. I. U. de Clermont-Ferrand, n° I à VIII bis, ff. 1 à 199, 1854-1858, II. *Siège de Gergovia. Gergovia plus accessible à l'ouest où viennent s'appuyer plusieurs collines.*)

(7) ST. GEORGE STOCK, *CAESAR. De Bello Gallico. Books I-VII*, according to the text of Emanuel HOFFMANN (Vienna, 1890), edited with introduction and notes, 2 vol., Clarendon Press, Oxford,

n'y a pas lieu de négliger le point de vue du colonel Saint-Hypolite ⁽¹⁾, ni celui du capitaine Girard, selon qui "les opinions (...) sont à peu près unanimes pour placer l'attaque du général romain du côté sud de la montagne, tandis que c'est l'inverse qui est l'exacte vérité" ⁽²⁾. Cet officier fait donc attaquer César par le côté nord ; ou, plus précisément, "l'assaut commença par le côté est de la montagne et (...) il se développa sur le versant du nord" ⁽³⁾. Mais c'est toute la distribution des positions et des opérations qui est par lui répartie autrement, et ce sont les raisons qui en sont intéressantes.

D'abord, Girard place le grand camp au nord-est. Si presque tous les commentateurs le placent au sud, c'est parce que l'attaque leur semble plus facile, mais "ils n'ont pas songé que toute surprise était impossible de ce côté" ⁽⁴⁾. Il est vrai que le proconsul ne nous renseigne pas à son sujet, "mais il dut l'établir au nord de la place, dans le lieu appelé Pré du Camp" ⁽⁵⁾ par la tradition. De là, seulement, en conservant sa ligne d'opération et de retraite, il lui était facile de protéger l'arrivée des convois qui lui venaient du pays des Eduens." ⁽⁶⁾. Et dans les *Notes sur le siège de Gergovia* : "César campa au nord de la ville, parce que ne l'ayant pas entourée de retranchements, il ne devait pas livrer à Vercingétorix sa ligne d'opération : aucun général ne commettrait une faute aussi grossière." ⁽⁷⁾. Le petit camp se serait trouvé au sud du grand, et lui aussi au nord-est, sur la colline de Quiche, qui est séparée de Gergovia par un vallon où passe le chemin d'Aubière à Merdogne ⁽⁸⁾ ; cette colline, en effet, et elle seule, était placée *e regione oppidi*, c'est-à-dire "sur la ligne de la ville, et par conséquent sur son prolongement" ⁽⁹⁾. Et la colline fortifiée en hâte par Vercingétorix serait une certaine colline Julia, qui se rattache

1898, II, p. 315 : "As Caesar approached Gergovia from the north, marching up the bank of the Allier (34, § 2), it is perhaps natural to suppose that he attacked the town from that quarter, unless we are told something to the contrary."

(1) On sait par le capitaine LACOMBE, qui a repris et critiqué sa carte, que le colonel SAINT-HYPOLITE avait placé le grand camp sur le Puy d'Aubière et le petit à la Nuit de Prat ; et la légende explique que l'attaque se produisit plein nord.

(2) M. GIRARD, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Cl.-Fd., 5 juillet 1862.

(3) *Id.*, *ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Le Pré du Camp, d'après le plan de GIRARD, est à situer au nord de Pérignat-lès-Sarliève, et à cheval sur la grand-route de Clermont à Issoire.

(6) M. GIRARD, *Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes*, F. Thibaud, Clermont-Ferrand, p. 102 ; et l'auteur poursuit : "Si le proconsul eût campé au sud de Gergovia, sans l'avoir entouré d'une ligne de contrevallation, la cavalerie romaine, obligée de contourner, à l'est, le massif de la montagne, et les rampes allongées qui en dépendent, aurait toujours été devancée par celle de Vercingétorix dans la Limagne : convois et fourrageurs romains se seraient vus exposés au danger d'être enlevés ou massacrés, avant que César en eût eu connaissance ; tandis que, du Pré du Camp, en surveillant le versant du nord, il remédiait à ces graves inconvénients."

(7) *Id.*, *ibid.*, p. 192.

(8) Le plan de GIRARD est imprécis, et même inexact ; il place la colline de Quiche trop au sud, à l'est du plateau, à la place du puy Mardou.

(9) *Ibid.*, p. 190.

à l'espèce d'isthme qui, vers le sud-ouest, se relie à Gergovia ; cette colline, conformément au texte de César, a d'autres collines à sa suite, qui dominent le village de Romagnat (1) ; elle est la colline que César feindra de menacer, parce qu'elle se trouve "à l'autre extrémité de la ville" (2), "à l'autre extrémité de la montagne, par rapport à Quiche" (3), car "c'est de son petit camp que César s'exprime ainsi" (4). Quant aux Eduens, ils furent envoyés sur la droite des légions d'assaut, "afin d'arrêter les troupes de Vercingétorix lorsqu'elles accourront au secours de Gergovia" (5), et ils montèrent donc par le nord.

On est habitué au schéma napoléonien, que Steinberg résume ainsi : le grand camp au sud-est, le petit au sud, la fausse attaque au sud-ouest (6), étant entendu que la vraie eut lieu au sud ; à quoi on ajoutera que la montée des Héduens fut dirigée quelque part à l'est. Le schéma de Girard, qui a précédé celui de Napoléon III, mais n'a pas dû retenir l'attention, est comme inversé par rapport à ce schéma devenu classique. L'assaut a lieu au nord, la fausse attaque à l'ouest, mais la diversion héduenne a lieu aussi au nord, et elle prend place entre le point de l'assaut et celui de la fausse attaque, qui se développe donc aussi à la droite de l'assaut.

Il y a là des nouveautés qui mériteraient l'attention. Malheureusement, ce système se heurte à de sérieuses objections. Sans épuiser une analyse toujours à recommencer, on fera presque au hasard les observations suivantes. On retombe d'abord sur l'irritante question de la possibilité de l'escalade par le nord, qui a tout de même été niée par des experts (7). "Qu'on n'allègue pas", proteste Girard, "qu'il était impossible aux légions d'escalader des rampes aussi abruptes. Nous les avons gravies et descendues par le même chemin ; et les paysans qui cultivent la montagne, affirment que, du vallon de Quiche ou du plateau de Prat, un homme déployant toute son énergie peut atteindre en vingt minutes au sommet de Gergovia" (8). Faute de pouvoir reproduire réellement la scène, on est réduit aux supputations ; mais cette contradiction, parmi d'autres, doit rendre perplexe. En raison, d'autre part, du spectacle qu'il met devant les yeux de César, et qui n'offre aucune colline, mais seulement les rampes qui font comme des degrés à la montagne, le capitaine

(1) Il faut entendre certaines des hauteurs de Risolles, mais au nord du passage des Goules.

(2) *Ibid.*, p. 118.

(3) *Ibid.*, p. 190.

(4) *Ibid.*, p. 118, n. 2.

(5) *Ibid.*, p. 191.

(6) H. STEINBERG, *op. cit.*, p. 453 : "Aus dem gesagten ergibt sich, dass bei der annahme des grösseren lagers im S. O., des kleineren im S., des scheinangriffs gegen S. W., die operationen Cäsars von S. O. bis zum S. W. des Gergoviaberges sich erstreckten und folglich vollkommen den terrainverhältnissen entspreschen."

(7) Michel RAMBAUD a fait remarquer, en substance, que les officiers du XIX^e s. savaient ce que manœuvrer veut dire.

(8) M. GIRARD, *op. cit.*, 6 juillet 1862.

Girard est conduit à écrire que "le général romain appelle collines ces plateaux" (1), et aussi à parler d'un *jugum* sans collines. Il est également conduit à comprendre les douze cents pas de la montée comme des pas militaires et non géométriques, ce qui fait huit cents mètres au lieu de dix-huit cents. Et pour la plaine où commence le calcul, il l'entend comme "le vallon qui sépare Quiche de Gergovia" (2). Du reste, et quoi qu'en dise Girard, il n'est pas sûr que la colline de Quiche puisse être dite circonscrite, ni guère davantage, semble-t-il, au pied du plateau ; elle est, en effet, sur la ligne et le prolongement de la ville, mais elle l'est sur le plan de Girard beaucoup plus que sur le terrain ; et l'on voit mal, placée comme elle se trouve à la pointe nord-est du plateau, quelle gêne sérieuse entraînerait sa perte pour ce qui est de l'eau et du fourrage. En somme, Girard n'a sans doute pas tort de reprocher aux commentateurs de "torturer les Commentaires pour leur faire dire ce qu'ils n'ont jamais dit" (3) ; mais avec lui-même on est encore assez loin du compte.

On a fait après lui, et même après Napoléon III, et tout récemment encore, plusieurs tentatives pour imaginer un assaut par le nord : il y eut celle du colonel Daupeyroux en 1913 (4), celle d'Antoine Vergnette en 1926 (5), celle enfin du professeur Achard en 1991 (6).

Cette dernière comporte une analyse et une discussion assez méticuleuses (7), et elle se distingue en ce qu'elle tient compte de l'hypothèse de Gergovie aux Côtes de Cler-

(1) *Id.*, *ibid.*, 5 juillet 1862.

(2) *Id.*, *ibid.*, 6 juillet 1862 ; et aussitôt : "Ce vallon n'a qu'une médiocre étendue ; mais, se prolongeant à droite entre Gergovia et l'un de ses contreforts, il en acquiert une assez considérable."

(3) *Id.*, *ibid.*, 5 juillet 1862.

(4) E. DESFORGES & P. BALME citent le colonel DAUPEYROUX parmi les partisans de l'attaque par le nord, *cf. op. cit.*, p. 68.

(5) Cf. A. VERGNETTE, Communication à la Société des Amis de l'Université de Clermont, 10 février 1926, *Revue d'Auvergne*, t. XLI, 1924-1927, p. 199 : "A la suite de remarques de plusieurs assistants, M. Vergnette est amené à exposer une hypothèse nouvelle touchant le siège de Gergovie : le grand camp de César aurait été établi sur les hauteurs au sud d'Aubière (vers la cote 460 de la carte au 1/80.000^e) et le petit camp à Prat ; l'attaque aurait eu lieu par le nord-est du plateau, et la fausse attaque par l'ouest." - L'hypothèse, comme on le voit, n'était guère nouvelle. Mais cela même est intéressant, car cela montre que les difficultés de l'attaque par le sud ont périodiquement conduit à réinventer la solution de l'attaque par le nord, en attendant de transporter Gergovie ailleurs. - Cf. également, *id.*, *ibid.*, séance du 10 mars, p. 200 : "M. Canque résume la théorie admise généralement et en particulier par M. Jullian. M. Vergnette expose de nouveau sa théorie. Plusieurs assistants objectent la difficulté d'accéder au plateau par le nord. M. Arbos note que la présence vraisemblable de bois sur le versant nord du plateau pourrait expliquer la tactique de César. M. Audollent fait remarquer que César avait alors un intérêt majeur à ne pas s'écarter de l'Allier et que, pour cette raison, l'hypothèse du grand camp sur les hauteurs au sud d'Aubière lui paraît peu vraisemblable. Il ajoute que, d'ailleurs, les résultats des fouilles du siècle dernier étant très imparfaitement connus, il y aurait lieu de procéder à de nouvelles fouilles."

(6) G. ACHARD, *op. cit.*, 1991, p. 112 sq.

(7) G. ACHARD paraît toutefois s'abuser quand il parle du Puy d'Aubière comme "pratiquement ignoré des érudits", *ibid.*, p. 112, car on a vu que ce puy avait déjà servi plusieurs fois de grand et de petit camps.

mont ; mais elle se heurte comme les précédentes à des difficultés qui ne sont pas négligeables. On passera sur quelques interprétations ou déductions un peu risquées (1). Mais le grand camp sur le monticule de Clermont est passablement loin s'il s'agit d'assiéger le plateau et s'il s'agit ensuite de l'enlever par un coup de main, bien loin également pour qu'on ait sur lui une vue plongeante depuis le plateau, et bien loin du Puy d'Aubière pour le prendre par surprise, fût-ce de nuit, et le joindre par un double fossé qui doit, au surplus, franchir l'Artière ; au reste, comment pourrait-on le dire en plaine ? Quant au petit camp, Guy Achard convient lui-même que sa position au puy d'Aubière "*présente de nombreux inconvénients*", et que le puy "*n'est pas d'ailleurs exactement ex omni parte circumcisis*" (2). La feinte est reconstituée sur la droite du dispositif (3) : mais l'énorme détour qu'on fait faire aux *pauvres soldats* (4) par les puys de Montaudoux, de Bouchera-de et de Montrognon s'harmonise mal avec les nécessités de l'urgence et de la surprise. Et pour ce qui est de l'assaut, G. Achard admet que "*la montée paraît rude pour un assaut partant d'Aubière*" (5). Mais il compte les douze cents pas à partir du puy et non à partir de la plaine (6) ; et en l'occurrence, à partir de quel point de quelle plaine serait-il possible de compter ? Il n'est pas question, enfin, de l'assez large vallée qui a séparé César de ses légions, et pour bien dire on n'en trouve pas où il en faudrait une.

Et pourtant, cette dernière reconstitution a au moins un mérite, celui de prendre attentivement en compte les trois expressions, capitales selon l'auteur, que sont *ab dextra parte*, *e regione oppidi*, et *ad alteram partem oppidi* (7). G. Achard en infère que la di-version héduenne est évidemment localisée "*par rapport à la situation de l'observateur romain*" (8), que l'éminence du petit camp est "*dans l'axe, dans l'alignement de l'oppidum, pour l'observateur placé, comme César, dans le grand camp*" (9) et que l'*altera pars* de l'oppidum doit être "*le côté opposé à la ville, puisqu'un mons allongé et plat, tel que les textes nous ont permis de le définir, ne saurait présenter, pour les gens qui le voient sur sa*

(1) G. ACHARD croit pouvoir tirer du texte l'idée que le grand camp, le petit camp et le plateau étaient relativement éloignés les uns des autres, *ibid.*, p. 107, ce qui permet, en effet, de repousser le second au Puy d'Aubière et le premier jusqu'à Clermont ; il tient aussi à ce que le *iugum* suivi par l'attaque de diversion soit différent du *iugum* dont font partie les collines qui flanquent le mont lui-même, *ibid.*, p. 109 (et il est vrai que la question se pose) ; il veut encore que César lance ses légions à l'assaut par un chemin relativement étroit, c'est-à-dire en colonne et non pas en ordre de bataille, *ibid.*, p. 106.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 112. On ne saurait affirmer que sa perte compromette beaucoup l'accès des Gaulois à l'eau et au fourrage : ils ont la vallée de l'Auzon.

(3) *Ibid.*, pp. 109-112.

(4) L'expression est de M. A. FISCHER, *op. cit.*, 1856, p. 8.

(5) *Ibid.* Il est vrai que G. ACHARD ajoute, et peut-être assez justement, p. 115, que "*L'ascension par le côté nord-est n'a rien de tellement plus difficile qu'ailleurs*".

(6) Cf. *ibid.*, p. 107 et p. 112.

(7) Cf. *ibid.*, p. 117.

(8) *Ibid.*, p. 105.

(9) *Ibid.*, p. 108.

longueur, que deux parties, c'est-à-dire les deux bouts. Cela implique que cette colline est à l'extrême droite du plateau, à l'opposé de l'urbs pour l'observateur romain placé dans le petit camp" (1). Cette façon de comprendre et d'harmoniser les choses ne manque pas de cohérence ; c'est une conception qui aboutit à fortifier le schéma du capitaine Girard en contredisant celui de Napoléon III, mais elle ne semble résoudre ni les problèmes de faisabilité, ni plusieurs audaces ou contradictions avec le texte de César.

En un mot et en gros, et quoiqu'elle se laisse représenter avec peine sur le terrain, l'attaque par le nord présente un intérêt tactique qui aurait pu concurrencer celui de l'attaque par le sud. Il n'en reste pas moins qu'il y a toujours lieu d'être frappé, au total, de la somme des divergences entre les auteurs. Mais dans la mesure où la divergence majeure opposerait les tenants de l'assaut par le sud et ceux de l'assaut par le nord, la situation demeurerait claire. Il se trouve malheureusement que les choses ne sont pas restées aussi simples, puisque le schéma napoléonien lui-même a été sérieusement contesté, voire ébranlé, autour de 1930. S'il passe, en effet, pour s'être imposé dans le public et dans l'opinion avertie, ce n'est point tellement qu'il ait été préféré, mais c'est bien plutôt qu'il a été pratiquement (et du moins jusqu'à ces derniers temps) le seul connu.

Il faut en effet savoir qu'un Gilbert Rouchon n'enseignait encore cette version du siège et de la bataille, que faute de mieux. "*C'est le système que nous suivrons, dans le récit que nous allons faire*", peut-on lire sous sa plume. "*Je vous avouerai que je l'adopte sans enthousiasme, et par la seule raison que je n'en vois pas d'autre à proposer. Il satisfait à peu près le bon sens, mais il n'est pas après tout si nécessaire qu'on l'a bien voulu dire : on l'a étayé d'arguments sérieux, mais aussi d'arguties misérables ; les fouilles de Stoffel ont peut-être été bien conduites : aucun de ceux qui en eurent connaissance n'a pu me l'affirmer, et les résultats, sont tout à fait insuffisants pour emporter la conviction. Que Napoléon III se soit trouvé bien servi ; c'est possible, mais l'érudition peut-être (sic) plus exigeante*" (2). On aimerait en savoir plus, mais c'est le système "*qu'ont accepté presque tous les érudits*", et une raison en est, on le voit, le soutien que lui apportait l'archéologie ; mais l'archiviste ne s'étend pas sur ses propres réticences.

Un L.-A. Constans ne sera pas plus explicite : mais à l'occasion du compte rendu qu'il a proposé de la thèse dont il va tout à l'heure être question, il écrivait de son côté :

(1) *Ibid.*, p. 109.

(2) G. ROUCHON, "Histoire d'Auvergne", cours de 1901-1902, Vercingétorix (suite), 20 février 1902, *Archives départementales du Puy-de-Dôme*, cote 4 F 9, X, f° 9 r°.

"Nous n'aurions garde, d'ailleurs, de prétendre que la thèse traditionnelle rende compte sans discussion possible de toutes les parties du récit de César ; nous sommes seulement persuadé que cette thèse demeure celle qui s'adapte le moins mal et au récit de César et aux conditions topographiques" (1).

c. Par l'est ?

Or il s'est trouvé plusieurs esprits qui ne se sont pas satisfaits de la vulgate napoléonienne. Pour des raisons d'ordre topographique, tactique, archéologique, ils n'ont pas remis en question la localisation des deux camps (2), ni la direction de la fausse attaque par le côté sud vers l'ouest du plateau ; mais en raison des difficultés de l'assaut par le flanc sud, ils ont conçu la possibilité d'un assaut par le versant est. (Cf. *infra*, la pl. XXVII).

Les initiateurs de cette nouvelle version furent, dans une communication faite en 1928 à l'Académie de Clermont, Emile Desforges et surtout le successeur de G. Rouchon aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, Pierre-François Fournier (3) ; ils publièrent en 1933 un essai sur le problème (4) ; mais entre temps, un résumé en avait été proposé dès 1929 par Emile Desforges et le Dr Pierre Balme (5), et une communication avait été donnée au congrès de l'Association Guillaume Budé à Nîmes le 1^{er} avril 1932 (6).

On peut analyser comme suit, et d'après le P. André Noché qui les a rejoints plus tard, les objections qu'ils ont développées contre l'interprétation qui était devenue traditionnelle.

En premier lieu, il y a la fonction dévolue au petit camp. La leçon habituellement

(1) L.-A. CONSTANS, "Gergovie", Notice bibliographique sur *La Bataille de Gergovie* de E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, *Revue des Etudes anciennes*, n° 4, E. de Boccard, Paris, 1933, p. 465.

Le P. GORCE serait plus catégorique : "La bataille n'a pu se dérouler comme le racontent Jullian et la plupart des historiens anglais et français." ("La bataille de Gergovie I", *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} août 1941, p. 362.) - Son attaque se fait par le sud-est.

(2) On pourra comparer avec les précautions de G. ROUCHON, *ibid.*, f° 11 r° : "Dans le système que nous suivons, la colline ou (*sic*) César établit son petit camp serait la Roche-Blanche." (Souligné par nous.) Nos deux auteurs, au contraire, parlent de "l'erreur initiale de placer le petit camp ailleurs qu'à la Roche-Blanche", *op. cit. infra*, p. 32.

(3) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, "Communication" à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont, séance du 8 novembre 1928, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, 1928-1929, p. 22.

(4) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, t. XXXI, Imprimerie Générale, Clermont-Ferrand, 1933.

(5) E. DESFORGES & P. BALME, *Gergovia*, L'Auvergne littéraire, artistique, félibréenne, 6^e année, n° 43, Cl.-Fd., 1929, pp. 90-96.

(6) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie, communication", *Actes du Congrès de Nîmes*, 30 mars-2 avril 1932, Association Guillaume Budé, Les Belles Lettres, Paris, 1932, pp. 177-180.

reçue fait écrire à César, au moment où il passe du récit de la feinte à celle de l'assaut (1) : "Vacua castra hostium Caesar conspicatus tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus raros milites, ne ex oppido animaduenterentur, ex maioribus castris in minora traducit legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit." C'est la leçon des manuscrits β , et elle implique que les troupes d'assaut passent par le petit camp. On voulait donc qu'elles transitent par le petit camp pour se rapprocher de l'oppidum. Mais la surface de la Roche Blanche, avec ses sept hectares, était trop restreinte pour qu'une telle opération se fît assez rapidement. Elle était aussi beaucoup trop exposée à la vue plongeante des Gaulois. Et enfin, quel intérêt tactique pouvait bien présenter ce passage par le petit camp, ce détour ? Bref, c'est supposer une manœuvre difficile, longue, fatigante et inutile (2).

C'est, en second lieu, la conception tactique de César qui est en cause. D'un côté il ordonne aux légions d'assaut de se camoufler pour passer d'un camp à l'autre, et de l'autre il les fait manœuvrer entre le petit camp et le mur de l'oppidum dans de telles conditions que tout le bénéfice du camouflage ne peut qu'être perdu (3), à moins de supposer, invraisemblablement, qu'aucun guetteur gaulois ne se soit trouvé là pour donner l'alarme (4). C'est aussi pourquoi l'indication que les soldats sont envoyés d'un camp à l'autre *par petits groupes* reste incompréhensible, car non seulement cette formation ralentit considérablement la manœuvre et fait plus qu'en doubler la durée d'exécution, mais elle compromet davantage encore la discrétion prétendument recherchée. Enfin et surtout, "l'attaque va être déclenchée non sans doute là où Vercingétorix l'attend, mais dans une zone fort proche de celle où la feinte a justement attiré la totalité des troupes gauloises et d'où il sera facile de les rameuter rapidement" (5). Il faut bien avouer que toutes ces critiques sont di-

(1) B. G., VII, 45, 7. Traduction CONSTANS : "Quand il voit que le camp ennemi est vide, César fait passer ses soldats du grand camp dans le petit par petits groupes et en ayant soin que les ornements des casques soient recouverts et les enseignes cachées, afin de ne pas attirer l'attention des défenseurs de la ville ; il révèle ses intentions aux légats qu'il avait mis à la tête de chaque légion."

(2) Cela est si vrai qu'on a quelquefois fait partir l'assaut du pied de la Roche-Blanche, dans le vallon de Donnezat : ainsi NAPOLEON III, T. R. HOLMES.

(3) Le capitaine GIRARD avait souligné que toute surprise était impossible par le versant sud : "Tous les commentateurs, ou presque tous, (...) n'ont pas songé que toute surprise était impossible de ce côté." (*Art. cit.*, 5 juillet 1862).

(4) Pour rendre "peu vraisemblable" la théorie de l'attaque par le sud, il suffit d'objecter que le versant méridional est "exposé en pleine vue de plusieurs endroits du massif de Risole" (E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, 1933, p. 32).

(5) A. NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*, E. J. Brill, Leiden, 1974, p. 37. - César, "tout au contraire, tirant parti, en outre, de la forme allongée des positions de la défense, a dû en choisir le secteur le plus éloigné possible de celui où sa feinte attirerait l'attention des troupes ennemies et le mieux défilé (comme on dit aujourd'hui) contre les vues de ces dernières. Or, le secteur de l'oppidum le plus éloigné des hauteurs de Risole est le front de l'est." (E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *ibid.*, 1933, p. 33.) - Bien entendu, NAPOLEON III avait envisagé l'objection et il y a répondu dans une note, *op. cit.*, p. 275. En substance, les Gaulois devaient être éloignés de moins de 2 km de la porte ouest de

gnes de considération.

Pour les surmonter tout en sauvant la localisation des camps, les auteurs de la variante proposent une modification textuelle qui entraîne deux modifications tactiques. La leçon β donnait au camouflage et à l'ordre de marche un objectif négatif, qui paraît être de bon sens ⁽¹⁾ : il ne faut pas attirer l'attention. Mais la leçon des manuscrits α propose *qui* à la place de *ne* ; elle leur donne ainsi un objectif positif et qui est juste le contraire : il faut masquer les *insignia* et les *signa militaria*, il faut progresser par petits groupes, *afin de se faire remarquer* ⁽²⁾. En conséquence, le passage d'un certain nombre de légionnaires par le petit camp ne participe pas à l'assaut mais à la diversion ; c'est le dernier moment de la feinte, qui doit attirer et fixer au sud-ouest les Gaulois et l'attention de leurs guetteurs. Et cependant, l'assaut partira du grand camp pour assaillir le versant est ⁽³⁾ déserté ou négligé par les guetteurs ⁽⁴⁾ : car ce n'est qu'au grand camp que César a pu faire sa harangue aux légions, et c'est du grand camp qu'il fait partir en même temps les Eduens sur sa droite, de sorte qu'ils abordent le plateau par le nord avant de se retourner malencontreusement du côté de l'angle nord-est. Cela dit, la théorie postule l'existence d'une porte au côté oriental du plateau ⁽⁵⁾, où l'on n'a pas retrouvé de porte ⁽⁶⁾, ni même, semble-t-il, de rempart ⁽⁷⁾.

l'oppidum, si l'on tient compte du temps qu'ont mis les légions à monter les 1200 pas, et puisqu'eux-mêmes ont entendu les cris qui les ont fait revenir...

(1) Objectif d'ailleurs absurdement contredit par les conditions d'exécution.

(2) Pour le choix entre les deux leçons, cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *ibid.*, 1933, pp. 62-64. - P.-F. FOURNIER a trouvé la leçon *qui* retenue par Ch. LOUANDRE dans son édition des *Commentaires de la Guerre des Gaules* (texte et traduction, Charpentier, Paris, 1855). Cette traduction vient d'être rééditée en 1987 dans le Livre de Poche (I. VI et VII), "mise à jour par Luc Duret" : or on y lit, p. 90, que César "fait passer ses soldats par petits groupes, pour ne pas alerter les défenseurs de la ville, du grand camp dans le petit".

(3) Ce qui remplit parfaitement la condition donnée en B. G., VII, 48, 1 : quand les Gaulois reviennent en catastrophe, ils reviennent de l'*altera pars oppidi*.

(4) Toutes les théories se heurtent au problème du camouflage, de la discrétion, de la surprise ; mais supposer qu'on profite, à l'est, du néant de vigilance gauloise, alors que le grand camp est à l'est, c'est une supposition hasardée. Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *ibid.*, 1933, p. 33 : le front de l'est est complètement caché aux regards des occupants des hauteurs de Risole. "De plus, il pouvait, même en temps ordinaire, n'être pas des mieux gardés, parce qu'il est défendu naturellement par une pente assez dure près du sommet et surtout parce que, jusqu'alors, toutes les opérations avaient eu lieu sur un autre front."

(5) Cf. P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", 2^e éd., Imp. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 50, § 40. L'auteur parle d'un ancien chemin qui accédait au plateau "au Nord de l'angle Sud-Est", et qui est indiqué sur la carte de Pasumot, mais avec une orientation faussée.

(6) Cf. O. BROGAN and E. DESFORGES, "Gergovia", *The Archeological journal*, vol. 97, Londres, 1941, p. 2.

(7) Cf. M. LABROUSSE, p. 8 : "L'archéologie apportera peut-être un jour une confirmation à la thèse de M. Fournier en découvrant une ouverture dans la muraille à l'angle Sud-Est du plateau, non loin du monument élevé à Vercingétorix en 1901." - A l'angle on a reconnu un rempart, mais l'angle n'est pas le nord de l'angle. - Cf. Cdt M. FAIN, *La Bataille de Gergovie*, s. n., s. l., 1982, p. 35 : justement, de ce côté, il n'y a pas trace de mur.

Partie respectueuse, partie iconoclaste, cette interprétation ne pouvait manquer de susciter les critiques. Elles vinrent de C. F. C. Hawkes, A. Grenier, C. Hignett, L.-A. Constans, J. Clémence, puis de Paul Eychart, Louis Harmand, Jacques Harmand, Michel Rambaud ⁽¹⁾. Il fut évidemment répondu aux objections, sans que la thèse de l'attaque par l'est ait gagné beaucoup plus, jusqu'ici, que "l'indifférence ignorante de la plupart" ⁽²⁾.

Mais si nous l'enregistrons dans notre enquête, le dossier se complique et s'obscurcit encore, au point qu'on est désormais en droit de se demander si tant de reconstitutions contradictoires ne se discréditent pas mutuellement, et si, nonobstant l'accord initial sur la position de Gergovie, ces contradictions ne dénoncent pas comme une impossibilité d'appliquer le texte de César à ce terrain. Car enfin, le moment pourrait être venu de se souvenir, avec le philosophe, que : "Quand, après avoir fait beaucoup de dispositions et de préparatifs, aussitôt qu'on arrive au but, on tombe dans l'embarras, ou que, pour l'atteindre, ou doit, plusieurs fois, retourner en arrière et prendre une autre route ; quand, de même, il n'est pas possible de mettre d'accord les divers collaborateurs sur la manière dont il faut poursuivre le but commun, alors on peut toujours être convaincu qu'une telle étude est encore bien loin d'avoir suivi la marche sûre d'une science et qu'elle est un simple tâtonnement." ⁽³⁾ ?

Parvenu à ce point, trouvera-t-on en effet excessive l'estimation selon laquelle l'unisson fondamental des auteurs occulte une cacophonie qui le ruine ? Incompatibles entre eux, ne rendraient-ils pas enfin le site incompatible avec le texte ?

- (1) C. F. C. HAWKES : C. R. de *Gergovia*, *Journal of the Roman studies*, XX, 1930, pp. 107-108.
 A. GRENIER : C. R. de *Gergovia*, *R. E. A.*, XXXIV, janvier-mars 1932, pp. 53-54.
 C. HIGNETT : C. R. de : "Emile DESFORGES et Pierre-François FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, 1933", *The Journal of the Roman Studies*, XXIII, 1933, pp. 239-241.
 L.-A. CONSTANS : C. R. de *La Bataille de Gergovie*, *R. E. A.*, XXXV, oct.-déc. 1933, pp. 463-465.
 J. CLEMENCE : C. R. de *La Bataille de Gergovie*, *Le Trait d'Union*, N.-D. de Mongré, Villefranche-sur-Saône, Rhône, novembre-décembre 1933, pp. 515-517.
 P. EYCHART : *passim*.
 L. HARMAND : "César en Gaule", *L'Information historique*, 31^e année, n° 4, J.-B. Baillière et fils, Paris, sept.-oct. 1969, pp. 155-164.
 J. HARMAND : "Compte Rendu de André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*", *Revue d'Auvergne*, t. 88, Cl.-Fd, 1975, pp. 351-353.
 M. RAMBAUD : "La Bataille de Gergovie [sur A. NOCHE, *Gergovie, vieux problèmes et solutions nouvelles*, 1974]", dans *Notes et Discussions*, I, *Revue des Etudes latines*, n° 52, 1974, pp. 35-41.
 (2) A. NOCHE, *ibid.*, p. 49. - Elle paraît sortir aujourd'hui de l'ombre : cf. le nouveau *Guide Bleu*.
 (3) Emmanuel KANT, *Critique de la raison pure*, (1781), trad. A. TREMESAYGUES et B. PA-CAUD, nouv. éd. revue et corrigée, *Préface de la seconde édition (1787)*, Presses Universitaires de France, Paris, 1965, p. 15.

III. LA QUADRATURE DU CERCLE ?

Il serait donc temps d'aller à l'essentiel, de coordonner les données diverses et de risquer une opinion.

A. Considérations de méthode

Devant la multiplicité des théories et l'interférence des hypothèses, l'utilité de notre recension devait être, en procédant par éliminations successives, de sélectionner sur chaque point la bonne ou la meilleure solution. On aurait réuni comme un lot de pièces détachées. On serait à même, en les articulant, de *monter* une reconstruction plausible. Ceci pour le cas où nulle théorie n'aurait donné entière satisfaction : mais c'est bien ce que l'on se entend le dialogue entre les auteurs.

Mais serait-il opportun de marquer une pause et de procéder à quelque récapitulation ? Ayant accepté de reconnaître la montagne, les collines et le *iugum* qu'elles font ensemble, on retiendrait les collines recevables pour être l'assiette du petit camp, (une seule peut-être), les emplacements recevables du grand camp, (mais combien ?), leurs combinaisons possibles, *etc.* On soupèserait d'autre part la position des collines dégarnies et menacées ; on confronterait les marches proposées aux troupes de diversion, aux légions d'assaut, *etc.* On prendrait ensuite en compte les données accessoires, comme le calcul des douze cents pas depuis la plaine, ou la vallée qui s'interpose entre César et ses légions, *etc.* Autant de choses, en vérité, qui ont été cent fois reprises.

En fait, les opérations sont loin de s'arrêter avec l'assaut⁽¹⁾, mais il n'y aurait rien à gagner à pousser leur examen dans tout le détail⁽²⁾. A quoi bon ergoter sur l'adéquation de chaque relief, sur chaque variante d'une position ou d'une manœuvre ? Toutes les versions imaginables de la bataille se sont apparemment accommodées du texte et du terrain. En somme, libre à chacun d'afficher sa préférence, ou de se résigner à l'idée qu'il est impossible de savoir.

Il y a pourtant autre chose. Si tous les systèmes se contentaient de différer entre

(1) Après l'attaque de diversion (VII, 45) et l'assaut réel (VII, 46), il y a l'ordre inexécuté de repli (VII, 47), le retour des Gaulois (VII, 48), les manœuvres de Sextius et de César (VII, 49 et 51, 1), enfin l'arrivée malencontreuse des Héduens (VII, 50) et la débandade des légionnaires (VII, 51).

(2) Quant César fit sonner la retraite (47, 1), se trouvait-il à droite (GÖLER) ou à gauche (NAPOLEON III, T. R. HOLMES) du ravin de Gergovie ? A quelles portes de l'oppidum le centurion Pétrionius et les autres s'attaquèrent-ils (47, 3 et 50, 4-5) ? Quelles furent exactement les positions occupées successivement par le lieutenant Sextius et par César ? *Etc.*

eux, cela ne les empêcherait pas, chacun pour sa part, d'être acceptables. Mais il se pourrait en réalité qu'ils développent à l'encontre les uns des autres des objections décisives, et telles qu'ils se dénoncent réciproquement comme impossibles à mettre en œuvre sur le terrain. L'un met, par exemple, le grand camp dans la plaine et reproche à un autre de le mettre sur une hauteur, mais il situe le point de la fausse attaque sur le côté de la place et non pas de l'autre côté, et il s'entend dire que l'objectif de l'assaut se trouve bien trop près de l'objectif de la diversion pour que celle-ci puisse être opérante ; ou encore que ce dernier objectif ne devrait pas se situer sur la gauche des légions d'assaut, mais bien sur leur droite ; *etc.*

On pourrait, certes, objecter que la dispute ainsi organisée entre les systèmes n'est pas de bonne méthode.

Elle met, en effet, sur le même pied les traductions justes et les contre-sens, les interprétations les plus solides et les "*divagations pures*"⁽¹⁾. Elle risque d'attribuer la même importance à des facteurs de poids inégal. Elle traite les hypothèses ponctuelles comme des pions ou des coups comparables, alors que leur signification n'apparaît que dans le jeu qui les coordonne, chaque partie en cours devant être appréciée dans sa composition d'ensemble. Elle reste aveugle au progrès qui n'a pu manquer de se faire, d'une rectification à l'autre, et qui a permis d'engranger des acquis irréversibles⁽²⁾.

Il y a sans doute quelque chose à retenir de ces critiques. Nous continuons pourtant de penser que, la résistance d'une chaîne n'étant que celle de son chaînon le plus faible, la valeur d'une théorie se mesure, au moins pour partie, à celle de ses éléments les moins assurés.

Il est vrai que l'affaire de Gergovie ne constitue aucunement un cas particulier dans la guerre des Gaules, que les incertitudes et les approximations sont la règle dès qu'il s'agit de marches ou de batailles et même de sièges. On s'en explique, à défaut de s'en consoler, par les circonstances dans lesquelles César a rédigé ses *commentaires* ; les curiosités de ses destinataires n'étaient pas ce que sont les nôtres. Et Michel Rambaud de faire la constatation suivante : "*Les Commentaires, ce classique de la guerre, ont l'appar-*

(1) Selon le mot de P.-F. FOURNIER, "*La Bataille de Gergovie*", 2^e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 27, n. 3 à p. 26.

(2) C'est dans cet esprit qu'un M. A. FISCHER faisait le point en 1855-1856, cf. "*Encore Gergovia !*", (abrégé de *Gergovia*, 1855), *Annales de l'Auvergne*, XXVIII, 1855 ; et F. Thibaud, Cl.-Fd, 1856, pp. 5-6 ; dans les acquis irrévocables, il comptait que l'attaque principale avait eu lieu du côté sud ; et l'on sait qu'après VIAL et MERIMEE, il mettait le grand camp au Crest. Dans le même esprit, P.-F. FOURNIER énumère la localisation du grand camp sur la Serre d'Orcet ; et il espère que le transport de l'assaut sur le côté est figurera comme un dernier progrès.

rence schématique et abstraite d'un *Kriegspiel*" (1). Le lieutenant-général Turpin de Crissé est de ceux qui en ont pris leur parti, allant jusqu'à convenir qu'il nous est impossible, malgré l'exactitude de sa description, "de porter un jugement fixe" tant sur les mouvements que sur les desseins mêmes de César à Gergovie (2).

Quoi qu'elle ne soit pas propre à Gergovie, une raison particulière a plus d'une fois été mise en avant : César ne fournit pas d'indications qui permettraient de s'orienter. Un A. Michel, par exemple, écrit que : "L'absence d'orientation qui se fait remarquer dans les indications topographiques de César, est l'unique cause de l'incertitude qui subsiste sur la plupart des positions auxquelles il s'agit d'appliquer le texte des *Commentaires*, et de la divergence d'opinions qui en résulte" (3). J.-B. Bouillet, parmi d'autres, s'est fait l'écho de ce constat (4).

Il se rencontre pourtant plusieurs indications qui ont valeur au moins relative, et dont on a d'ailleurs tiré profit. Sont de ce nombre les précisions de droite ou de gauche que donne César à propos du mouvement des Héduens (5) ou de la manœuvre de Sextius (6). Au moment critique, celui-ci reçoit l'ordre de tirer des cohortes du petit camp pour les placer sur la droite de l'ennemi.

Mais c'est surtout l'insistance de César à propos des Héduens qui mériterait d'être exploitée : car il dit qu'il les envoie en même temps que les légions d'assaut, mais par une autre montée sur la droite ; et quand ils se montrent sur le flanc droit des Romains, il répète qu'il les avait envoyés par une autre montée sur la droite : comme si cette précision, après tout secondaire, pouvait valoir explication et excuse.

(1) M. RAMBAUD, *L'Art de la Déformation historique dans les Commentaires de César*, Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 41. Et plus longuement, *ibid.*, pp. 40-41 : "Les historiens n'ont en effet aucune peine à reconnaître d'après les *Commentaires* les différentes phases et les principales manœuvres de la bataille, et ils reconstituent assez facilement la disposition des corps de troupes et la configuration du terrain. Au contraire, ils éprouvent les plus grandes difficultés, même quand le lieu est déterminé comme à Gergovie, pour situer sur le terrain et sur la carte chacun des événements. C'est que le récit césarien ne fournit que les données militaires de la manœuvre, et en termes généraux : ici une montagne, là une chaîne, au pied de la montagne, une colline, et l'ennemi."

(2) L. TURPIN DE CRISSE, *Commentaires de César, avec des notes historiques, critiques et militaires*, 3 vol., Montargis, 1785, II, p. 88, n. (a).

(3) A. MICHEL, *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, 4 vol., P. A. Desrosiers, Moulins, 1843-1847, I, p. 134.

(4) Cf. J.-B. BOUILLET, "Nouvelles Observations sur la Montagne de Gergovia", *Mém. de l'Acad. de Clermont-Ferrand*, t. XVII, Cl.-Fd, 1875, p. 45 : "L'absence d'orientation, dans les indications des *Commentaires* de César, nous semble la cause unique de l'incertitude où l'on est, pour appliquer le texte de ces *Commentaires* sur la plupart des positions."

(5) *B. G.*, VII, 45, 10 : "Signum dat et ab dextra parte alio ascensu eodem tempore Haeduos mittit." ; 50, 1 : "Subito sunt Haedui uisi ab latere nostris aperto, quos Caesar ab dextra parte alio ascensu manus distinendae causa miserat."

(6) *B. G.*, VII, 49, 1 : "Caesar (...) praemetuens suis ad T. Sextium legatum, quem minoribus castris praesidio reliquerat, misit ut cohortes ex castris celeriter educeret et sub infimo colle ab dextro latere hostium constitueret."

B. "*Manus distinendae causa*" : la mission des Héduens

Or on tient là une pierre de touche qui n'a guère encore servi, et qui dispenserait peut-être de se perdre dans une confrontation infinie des combinaisons.

Mis à part Bouillet (1), Mathieu (2) ou Monnier, à peu près tous les auteurs ont fait partir les Héduens sur la droite des Romains (3) pour les faire repaître sur leur flanc découvert, celui qui est sans bouclier. Les divergences affectent ensuite, avec une minutie pointilliste et peut-être oiseuse, le détail de leur montée et de leur retour. Par exemple, ont-ils abordé le versant oriental par l'est, le sud-est ou le nord-est ? Sont-ils allés jusque du côté nord ? Comment se tenaient-ils hors de la vue des légionnaires ? Et pourquoi ont-ils créé la surprise ? Mais nul ne s'inquiète de les envoyer sur des pentes qu'on a jugées inabordables aux légionnaires (4).

Comme à son accoutumée, T. R. Holmes examine la question de très près en distribuant des points à ses devanciers. Mais voici sa conclusion : "*I believe that Napoleon, von Göler, von Kampen, and Mr. Compton are all mistaken, but that Mr. Compton goes nearest to the truth. It is obvious that the Aedui would not have fulfilled their mission of creating a diversion unless they had penetrated the space between the town and the outer wall ; and it is clear from Caesar's narrative that the legions, when they caught sight of them, were still striving to hold their ground under the wall of the town. Besides, it is very unlikely that if the Aedui had been below the outer wall when they were descried, the Romans would have taken them for Vercingetorix's troops. What conceivable object could the latter have had in voluntarily descending from their strong position ?*" (5) *I belie-*

(1) Chez J.-B. BOUILLET, les Héduens, qui font pourtant partie de l'aile droite, prennent sur la gauche, par le sud : mais ne serait-ce pas un lapsus ? - Quant à RUDEL DE MIRAL (cf. *op. cit.*, f° 103 r°), il envoie les "auxiliaires du pays d'Autun" sur la droite de la montagne (sic) par Jussat, "à gauche de la colline escarpée, laissant cette colline à leur droite, et se portant vers Romagnat".

(2) Chez P.-P. MATHIEU, les Héduens contournent tout le massif de Gergovie sur la droite, par l'est et le nord, mais ils reviennent sur la gauche, par l'ouest et le sud. *Idem* chez F. MONNIER. - Contre-sens sur "ab latere nostris aperto" de *B. G.*, VII, 50, 1 ?

(3) R. GAGUIN traduisait : "au dextre côté de la ville" ; et J. VILLEVAULT : "au dextre côté de la montagne".

P. MERIMEE, *op. cit.*, p. 326, a une hésitation qui est évidemment abusive : "Les Eduens auxiliaires marchaient par la droite (sans doute la droite des Romains), c'est-à-dire du côté de l'Est, ainsi les deux pentes accessibles étaient assaillies à la fois." - Quand la gauche ou la droite ne sont pas celles des Romains, César le dit, ou le contexte le fait entendre : ainsi de la droite de l'ennemi où Sextius doit disposer ses cohortes, *ab dextro latere hostium* ; ou bien lors de la bataille contre Arioviste, *B. G.*, I, 52, 6 : "Cum hostium acies a sinistro cornu pulsa atque in fugam coniecta esset, a dextro cornu uehementer multitudinem suorum nostram aciem premebant."

(4) Cf., pour rappel et par exemple, A. OLLERIS, *op. cit.*, p. 20 : "Au nord et au nord-est, les flancs de la montagne sont tellement abruptes, même aujourd'hui, qu'une attaque dans cette direction ne pouvait pas troubler Vercingétorix." - En revanche, il est vrai, AIGUEPERSE, (*op. cit.*, p. 11), écrit des pentes orientales qu'elles sont "assez adoucies de ce côté".

ve, therefore, that the Aedui, having climbed the hill on the east by the route which Mr. Compton indicates, and encountering no opposition, marched westward along the south side of the hill and on the north of the outer wall" (1). Les Héduens se seraient donc avancés entre le mur à mi-pente et la muraille de l'oppidum. Mais il ne s'agit pas de discuter les variantes de leur trajet. Car T. R. Holmes soulève en fait une autre question, qui est celle de leur mission.

On leur assigne traditionnellement une mission de diversion (2). Il se trouve, au reste, des commentateurs pour compter en tout trois attaques, une au centre et deux aux ailes. C'est ce que font expressément le capitaine Vial (3), et après lui M. A. Fischer (4), et Ernest Desjardins après eux (5). Mais il y a un problème. Ce n'est pas de savoir si les Héduens ont ou non rempli leur mission, mais de savoir en quoi elle pouvait bien consister. Au chemin que leur fait suivre Napoléon III, qui va du grand camp, par le nord du Puy de Marmant, à la pente sud-est du plateau, T. R. Holmes objecte que, dans ce cas, les Héduens n'auraient pas créé de diversion du tout (6), parce qu'ils ne seraient pas montés assez haut. Et c'est pourquoi il leur fait franchir le mur de pierres sèches à mi-pente, pour au moins créer une menace. Mais en vérité, si ce contingent allié peut être utile, ce ne peut être en aucun sens à créer une diversion, puisque les Gaulois, comme on sait, ont déjà été attirés à gauche. Ou alors, il faudrait supposer que César compte avec l'échec à prévoir de sa manœuvre de feinte. Selon M. A. Fischer, les Héduens sont envoyés "pour distraire les ennemis par leur marche" (7) : mais, si la feinte a réussi, quels ennemis ? Le général

(5) Ici HOLMES contredit également C. JULLIAN.

(1) T. R. HOLMES, *op. cit.*, pp. 766-767.

(2) Diversion : "opération par laquelle on détourne l'ennemi ou on le force à se détourner." (LIT-TRE) ; "opération militaire qui vise à détourner l'adversaire du lieu où l'on veut déclencher une attaque, en attirant ses forces à un autre endroit." (*Grand Larousse de la Langue Française*). - On sait qu'au cours de la seconde guerre mondiale, les chefs militaires allemands attendaient les alliés dans le Pas-de-Calais ; Hitler leur avait déclaré qu'ils débarqueraient entre l'Orne et la Vire. Quand il fut informé de leur débarquement en Normandie en juin 1944, il crut à une diversion et les attendit dans le Pas-de-Calais.

(3) Cf. C. VIAL, *op. cit.*, pp. 31-32 : "César ordonne trois attaques : il en fait d'abord une fausse sur sa gauche (...). Il envoie les Eduens sur la droite, pour former une attaque particulière de ce côté. Lui-même au centre avec quatre légions, etc."

(4) Cf. M. A. FISCHER, *op. cit.*, pp. 13-14 : César attire les Gaulois dans les gorges d'Opme. "C'est sa fausse attaque de l'aile gauche. Une autre attaque, également feinte, fut confiée aux Eduens. Ils reçurent l'ordre de tourner le flanc oriental de la montagne (...). La véritable attaque eut lieu au centre."

Le général BORSON parle de même d'"une fausse attaque par les pentes orientales" ("La nation gauloise et Vercingétorix", *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd.* t. XXI, Cl.-Fd, 1879, p. 234).

(5) Cf. E. DESJARDINS, *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. 2 : *La Conquête*, Librairie Hachette et C^{ie}, Paris, 1878, p. 683 : "Il fait gravir les pentes du sud par la cavalerie héduenne [sic], pour faire diversion à droite, comme la fausse menace faisait diversion à gauche."

(6) Cf. T. R. HOLMES, *ibid.*, p. 766 : "I am sure that Napoleon is wrong, because, on this theory, the Aedui would never have created a diversion at all ; and it was for this reason that Caesar had sent them up to the hill."

(7) M. A. FISCHER, *ibid.*, p. 14. - L'expression est reprise par Louis NADEAU, *op. cit.*, p. 277. Et J.-B. BOUILLET, *op. cit.*, 1875, p. 49, dit que "les Eduens (...) prennent un autre chemin (...) pour opérer une distraction".

von Göler écrit que César les a détachés sur la droite "um die Aufmerksamkeit der Gallier zu theilen und ihre Concentrirung zu verhindern" (1) : or il les fait manœuvrer sur tout le versant est, et l'on en oublierait l'existence et le succès de la fausse attaque, à l'ouest.

Il semble bien que certains aient perçu la difficulté, car ils s'abstiennent, en l'occurrence, de parler de diversion. Selon le capitaine Vial, les Héduens sont envoyés à droite "pour former une attaque particulière de ce côté" (2), cependant que, pour le général von Göler, ils le sont pour monter contre les camps gaulois sur un autre point, "um auf einem andern Punkte gegen die gallischen Lager anzusteigen" (3), et que, pour le lieutenant-colonel Dodge, ils le sont pour attaquer à un autre endroit, "to attack in another place" (4). Desforges et Balme parlent, quant à eux, d'"un mouvement débordant opéré sur la droite" (5). Et J. Lhermet envoie les Eduens, "par une autre montée, menacer Gergovia" (6). Outre que ces explications ne rendent pas raison du texte de César, elles se heurtent à la même objection. Qui attaquer ? Qui déborder ? Quel besoin, quel intérêt de confier pareille mission à de pareils alliés (7) ? - Et pourquoi pas ? dira-t-on (8). - Mais au moins parce que César dit tout autre chose.

J. Harmand non plus ne parle pas de diversion ; il interprète selon sa vision de l'objectif de César. Du point de vue de César, les Eduens "ont été prêts à jouer [...] un rôle parfaitement positif dans l'offensive de Gergovia, rôle opérationnel débordant beaucoup l'activité d'escorte prévue pour eux après Decetia". Et quel rôle ? Celui de prendre l'ennemi en queue, lorsque Vercingétorix, ayant donné dans le panneau de la pseudo-

(1) A. von GÖLER, *op. cit.*, p. 50, et la carte.

(2) C. VIAL, *ibid.*, p. 32.

(3) A. von GÖLER, *op. cit.*, p. 47 ; et voir pp. 49-50 : "Die Römer (...) sahen (...) auf ihrer rechten, offenen Flanke plötzlich die Aeduer, welche (...) auf einem andern Weg gegen die feindlichen Lager ansteigen sollten."

(4) Th. A. DODGE, *Caesar. A history of the Art of War among the Romans down to the end of the Roman Empire, with a detailed account of the Campaigns of Caius Julius Caesar*, nouv. éd., Biblio and Tannen, New-York, 1963, (1^{re} éd., 1892), p. 262.

(5) E. DESFORGES & P. BALME, *op. cit.*, p. 86.

(6) J. LHERMET, "La Bataille de Gergovia", *L'Alauza d'Auvergne*, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 5.

(7) T. RENUCCI, commentant G. SYMEONI, parle de manœuvre simulée (...) à l'ouest et d'attaque simulée sur la droite, cf. *op. cit.*, p. 77, n. 82 et n. 86. Cela n'a pas de sens : une attaque simulée par les Héduens aurait compromis l'assaut au centre. Mais on feint, en écrivant cela, d'expliquer pourquoi les Héduens ne se sont pas battus.

(8) L. MACVEAGH est de ceux qui attachent une très grande importance à l'expression *manus distinnendae causa*, ("Caesar, De Bello Gallico 7.45-52. The attack at Gergovia : a case of the «limited objective»", *The Classical Weekly*, vol. XXI, 23 avril 1928, p. 177, n. 7). La mission des Héduens était de faire une diversion à droite, "and the only enemy left for them to 'divert' were the few remaining male Gauls in Gergovia (from whose number the crebri nuntii of 7.48.1 were drawn)". Ce qui prouve, selon l'auteur, que l'objectif de César était évidemment de prendre la ville elle-même. - Mais l'ennemi opposé aux Héduens était alors celui-là même que devaient attaquer les légions d'assaut ; et l'on voit bien là que l'interprétation des choses dépend des lieux plus que du texte : car la version classique de la bataille impose sans doute cette lecture, mais cette lecture ne tient compte ni du danger le plus grave (le retour à craindre des Gaulois sur la gauche), ni de l'utilité la plus grande des alliés (à quel ennemi les opposer ?) ; elle ne tient donc pas compte du meilleur emploi possible des Héduens en la circonstance.

retraite des légions, verra ses hommes (et au premier rang Litaviccus) écrasés "au bas des pentes dans l'étau du corps de bataille romain et de la garnison de la Roche-Blanche" (1). Mais ce n'est pas ce que dit César.

César dit en effet qu'il avait envoyé les Héduens sur la droite "*manus distinendae causa*" (2). Traductions et commentaires se répartissent en deux groupes. Le plus nombreux reproduit l'interprétation depuis longtemps traditionnelle : "*pour faire diversion*". En font partie : Napoléon III, Jullian, Holmes, Constans, Rat, Walter... (3). Plus finement, l'autre groupe essaie de comprendre de façon moins mécanique. Notre premier traducteur, qui certes n'est point toujours fiable, est de ce groupe-là. R. Gaguin écrivait que César avait envoyé ceux d'Autun "à la droite partie de la montée de la ville, afin de retenir de ce côté les ennemis". Kraner explique en note : "*um den Feind auch dort zu beschäftigen*", pour occuper l'ennemi par là-bas aussi. C'est également l'idée de Sommer (4) et la traduction de Ch. Louandre (5). P.-P. Mathieu, qui envoie les Héduens par Romagnat jusqu'à l'ouest du Puy des Goules, retrouve le mot de R. Gaguin et les y envoie pour "y retenir l'armée gauloise" (6). Ils doublent donc les troupes de la feinte, et les deux diversions se complètent pour n'en faire qu'une.

Il semble bien que F. Monnier se mette dans le même cas : selon lui, les Eduens devaient "tourner autour de la montagne du Gergovia par la droite", et cela veut dire "que les auxiliaires éduens allaient tourner le Gergovia du côté du nord". Mais comme la feinte se développe déjà de ce côté-là, quoique sans beaucoup de précision (les premières troupes y ont été envoyées "çà et là", et la légion "se cache dans un bois entre Mardou et le petit Bonneval", donc à l'est), les Eduens ont pour mission d'escalader le versant nord "en avant d'Aubières, sur le flanc de Romagnat" : elles participent donc, à retardement, à la manœuvre de diversion (7).

On aurait tort de ne voir en tout ceci que chicane et querelle de mots, surtout si l'on

(1) J. HARMAND, *Vercingétorix*, A. Fayard, Paris, 1984, p. 218 et p. 347.

(2) Le METAPHRASTE traduit assez littéralement : "διασπᾶν ἕνεκα τῆν τῶν πολεμίων στρατιάν." - J. CELSUS (PETRARQUE) interprète tendancieusement : "*Æduos ascensu alio ad portas oppidi proficisci jubet*."

(3) Ajouter : B. de Vigenère ("*pour amuser & diuertir les ennemis*"), Perrot d'Ablancourt ("*pour amuser les ennemis*"), Le Déist de Botidoux, A. Michel, le capitaine de Lacombe, le lieutenant-colonel Sarrette, Camille Rousset, A. Boué, P.-F. Fournier, le commandant Fain, Guy Achard, etc...

(4) SOMMER : "en vue de tenir à l'écart une troupe d'ennemis" (traduction juxtalinéaire, trahie par la traduction en "bon français" : "*pour faire diversion*").

(5) Ch. LOUANDRE : "*pour occuper l'ennemi*" (traduction gâtée par Luc DURET sous prétexte de mise à jour : "*pour faire diversion*").

(6) P.-P. MATHIEU, *op. cit.*, p. 104. - Mais il faudrait que la bataille ait duré assez longtemps.

(7) F. MONNIER, *op. cit.*, pp. 94-95. - Et pp. 100-101 : "*Les Romains virent tout à coup paraître les Eduens à leur gauche. Ceux-ci achevaient leur long mouvement tournant et venaient donner la main aux Romains. [...] Mais les prenant pour un corps d'ennemis, ceux-ci eurent peur de leurs propres alliés.*"

pense avec le lieutenant-général Turpin de Crissé que "*les Autunois (...) furent les causes de l'échec*" (1). Car enfin, si les Héduens évoluent à l'est quand la feinte opère et réussit à l'ouest, le reproche de T. R. Holmes à Napoléon III doit être généralisé, et d'ailleurs toucher Holmes lui-même, selon qui les Héduens n'ont rencontré aucune opposition et n'ont pourtant pas attaqué le rempart. Aussi bien est-ce la critique de Desforges et Fournier, aux yeux de qui "*ce mouvement ne constitue en aucune manière une diversion*" (2).

Mais la triple mission qu'ils assignent pour leur part au corps éduen n'en est guère plus convaincante (3).

Pour retrouver le sens de la mission des Héduens, il faut s'attacher aux termes de César.

C'est ce qu'avait fait Ch. Gidel, dans une note qui éclaircit justement un passage des affaires héduennes. Convictolitavis, qui doit à César sa toute récente élévation, s'est laissé séduire par l'or arverne, et voici qu'il incite à la trahison Litaviccus et ses frères : "*Unam esse Haeduum civitatem, quae certissimam Galliae uictoriam distineat*" (4). Et Ch. Gidel d'expliquer : "*Distinere est l'expression que César emploie d'ordinaire pour morari, empêcher*" (5). Retarder, empêcher : cela est exact des Héduens qui empêchent ou qui retardent la victoire de la Gaule. Mais quand Labiénus, en face de Lutèce, se voit pris entre les Bellovaques et les troupes de Camulogène, il s'inquiète en outre de ce que ses légions soient "*séparées de leurs réserves et de leurs bagages par un grand fleuve : tum legiones a praesidio atque impedimentis interclusas maximum flumen distinebat*" (6) : *distinere*, c'est alors tenir à l'écart, tenir éloigné ou séparé, tenir à distance. Et le terme a encore un autre sens, qui n'est pas sans rapport avec celui-là, et que relève le P. Noché :

(1) L. TURPIN DE CRISSE, *op. cit.*, note (a) à la page 88. - P.-P. MATHIEU est d'un avis contraire, cf. *op. cit.*, p. 115.

(2) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 73, § XIV.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 37 et p. 72 : "L'aile droite était constituée par l'infanterie éduenne (...). Dans ces parages [i.e. vers les terrasses du nord], César comptait probablement qu'elle ferait diversion au moment de la contre-attaque, en attirant d'un autre côté une partie des forces de l'ennemi." Et : "Leur mission pouvait être : 1° de couvrir le flanc droit des légions attaquant sur le front oriental ; 2° d'explorer les camps des terrasses septentrionales, que César n'avait pu observer d'en bas, et de les «nettoyer», s'il y avait lieu ; 3° au moment de la réaction des défenseurs, d'attirer et de retenir sur eux-mêmes une partie des troupes qui contre-attaqueraient (*manus [hostium] distinendae*)."

- Le deuxième objectif est matière de pure supputation, mais il en dit long sur la supposée vacuité des camps. Pour le premier, il faudrait que les légions d'assaut aient une menace à redouter sur leur droite. Mais le troisième est à retenir.

(4) B. G., VII, 37, 3. - Traductions : "Il n'y a qu'un seul obstacle à la victoire des Gaulois, qui est certaine : c'est l'attitude des Héduens." (CONSTANS). - "Il n'y a que l'état éduen, ajoute (Convictolitave), qui retarde la victoire certaine de la Gaule." (RAT). - "La nation héduenne est la seule qui retarde la victoire des Gaulois, laquelle est certaine." (WALTER).

(5) Ch. GIDEL, *op. cit.*, p. 191, n. 6. - Les dictionnaires donnent, pour *distinere* : retarder, retenir, entraver, empêcher. Tenir séparé, tenir à distance ; occuper de différents côtés...

(6) B. G., VII, 59, 5.

c'est celui d'*étirer* (1). Lorsque Pompée ne veut pas quitter Dyrrachium ni livrer bataille à César qui entreprend de l'investir, il ne lui reste plus qu'à occuper le plus d'espace possible pour obliger César à étirer ses troupes : "*relinquebatur ut (...) Caesaris copias quam maxime posset distineret*" (2).

Il faut voir comment ces valeurs se vérifient pour le passage qui nous occupe. Or l'expression qui y figure se retrouve la même ailleurs : et la confrontation des contextes devrait être éclairante.

En *B. G.*, II, 5, 2, César réagit à la coalition des Belges en chargeant l'Hédien Diviciacos d'*empêcher la jonction des contingents ennemis* (traduction Contans) en attaquant les Bellovaques chez eux : *manus hostium distineri*. C'est diviser les forces de l'ennemi (traduction Rat), les tenir éloignées les unes des autres.

En *B. G.*, III, 11, 4, il réagit à la coalition que les Vénètes organisent autour d'eux en dépêchant Labiénus chez les Trévires, Crassus dans l'Aquitaine, et le légat Q. Titurius Sabinus, *avec trois légions, chez les Unelles, les Coriosolites et les Lexovii, avec charge de tenir leurs troupes en respect : qui eam manum distinendam curet*. C'est la même chose, c'est les empêcher de se réunir.

En *B. G.*, VII, 84, 3, à Alésia, au moment de la lutte décisive, et tandis que Vercassivellaunos attaque la circonvallation, Vercingétorix sort de la place et attaque la contrevallation. "*On se bat partout à la fois, on s'attaque à tous les ouvrages ; un point paraît-il faible, on s'y porte en masse. Les Romains, en raison de l'étendue des lignes, sont partout occupés : Romanorum manus tantis munitionibus distinetur, et il ne leur est pas facile de faire face à plusieurs attaques simultanées.*" C'est être occupé, retenu, avec l'idée de ne pouvoir intervenir ailleurs, l'idée aussi d'être étiré sans pouvoir se réunir ou se concentrer.

Manus, donc, étant une troupe qui fait partie d'un ensemble de troupes (voir les citations 1 et 2), ou un ensemble de troupes qui se trouve fractionné en plusieurs groupes (voir la citation 3), il apparaît que l'expression *manum distingere* n'est ni univoque, ni ambiguë, mais qu'elle combine deux ou trois significations associées : attirer, retenir, occuper, contenir une troupe, ce qui doit la retarder ou l'empêcher de se joindre à une autre ; ou bien : étendre, étirer les troupes sur la ligne de bataille, donc étendre, élargir cette même ligne de bataille.

(1) Cf. A. NOCHE, *op. cit.*, p. 99 (sa traduction du passage) et p. 100 (son commentaire).

(2) *B. C.*, III, 44, 2.

Cette hypothèse est confirmée par les autres occurrences de l'expression. En *B. C.*, III, 52, 1, tandis que les Pompéiens sont assiégés à Dyrrachium, Pompée tente un jour l'attaque sur plusieurs fortins à la fois "*pour étirer nos forces : distinendae manus causa, de façon à empêcher les postes voisins d'envoyer des renforts*" (traduction P. Fabre).

En *B. Al.*, 17, 3, César doit s'emparer de l'île de Pharos à Alexandrie. Pour ce faire, il embarque dix cohortes avec des cavaliers gaulois sur de petits bateaux et des chaloupes, "*puis, pour faire une diversion : distinendae manus causa, il attaque l'autre côté de l'île avec des navires pontés*" (traduction J. Andrieu), et la manœuvre lui assure la prise de l'île.

Il est donc évident que *manum distingere* peut signifier *opérer une diversion*, quoique ce ne soit pas toujours le cas. Mais le problème n'est pas là, car on n'en est pas plus avancé. Il est que, sur les pentes orientales de Gergovie, il n'y a pas de diversion possible. On en a un indice, et presque un aveu, dans une note de C. Jullian, qui fait paraître les Héduens à la hauteur de Gergovie-Merdogne et qui ajoute : "*Ils ont dû, arrivant si tard, faire un grand détour inutile après la ferme*" (1).

Il faut donc absolument trouver une raison d'être à l'envoi des Héduens qui ne leur permette pas d'attirer les Gaulois, puisque c'était l'affaire des troupes de diversion, mais qui leur donne un parti de Gaulois à retenir, occuper, retarder, ou qui leur permette d'allonger la ligne du front et d'affaiblir ainsi les Gaulois comme les Romains seront affaiblis à Alésia, à moins que les deux ne s'opèrent à la fois. Si les Héduens manœuvrent à la droite des Romains, ils attireront peut-être des Gaulois, mais ce sont les Romains qui auront fait diversion à leur profit, et si l'assaut réussit, les Héduens ont toute chance d'être les premiers dans la place : cette conséquence paradoxale apparaît comme inévitable autant qu'inadmissible (2). Et comme il est de fait que les Héduens, avant de terroriser les légionnaires, ont été parfaitement inutiles, comment comprendre l'intention de César ?

P.-P. Mathieu donne à sa façon un sens à leur mission, mais il en fait une mission impossible. Sauf à concevoir la fausse attaque sur tout le long du versant nord, et à con-

(1) C. JULLIAN, *op. cit.*, p. 478, n. 1. - Il est ainsi des notes qui sont plus expressives que le texte. - Voir de même M. A. FISCHER, qui suppose, *op. cit.*, p. 17, que les Eduens ont désiré, "*après d'inutiles démarches, se rallier au gros de l'armée*".

(2) C'est à elle que conduit la supposition de DESFORGES & FOURNIER, *cf. op. cit.*, p. 37 : "*César comptait probablement qu'elle ferait diversion au moment de la contre-attaque, en attirant d'un autre côté une partie des forces de l'ennemi.*" Le côté paraît mal choisi. - Pourquoi, en outre, faire en sorte que le corps hédien, dans ce cas de figure, n'entre en contact avec l'ennemi "*qu'après que le centre l'aurait fait de son côté*", si bien que "*la diversion dont il était chargé ne devait produire son effet qu'au moment de la contre-attaque*" (*ibid.*, p. 58, § XI) ? Le calcul de César est bien plutôt que les Héduens doivent arriver pour le garantir autant que possible du retour des Gaulois.

venir de "toute cette grande manœuvre qui enveloppait la ville entière, même à l'occident" (1), F. Monnier leur en imagine une aussi incompréhensible qu'inutile. P.-F. Fournier leur donne une certaine occasion de pouvoir être utiles, mais on comprendrait mal, entre autres difficultés, qu'ils aient été envoyés au nord-est, ou qu'une diversion symétrique n'ait pas été lancée du côté sud. La faute tactique de César serait par trop étrange. Car enfin, tandis que les Héduens faisaient leur promenade, les Gaulois sont revenus par le sud sans être inquiétés (2).

Un officier a été le premier à poser nettement le problème, et la raison en est simple : le capitaine Girard a refusé de plier le texte au terrain en se laissant aveugler par la théorie régnante de l'attaque par le sud.

Si la mission des Héduens avait une raison d'être, - et elle a dû en avoir une sérieuse, puisque cette raison doit disculper César de la façon dont la mission a tourné -, c'est qu'ils devaient s'interposer entre le corps de diversion et le corps d'assaut. Dans ce cas seulement ils avaient une mission et ils pouvaient la remplir (3). M. Rambaud réduisait

(1) F. MONNIER, *op. cit.*, p. 99 : avec retour sur la gauche des légionnaires...

(2) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 73 (§ XIV) : "Ils ne paraissent être accrochés par aucun ennemi lorsqu'ils apparaissent sur la droite des légions du centre." Et cependant, les Gaulois étaient revenus par l'autre côté sans rencontrer d'opposition. César n'aurait donc pas envoyé les Héduens du bon côté...

Pour le sens de l'expression, nous partageons largement l'analyse du P. NOCHE - qui critique justement le cas des Héduens dans l'hypothèse de l'assaut par le sud, mais qui n'évite pas les difficultés qu'entraîne l'assaut par l'est (cf. *op. cit.*, p. 100) : "Il ne s'agissait pas d'attirer et de retenir l'attention de la garnison, comme le veut Rice Holmes. Le sens exact est : "pour étirer les forces ennemies" ou "pour retenir (à l'écart) une partie des forces ennemies". C'est le sens de l'expression et du verbe *distinere* dans les autres cas où César les emploie. L'expression implique soit l'intention de retenir à l'écart des forces ennemies dont la jonction avec d'autres que l'on combat compromettrait une victoire, soit, dans la bataille, la situation d'une armée amenée ainsi à étirer beaucoup sa ligne. Le premier sens ("retenir à l'écart") ne peut être admis, si l'on entend que les Eduens auraient reçu mission d'attirer ou d'occuper une unité ennemie en train de circuler à ce moment, car aucune troupe gauloise ne rôdait dans ces parages : les Eduens n'ont rien rencontré en route et ils ne devaient rien rencontrer. Manifestement César envisageait donc autre chose : l'intervention des Eduens dans une opération d'une certaine envergure - poursuite victorieuse ou engagement sérieux -, qui nécessiterait leur appui. Les Eduens avaient mission de retenir une partie des forces ennemies : exactement d'étirer l'armée ennemie au cours des opérations prévues sur le haut du plateau. Etc."

Pour la référence à T. R. HOLMES, cf. *op. cit.*, p. 247 : Caesar "merely intended to engage Vercingetorix, while the Aedui distracted his attention, on the upper hill-side". - Ainsi, César compte que les Gaulois seront surpris par les légions d'assaut, qui sont passablement rapprochées de leur point de concentration, mais qu'ils remarqueront les Héduens, qui lui sont tout opposés.

(3) Cf. M. GIRARD, *Histoire de Vercingétorix roi des Arvernes*, F. Thibaud, Cl.-Fd, 1863, p. 124 : "Le proconsul lance ses légions sur Gergovia, et ordonne, en même temps, aux dix mille Eduens de monter aussi à l'assaut par un autre chemin plus à droite, afin d'arrêter les troupes de Vercingétorix au passage lorsqu'elles se porteront au secours de la ville." Et *ibid.*, Notes sur le siège de Gergovia, p. 191 : "Les Eduens sont partis de Quiche en même temps que les Romains et se sont dirigés plus à droite, afin d'arrêter les troupes de Vercingétorix lorsqu'elles accourront au secours de Gergovia."

Et cf. *id.*, "Le siège de Gergovia. Etude militaire", *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, Cl.-Fd, 7-8 juillet 1862 : "Tout à coup les Autunois parurent sur le flanc droit découvert des légions. On se rappelle que César les avait fait monter à l'assaut sur la droite par un autre chemin. Le langage des *Commentaires* est encore plus expressif, et ces mots, *Manus distinendae causâ*, prouvent que, dans la pensée de César, les

la relation césarienne à un *Kriegspiel* : c'est le moment de traiter l'engagement de Gergovie selon les règles d'un *Kriegspiel*. César envoie les Héduens sur sa droite : ses plans n'ont pas de sens s'il ne les envoie pas entre les troupes d'assaut et les troupes de diversion, c'est-à-dire que la diversion s'est opérée, elle aussi, sur la droite. C'est dans ces conditions que le corps héduen doit et qu'il peut servir. Envoyé à droite *manus distinendae causâ*, c'est en effet à lui de recevoir le premier choc des Gaulois quand, revenus de leur méprise, ils rappliqueront sous le rempart. Ainsi, ils les freineront, les ralentiront, les retarderont ; ainsi, ils émousseront leur force de frappe. Ils les obligeront à s'étirer, donc à disperser leurs efforts quand leur concentration devrait avoir son moment décisif. Ce faisant, ils soulageront les Romains et leur donneront la sécurité ou le répit supplémentaire qui devrait leur permettre de franchir le rempart.

Or il est un texte ancien qui plaiderait en ce sens, celui du compilateur Polyen (1). Certes, sa valeur historique est loin d'être assurée. On connaît mal ses sources ; elles ont pu, pour partie, être indépendantes de César. Il paraît commettre des confusions entre la feinte et l'assaut. Il semble dire que les Romains se seraient emparés du sommet. Pourtant, estimait P.-F. Fournier lui-même, "on a peut-être trop aisément pris le parti de traiter le paragraphe en question comme quantité négligeable" (2).

C'est le récit d'un *stratagème* ou ruse de guerre. Faut-il y voir celui de la prise de la colline circonscrite ou celui de l'attaque de l'oppidum ? Ce pourrait d'ailleurs être une autre confusion. Il s'agit certainement de l'attaque de l'oppidum (3) : la feinte n'aurait pas de sens autour d'une colline ; elle se serait retournée contre l'intention de César en concentrant l'ennemi tout près de l'objectif de l'assaut. Du reste, la prise de cette colline n'avait pas été un événement si considérable qu'il méritât de figurer dans un traité des stratagèmes.

Or il se trouve, par une bizarrerie vraiment singulière, que le récit de Polyen inter-

Autunois étaient destinés à retenir une partie des forces de Vercingétorix sur le point où ils les rencontreraient."

(1) POLYEN, *Stratagemata*, VIII, 23, 10, éd. H. Melber, Teubner, Leipzig, 1887. Rédigés en grec vers 161-169. Publiés par Isaac Casaubon en 1589. Traduits en latin par Justus VULTEIUS, *Polyaeni Stratagematum Libri octo*, Bâle, 1550, et I. Lugtmans & I. du Vivié, Leyde, 1690 ; et en français avec des notes par Gui-Alexis LOBINEAU, *Les Ruses de Guerre de Polyen avec Les Stratagèmes de Frontin*, Ganeau, Paris, 1743.

(2) E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *op. cit.*, p. 11. Et de conclure, *ibid.*, p. 13 : "En somme, ce texte soulève trop de doutes pour être interprété en toute sécurité. Toutefois, il mérite un autre sort que d'être purement et simplement laissé de côté."

(3) P.-F. FOURNIER, (*ibid.*, pp. 12-13), n'a pas d'hésitation à ce sujet : "Pour ce qui concerne l'identité des faits relatés par le paragraphe de Polyen, il n'y a point matière à doute : c'est bien de l'offensive de César contre l'oppidum qu'il s'agit." - Cf. également, *ibid.*, p. 56, § IX : "L'application du texte de Polyen à la prise de la hauteur de la Roche-Blanche est impossible, etc."

vertit le schéma classique des opérations devant Gergovie⁽¹⁾. D'où la constatation de P.-F. Fournier : "Il suffirait de le retourner, pour ainsi dire, autrement dit de substituer le terme droit au terme gauche et inversement le terme gauche au terme droit, chaque fois que l'un ou l'autre se rencontre, pour rétablir du même coup la concordance du récit, dans ses lignes essentielles, avec celui de César" (2). Non pas avec le récit de César, en vérité, mais avec son adaptation au terrain de Gergovie-Merdogne. Mais voici le texte, dans la traduction de Birmann, qu'on pourra comparer à celle de dom Lobineau, *supra*, page 68 :

"César faisait le siège de Gergovie, place à la fois bien défendue par ses murailles et mieux encore par la nature ; la hauteur où elle se trouvait constituait, en effet, une forte position qui présentait à son sommet un plateau. Sur le versant gauche, des fourrés épais et médiocrement élevés atteignaient la crête. Le versant droit était abrupt, ne laissant place qu'à un étroit passage ; un détachement important de Gergoviens le gardait. César, choisissant les plus énergiques et les plus intrépides de ses soldats, les dissimula pendant la nuit, tout armés, dans les fourrés. Il ne leur avait fait prendre que des javelots courts et de petites épées, pour que, pendant leur avance, rien n'émergeât des halliers. Il leur ordonna par surcroît de ne pas marcher debout, mais de se glisser doucement à travers les broussailles en ployant les genoux. Dans le secteur de gauche, au point du jour, ils se mirent donc à travers les halliers à monter en marche rampante vers le sommet, tandis que César, à droite, progressait avec le reste de l'armée, attirant sur lui l'attention des Barbares. Ces derniers, naturellement, s'élancèrent pour repousser l'ennemi dont ils voyaient l'assaut se déclencher. Et pendant ce temps, sans être aperçus, les légionnaires qui montaient en rampant débouchèrent des fourrés et s'emparèrent du sommet."

Malgré tous les détails qui divergent d'avec la relation césarienne, on voit sans discussion possible que, selon Polyen, la diversion s'est opérée à droite de l'assaut. Il pourrait y avoir là plus qu'une coïncidence.

(1) "Ici, comme partout," note comme allant de soi le P. GORCE, "Polyen prend la droite et la gauche par rapport à la place et à la colline [sc. de la Roche Blanche] elle-même, non par rapport aux Romains." (*César devant Gergovie*, éd. Le Minaret, Tunis et Paris, 1942, p. 51.)

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 11. DESFORGES & FOURNIER poursuivent : "La transposition de mots est une faute des plus communes. Ici elle pourrait être, à la rigueur, le fait d'un copiste distrait, comme aussi bien être imputable à la rédaction de Polyen lui-même, ou remonter à quelque compilation intermédiaire entre la sienne et la source primitive du récit."

Et il est vrai que le lapsus ou la coquille sont particulièrement fréquents entre l'est et l'ouest, ou la droite et la gauche : nous en avons assez souvent rencontré *passim*, voire commis. (A. IMBERDIS, dans *L'Auvergne depuis l'ère gallique jusqu'au XVIII^e siècle*, Imprimerie Impériale, et Hachette & C^{ie}, Paris, 1863, écrit, p. 102, que le plateau était "absolument inaccessible à l'ouest et au nord", et p. 109 qu'à l'ouest "se trouvait le passage le plus facile". Contradiction ou lapsus ?)

Mais il n'y a pas de raison *a priori* de corriger ici Polyen au nom du terrain accrédité plutôt que de remettre ce terrain en cause au nom d'un texte, fût-il de Polyen.

Mais alors une conclusion s'impose. Si Gergovie était au plateau de Gergovie-Merdogne, et si l'objectif de la diversion ne pouvait sérieusement être envisagé qu'à l'ouest⁽¹⁾, César a dû attaquer par le nord⁽²⁾. Le texte césarien n'autorise apparemment pas d'autre cas de figure. Une lecture des *Commentaires* dégagée d'une harmonisation préétablie aboutit à une conception dont le schéma du capitaine Girard est un modèle, mais n'est pas le seul exemple : c'était déjà la conception d'un colonel Saint-Hypolite⁽³⁾ et ce fut celle de quelques autres.

En la matière, certes, l'autorité des militaires est à prendre en compte ; et le capitaine Vial, écrivant sous l'autorité du général Marey-Monge, faisait valoir avec pleine raison que "leur opinion est d'un grand poids dans une semblable question" et que, si les documents écrits ont ici une grande importance, "les considérations militaires doivent en avoir une égale" (4). Mais dans la contradiction des opinions des militaires, auquel s'en remettre ? Comptera-t-on les avis ? On sait depuis les Grecs que le vrai ne se met pas aux voix. Un espoir se trouve dans le retour au texte. Interprété par qui postule sa cohérence et son intelligibilité, il sous-entend le modèle suivant⁽⁵⁾ : à gauche, les légions d'assaut ; au centre gauche, le contingent héduen qui monte s'interposer ; au centre droit, les Gaulois qui s'attendent à une attaque ; et cette attaque, mais de diversion, à droite.

Or ce schéma a l'avantage de rendre moins surprenante la surprise des légionnaires quand ils voient arriver sur eux les Héduens. "Leur aspect", note Napoléon III, "dut singulièrement surprendre des troupes qui n'attendaient pas de renforts de ce côté" (6). Certes. Mais elles n'attendaient pas d'ennemis non plus, puisqu'elles savaient que les Gaulois avaient tous été appelés à l'autre bout : et aussi bien leur réaction ne leur ressemble-

(1) Ce point essentiel ne paraît pas sérieusement contestable. - En fait, l'objectif de la diversion consista curieusement dans ce qu'un bon nombre ont considéré, vers le sud-ouest, comme "le véritable point d'attaque" de Gergovie (selon l'expression de VIAL, *op. cit.*, 1851, p. 23 et p. 31, de GIRARD, *art. cit.*, 5 juillet 1862, et d'A. IMBERDIS, *op. cit.*, 1863, p. 109).

(2) Cf. M. GIRARD, article cité, 7-8 juillet 1862 : "L'assaut avait donc bien lieu par le versant du nord, puisque, s'il avait été livré par celui du midi, les Autunois, s'étant dirigés à droite des Romains, n'auraient opéré aucune diversion." Et *id.*, *op. cit.*, p. 191 : "Puisque les Gaulois étaient rangés en bataille ayant à dos le mur d'enceinte de la place, puisque la treizième légion les attaqua sur leur flanc droit, et que les Eduens furent dirigés de manière à arrêter les troupes de Vercingétorix à leur retour du sud-ouest, il faut absolument que l'assaut ait eu lieu par le versant du nord. En effet, sur quelque autre point de la montagne qu'on le supposât livré, il serait impossible de satisfaire à ces trois conditions, et le récit des *Commentaires* deviendrait inintelligible."

(3) La carte du colonel SAINT-HYPOLITE fait passer le corps des Autunois par la gorge du Chabraux qui sépare le plateau du Puy de Romagnat. (Cf. *infra*, planche LIV.)

(4) M. VIAL, *op. cit.*, pp. 19 et 20.

(5) P.-F. FOURNIER souligne que l'indication *ab latere [...] aperto* (VII, 50,1), "doublée par *ab dextra parte* (50, 1), répétition de VII, 45, 10, et complétée par VII, 49, 1 [= *ab dextro latere hostium*], nous fournit l'orientation de l'ordre de bataille des troupes de César pour cette journée." ("La Bataille de Gergovie", 2^e éd., J. de Bussac, Cl.-Fd, chez l'auteur, 1943, p. 47, § 32). Sans doute, mais il y a matière à discussion.

(6) NAPOLEON III, *op. cit.*, éd. Plon, p. 280, n. 1.

t-elle pas. Leur méprise et leur panique sont plus intelligibles si les Héduens surviennent du même côté par lequel les Gaulois reviennent, c'est-à-dire du côté où elles pouvaient s'attendre à une contre-attaque gauloise. Il apparaît donc bien que les Gaulois reviennent sur la droite des Romains.

C. "*Ad alteram partem oppidi*" : l'objectif de la diversion

1. Un autre côté qui soit de l'autre côté

Mais, à supposer qu'on en convienne, une seconde expression reste à examiner, qui a aussi valeur d'orientation. Car il faut se rappeler que le point visé par l'attaque de diversion se trouvait de l'autre côté de la place, ce point donnant accès *ad alteram partem oppidi* (1), et les Gaulois, pour le défendre et pour le fortifier, s'étant concentrés *ad alteram partem oppidi* (2). On se souvient qu'il a été fait deux lectures de cette expression. Aux uns, une interprétation large permettait d'entendre un côté qui pouvait se trouver sur le côté (3). Selon les autres, il fallait que ce côté fût sensiblement en face (4), ou éventuellement à l'autre extrémité (5) : et plusieurs étaient prêts à y mettre le prix, acceptant un très long trajet de contournement, ou imaginant l'objectif de la diversion, de façon peu réaliste, au nord ou au nord-est.

S'il existe une chance de décider, c'est en supposant que l'usage césarien n'est pas sans constance. Or il semble bien qu'on n'ait pas le choix : *altera pars* doit se trouver à l'opposite, en face ; elle pourrait peut-être se trouver à l'autre bout, si l'observateur se trouvait lui-même à un bout ; mais elle ne saurait en aucune façon se trouver sur le côté.

(1) Cf. *B. G.*, VII, 44, 3 ; c'est pendant l'inspection des travaux du petit camp : "*Constabat inter omnes (...) dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrem et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi.*"

(2) Cf. *B. G.*, VII, 48, 1 ; c'est pendant l'attaque de l'oppidum : "*Interim ii qui ad alteram partem oppidi, ut supra demonstrauius, munitionis causa conuenerant, etc.*"

(3) Exemple typique : M. A. FISCHER, qui suit le capitaine VIAL et qui met l'*aditus ad alteram partem* sur le revers nord-ouest du plateau de Jussac (entendre : le massif de Risolles), voulant que le mot *alteram* "ne signifie pas nécessairement le côté opposé, mais seulement l'autre côté ou la seconde partie, au point de vue de la Roche-Blanche". (*Op. cit.*, p. 12).

(4) Exemple typique : le capitaine de LACOMBE, qui refuse de suivre le capitaine VIAL et de mettre l'*aditus ad alteram partem* au col d'Opme, et qui, suivant AIGUEPERSE, veut que le côté opposé soit "opposé au midi où campaient les légions" : "l'autre côté, étroit et boisé, (...) qui conduit à la ville (...) doit être situé vers la partie septentrionale de Gergovia." (*Op. cit.*, p. 344 et p. 341).

(5) Exemple typique : le capitaine GIRARD, qui oppose le petit camp sur la colline de Quiche (au nord-est) à la colline Julia qui jouxte le Puy de Romagnat (à l'ouest) : "*Mais quel était ce quartier opposé de la ville, par rapport au petit camp des Romains, assis sur la colline de Quiche ? (...) La montagne de Gergovia, à l'opposite de Quiche, et exactement à l'opposite [N. B. GIRARD place effectivement Quiche à l'est, c'est-à-dire trop au sud], est reliée par une langue de terre étroite (...) aux quatre collines que l'on aperçoit au-dessus du village de Romagnat.*" (*Art. cit.*, 6 juillet 1862, p. 1). "*Donc Quiche et l'avenue étroite, placée à l'extrémité opposée de Gergovia, servent à déterminer réciproquement leur position.*" (*Op. cit.*, p. 118, n. 2.)

Même s'il y a plusieurs côtés envisageables dans la réalité, *altera pars* est destiné dans tous les cas à opposer un côté donné à l'autre (1). Et l'expression *utraque pars*, assez fréquente également, a la même implication (2). Pendant la guerre civile, Cn. Pompée le fils, qui commande l'escadre d'Egypte, se dirige sur le port d'Oricum qui est au fond d'une anse. Il en force l'entrée. "*En même temps, il occupa à l'autre extrémité la digue naturelle qui protège le port et fait d'Oricum une presqu'île : Eodemque tempore ex altera parte molem tenuit naturalem obiectam quae paene insulam oppidum effecerat, glissa des rouleaux sous quatre birèmes, les fit avancer au moyen de leviers et passer dans le port intérieur. Ainsi il put assaillir des deux côtés les vaisseaux de guerre, qui étaient amarrés à terre et vides : ita ex utraque parte naues longas adgressus quae erant deligatae ad terram atque inanes.*" (3).

Or il arrive que les deux côtés opposés soient les deux seuls côtés qui existent : c'est le cas des bords d'une rivière. On a ainsi l'autre côté de l'Aisne (4), l'autre côté de la Tamise (5), l'autre côté de l'Allier (6), comme aussi l'une et l'autre moitiés du bourg d'Octodurus qui est coupé en deux par une rivière (7).

Il arrive encore que les deux côtés ou les deux bouts soient tels à la fois du fait de la chose elle-même et par le choix du narrateur. Ainsi en va-t-il d'une formation de combat ou d'une ligne de bataille. Sur le Sabis, César, surpris par les Nerviens, a tout à faire à la

(1) A moins qu'il ne s'agisse, au moyen d'une détermination complémentaire, de distinguer seulement un côté d'un autre. Ainsi au siège de Marseille, *B. C.*, II, 1, 1-2 : C. Trébonius attaque sur deux points, qui sont distingués sans qu'il soit besoin de les opposer ; au reste, les attaques se faisant par la terre, et la côte étant ce qu'elle est, il serait impossible que les points soient directement opposés.

(2) Cf. *B. G.*, I, 12, 1 (le cours de la Saône) : "*Flumen est Arar, quod [...] influit incredibili lenitate, ita ut oculis in utram partem fluat iudicari non possit.*" Et 38, 5 (le site de Besançon) : le Doubs encercle presque toute la ville ; "*reliquum spatium [...] qua flumen intermittit, mons continet magna altitudine, ita ut radices montis ex utraque parte ripae fluminis contingant.*"

(3) *B. C.*, III, 40, 2-3.

(4) Cf. *B. G.*, II, 5, 6 : César passe au nord de l'Aisne, sur la rive droite, où il campe. Il place un poste au bout du pont et laisse Sabinus sur la rive gauche : "*In eo flumine pons erat. Ibi praesidium ponit et in altera parte fluminis Q. Titurium Sabinum legatum cum sex cohortibus relinquit.*"

(5) Cf. *B. G.*, V, 18, 2 : César arrive sur la Tamise et veut la franchir pour marcher contre Cassivelaunos. Mais elle n'est guéable qu'en un seul endroit et encore non sans peine. Et il s'aperçoit "*que sur l'autre rive d'importantes forces ennemies étaient rangées, ad alteram fluminis ripam magnas esse copias hostium instructas.*"

(6) Cf. *B. G.*, VII, 34, 3 : César se sépare de Labiénus, quitte les Héduens et se met à marcher sur Gergovie en suivant l'Allier. Vercingétorix fait couper les ponts et remonte le fleuve sur la rive opposée : "*Qua re cognita Vercingetorix omnibus interruptis eius fluminis pontibus ab altera fluminis parte iter facere coepit.*"

(7) Cf. *B. G.*, III, 1, 6 : Servius Galba établit ses quartiers d'hiver dans les Alpes. Il occupe un bourg des Vénètes du nom d'Octodurus. Une rivière le coupe en deux. "*Galba autorise les indigènes à s'installer pour l'hiver dans une moitié du bourg, tandis que l'autre, qu'il avait fait évacuer, était donnée à ses cohortes : Cum hic in duas partes flumine diuideretur, alteram partem eius uici Gallis ad hiemandum concessit, alteram uacuam ab his relictam cohortibus attribuit.*"

fois. Il tombe par hasard sur la dixième légion, qu'il harangue ; puis il part "vers l'autre aile pour y exhorter aussi les soldats, in alteram partem item cohortandi causa profectus pugnantibus occurrit" (1). Et de même devant Nicopolis, quand Domitius attaque le roi Pharnace : il met son armée en ligne, dispose la XXXVI^e légion à l'aile droite, celle du Pont à l'aile gauche et celles de Déjotarus au centre ; la XXXVI^e légion enfonce les lignes de Pharnace, mais "à l'autre extrémité, ex altera parte", la légion Pontique recule et elle est écrasée (2). A rapprocher de ces deux accidents, un troisième en Afrique, près de Rus-pina. César est assailli, enveloppé par la cavalerie de Labiénus. Il réussit à couper en deux l'encerclement ennemi avec ses ailes droite et gauche, et peut, de l'intérieur, avec son infanterie, attaquer chacun des fronts que sa cavalerie tient coupé de l'autre, "unam partem ab altera exclusam equitibus intrinsecus adortus cum peditatu" (3) : et ainsi remporter la victoire.

Mais le territoire des Suèves a plus de deux côtés. Et tout de même celui des Héduens, et aussi la place de Corfinium, et aussi la ville d'Alexandrie, et encore l'île de Pharos. Lorsque, dans chacun de ces cas, César (ou son continuateur) oppose un côté à l'autre, et non pas à un autre, l'autre est toujours défini par opposition directe au premier choisi. Mais qu'on en juge.

Les Usipètes et les Tenctères ont passé le Rhin pour fuir les Suèves. Ceux-ci sont de beaucoup le peuple le plus grand et le plus belliqueux de la Germanie. Sur un côté de leur frontière, il y a une solitude de 600.000 pas ; de l'autre côté, ils ont pour voisins les Ubiens : "Una ex parte a Suebis circiter milia passuum sexcenta agri uacare dicuntur. Ad alteram partem succedunt Vbii, etc." (4).

Vercingétorix marche contre les Bituriges. Le corps de fantassins et de cavaliers que les Héduens envoient à leur secours n'ose pas franchir la Loire pour passer chez eux : "ils craignaient la perfidie des Bituriges, car ils ont appris que leur intention était de les envelopper, eux d'un côté, una ex parte ipsi, les Arvernes de l'autre, altera Aruerni, au cas où ils auraient passé le fleuve" (5).

(1) B. G., II, 21, 3.

(2) B. Al., 40, 2.

(3) B. Af., 17, 1.

(4) B. G., IV, 3, 2-3. En note, L.-A. CONSTANS demande dans quel sens. La question se pose au géographe, non au philologue. - Le territoire des Helvètes, (B. G., I, 2, 3), a aussi plus de deux côtés. César en distingue trois : le Rhin, le Jura, le Rhône avec le lac Léman ; dans ce cas, l'*altera pars* est le Jura, le second côté. De même en Egypte (B. Al., 28, 3 et 30, 5) : le camp du roi Ptolémée présente trois côtés, *tria latera*, à César ; l'*altera pars* sera donc le second.

César a déclenché la guerre civile et il assiège Domitius dans Corfinium. Sans préciser où, il campe devant la ville et attend le reste de ses troupes. Quand elles sont là, "il établit un second camp, de l'autre côté de la place : quorum aduentu, altera castra ad alteram oppidi partem ponit" (1).

Dans Alexandrie, un marécage interposé au sud rend très étroite certaine partie de la place ; César veut couper celle-ci du reste de la ville, car il voulait pouvoir, une fois la ville coupée en deux, secourir ceux qui seraient à la peine et apporter de l'aide "de l'autre moitié de la ville, ex altera oppidi parte auxilium ferri" (2).

Et pour s'emparer de l'île de Pharos, on a vu précisément qu'il faisait une diversion d'un côté pour attaquer en même temps de l'autre : "alteram insulae partem, distinquendae manus causa, constratis nauibus adgreditur" (3). La différence d'avec Gergovie est que la diversion constitue à Pharos un vrai combat, si bien qu'on peut se demander pourquoi César, à Gergovie, s'est contenté d'une feinte (4), et si son calcul y a été bon.

Mais quoi qu'il en soit, à moins de faire de Gergovie une exception, on devrait se rendre à l'évidence : l'*altera pars* est celle qui se trouve directement opposée à l'observa-

(5) B. G., VII, 5, 5. Les Héduens ont donc eu peur d'être pris en tenaille.

Cf. *ibid.*, VII, 59, 5 : N'ayant pu forcer le passage à travers les marais gardés par Camulogène sur la rive gauche de la Seine (sans doute la vallée de l'Essonne), Labiénus revient sur ses pas, franchit le fleuve à Melun, et s'en vient camper à la hauteur de Lutèce incendiée. Mais la nouvelle se répand de la défaite de César à Gergovie et de la défection des Héduens. Ainsi établi sur la rive droite, Labiénus redoute d'être pris entre les Bellovaques au nord et Camulogène au sud. "Et en effet, d'un côté, c'était la menace des Bellovaques, peuple qui est réputé parmi les peuples gaulois pour le plus valeureux ; de l'autre, Camulogène avec une armée prête au combat et bien équipée. Namque altera ex parte Bellouaci, quae ciuitas in Gallia maximam habet opinionem uirtutis, instabant, alteram Camulogenus parato atque instructo exercitu tenebat."

Et cf. *ibid.*, 64, 6. Après sa victoire à Gergovie, Vercingétorix envoie les Héduens et les Ségusiaves attaquer les Allobroges. "De l'autre côté, il lance les Gabales et les tribus arvernes de la frontière contre les Helviens, et envoie les Rutènes et les Cadurques ravager le pays des Volques Arécomiques. Alteram ex parte Gabalos proximosque pagos Aruernorum in Heluios, item Rutenos Cadurcosque ad fines Volcarum Arécomorum depopulandos mittit."

(1) B. C., I, 18, 5.

Cf. *ibid.*, II, 25, 1 : Passé en Afrique, Curion observe le camp de Varus à Utique. Appuyé à une porte contre le mur de la place, ce camp était dans une position naturellement très forte, "défendu d'un côté par la place même d'Utique, de l'autre par le théâtre qui est devant la ville, admodum munita natura loci, una ex parte ipso oppido Utica, altera a theatro, quod est ante oppidum."

(2) B. Al., 1, 5.

(3) B. Al., 17, 3.

(4) Question qui renvoie à l'interprétation de J. LHERMET. Mais aussi à la question du capitaine VIAL : "Si César n'a pas dirigé ses efforts de ce côté, c'est que probablement il ne connaissait pas bien les lieux, et sans doute aussi parce qu'il eût été forcé de s'enfoncer davantage dans la vallée de l'Auzon, au milieu de populations ennemies, et en laissant la position de Gergovie entre lui et sa ligne de retraite, qui était par la vallées de l'Allier." (Op. cit., p. 31).

teur, et non pas, d'ailleurs, -hypothèse toute gratuite- opposée à l'emplacement de la ville dans l'oppidum (1). C'est pourquoi le P. Noché avait raison de reconnaître que, définie depuis le petit camp de la Roche-Blanche, l'*altera pars oppidi* devrait être "le Nord de l'oppidum" (2). S'il suit cependant P.-F. Fournier et s'il veut définir l'*altera pars* à partir du grand camp, c'est simplement pour sauver la théorie.

Mais quand le texte a le pas sur la théorie, on est conduit, comme A.-J.-B. d'Aigueperse ou comme F. Monnier, à respecter le sens obvie du latin et à mettre l'*aditus ad alteram partem oppidi* sur l'autre côté de la montagne qui porte l'oppidum. Cela les amène, il est vrai, à distinguer la colline fortifiée de la colline dégarnie au point de les séparer, puisque l'un met celle-ci sur le versant méridional, l'autre dans les collines occidentales, et que tous deux mettent celle-là sur le versant septentrional : et la topographie fait en effet problème ; mais si le texte ne résoud pas ce problème, il l'impose.

Reprochant à A. Michel d'avoir confondu la colline dégarnie par les Gaulois avec la colline, étroite et boisée, fortifiée par eux, Aigueperse explique : "*Ces deux positions sont non-seulement bien distinctes, mais de plus elles doivent être situées sur deux côtés différents de la montagne. (...) La colline que César fut étonné de voir dégarnie devait être située sur le flanc méridional de la montagne, c'est-à-dire du même côté que le petit camp, puisque César l'apercevait de ce dernier point. Quant à l'autre, par où l'on arrivait à la ville du côté opposé, et que les Gaulois s'empressaient de fortifier, elle ne peut se trouver que sur le revers de la montagne par rapport au petit camp ; et c'est ce qui explique les craintes si vives des Gaulois d'être investis presque de toutes parts.*" (3).

Et les commentaires de Monnier vont dans le même sens, qui devrait s'imposer sans façons au latiniste. "*Par ces mots « l'autre partie de la ville », écrit-il, les transfuges entendaient la partie nord, puisque la Roche-Blanche, où César les interrogeait, était la partie sud*" (4).

Deux collines et non pas une ? Sans doute le texte ne permet-il pas d'être aussi catégorique. Mais que l'*aditus ad alteram partem* soit en effet l'accès au côté opposé, c'est bien là ce qu'il semble.

2. Un même côté pour l'assaut et pour le petit camp

Or les raisons qui conduisent à cette interprétation la première fois où l'expression

(1) Selon l'interprétation du lieutenant RUDEL DU MIRAL ou du professeur ACHARD.

(2) A. NOCHÉ, *op. cit.*, p. 77.

(3) A.-J.-B. D'AIGUEPERSE, *op. cit.*, Note additionnelle, p. 15.

(4) F. MONNIER, *op. cit.*, p. 93.

apparaît dans le récit sont valables à la seconde, si bien que la seconde occurrence apporte bien plus qu'une confirmation. Venant au chapitre 48 après le chapitre 44 et dans la relation de la vraie attaque après celle de la fausse, elle indique manifestement la même zone ou la même direction : César lui-même l'impose, en renvoyant la seconde fois au premier passage (1). Mais si la même région est appelée dans les deux cas *l'autre côté de la place*, elle ne peut guère être appelée ainsi que depuis le même côté. Le petit camp doit donc se trouver, et l'assaut se dérouler, du même côté de la place, car c'est assurément ce que cela veut dire.

En effet, appelés en *B. G.*, VII, 44, 5, puis en 45, 6, à fortifier cet *aditus*, les Gaulois en reviennent en 48, 1, quand ils sont informés que la place est assaillie et déjà prise. Pour qu'il s'agisse de la même *altera pars oppidi*, il faut que César en son petit camp, puis César et les légions sur les pentes de la montagne, voient sensiblement les choses du même point de vue, autrement dit selon la même orientation. Plutôt que de dissocier l'*altera pars* de l'observatoire du petit camp, on se trouve ainsi en devoir d'associer à la position du petit camp la direction de l'assaut : c'est une chose à retenir (2). Et C. Jullien ne faisait pas autrement. Commentant la tournée d'inspection de César au petit camp en *B. G.* VII, 44, 3 (*qua esset aditus ad alteram partem oppidi*), il explique : "*[par opposition au chemin sur lequel eut lieu l'assaut]*" et renvoie à son récit de l'assaut, *infra* (3). Si en effet, dans la relation césarienne de l'assaut, en *B. G.* VII, 48, 1 (*interim ii qui ad alteram partem oppidi...*), l'autre côté est évidemment opposé à celui de l'assaut, il l'est, en *B. G.* VII, 44, 3, au petit camp d'où César observe. Et ainsi, non seulement l'autre côté de l'oppidum représente à chaque fois les mêmes zone et direction, mais il est aussi désigné à chaque fois depuis le même côté.

Au moins, de cette façon, l'accès à l'autre côté ne sera-t-il jamais ailleurs que de l'autre côté (4). Car on mesure combien la chose n'est pas évidente, chez un tenant de la vulgate napoléonienne comme E. Desjardins, qui fait donc attaquer César par le sud, et revenir les Gaulois "*de l'autre extrémité de l'oppidum*, - et il faut entendre ici ce terme non

(1) *B. G.*, VII, 48, 1 : "*Interim ii qui ad alteram partem oppidi, ut supra demonstrauius, munitionis causa conuenerant, etc.*"

(2) Elle pourrait bien s'avérer décisive, en effet, contre la théorie de l'assaut par l'est élaborée par DESFORGES & FOURNIER.

(3) C. JULLIEN, *op. cit.*, p. 467, n. 2.

(4) Sous réserve de penser côté ou extrémité, P.-F. Fournier lui-même s'appuie sur Polyen pour étayer cette interprétation, *op. cit.*, p. 33 : "*Tout le récit de César postule que les deux pincées de sa manœuvre ont agi chacune sur une des deux extrémités de la place. Une fois, il dit même expressément que les défenseurs massés sur les hauteurs de Risole occupaient un secteur à l'opposé de celui de l'assaut. Dans le récit de Polyen également la feinte et l'assaut sont dirigées [sic] contre les extrémités opposées de la place.*"

comme désignant la place, mais «le refuge», c'est-à-dire l'ensemble des défenses" (1), mais qui les a fait d'abord attirer "à l'ouest de la ville (ou plutôt au sud de l'*oppidum*, refuge)" (2). Sic ! A la limite, les deux côtés de l'*oppidum* se retrouvent ici du même côté, le côté sud. Mais pareille rédaction ne fait que rendre la difficulté éclatante.

Un cas ne fait pas une preuve, mais voici un exemple tiré de Tite-Live, où le mot *alter* dit semblablement ce qu'il veut dire : Hannibal vient de franchir le Rhône et il décide de ne se battre qu'une fois parvenu en Italie ; mais il faut exhorter les hommes à franchir les Alpes : après avoir franchi l'Ebre, les Pyrénées, le Rhône, vont-ils s'arrêter devant les Alpes, "dont le versant opposé appartient à l'Italie", "*quarum alterum latus Italiae sit*" (3) ?

Quand César, au contraire, attaque l'*oppidum* breton de Cassivellaunos, remarquablement fortifié par la nature et par l'art (4), et qu'il l'attaque de deux côtés, *duabus ex partibus*, l'ennemi cède et s'échappe par un troisième côté, *alia ex parte oppidi* : quel qu'il soit, cet autre côté de la place ne peut pas ici être dit *altera pars oppidi*, puisqu'il ne peut s'opposer aux deux autres à la fois.

D. Conclusions

Mais si l'on admet le bien-fondé de cette analyse, on devrait en admettre aussi les conclusions.

Parmi les théories du siège et de la bataille autour de Gergovie-Merdogne, sont seules à retenir, du présent point de vue, celles qui donnent à l'*altera pars oppidi* son sens strict. Et comme, pour ce qui est du mouvement des Héduens, seules étaient à retenir les théories qui mettaient l'assaut du côté nord (5), seules sont donc à retenir celles qui, voyant l'assaut par le nord, mettraient l'objectif de la diversion du côté opposé, à savoir quelque part du côté sud. Mais, puisqu'apparemment la diversion ne peut viser que le côté ouest, il n'y en a pas.

(1) E. DESJARDINS, *op. cit.*, p. 683.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 684.

(3) TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, XXI, 30.

(4) Cf. CESAR, *B.G.*, V, 21, 4-5 : "*Locum reperit (sc. Caesar) egregie natura atque opere munitum ; tamen hunc duabus ex partibus oppugnare contendit. Hostes paulisper morati militum nostrorum impetum non tulerunt seseque alia ex parte oppidi eiecerunt.*"

(5) A moins de revivifier l'hypothèse d'une diversion qui viserait le nord ou le nord-est...

On a relevé dix-sept hypothèses qui interprétaient strictement l'*altera pars oppidi* (1). Et sur ce nombre, douze le faisaient du point de vue convenable, celui du petit camp (2). On voyait l'*aditus ad alteram partem* du côté de Risolles depuis la butte d'Orcet (SARRETTE) ou depuis la colline de Quiche (P. DURAND, BOUILLET) ou depuis celle de Prat (VERGNETTE), du côté du Puy de Romagnat depuis Risolles (CAYLUS) ou depuis la Roche-Blanche (PASUMOT), du côté de la colline Julia depuis celle de Quiche (GIRARD), du côté de Montrognon depuis le Crest (SYMEONI) ou depuis la Roche-Blanche (GÖLER), du côté de la Nuit de Prat depuis Risolles (DULAURE) ou depuis la Roche-Blanche (MONNIER), du côté de la hauteur de Prat depuis la Roche-Blanche (LA-COMBE), et enfin du côté de la colline de Quiche depuis la Roche-Blanche (RUDEL DU MIRAL, MERIMEE, MICHEL, AIGUEPERSE).

Une huitaine de reconstitutions imaginaient d'autre part l'assaut par le nord (3) : celles de Lescuyer de la Jonchère, de Bouillet, de Peghoux, du colonel Saint-Hypolite, du capitaine Girard, du colonel Daupeyroux, de Vergnette et d'Achard. Pour certains d'entre eux, on ne sait pas où ils voyaient l'*aditus*, mais on ne peut guère le supposer ailleurs qu'entre l'ouest et le sud-ouest, entre le Puy de Romagnat et le col d'Opme, bref au col des Goules.

Les trois seuls noms communs à ces deux listes sont ceux de BOUILLET, de GIRARD et de VERGNETTE. Et cela s'entend. Car personne n'a pu mettre l'*altera pars* du côté sud (4), mais, parce qu'ils mettent le petit camp à l'autre bout du plateau, à la colline de Quiche ou à celle de Prat, ceux-là pouvaient la mettre à l'ouest. A proprement parler, il n'existe pas d'autre solution concevable. Il serait donc opportun de reconsidérer le type de reconstitution qui leur est autorisé par là, quitte à revoir et corriger le schéma de l'un ou de l'autre.

(1) On rappellera pour mémoire les cinq interprétations qui nous ont paru laxistes : le petit camp de la Roche-Blanche *versus* Opme (VIAL) ou *versus* Risolles (FISCHER, OLLERIS, GORCE) ou *versus* les Goules (NAPOLEON III, HOMES, JULLIAN, CONSTANS...) ; celui de la Nuit de Prat *versus* les Goules (SAINT-HYPOLITE), ou celui d'Aubière *versus* les Goules (ACHARD).

(2) On rappellera pour mémoire les cinq interprétations qui seraient correctes en elles-mêmes, mais où le point de vue, ville ou grand camp, ne l'est pas : ville à l'O.-S.-O. du plateau - *aditus* du côté de Quiche (RUDEL DE MIRAL) ; grand camp de Chiniat - *aditus* du côté de Risolles (NADEAU) ; grand camp de Gondole - *aditus* du côté des Goules (MATHIEU) ; grand camp de la Serre d'Orcet - *aditus* du côté des Goules (FOURNIER, NOCHE...) ; ville à l'est du plateau - *aditus* du côté des Goules (ACHARD).

(3) Une dizaine, si l'on compte A. FROMENT et St. GEORGE STOCK.

(4) Où la réalité d'un *aditus* est pourtant évidente (mais non pas la possibilité d'un *collis nudatus* ou d'un *alter collis*, ni d'un *iugum*).

Mais les difficultés renaissent aussitôt, dont l'une est commune à chacun des trois et paraît bien rédhitoire : **c'est que la direction de l'assaut laisse l'*aditus* et l'*altera pars* sur la droite et donc sur le côté** (1). Que si l'objection n'était pas décisive, l'accumulation des apories déjà rencontrées rendrait probablement futile le réexamen, vaine une tentative de réévaluation.

Conclusion valable, à plus forte raison, pour tous les autres systèmes, si bien que tout se passe, en fin de compte, comme si une reconstitution conforme était impossible à Gergovie-Merdogne.

La conséquence est dure ; on la trouvera trop logique, ce qui peut faire un étrange grief. On lui reprochera de procéder d'une confiance trop aveugle dans les textes, de teneur et de transmission, après tout, aléatoires. Ou bien on dénoncera une interprétation forcée de ces textes, ce qui reste affaire d'appréciation. On retombera dans la querelle de préséance : devait-on accorder la priorité au document écrit, qui est premier mais d'un manière, après tout, délicat et douteux, ou au terrain, dont on sait qu'il n'est pas reconnu depuis cinq siècles, mais qui est du moins à portée de notre contrôle ?

L'objection est recevable. Notre méthode était de mener une enquête qui ne fût pas tributaire d'une représentation préalable et donc de faire, autant que possible, abstraction de quelque référence à un site donné. Ainsi nous sommes-nous efforcé de prendre le texte de César pour ce qu'il est, pour une épure, le canevas d'un *Kriegspiel*, et de le traiter comme tel, mais comme un *Kriegspiel* dont l'auteur est César. Le résultat peut nous faire illusion. Peut-être est-il possible, après et malgré tout, de convenir qu'une restitution raisonnable et raisonnablement satisfaisante peut se rencontrer à Gergovie-Merdogne. Ce site qui a pour lui le nom de Gergoye, la philologie ne devrait pas suffire à le disqualifier.

Mais, dans cette hypothèse et ce nouvel effort, le plus sage sera sans doute de déplacer l'angle d'approche. Qu'on arrête, qu'on suspende au moins l'évaluation réciproque du texte et du terrain. Car on dispose vraisemblablement, depuis Napoléon III et les fouilles du commandant Stoffel, d'une autre épreuve et d'une autre preuve : celle de l'archéologie. S'il est vrai que les camps romains ont été retrouvés avec le double fossé qui les reliait, bien des querelles n'en seront pas réglées, mais, au regard de l'identification de Gergovie, elles deviendront toutes secondaires.

(1) Cela est vrai et des légions d'assaut et de César lui-même, qui surveille depuis sa position le déroulement des opérations : et même si l'attaque part de l'est (GIRARD) ou du nord-est (VERGNETTE), elle se développe bien sur le flanc nord, où se tient César.

fossés et de leur forme ou section. G. Demerson et J.-M. Croisille sont disposés à y voir deux voies à sens unique, l'une montante et l'autre descendante, et à ne pas les voir éloignés l'un de l'autre (1). C'est un point à discuter, mais il est de conséquence. Car d'une part, en réveillant l'hypothèse de voies de circulation, il repose le problème de la section rectangulaire ou triangulaire des fossés ; et d'autre part, si la notion d'intervalle est relative, on a rencontré des cas de fossés combinés qui étaient passablement écartés : ainsi ceux de Pharnace devant Nicopolis, "*fossas duas drectas, non ita magno interuallo relicto*", mais entre lesquels "*aciem semper instruebat*" (2) ; ou bien ceux de César devant Uzitta, distants au départ de la largeur du camp, et qui devaient l'être à l'arrivée de toute la largeur de la ville, "*duo brachia [...] ita derigere ut ad angulum dextrum sinistrumque eius oppidi conuenirent*" (3). Il faut enfin songer au probable usage qui fut fait, lors des préparatifs de l'assaut, de l'intervalle qui les séparait. "*Bien entendu*", précise Mme Demerson, "*lors de l'offensive les deux voies seraient utilisées dans le même sens*" (4). Et si les hommes étaient alors montés entre les deux fossés ?

Mais ceci nous conduit précisément à l'étape suivante, qui est l'analyse du siège et de la bataille dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes.

La condition pour y passer était que l'investigation archéologique nous donnât au moins le feu vert, son verdict, en toute hypothèse, devant être insuffisant mais nécessaire. Que ce fût chose à craindre ou à escompter, il était possible qu'elle nous opposât son veto. Non seulement elle ne nous paraît pas l'avoir fait, mais elle nous a plutôt incité à aller de l'avant.

(1) Cf. G. DEMERSON, art. cit., 1981, A.L.M.A., p. 46, n. 29, et *Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes*, p. 13, n. 29 : "On peut imaginer que César désigne ici un cheminement à deux voies, une montante, une descendante en temps normal. [...] Les deux tracés sont distincts, mais proches, sinon César aurait écrit *fossas duas*." ; J.-M. CROISILLE, art. cit., ALMA, 1982, p. 21 et la n. 3, et *Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes*, 1983, p. 3 et p. 14, n. 3 : largeur totale de 24 pieds, plus le terre-plein de séparation, soit au moins 30 pieds = environ 10 m ; les formes trapézoïdale ou rectangulaire y permettent la circulation, "et on peut même, dans ce dernier cas, penser à un «sens unique», avec «voie montante» et «voie descendante»." ; cf. P. EYCHART, *La Bataille de Gergovie*, 1987, p. 164.

Des fossés aussi rapprochés, s'ils encadraient une voie de circulation, peuvent faire penser au chemin en cavée et entouré de fossés, aux "chemins enterrés bordés de deux fossés" observés à plusieurs reprises par R. AGACHE, le tout interprété comme "*brachium duplex* encadrant une voie surcreusée" (*brachium duplex* : expression de G. MATHERAT, qui attribue indûment le mot *brachium* à CÉSAR), ou aux fossés parallèles bordant un chemin enterré ou non, *brachium* de communication ou chemin protégé par un double vallum, "tel que l'évoque César à propos de Gergovie" : ce qui met en question, avec ses *brachia* en tous genres, toute la philologie et l'archéologie de G. MATHERAT.

(2) HIRTIUS ? , B. AL., 38, 3 et 4.

(3) AUCT. BELL. AF., 51, 2.

(4) G. DEMERSON, art. cité, 1981, A.L.M.A., p. 46, n. 29, et *Bull. du Comité de l'oppidum des Côtes*, p. 13, n. 29.

CHAPITRE TROISIEME

LE SIEGE ET L'ASSAUT

I^{ère} section : ELEMENTS DE TOPOGRAPHIE
I. Description sommaire
II. Confrontation entre les textes et le site

II^e section : RESTITUTION DES OPERATIONS
I. Sur les *maiora* et les *minora castra*
II. Sur les phases de l'assaut
A. Du *collis nudatus* à l'*alter collis*
B. L'attaque de diversion
C. L'assaut et son échec

Première section

ELEMENTS DE TOPOGRAPHIE

Si donc il s'avère que le plateau des Côtes, entre des populations antécédentes et ultérieures, a porté un oppidum celtique à la fin de La Tène, et que de sérieux indices autorisent à présumer l'existence des *minora castra* sur le puy de Chanturgue, alors il est temps de vérifier si l'ensemble du massif convient à la description de César et permet d'y reconstituer les phases du siège et de la bataille. Car on tiendrait là une *pierre de touche* passablement décisive.

I. DESCRIPTION SOMMAIRE

On a déjà remarqué (pages 614-615) que ce massif, de l'autre côté de Clermont, faisait comme le pendant de celui de Gergovie-Merdogne et contribuait ainsi, avec la chaîne des puys, à former l'amphithéâtre de Clermont tourné vers la Limagne (1). Il lui est analogue au point de vue géologique, étant également le résultat d'une inversion du relief où les coulées volcaniques de basalte ont protégé de l'érosion les couches calcaires inférieures (2). Mais il en diffère nettement par le fait que le massif méridional constitue un plateau d'un seul tenant et rattaché comme de plain pied aux Monts Dômes par le col des Goules (3), tandis que le massif septentrional est à la fois isolé et fragmenté : effectivement isolé des contreforts des Dômes malgré le col de Durtol (503 m) qui le fait donner sur

(1) Cf. Ph. ARBOS, "Le cadre géographique de Clermont-Ferrand", *Revue de géographie Alpine*, vol. XIII, fasc. III, Allier, Grenoble, 1925, p. 649 : "Ainsi aux environs immédiats de la ville, comme à son horizon, partout l'empreinte de l'activité éruptive se marque. Ce qui est le plus important à notre sujet, c'est que ses effets combinés avec ceux de l'érosion différentielle ont déterminé les traits essentiels du site clermontois : une butte qu'encadrent des dépressions, ceintes elles-mêmes par des hauteurs, sauf à l'Est."

(2) Cf. *id.*, *ibid.*, p. 644 : "la célèbre colline" de Gergovie "représente, comme d'ailleurs le Puy de Coirent, une des nombreuses buttes d'origine volcanique dont la Limagne méridionale est semée. Aux sédiments qui en forment la masse, il s'est intercalé et surtout superposé des coulées de basalte qui ont protégé l'ensemble contre l'érosion". Et p. 649 : les Côtes de Clermont et Chanturgue "doivent leur altitude à la protection qu'un couronnement basaltique a assurée au substratum oligocène".

(3) Cf. *ibid.*, p. 644, suite : "Ainsi s'est maintenu à une altitude de 703 m. à 744 m. ce plateau, allongé de l'Ouest à l'Est, qui s'avance comme un promontoire au milieu de la Limagne méridionale. C'est à l'Ouest qu'il se détache le moins nettement. De ce côté, en effet, des épanchements volcaniques, hauteurs de Risolle et du Puy Giroux, le soudent, de façon il est vrai discontinue, au plateau cristallin. Sur ses autres flancs, Gergovie domine de haut les vallées qui la ceignent, puisqu'elles se tiennent entre 350 m. et 550 m."

Montchany (564 m) au sud-ouest, fragmenté en un vaste plateau assorti d'une chaîne de collines qui le séparent de la plaine à l'est. (Cf. planches XCVIII et XCVIII bis).

L'ensemble du massif s'inscrit dans un quadrilatère d'environ 2 850 m de côté au nord, du confluent de la Saussade et du Bédât à Cébazat, 4 150 m à l'est, de Cébazat à Montferrand, 4 075 m au sud, de Montferrand à Durtol, et 2 675 m à l'ouest, de Durtol au confluent du ruisseau de la Saussade et du Bédât.

Partagé entre les quatre communes de Durtol, de Nohanent, de Blanzat et de Clermont, le plateau lui-même en occupe toute la partie ouest. Son sommet est allongé, sensiblement orienté nord-est *versus* sud-ouest. On y accède des quatre points cardinaux : du nord, par le chemin de Blanzat à Clermont qui mène aussi bien (mais indirectement) à une large ouverture dans la falaise septentrionale qu'à un passage praticable à la hauteur de l'entrée est ; de l'ouest, par des chemins qui montent de Nohanent ou (plus facilement) depuis le col de Durtol ; du sud, par la vallée des Sagotiers ; et de l'est, par celle du Cheval Mort. Il a grossièrement la forme d'un parallélogramme ou d'un losange irrégulier, qui n'est pas sans évoquer la forme générale de la Corse ⁽¹⁾. Il fait quelque 2 300 m dans sa plus grande longueur et quelque 1 100 m dans sa plus grande largeur, ce qui lui donne une surface utile de plus de 150 hectares ⁽²⁾. Quoique bosselé de collines, il est relativement plat, mais relevé sur tout le côté sud-est, où les versants sont rapidement pentus ⁽³⁾, et il s'incline de peu à peu vers le nord-ouest, où les versants sont ensuite moins précipités. La face nord dévale par ressauts jusqu'à la rivière du Bédât (entre 400 et 370 m), qui arrose Blanzat et Cébazat ; profondément échancrée par le ravin du ruisseau Sous-le-Tôt, la face ouest fait de même jusqu'au ruisseau de la Saussade qui arrose Nohanent (430 m) ; la face sud tombe abruptement sur le ruisseau de Rivally (qui va de 450 à 390 m) et sur Montjuzet (486 m) ; plus tourmentée, la face est bute sur la colline de la Mouchette, de part et d'autre de laquelle s'écoulent, au sud, le ruisseau des Sagotiers, et, au nord, celui des Guelles : entre les deux s'élève, comme on sait, le puy de Chanturgue, qui barre de ce côté l'accès au plateau. Celui-ci culmine à 624 mètres à l'extrême sud-ouest, mais son altitude moyenne est d'environ 580 à 590 mètres. Sa dénivellation varie selon les aspects, elle est d'environ 250 mètres avec la plaine de Limagne, qui s'élève ici jusqu'à 340 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Séparée de lui par le col du Bancillon (549 m), une chaîne de six collines d'altitude

(1) Pour la comparaison, cf. P. EYCHART, *Préhistoire et Origines de Clermont*, éd. Volcans, Cl.-Fd., 1969, p. 146. - Le Dr P. CANQUE parlait d'"une demi-feuille de chêne" ("Le Problème de Gergovie", *L'Ecole libératrice*, 4^e année, n° 26, 1^{er} avril 1933, p. 683).

(2) Surface, aujourd'hui, largement grignotée à l'ouest par une grande carrière de basalte.

(3) Sauf, précisément, sur le replat central du rebord qui a dû abriter la zone basse de la "ville", au sud de la zone haute.

décroissante le prolonge vers le nord-est jusqu'à Cébazat (350 m au niveau du Bédât), avec des versants moins longs mais aussi raides que les siens, quand ce n'est pas davantage. Elles se distinguent bien depuis la route de Riom, mais toutes ne paraissent pas porter de nom. Du sud au nord, les deux premières s'appellent Var (561 m) et Charbonniers (544 m), et les deux dernières sont celles du Caire d'après l'I.G.N. (482 m pour l'avant-dernière), à moins que le Caire ou Ker ne soit l'une des deux médianes ⁽¹⁾. Dans leur alignement, premier de la série en ce sens, le petit puy de la Mouchette (entre 580 et 590 m) se détache donc sur les pentes du plateau au droit de la zone haute de la "ville" et du vallon qui sépare les deux collines centrales. Et, coupé de cette colline par le col parfois dit du Maupas (entre 490 et 500 m), l'imposant puy de Chanturgue (553 m) s'en écarte au sud-est sur la même perpendiculaire, ce qui l'inclut dans la succession des six autres collines selon un alignement général nord-sud, quoiqu'il en soit séparé au nord par la profonde vallée du Cheval, comme il est séparé du plateau à l'ouest par celle des Sagotiers.

Bien que schématique, cette description ⁽²⁾ permet d'entamer la confrontation avec les éléments descriptifs du récit césarien. Mais non sans donner lieu à deux remarques préliminaires.

La première : en remontant Gergovie, par hypothèse, d'une dizaine de kilomètres plus au nord, on raccourcit sensiblement les étapes que fit César pour y parvenir après avoir passé l'Allier ; mais on modifie dans le même temps les localisations impliquées par l'affaire de la rébellion hédienne ⁽³⁾. Les lieux de passage de l'Allier, à l'aller comme au retour, sont d'importance accessoire, puisqu'on ne peut les déterminer à coup sûr. Mais les calculs concernant le lieu du *retournement* de Litavicos joué à trente milles environ de Gergovie (si c'est bien le bon chiffre) ⁽⁴⁾, et celui où César l'arrête quand il n'en est plus qu'à vingt-cinq milles ⁽⁵⁾, seraient à reconsidérer : à moins que les Héduens n'aient pris

(1) Il y a un problème de dénomination pour ces collines. P. EYCHART appelle "*de Cébazat*" les deux dernières, que la carte I.G.N. au 25 000^e désigne ensemble par "*Le Caire*", et il appelle "*Ker*" ou "*Kem*" la quatrième ou, plutôt, la troisième. Mais il lui arrive de désigner par "*Charbonniers*" la troisième et non la deuxième, qui se situe de côté, au nord-ouest de Var. Incertitudes de l'oronymie...

(2) Cf. P. EYCHART, *L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie*, éd. Volcans, Cl.-Fd., 1961, pp. 11-12 ; *Préhistoire et Origines de Clermont*, éd. Volcans, Cl.-Fd., 1969, pp. 145-147 ; *La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.)*, éd. Créer, Nonette (Puy-de-Dôme), 1987, pp. 19-23.

(3) Cf. CESAR, *B.G.*, VII, 37-43.

(4) Cf. *id. ibid.*, 38, 1 : Serbannes ? (pour Göler et pour Napoléon III) ; Vichy (qui est trop loin), ou Serbannes ? (pour Jullian) ; ou plutôt Gannat, plus à l'ouest ? (pour Meusel et pour Constans). - Mais *milia passuum circiter XXX* est la leçon des ms. α , les ms. β portant XL : ce qui ferait penser qu'il avait dépassé Varennes, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes et des *maiora castra* à Montferrand.

(5) Cf. *id. ibid.*, 40, 4 : Randan ? pour les trois premiers nommés ; plutôt Aigueperse, plus à l'ouest ? pour les deux derniers. J. Harmand pense à Effiat. - Litavicos n'aurait donc avancé que de cinq milles pendant que César était averti et faisait vingt-cinq milles. O. SEEL note : "*(res plane incerta)*" ; et KRANER & alii : "*Möglich ist das eine so gut wie das andere.*" Que Litavicos n'ait fait que cinq milles avant que

plus à l'ouest, Vichy redevient envisageable pour le retournement de Litaviccus (sinon, quelque part du côté de Broût-Vernet sur la Sioule), et il aurait dépassé Serbannes avant de rencontrer César (ou n'aurait pas atteint Gannat). Les cavaliers dépêchés par Fabius auraient pu le rencontrer à mi-chemin au passage de la Morge. Mais ces calculs et supputations à la mode ancienne restent bien secondaires (1).

Seconde remarque, plus sérieuse. On a fait valoir à juste titre la forte impression produite sur l'arrivant par le plateau méridional, qui s'aperçoit de loin et qui impose ses formes et sa masse à celui qui le découvre, par exemple, depuis le puy de Crouel, au pied duquel a dû passer César avant d'atteindre Gergovie-Merdogne. Et cela suffit à J. Harmand pour écarter, comme par une chiquenaude, la simple supposition que Gergovie ait pu se trouver ailleurs, et singulièrement sur les Côtes : "Cette montagne de Gergovia dominait et centrait, militairement, toute la région, dans l'esprit de la Tène III. Son profil s'impose, à côté de celui du Puy-de-Dôme et tranche autant que lui, pour l'observateur venant du nord, bien avant d'arriver à Riom, à une distance de quelque 25 km. Il est impensable qu'au temps, au moins, des malheurs de la Gaule les chefs de guerre et les autorités politiques arvernes n'aient pas élu ce relief pour en faire le refuge du cœur de la cité." - Et en note : "Pourtant Gergovia compte au nombre des localisations discutées d'événements de la conquête. On a proposé, entre les deux guerres mondiales, puis dans les dernières décennies de reconnaître ce site dans les hauteurs du nord de Clermont dites Côtes de Clermont. La confrontation entre la topographie indécise de cet autre secteur du rebord montagneux de la Limagne et le plateau net et formidable du sud exclut immédiatement toute restitution au premier, sans qu'il y ait même à se lancer dans des spéculations sur le texte césarien ou l'archéologie." (2).

Il y a pourtant là précipitation et prévention assez manifestes. Car d'une part, l'impression de l'historien se fonde au jugé sur des critères esthétique et subjectif qui n'ont qu'un assez lointain rapport avec les raisons ou les causes qui peuvent déterminer l'emplacement d'une ville et d'une place-forte. Argumentant d'autre part *ad hominem*, et sans prendre parti le moins du monde dans la querelle ravivée de la localisation d'Alésia, il saute aux yeux que les apparences d'Alise, jugées à l'aune de pareils critères, ne feraient pas le poids, comme on dit, face à l'oppidum jurassien supposé de Chaux-des-Crotenay (3). D'autre part enfin, c'est proprement une question de point de vue : s'il

César ne l'aperçoit ne leur paraît pas impossible ; mais il serait plus vraisemblable qu'il en ait fait quinz. "Allein eine sichere Entscheidung für die eine oder die andere Lesart dürfte nicht möglich sein."

(1) Cf. P. EYCHART, *La Bataille de Gergovie*, 1987, pp. 165-166, et les passages parallèles en 1969 (pp. 49-50 de notre exemplaire-épreuve de *Gergovie, légende et réalité*) et en 1961 (pp. 126-127).

(2) J. HARMAND, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984, p. 195 et p. 392, n. 28.

est exact que l'oppidum supposé des Côtes ne frappe pas particulièrement le regard de celui qui longe les collines entre Riom et Clermont (encore que le *iugum* des sept collines...), il s'impose assez nettement depuis la Limagne à l'est, et très nettement depuis Châteaugay au nord, Ternant à l'ouest, Clermont même ou la route d'Issoire au sud.

II. CONFRONTATION

Mais quoi qu'il en soit de ce genre de préjugé, il convient, comme on l'a fait pour Gergovie-Merdogne, de procéder à une revue méthodique des indices (cf. *supra*, pages 198-203 et pages 204-225). Qu'en est-il donc du *mons altissimus* qui portait la ville (VII, 36, 1) ? des *omnes aditus difficiles* qui la protégeaient (36, 1) ? de la place possible des *castra* gaulois *prope oppidum in monte posita* (36, 2) entre le mur de pierre sèche à mi-pente environ et le rempart même de l'oppidum (46, 3) ? de ce *iugum* de collines que Vercingétorix occupait toutes et du haut desquelles il faisait un si terrible effet sur les légionnaires (36, 2) ? de la *planities*, ou des *planities*, qui doit ou qui doivent s'étaler au pied de la montagne (46, 1 ; 51, 3 ; et cf. 36, 1 et 4) ? Qu'en sera-t-il du *collis nudatus hominibus* (44, 1) et de l'*alter collis* (44, 4) et de l'*altera pars oppidi* (44, 3 et 48, 1) qui nous ont donné bien de la tablature à Gergovie-Merdogne (cf. pages 235-238 et p. 257 sq.) ? Car pour le *collis ex omni parte circumciscus* qui se situait *e regione oppidi, sub ipsis radicibus montis*, et qui avait une importance stratégique (36, 5), on l'a suffisamment identifié, sous réserve de plus ample informé, en le reconnaissant dans le puy de Chanturgue (1) ; et pour l'emplacement des *maiora castra* (36, 7), on en a déjà assez discuté entre Clermont et Montferrand (2). Restent la question des douze cents pas qui mesuraient la distance entre

(3) Cf. A. BERTHIER et A. WARTELE, *Alésia*, collab. J.-Y. GUILLAUMIN et Marianne MULON, préface de J.-M. CROISILLE, Nouvelles Editions Latines, Paris, 1990, et J.-Y. GUILLAUMIN, *Alésia et les textes anciens*, thèse présentée pour le Doctorat d'Etat sous la direction de M. J.-M. Croisille, 2 vol., Clermont-Ferrand, 1987.

(1) Identification immédiate en 1933 par P. DE NOLHAC, G. DESDEVICES DU DEZERT et M. BUSSET. Du second : "La deuxième bataille de Gergovia. La cité gauloise des Côtes de Clermont et le texte de César", *L'Avenir du Plateau Central*, 10 mars 1933 ; repris avec retouches dans le chap. X de *Gergovia Capitale des Gaules*, par M. BUSSET, Delagrave, Paris, 1933, p. 109. Et du troisième : *ibid.*, pp. 120-125 : "La colline «escarpée de tous côtés»". - Du premier : "Cette concordance [à savoir des textes de César et du nouveau paysage] n'est pas seulement vraisemblable, elle est complète. Familier de tout temps avec ces / ses horizons, je reconstitue le siège et la bataille sans difficultés, etc." ("La Découverte de Gergovie", *L'Illustration*, 25 fév. 1933, p. 220, col. 3 ; *idem* dans le chap. IX de l'ouvrage de M. BUSSET, p. 105).

(2) Un riche article de M. RAMBAUD, dont nous n'avons pris connaissance qu'au cours de notre travail, est venu à point pour appuyer nos analyses : "L'espace dans le récit césarien", *Caesarodunum*, 9 bis, *Mélanges offerts à Roger DION, Littérature gréco-romaine et géographie historique*, Paris, 1974, pp. 111-129. - Il y est traité de l'organisation de l'espace dans l'esprit de CÉSAR : "[...] La description implique

le bas de la pente et le mur de la place (46, 1), et celle de la vallée assez grande qui s'interposa entre César et les légions d'assaut (47, 2) ; mais celles-là, avec plusieurs autres qui leur sont associées, ne peuvent être examinées sur le terrain qu'en fonction de la conduite des opérations. (Pour les deux interprétations de *e regione collis*, cf. la planche IC).

1. Le plateau de Gergovie-Merdogne est assurément plus élevé que celui des Côtes de Clermont. Mais si l'on veut bien accepter les analyses qui ont précédé l'examen du plateau méridional, on ne doutera pas que ne convienne aussi à celui du nord (1) l'appellation de *mons altissimus*, puisque *mons* n'a pas les connotations habituelles de notre *montagne*, que d'ailleurs *montagne des Côtes* se dit aussi bien, et que l'altitude est à comprendre, à l'époque, en référence aux difficultés militaires d'une prise d'assaut ou à celles d'une approche par le moyen de rampes et de terrasses. Mais il s'agit bien, grammaticalement parlant, d'altitude : le P. de Ravinel, partisan de Gergovie aux Côtes, a voulu distinguer *in altissimo monte* de *in monte altissimo*, et faire dire à la première expression que la ville était située "au sommet de la montagne" (2). Il semble malheureusement qu'il ait

une direction du regard." (p. 115) ; "[...] L'espace n'est pas senti comme une surface continue mais comme un réseau de lignes." (p. 119) ; "[...] César avait dans l'esprit un système d'axes et il s'y référait." (p. 123).

Il y est assez longuement question de Gergovie (pp. 121-122), et notamment de l'expression *e regione* (pp. 124-125), dont "la valeur précise et technique" est reconnue, qui permet "d'entrevoir que tout un travail d'orientation et d'organisation a été opéré sur le terrain. Sous Gergovie, César s'est figuré un axe pour ordonner l'espace tactique qu'il avait devant les yeux. [Suit la citation de B.G. VII, 36, 5.] Mais, joignant l'oppidum à la colline, dans quel sens était tirée cette droite ? de l'oppidum à la colline était-elle perpendiculaire au regard de l'observateur ? ou joignait-elle directement le point d'observation et l'oppidum ?" (N.B. Cette question, pour exorciser la réponse donnée par l'auteur dans son compte rendu de "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," *Revue des Etudes anciennes*, t. XLV, 1963, pp. 234-239 ; cf. *supra*, p. 423.]

En fait, M. RAMBAUD retrouvait pratiquement les exemples et les arguments du lt-col. A. SARTRE (1863), avec lequel nous avons eu le bonheur de nous rencontrer : B.C. I, 23, 6 (*e regione molis*), B.G. VII, 25, 1 (*e regione turris*), 35, 1-2 (*in conspectu fereque e regione, e regione unius eorum pontium*), 58, 6 (*e regione Luteciae contra Labieni castra*), 61, 5 (*praesidio e regione castrorum relicto*). L'emploi de B.C. "garantit : 1° qu'il s'agit d'une ligne droite [...], 2° que le génitif complément de *regio* introduit l'objet déterminant la direction". Ceux de Lutèce dans le B.G. apportent une "précision exceptionnelle : la droite passe par trois points". En conséquence, "devant Gergovie, l'expression *e regione oppidi* situe donc la colline sur une ligne droite allant de l'observateur à l'oppidum et coïncidant avec l'axe principal de la manœuvre". Et plus bas, explicitement : "[...] s'il faut prendre au sens strict *e regione oppidi* : camp principal, petit camp et une façade de l'oppidum s'alignent sur la même visée. Ainsi est organisé l'espace tactique visible sous Gergovie."

Nous ne ferons pas dire à M. RAMBAUD ce qu'il ne dit pas, d'autant qu'il s'agit pour lui de faire ici parler le texte abstraction faite de tout terrain (cf. p. 111 : "On croit trop souvent qu'il vaudrait mieux partir du terrain et le comparer ensuite au texte.") ; mais ce n'est pas solliciter sa pensée que d'y voir la confirmation tant de notre démarche que de notre comparaison des deux sites.

(1) Si l'on veut bien tenir compte de POLYEN, se souvenir qu'il donne effectivement de la hauteur l'image d'un plateau : "En effet la ville était une hauteur puissante, au sommet pratiquement plat." (Trad. CROISILLE & DEMERSON.) - Mme DEMERSON fait remarquer "qu'il est le seul à offrir ce renseignement intéressant". Quelle a été sa source ?

(2) R. de RAVINEL, "La bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont", *A. L. M. A.*, revue du G.E.L.U.C., n° 7, Cl.-Fd, 1980, p. 17.

confondu *in altissimo monte* avec *in summo monte* ou *in monte summo* (1) ; en l'absence d'emplois parallèles qui conduiraient à modifier le jugement, il n'y a donc pas de conclusions à en tirer.

2. *Omnes aditus difficiles* ? On pourrait disputer indéfiniment de la difficulté relative des accès aux deux sites ; cette discussion s'étant déjà révélée sans issue pour le plateau du sud (2), on ne se perdra pas dans la vaine évaluation de leur difficulté comparée. Dans l'abstrait, le plateau du nord est, lui aussi, accessible à peu près de tous les côtés, depuis Blanzat, Nohanent, Durtol, Clermont, et la plaine de la Limagne : car il faut distinguer les chemins pratiqués par l'homme et les passages qu'on peut forcer dans une bataille (3). Il est vrai que la dénivellation est moindre aux Côtes qu'à Gergovie-Merdogne ; mais il ne faut pas non plus confondre l'effort du promeneur ou du touriste avec celui de troupes, surentraînées, certes, mais engagées dans une opération de guerre. Un point reste en outre à souligner. C'est précisément que le massif méridional, s'il a bien *tous* ses accès difficiles, en a cependant *un* qui lui est naturel en le raccordant à la montagne, à savoir le col des Goules pris dans le sens ouest-est ; le massif des Côtes, au contraire, quoique fragmenté, constitue un ensemble compact et isolé, seulement relié à la montagne par le col de Durtol qui s'abaisse à 503 mètres juste en face du point où le plateau culmine à 624 mètres, de sorte que *tous* ses accès sont en effet difficiles, et le sont sensiblement de même façon de *tous* les côtés. En bref, il se pourrait que *mons*, dans son ambiguïté polysémique, signifie le massif, mais c'est à lui que le texte de César conviendrait le mieux.

3. Il est également vrai qu'on ne trouve pas au nord ces rampes et ces terrasses qui font si belle impression au sud pour s'y représenter les campements gaulois et pour imaginer, sur leur rebord et à mi-pente, le mur de six pieds qui les contenait et qui devait casser l'élan des légionnaires. Les atouts du site méridional l'emportent ici sur ceux du site septentrional. A l'encontre de ce dernier, L. Harmand a objecté deux choses. D'une part, Vercingétorix, adaptant son dispositif au relief, aurait choisi "pour son propre camp une position *centrale*, qui n'est pas nécessairement l'oppidum lui-même [...] mais une émi-

(1) Cf. CESAR, B.G. I, 22, 1 : "cum summus mons a Labieno teneretur..." ; VII, 69, 1 : "Ipsium erat oppidum Alesia in colle summo admodum edito loco".

(2) Cf. L. HARMAND, "César en Gaule", *L'Information historique*, 31^e année, n° 4, Paris, sept.-oct. 1969, p. 162 : "Nous mettons au défi les partisans de l'escalade par le flanc oriental [...] de lancer sur les contreforts abrupts qui terminent l'éperon de ce plateau vers l'Est des hommes en tenue de combat, lourdement armés comme l'étaient les fantassins légionnaires. Il suffit de suivre le chemin qui joint le village de Gergovie à Aubière, en contournant la butte de ce côté, pour mesurer, d'un coup d'œil jeté vers sa droite, la raideur des pentes : il n'y a vraiment, sur ce versant, ni possibilité d'ascension, ni possibilité de campement."

(3) Au reste, à moins de concevoir une opération de type *commando*, et contrairement à ce que dit G. ACHARD (art. cit., p. 106 : "[...] contrairement à ce que l'on a toujours cru, César lance à l'attaque une colonne et non pas des légions en ordre de bataille."), il ne faut pas se représenter ces accès dans l'assaut comme suivant des voies tracées, mais comme l'emprise occupée par les légions déployées.

nence voisine de celui-ci", ce qui conduit "à admettre un resserrement circulaire (ou mieux semi-circulaire) et non linéaire, du dispositif gaulois autour d'une charnière (qui pourrait être la côte 692 [...])"; ceci, qui est dirigé contre la "crête absolument rectiligne" du massif des Côtes, fait beaucoup dire à *circum se* de B.G. VII, 36, 2 (1). D'autre part, le mur à mi-pente "suppose un replat, ou tout au moins un léger adoucissement de la pente", sans quoi il n'existe pas de "possibilités d'assise pour un camp"; argument favorable au versant sud de Gergovie-Merdogne et défavorable aux Côtes, car "il n'existe aucun replat sur le versant Sud des Côtes ayant permis l'assise d'un campement à l'abri d'une telle défense" (2). Mais, là encore, il s'agit d'une vision, opportune certes, mais largement artistique et littéraire des choses, parce qu'il y avait bien de la place aussi au nord, *pro oppido* ou *prope oppidum*, pour disposer les forces de la coalition, et parce que le confort ou la commodité ne devait pas être le premier souci de leur installation. C'est aussi pourquoi la ligne alors suivie par le mur de six pieds n'a pas besoin aujourd'hui d'être retrouvée à coup sûr, d'autant que l'expression de César est délibérément approximative : "A medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, etc." (3).

4. Au contraire, et n'en déplaise à L. Harmand, les *colles* et le *iugum* sont aisément identifiables. L. Harmand demande si le mot *iugum* est bon "pour désigner l'ensemble des hauteurs considérées". Et il estime que non, "car *iugum* ne s'applique pas obligatoirement, chez César notamment, à une barrière frontale, à une «chaîne» rigide, [...], mais bien plutôt à l'ensemble des crêtes composant un système montagneux." Il ajoute en substance que les crêtes de Risolles ou de Jussat ne sont pas plus en retrait que celles des Côtes par rapport aux Romains, et qu'"un hémicycle de sommets hérissés d'hommes armés est tout aussi imposant, et même plus, qu'une longue muraille droite surmontée de guerriers" (4). Son sentiment est contestable à tous égards : car l'oppidum méridional s'in-

(1) "At Vercingetorix castris prope oppidum in monte positus mediocribus circum se interuallis separatim singularum ciuitatum copias conlocauerat."

(2) Cf. L. HARMAND, art. cit., pp. 156-164 : après avoir dénoncé, p. 156, le recours à "ce qu'on appelle par euphémisme la «logique» ou la «vraisemblance»", l'auteur relève, "dans la présentation du site [de Gergovie] précédant le récit de l'épisode militaire par César, un certain nombre de traits géographiques que l'on aurait tort de négliger" (p. 157). Le premier concerne le dispositif de Vercingétorix ; et le second, le mur à mi-pente : argument favorable au versant sud de Gergovie-Merdogne et défavorable aux Côtes, mais non moins défavorable au versant est de la Gergovie traditionnelle (p. 162) : "Le caractère discriminant pour Gergovie, tel qu'il ressort du récit même de César, est l'existence d'une plate-forme assez large et à peine inclinée, interrompant à mi-hauteur la raideur de la pente méridionale et dont le rebord était marqué par le mur de 6 pieds [...]. Or nous mettons au défi les partisans de l'escalade par le flanc oriental de trouver l'équivalent d'une pareille terrasse de ce côté."

(3) CESAR, B.G., VII, 46, 3.

(4) Cf. art. cit., p. 158. - On aurait ici, dans peu de mots, matière à discussion infinie. L'auteur fait dire ce qu'ils ne disent pas expressément tant à CESAR qu'à P. EYCHART. En fait, il sollicite le sens d'un mot capital (ici *iugum*, comme plus haut *circum*) en fonction d'un terrain prédéterminé, privilégiant arbitrairement une signification qui aurait au moins besoin d'être appuyée d'exemples, et peut-être même

terpose entre le *iugum* gaulois et les *maiora castra* de César, tandis que le *iugum* septentrional s'interpose entre l'oppidum gaulois et les *maiora castra* ; et si le *iugum* méridional est plus ou moins semi-circulaire, il n'encercle aucunement les Romains ; et enfin, il n'est pas dit, en effet, que le mot *iugum* ne puisse signifier qu'une chaîne rigide (?) et rectiligne, mais en revanche, s'il signifie massif, il semble bien vouloir dire un massif allongé. Mais les difficultés procèdent plutôt, ainsi que l'a souligné le Dr W. Paul, un érudit allemand du siècle dernier, du vocabulaire même de César ; car il n'y a pas seulement hésitation possible sur le sens des mots, il peut y avoir incertitude sur l'identité du signifié dans le cours du texte (1).

L'*altissimus mons* de 36, 1, ne peut guère être que le plateau lui-même qui porte l'*urbs* et dont les accès sont tous difficiles. Ce *mons*, qui porte l'*oppidum* même de l'*urbs* d'après 36, 2, porte aussi (suivant les manuscrits de la classe β) les *castra* gaulois - ou plutôt des *castra* gaulois, puisque tous les *colles* sont également occupés (36, 2), (à moins qu'ils ne le soient pas tous par des troupes campées). Il ne constitue pas à lui seul le *iugum* de 36, 2, puisque *colles* il y a ; mais puisqu'il est lui-même occupé par des *castra*, rien ne s'oppose à ce qu'il en fasse lui-même partie, d'autant qu'un *mons*, comme on sait, peut être dit *collis* (2). Le *mons* et l'*oppidum* de 36, 5, sont donc ceux de l'*urbs* comme en 36, 1-2 ; les *omnes eius iugi colles* de 36, 2, sont « toutes les hauteurs de cette chaîne, de la chaîne dont nous parlons en employant le mot *colles* et, (pourquoi pas ?), le mot *mons* » ; et le *collis munitus atque circumcisis* de 36, 5, est l'un des *colles* du *iugum*.

Le *collis nudatus* de 44, 1, en sera-t-il un autre, ou ne désignera-t-il que le *mons* ? L'*alter collis* de 44, 4, en tout cas, en est bien un autre, et peut bien n'être autre que le *collis nudatus*. Mais on vient de retomber sur le mot *iugum* et l'expression *eius iugi* dans le contexte de 44, 3, et l'on se heurte ainsi à la difficulté d'en identifier le *dorsus* (ou le *dorsum* (3)), de l'identifier lui-même, et de le mettre en rapport avec le premier *iugum*, le *mons*, le *collis nudatus* et l'*alter collis*. Et l'on rencontre encore ce même mot de *iugum* en 45, 5 dans le récit de la feinte : est-ce toujours le même *iugum* ? ou cela fait combien de

simplement établie. Et lui qui mettait tout à l'heure en garde contre la "logique" et la "vraisemblance" y recourt pour sa part aussitôt.

(1) Cf. W. PAUL, "Belagerung von Gergovia", *Philologische Wochenschrift*, III, 1883, c. 557-564.

(2) La question est plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord. *Mons* peut désigner une hauteur ou un massif. *Mons*, *collis* et *iugum* peuvent éventuellement désigner une même hauteur. *Mons* et *iugum* peuvent de même désigner un même massif (pouvu, semble-t-il, qu'il soit plutôt allongé). Ce jeu des mots nous aide à comprendre le *eius* de *omnibus eius iugi collibus*, où le pluriel *colles* est décisif pour l'idée de chaîne - n'étant pas même exclu que le *mons* de *castris prope oppidum in monte positus* aurait pu s'identifier avec tout le *iugum* déterminé par le démonstratif.

(3) Le neutre *dorsum* est la leçon des ms. β , retenue par O. SEEL, et aujourd'hui par J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON : d'où, un peu plus bas, le choix de *sed siluestre* - qui était déjà la leçon reprise par G. SYMEONI (*sylvestre*).

iuga ? On retrouve de même des *colles* à suivre ou à contourner en 45, 2, au cours de la diversion : sont-ce les mêmes *colles* qu'en 36, 2, ou en sont-ce d'autres ? et quel rapport ont-ils avec le *iugum* de 45, 5 ? Effectives ou cultivées, les ambiguïtés ne s'arrêtent pas là. Le *mons* et le *collis* de 46, 3, ceux qui ont été assaillis, font-ils ou non deux hauteurs différentes ? Le *collis* au bas duquel le légat Sextius doit ranger ses cohortes en 49, 1 ; celui du pied duquel Vercingétorix vainqueur ramène ses troupes derrière ses remparts en 51, 4, sont-ils le même et sont-ils celui des *minora castra* ou bien sont-ils le *mons* lui-même ? Nous en tenant au texte et indépendamment du site, nous précisons là des problèmes annoncés : nous en différons l'examen jusqu'au moment de l'analyse de l'attaque. Car il suffit pour le présent qu'il y ait au massif des Côtes un *iugum* de collines ou de hauteurs : or ces collines, qui s'interposent entre la plaine et le plateau, feraient effectivement mieux comprendre que celles de Gergovie-Merdogne l'effroi qui saisit les légionnaires quand ils lèvent les yeux vers elles depuis la plaine ou depuis leur camp (1).

5. Plus facile est justement la question de la *planities*, nécessaire aux engagements de cavalerie mêlée d'archers (36, 1 et 4 ; 53, 2) (2), "plaine" à partir de laquelle on compte, en 46, 1, douze cents pas en ligne droite jusqu'au mur de l'oppidum, "plaine" où se reforment aussitôt les légionnaires ébrillés en 51, 3, et plaine certainement *-idoneus locus*, *aequus locus*, opposés à l'*iniquitas loci* qui lui avait été fatale- où César, en 53, 1-3 offre vainement le combat à Vercingétorix, avant de quitter les lieux. Que le mot désigne un espace compris entre l'oppidum et les *maiora castra*, ou selon l'occasion d'autres endroits, et au surplus quelles que soient la largeur ou l'étendue offertes, celles d'un *campus* ou d'un simple *thalweg*, le choix, en effet, ne manque pas (3). Les côtés nord et ouest du

(1) Ceci, vu leur proximité, donc aussi leur fonction de barrière.

Mais au risque de compliquer encore un peu les choses en serrant le texte de plus près, on se souviendra que M. A. FISCHER avait souligné que la parenthèse "*qua despici poterat*" n'était pas superflue. Et de fait, on peut y voir à la fois une description, une explication et une restriction. Dans cette dernière hypothèse, les troupes de Vercingétorix ne présentaient leur aspect effrayant (ce qui suffisait bien) que sur les positions d'où elles avaient sur les Romains une vue plongeante. Il y avait donc des points d'où ce n'était pas le cas. Ce qui se vérifierait singulièrement au massif des Côtes : car il y a derrière Chanturgue et les autres collines toute une partie du plateau qui est précisément masquée et d'où les Gaulois ne pouvaient rien voir en bas. On ne trouverait rien d'équivalent à Gergovie-Merdogne.

(Aussi bien cette lecture aide-t-elle à faire du *mons* un *collis* du *iugum*. La polysémie du mot lui permettrait, selon le contexte, de désigner tantôt une hauteur plus importante opposée aux *colles*, tantôt l'un des *colles* du *iugum*, voire le *iugum* lui-même, puisqu'un *mons* n'est pas nécessairement une hauteur unie et isolée, mais peut être une chaîne : *mons Iura*, *mons Ceuenna*...)

(2) MEUSEL précise : "*Diese Plänkeleien fanden jedenfalls teils am Ufer des Auzonbaches statt, teils an der Straße, die von Paris über Perpignan nach Spanien führt, da sonst in dieser Gegend das Gelände für Reiterkämpfe nicht geeignet ist.*" On pourrait donc parler de *planities* même au nord du massif nord, dans la vallée du Bédât.

(3) On se souviendra que la *planities* a fait difficulté à Gergovie-Merdogne. P.-F. FOURNIER, qui se refusait à en voir une dans la vallée de l'Auzon, plaçait la sienne au pied du versant est, mais de telle manière qu'elle représente à la fois le commencement de la montée, en bordure du lac de Sarliève, et le premier tiers de ladite montée : "*C'est la plaine de Bonneval, entre les pentes les plus raides du versant Est de*

massif ne présentent pas de *plaine*, ni la moitié occidentale du côté sud ; mais la moitié orientale de ce côté et tout le côté est offrent tout l'espace qu'on voudra ; et cela, si l'on se souvient du lac de Sarliève, dans des conditions nettement meilleures qu'autour de Gergovie-Merdogne (1).

En dépit des difficultés soulevées par le texte, on voit donc mal, finalement, au nom de quoi récuser la topographie du massif des Côtes pour lui refuser la possibilité d'avoir été l'assiette de Gergovie et, partant, l'objet d'un siège au printemps -52. Il paraît donc permis de passer à l'étude des opérations.

Gergovie et le rebord de la cuvette au fond de laquelle a été le lac de Sarliève. Elle est traversée aujourd'hui par la route nationale n° 9." Et trois pages plus haut : "En fait, il y a de 500 à 600 mètres à peu près de la cuvette de l'ancien lac de Sarliève (où peut avoir commencé la montée) à la fin de la plaine de Bonneval, puis 1000 à 1200 mètres environ de là au bord du plateau." ("La Bataille de Gergovie", dans *Gergovie Haut Lieu de France*, "Auvergne", Clermont-Ferrand, 1943, p. 43 et p. 40.)

(1) On tiendra compte de l'objection, tirée de la nature du terrain, que fait L.-A. CONSTANS à la thèse de l'assaut par l'est, et selon laquelle "les Romains seraient montés à l'assaut de la montagne en ayant derrière eux le lac de Sarliève, où ils auraient inmanquablement été jetés en cas de contre-attaque victorieuse de l'ennemi : peut-on prêter à César une tactique aussi follement imprudente ?" ("Gergovie", notice bibliographique sur *La Bataille de Gergovie*, de E. DESFORGES et P.-F. FOURNIER, *R. E. A.*, n° 4, E. de Boccard, Paris, 1933, p. 464.)

Deuxième section

RESTITUTION DES OPERATIONS

Eu égard à notre perspective, il n'entre pas dans notre propos de commenter tout le détail de ces opérations, mais plutôt d'insister sur les quelques points-clefs dont chacun peut contribuer à faire la différence - à moins que l'un ou l'autre ne s'avère indifférent au problème de la localisation.

En comptant, pour mémoire (*cf. supra*, p. 177 *sq.*), trois temps dans l'affaire, après le prologue que constituent la première traversée de l'Allier par César (VII, 35) et son arrivée quatre jours après sous Gergovie (36, 1), on distingue une première phase du siège (36) qui consiste en son installation devant la place (dont il ne traite qu'implicitement), suivie des premières opérations : escarmouches de cavalerie, et surtout prise et occupation d'une colline isolée flanquant la montagne, bientôt reliée au premier camp par la *fossa duplex* ; ensuite un fâcheux contre-temps constitué par la volte-face hédienne et par ses conséquences (37-43) ; enfin la seconde phase, qui est celle de l'assaut manqué (44-51), et qui se subdivise elle-même en une demi-douzaine de séquences : l'attaque de diversion en trois temps (45, 1-6), l'assaut proprement dit contre l'oppidum (45, 7-46), l'ordre étrange de repli non suivi d'effet (47), le retour inopiné des Gaulois (48), les mouvements consécutifs de César et de Sextius (49), et l'arrivée inopportune des Héduens qui entraîne la méprise fatale (50-51). L'épilogue en sera dramatique : après une espèce de valse-hésitation (53, 1-2), le départ et le retour vers le pays hédien (53, 3), la retraversée de l'Allier (53, 4), puis le franchissement spectaculaire de la Loire (56) après le sac de Noviodunum (55), et enfin la jonction avec Labiénus chez les Sénon (62, 10).

I. SUR LES MAIORA ET LES MINORA CASTRA

Venant du nord, César trouve Gergovie sur sa droite ; mais ici se pose une question préalable que d'aucuns ont soulevée dans la théorie de Gergovie-Merdogne : pourquoi César dépasse-t-il l'oppidum pour asseoir son camp ? N'aurait-il pu, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, s'établir au nord, quelque part sur le plateau de Châteaugay ? Il s'y serait trouvé dans une situation analogue à celle où l'ont placé tous ceux qui ont vu les

maiora castra au Crest dans la théorie classique : position dominante avec vue sur les positions gauloises, séparée d'elles par le Bédât comme le Crest l'est de Gergovie-Merdogne par l'Auzon ; mais une situation meilleure cependant, parce qu'inversée par rapport à ses arrières et à sa ligne d'opération : une situation analogue au Crest serait bien plutôt celle de Clermont, séparé de l'oppidum par la branche nord de la Tiretaine - un site où P.-F. Fournier ne voulait voir qu'un cul-de-sac ⁽¹⁾.

Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer d'un point de vue militaire, (et ce nous est une occasion d'exprimer le regret comme le souhait d'une coopération qui serait polydisciplinaire) ; mais deux raisons suffisent à exclure cette hypothèse. L'une tient aux textes de César et de Cassius Dion, d'où l'on infère que le grand camp n'était pas en hauteur ; l'autre, au texte de César qui oblige à trouver une colline entre l'oppidum et le grand camp, colline qu'on chercherait vainement entre les Côtes et Châteaugay ⁽²⁾. Une troisième raison serait que la reconstitution de la bataille deviendrait impossible à partir de positions romaines situées au nord, à peu près comme cela nous a paru impossible depuis le Crest, parce que dans les deux cas les collines sont à gauche au lieu, comme il se devrait, d'être à droite. Et c'est cette combinatoire des textes appliqués au terrain qui amène à retenir Chanturgue et Montferrand pour les deux emplacements des *minora* et des *maiora castra* - malgré la critique intempestive d'un L. Harmand qui, résumant le "système" de P. Eychart, souligne que le petit camp y est placé "dans l'axe même qui joint le grand à l'oppidum" ⁽³⁾.

Or il est un indice de plus qui semble alors parler pour Chanturgue, et il est une objection contre Montferrand qui peut être levée. L'indice favorable est que César "*déloge la garnison et s'empara de la position*" "*avant que les renforts pussent arriver de la place-forte*" ⁽⁴⁾ : c'est donc de l'oppidum lui-même, apparemment, qu'auraient dû venir les secours, et c'est donc que l'oppidum était la position la plus proche de la colline ou la mieux placée pour l'assister ; ce qui est en effet le cas avec Chanturgue et les Côtes. L'objection est que, du haut de Chanturgue, les Gaulois ne voyaient que trop bien ce qui pouvait se passer dans le camp de Montferrand ; mais précisément, au moment où César explique, au sujet des mouvements des troupes de la diversion, que "*toutes ces manœuvres*

(1) Cf. P.-F. FOURNIER, *Les Ouvrages de Pierre sèche des Cultivateurs d'Auvergne et la Prétendue découverte d'une ville aux Côtes de Clermont*, *L'Auvergne littéraire et artistique*, n° 68, 1933, p. 72 : "Et cette position dans un cul-de-sac, commandé par des hauteurs, avec une seule issue, du côté de l'est, qui eût pu facilement être barrée, n'eût-elle point été dangereuse ?" - Déjà cité, p. 713.

(2) On se souvient que ce fut une objection de ST. GEORGE STOCK contre NAPOLEON III et la localisation des *maiora castra* sur la Serre d'Orcet.

(3) L. HARMAND, *art. cit.*, p. 164, col. 1 : toujours la sous-estimation de *e regione oppidi collis*.

(4) CESAR, *B.G.*, VII, 36, 7 : "*prius quam subsidio ex oppido venire possent, deiecto praesidio, potius loco, etc.*" ; trad. J.-M. CROISILLE & G. DEMERSON.

se voyaient de l'oppidum puisque, des abords de Gergovie, il y avait une vue plongeante sur le camp, mais à une telle distance on ne pouvait se rendre compte exactement de ce qu'il en était" ⁽¹⁾, cela fait bien du temps que le *collis circumcisis* a été pris aux Gaulois ; et depuis lors, que les Gaulois soient postés sur l'oppidum ou sur le *iugum* des collines, leur regard sur Montferrand est en effet bien éloigné et bien gêné par l'obstacle de Chanturgue.

Ce dernier point n'est pas sans conséquence : la *fossa duplex* devait relier les deux camps directement et au plus court ; et si l'on ne peut déterminer *a priori* son tracé, on doit au moins supposer qu'elle montait au petit camp du côté de la colline opposé aux regards des Gaulois de l'oppidum et même du *iugum*.

De l'intermède hédien qui suit, dans le récit des *Commentaires*, la prise de la colline et l'établissement du double fossé, nous n'avons que peu de chose à retenir. Car nous n'entrerons toujours pas dans la question de savoir si E. Desforges et P.-F. Fournier ont été bien inspirés d'intervertir les chapitres et les événements ⁽²⁾ - nous rendant sous réserve à l'opinion de tous ceux qui n'estiment pas que les novateurs aient assumé la charge de la preuve ⁽³⁾, et pensant d'ailleurs que la chose est sans incidence sur la localisation de

(1) *Id.*, *ibid.*, 45, 4 : "*Haec procul ex oppido uidebantur, ut erat a Gergovia despectus in castra, neque tanto spatio certi quid esset explorari poterat.*" (Trad. J.-M. CROISILLE & G. DEMERSON ; *procul* ne paraît pas expressément rendu.) - Le P. de RAVINEL a fait valoir, justement, semble-t-il, que *ut* avait ici son sens premier de "*dans la mesure où*" : cf. "La bataille de Gergovie aux Côtes de Clermont", *A.L.M.A.*, revue du G. E. L. U. C., n° 8, Cl.-Fd, 1981, p. 62 ; ou *Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes*, n° 5, avril 1981, p. 15.

(2) Cf. E. DESFORGES & P.-F. FOURNIER, *La Bataille de Gergovie*, *Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd*, XXXI, Impr. Gén., 1933, pp. 25-27 et pp. 52-55, note annexe VIII ; P.-F. FOURNIER, "La Bataille de Gergovie", dans *Gergovie Haut Lieu de France*, "Auvergne", Cl.-Fd, 1943, p. 36, note au ch. XXXVII ; "La Bataille de Gergovie", 2^e éd., Imp. Gén. J. de Bussac, Cl.-Fd, 1943, (repris de "Encore la bataille de Gergovie", *Bull. hist. et sc. de l'Auv.*, LXIII, 1943, pp. 213-248) pp. 51-53, n. 44.

Rappel sommaire de l'argumentation, dont les points sont de portée inégale (d'après le P. A. NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*, Brill, Leiden, 1974, pp. 20-30) :

1. Si l'installation du petit camp avait précédé l'affaire hédienne, les chapitres suivants (37 à 43) contiendraient l'opposition des *maiora* et *minora castra* en VII, 40, 2 et 41, 2 et 4 : ce qui n'est pas. Donc César n'avait encore qu'un seul camp.

2. Si les deux camps existaient pendant l'affaire hédienne, on ne peut comprendre ni ce qu'il est advenu du petit (évacué ? perdu avant d'être repris ? défendu avec succès ? non attaqué ?), ni comment les Romains, avec seulement deux légions, auraient pu tenir à la fois le grand et le petit.

3. L'intelligence des événements suppose la continuité suivante, qui n'a pu qu'être rapide : prise de la Roche Blanche, première réaction gauloise (44, 5), feinte de César, seconde réaction gauloise (45, 6), et attaque romaine : ce qui met la révolte hédienne et l'attaque du "grand" camp avant la prise de la Roche Blanche.

4. Les Gaulois n'auraient pu supporter si longtemps la pénurie d'eau et de fourrage.

5. On ne comprendrait pas que Vercingétorix ait mis si longtemps à réagir et à redouter pour l'autre colline après la prise de la première, qui explique sa réaction soudaine de peur et de défense. -

6. Si l'établissement du petit camp et du double fossé avait eu lieu avant l'affaire hédienne, le "César-narrateur" contredirait le "César-tacticien" qui avait décidé de surseoir aux opérations de blocus et d'attendre le ravitaillement.

Gergovie : aussi bien le P. de Ravinel, qui a suivi Fournier et Noché sur ce point, n'en était-il pas moins partisan des Côtes (1). Et pour ce qu'il advint du petit camp en la circonstance, il ne nous paraît pas impensable qu'il n'ait pas été attaqué par les Gaulois en l'absence de César, car il était le plus fort des deux, mais si le grand tombait, le petit ne pourrait tenir, et ce n'était pas un si mauvais calcul de Vercingétorix que de s'en prendre au grand avec toutes ses forces, la preuve en étant qu'il a failli tomber : mais Fabius s'y est bien battu (2), et tous les chefs de guerre n'ont pas un César comme adversaire.

II. SUR LES PHASES DE L'ASSAUT

Venons-en donc sans plus attendre à la deuxième phase des opérations, guerre de mouvement et non plus de positions, mais qui fut un échec de César. Le plus simple est de suivre le texte pour y relever les points problématiques ou révélateurs (3).

(3) Cf. *supra*, p. 296 et n. 1. - C. HIGNETT écrit à ce propos dans *The Journal of the Roman Studies*, 23, 1933, p. 241 : "Their elaborate attempt (pp. 52-3) to prove that the Aeduan affair described in BG vii, 37-43 occurred before the capture of La Roche Blanche can only be described as an unfortunate aberration." Et M. RAMBAUD l'a cité en l'approuvant dans la *Revue des Etudes Latines*, 52, 1974, p. 38.

Cf. J.-M. CROISILLE, "La tactique de César devant Gergovie : essai de reconstitution d'après les textes anciens", *Bull. du Comité de l'Oppidum des Côtes*, n° 7, mai 1983, pp. 2 et 5 ; (repris de *A.L.M.A.* *Revue du G. E. L. U. C.*, n° 9, Cl.-Fd., 1982) : "Je garde donc la chronologie de César : la colline escarpée a été prise avant l'annonce à César de la défection des Héduens. [...] Ses propos [à savoir : ceux de Dion Cassius] paraissent, en tout cas, appuyer la chronologie de César."

Et cf. J. HARMAND, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984, p. 392, n. 31 : "Un érudit clermontois, P.-F. FOURNIER a, il est vrai, soutenu - cf. *La bataille de Gergovie*, 2^e éd., Clermont-Ferrand, 1943, pp. 51-53 - que la prise de la Roche Blanche avait eu, en réalité, lieu après l'opération contre Litavicos. Rien, dans le texte du *De Bello Gallico*, ne permet de soutenir ce point de vue, les interventions de la chronologie stratégique ne sont pas une caractéristique des bulletins césariens. Cet auteur n'a pu en fournir aucun exemple, en dépit d'une référence inadéquate à JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, III, p. 307, n. 2."

Cf. enfin J.-M. WELTERLIN, "L'assaut à Merdogne-Gergovie et les intentions de César", *Chroniques historiques d'Ambert et de son arrondissement*, *Bull. du groupe de rech. arch. du Livradois-Forez*, 9^e année, 1987, pp. 37-41.

(1) Cf. R. de RAVINEL, *art. cit.*, in *A.L.M.A.*, *revue du G.E.L.U.C.*, n° 7, 1980, pp. 18 et 20, et cf. n° 8, p. 61. - L'auteur résume leur argumentation et renchérit sur elle, ajoutant d'une part que l'organisation du petit camp est manifestement récente lorsque César vient en inspecter l'ouvrage en 44, 1, et voyant d'autre part "un argument décisif et qui ne vaut que pour «les Côtes»" dans les dates du 21 mars et du 14 avril fournies par "l'orientation", au sens fort, de la *via decumana* pour Montferrand, et, à son défaut pour Chanturgue, de celle de l'axe passant par le *praetorium*, axe rigoureusement perpendiculaire à la *via principalis*. Et il conclut que : "L'ensemble de ces arguments est péremptoire".

(2) Il ne disposait en tout que de deux légions avec leurs cohortes d'alliés ; mais on peut méditer B.G. VI, 37, 5 : quand Q. Tullius Cicéron est surpris dans Atuatuca par les Germains Sugambres et que beaucoup de son monde est dehors à moissonner, "aegre portas nostri tuentur, reliquos aditus locus ipse per se munitioque defendit", et cela assez longtemps pour que le camp ne soit pas pris. - Il n'empêche que Fabius aurait eu moins de mal à résister, comme le fait observer J.-M. CROISILLE, si les *maiора castra* n'avaient été assis en plaine : ce qui peut avoir été une raison de plus de les attaquer sans s'occuper des *minora*.

(3) Nous ne détaillerons pas notre dette envers M. P. EYCHART, M. J.-M. CROISILLE et Mme G. DEMERSON.

A. Du *collis nudatus* à l'*alter collis*

Quand César vient au petit camp pour en inspecter les ouvrages ou les travaux (1), il remarque un *collis nudatus* et se fait confirmer l'explication du phénomène.

Ou bien ce *collis* est le *mons* même désigné d'un autre nom, et la chose en soi n'est pas impossible et plusieurs l'ont admise ; ou bien il s'agit d'un nouveau *collis* dans le récit. Il serait en vérité surprenant que Vercingétorix ait imprudemment dégarni l'oppidum pour fortifier ailleurs un point faible de sa défense. Mais si ce *collis* n'était pourtant que le *mons*, la suite de la description, qui déjà n'est pas limpide, poserait un étonnant problème de géométrie dans l'espace.

Car quelques lignes plus bas, l'*id iugum*, dont le *dorsus* ou *dorsum* est presque plat mais étroit, *prope aequum sed angustum*, doit être ou bien le *mons* lui-même, ou cet autre *collis* différent de lui, ou encore le *iugum* de collines qu'on connaît bien.

Il ne nous semble pas que cette dernière interprétation soit la bonne, et cela pour deux raisons (2). L'une est précisément que César emploie la même expression d'*eius iugi* qu'il a employée plus haut : car le démonstratif signifie que le *iugum* est déterminé par une information qui l'accompagne, qu'elle le précède ou qu'elle le suive. C'est pour cela que nous sommes porté à croire, plus haut, que le *iugum* des collines inclut (3) le *mons*, implicitement désigné en cet endroit comme un *collis*, élément de l'ensemble des *colles*. L'autre raison : il est difficile de penser que César parle du *dorsus* de tout le *iugum* des collines comme donnant un *aditus* à l'autre *pars* de l'oppidum. Car il peut bien être vrai que l'autre côté de l'oppidum soit de l'autre côté du *iugum*, et soit donc accessible aussi bien en longeant qu'en traversant le *iugum*. Mais d'une part tout le revers de celui-ci ne saurait être presque plat, puisque le *iugum* est fait de collines ; et d'autre part il paraît sûr que le *dorsus* et l'*aditus*, pratiquement, ne font qu'un ; et s'il s'agissait ici du *dorsus* de tout le *iugum*, alors le *dorsus* et l'*aditus* ne pourraient plus, comme il se doit, s'identifier à un endroit particulier et déterminé, *hic locus*. On pourrait objecter que le *dorsus* est bien celui de tout le *iugum*, mais qu'il n'est presque plat, étroit et boisé qu'à l'endroit, *qua*, où il donne accès à l'autre côté : mais pourquoi César parlerait-il alors de tout le *iugum*, quand

(1) Il s'agit évidemment des ouvrages du petit camp, dont la poursuite, la maintenance ou l'achèvement pouvaient demander du temps (comme la chose se vérifie en bien d'autres occasions) : ACHARENTRE et LEMAIRE ont pourtant compris qu'il s'agissait des travaux gaulois de l'oppidum (*operis perspicendi causa*, i. e. *munitionis hostium*).

(2) J.-M. CROISILLE et G. DEMERSON traduisent ici "[...] le fait que le revers de la chaîne en forme de joug [...] était peu accidenté, etc.", comme ils ont traduit plus haut que Vercingétorix "avait occupé toutes les collines d'une chaîne en forme de joug" ; mais dans les deux cas ils ne traduisent pas expressément l'anaphorique *eius (iugi)*.

(3) Mais l'inclut sans s'y réduire, comme paraît l'avoir pensé G. SYMEONI (voir sa carte de la Limagne en G), parce qu'il y a pluralité de *colles*, de hauteurs.

il ne veut parler de son revers qu'en un lieu particulier⁽¹⁾ ? Nommer *iugum* le *collis* est plus simple : et nommer *iugum* un *collis* est ce que fait César se préparant au combat contre les Helvètes⁽²⁾, de même qu'Hirtius, dont on admet qu'il imite César, appelle *iugum* une colline attenante au *collis* tenu par les Bellovaques⁽³⁾. - Ici, le contexte ne donnerait donc plus le choix qu'entre le *mons* et un autre *collis*.

Mais s'il s'agissait du *mons*, il s'agirait aussi de son *dorsus* à lui⁽⁴⁾, et l'on se souviendra des embarras d'un A. Michel ou des explications d'un A.-J.-B. d'Aigueperse. Que ce revers soit *siluestris*, boisé, qu'il soit *angustus*, étroit, et qu'il donne accès à l'autre partie ou côté de la place, on voit mal la pertinence du premier renseignement, et le dernier serait une lapalissade, mais le second serait une absurdité. En outre, si les Gaulois ont à craindre pour cet endroit, *huic loco*, ce ne peut être pour le revers du plateau ; c'est pour l'*aditus ad alteram partem oppidi* que fournit le *dorsus* ; et ce *dorsus* ne peut donc être celui du *mons*. Il faut enfin que le *dorsus* et l'*aditus*, en toute hypothèse, puissent être compromis par la perte d'un *alter collis*, qui ne saurait donc être le *mons*, mais pourrait être le *iugum*.

A bien y regarder, cet espèce de sorite conduit à la déduction que voici : le *collis nudatus*, le présent *iugum* et l'*alter collis* ne font qu'un⁽⁵⁾ ; ils sont distincts du *mons*, à l'autre côté duquel (*altera pars oppidi*) ils donnent un accès, *aditus*, par leur étroit revers, *dorsus angustus*, presque plat, *prope aequus*, mais lui-même invisible ou mal visible de -

(1) Un indice de la réalité du problème est dans la contradiction qui existe entre les deux traductions successives de CONSTANS : en 1926 il traduit "le revers de cette colline" ; et en 1929 il met en note : "« l'arête de ce système de collines » (auquel appartient la colline en question). Cf. un emploi analogue de *id iugum* 36, 2."

Peut-être l'objection doit-elle d'ailleurs être relativisée, si l'on tient compte de la version proposée par la classe des mss. α. Ceux-ci disent en effet : "dorsum esse eius iugi prope aequum, sed hunc siluestrum et angustum, qua esset aditus ad alteram partem oppidi". On doit peut-être entendre que "le revers était à peu près plat (dans son ensemble), mais qu'il était boisé et étroit du côté par lequel on avait accès à l'autre côté de la place" ; et dans ce cas, le revers à peu près plat ne pourrait être que celui d'une colline particulière, sur une partie duquel on concentrerait ensuite l'attention.

Aussi bien l'analogie n'est-elle pas si évidente entre *omnibus eius iugi collibus* et *dorsum eius iugi* : la parenthèse explicative de CONSTANS ne convient bien qu'à 36, 2.

(2) Cf. CESAR, B.G. I, 24, 1-2 : "Copias suas Caesar in proximum collem subducit equitatumque, qui sustineret hostium impetum, misit. Ipse interim in colle medio triplicem aciem instruxit legionum quattuor ueteranarum, ita uti supra se in summo iugo duas legiones [...] et omnia auxilia conlocaret."

(3) Cf. HIRTIUS, B.G. VIII, 14, 4-5 versus 14, 3 et 15, 1 (où le *collis* désigne la hauteur ou le plateau tenu par l'ennemi - assez imprudent pour ne pas avoir occupé le *iugum* qui l'avoisinait).

(4) C'est ce que semble avoir compris G. DESDEUISES DU DEZERT, dans sa lecture quelque peu rapide et approximative, et qui amalgame d'ailleurs, comme on a fait souvent, le texte et le terrain : César "apprit par des transfuges, et par ses éclaireurs, que la montagne avait le sommet plat, le revers septentrional boisé, et qu'elle commandait un isthme étroit par lequel on accédait à la face septentrionale de l'oppidum." (Art. cit., et chap. X de Gergovia, de M. BUSSET, p. 110.) - Mais il semble aussi que l'auteur assimile mécaniquement *iugum* à *mons*, traduisant le mot par la montagne en VII, 36, 2, comme en 44, 3.

(5) C'était la lecture de P. RAMUS, *Liber de Caesaris Militia*, A. Wechel, Paris, 1559, f° 72 v° : deux monts jouxtaient la ville, "alterius dorsum propè aequum & angustum, [...] : alter mons è regione urbis, etc." - Nous comprenons donc : "le revers de la hauteur dont nous parlons".

puis la colline du petit camp (peut-être, aussi, parce qu'il est boisé, *siluestris* ?).

Si maintenant nous nous plaçons avec César au petit camp, nous voyons devant nous, sur notre droite, un col qui marque en effet le passage à l'autre côté de la place, c'est celui du Bancillon. Il peut être lu suivant deux sens croisés⁽¹⁾ : il permet de passer de la partie sud du massif à sa partie nord⁽²⁾ ; et il relie la colline de Var au plateau de l'oppidum, qui se trouve précisément avoir son entrée nord dans la falaise, plus à l'ouest, de cet autre côté. Selon toute apparence, le *collis nudatus* et l'*alter collis* ne sont donc autres que le puy de Var⁽³⁾, en temps normal occupé par les Gaulois comme les autres collines, et d'ailleurs mal visible d'en bas.

La contre-épreuve consiste à vérifier si la possession de ce puy serait si dommageable aux assiégés. Ceux-ci, d'après César, se représentaient déjà "paene circumuallati atque omni exitu et pabulatione interclusi"⁽⁴⁾. César ne parle pas de la crainte de se voir privés d'eau : il n'avait pas à tout préciser, mais comme les sources et les ruisselets ne manquent pas sur l'oppidum⁽⁵⁾, ce n'était point là la première crainte à avoir. Il en va autrement des autres choses à redouter. A la différence de Constans, J.-M. Croisille et Mme Demerson interprètent comme un hendiadys l'empêchement de toute sortie et de tout fourrage. Il importe assez peu finalement, car ce simple ou double empêchement n'est lui-même que la conséquence et l'explication du premier objet de crainte, celui d'être quasi-

(1) Comme le pouvait à sa façon celui des Goules.

(2) Il est à noter que CESAR paraît quelquefois désigner par *oppidum*, non pas étroitement le plateau qui porte la ville, mais l'ensemble du *mons* et du *iugum* de collines : cf. VII, 45, 4 : "Haec procul ex oppido uidebantur."

(3) Identification immédiate de G. DESDEUISES DU DEZERT, *ibid.*, p. 110, et de M. BUSSET, *ibid.*, pp. 125-129. - Du premier : "Cette position si bien caractérisée, c'est le puy de Var à l'extrémité Nord-Est du plateau des Côtes, etc." ; du second : "La colline «horribile» [sic]".

A ce sujet, L. HARMAND, art. cit., p. 158 et p. 164, fait une mauvaise querelle à P. EYCHART, à qui il reproche en substance de voir l'*alter collis* dans le Puy de Var : cette colline n'étant pas à l'opposé du point attaqué par les légions, mais au contraire "du même côté que la pointe des Côtes en direction de laquelle se porte l'attaque de César. Cette seule raison suffit, croyons-nous, pour écarter son hypothèse : l'escamotage du *ab altera parte* la condamne". Et les forces gauloises concentrées sur cette éminence seraient "parfaitement visibles du Puy de Chanturgue" et seraient "bel et bien capables de surveiller les pentes méridionales des Côtes, qui se présentent à (elles) en enfilade".

Sans parler d'une lecture de César qui amalgame encore le texte et un terrain, il y aurait à nouveau beaucoup à dire. Ce n'est pas la colline qui doit se situer de l'autre côté, c'est son *dorsus* qui y conduit : ce qui y met sans peine les gens de Vercingétorix et ses fortifications improvisées, qui doivent se trouver plus bas. Mais l'étrange de la chose est précisément que la colline et l'*aditus*, "à l'ouest" du plateau de Gergovie-Merdogne, ne sauraient être placés de l'autre côté du sud qui est visé par l'assaut...

(4) CESAR, B.G., VII, 44, 4 : "l'ennemi [...] sentait bien que [...] il serait presque enveloppé et ne pourrait ni sortir, ni fourrager" (trad. CONSTANS) ; les Gaulois "ne doutaient pas de se voir presque bloqués, empêchés de sortir fourrager" (trad. CROISILLE & DEMERSON).

(5) P. EYCHART y insiste beaucoup, en opposition avec la situation qu'il dénonce à Gergovie-Merdogne. Mais d'une manière générale, cf. Ph. ARBOS, art. cit., p. 641 : en Limagne méridionale, beaucoup d'habitats ont pu se fixer sur les collines, "alimentés en eau grâce au contact des laves perméables et du substratum imperméable".

ment bloqués ou enveloppés. Or il est impossible de prendre à la lettre ce *paene circumallati*. D'abord, en effet, César précise *paene*. Ensuite, le mot n'aurait son sens propre ou tout son sens que si la place était investie, ou au moins que si l'*alter collis* se trouvait lui-même de l'autre côté de la place - ce qui n'est pas le cas et ne peut l'être (1). Ce terme reçoit donc enfin une acception exagérée et figurée : c'est que la peur majeure sa cause ou son objet.

Sous réserve que c'est donc là façon de parler, le terme, appliqué aux Côtes, s'avère suffisamment exact. Les *minora castra* de Chanturgue serrent déjà l'oppidum au plus près, menace constante sur les vallées des Guelles et des Sagotiers comme sur leurs débouchés. Les *maiora castra* de Montferrand commandent tout le côté sud et tout le côté est du massif. Le côté ouest, qui assure un incommode accès à l'eau pour le cas de nécessité, laisse ouvertes des possibilités de sortie, quoique peu aisées, mais non de fourrage, car il donne sur la montagne. L'occupation du puy de Var couperait le *mons des colles* et le priverait ainsi de son accès oriental à la plaine, mais il lui disputerait, en plus, l'accès au versant nord, au Bédât, et par là à la Limagne. Vercingétorix n'a donc pas tort de craindre.

B. L'attaque de diversion

C'est pour le confirmer dans cette crainte que César va feindre de l'attaquer sur son point faible. Les trois temps de cette fausse attaque ne paraissent pas reconstituables avec une égale évidence. Mais le point décisif est que les "Nordistes", qui n'avaient guère le choix, ont d'emblée dirigé les troupes de diversion vers la droite (2), afin qu'elles puissent, au terme d'un long mouvement tournant, menacer le versant nord du massif et, de là, l'accès nord à l'oppidum, aussi bien que prendre à revers la colline de Var et les autres. Seul à notre connaissance, et sans raison déterminante, B. Marque a copié la tactique traditionnellement reçue à Gergovie-Merdagne et envoyé ces troupes sur la gauche, par l'incroyable cheminement de Durtol et Nohanent (3). L. Brunel, puis P. Eychart, sont revenus à l'interprétation de Desdèvises du Dezert et de Busset (4). Or cette orientation par la

(1) Entre autres raisons rencontrées, parce qu'il serait alors invisible.

(2) Cf. G. DESDEVISES DU DEZERT, *art. cit.* ; et M. BUSSET, *Gergovia Capitale des Gaules et l'Oppidum du Plateau des Côtes*, Delagrave, Paris, 1933, pp. 110-111 (reprise avec retouches de l'article du précédent) et pp. 129-131 ("Le texte de Polyen").

(3) Cf. B. MARQUE, "L'échec de César sous Gergovie", *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, Tulle, déc. 1935, p. 222, n. (8) : "Toutes les manœuvres qui précèdent avaient pour but de faire croire aux Gaulois à une attaque sur le col reliant le Puy de Var à l'Oppidum menée en contournant le plateau des Côtes par l'Ouest [...]. La VIII^e légion, lancée apparemment sur les traces des muletiers par l'Ouest, etc." ; et le plan en relief, p. 219. - Cf. planche C.

droite de l'attaque de diversion (1), qui est celle de Polyen si Polyen ne parle pas de la prise de la colline du petit camp (2), et qui paraît si naturellement s'imposer aux Côtes, est la seule, on l'a vu (cf. *supra*, p. 300 sq.), à donner un sens à la mission des Héduens. (Aussi nous inscrivons-nous en faux contre P.-F. Fournier demandant : "Quelle diversion peuvent-ils bien créer dans cette position ?" (3). Ce n'est que dans cette position, au centre du dispositif, entre Chanturgue et le puy de Var, qu'ils peuvent créer une diversion.)

1. La première vague de cette attaque, celle des escadrons lancés dès le milieu de la nuit, va donc se diriger *eo* ou *eodem*, vers cet endroit que fait fortifier Vercingétorix. Son trajet n'est pas précisé dans l'instant ; mais au vu du terrain, il ne peut consister qu'en un contournement des collines par l'est et par le nord, de manière à se rabattre vers le sud.

2. La deuxième vague, celle des muletiers déguisés en cavaliers (une ruse commune (4), et qui avait donc chance de réussir sans grand peine), est envoyée au petit matin avec quelques vrais cavaliers vers le même secteur, *easdem regiones*, et sans doute elle doit suivre sensiblement le même trajet que la précédente, mais César précise qu'elle doit atteindre son objectif "en faisant un long détour", "longo circuitu". Deux considérations donnent un sens à cette indication. Ce détour peut tenir les faux cavaliers éloignés de la

(4) Cf. L. BRUNEL, *Deux Sites arvernes en face de l'histoire, Gergovie aux Côtes*, Impr. Mod., Clermont-Ferrand, 1937, p. 67 sq. et p. 83. ; et P. EYCHART, dans chacun de ses ouvrages de 1961, 1969, 1975 et 1987. - Pour le plan de BUSSET, cf. la planche CI.

(1) L. HARMAND, *art. cit.*, p. 164, col. 1, ne manque pas d'en faire grief à P. EYCHART, car pour lui, il y a une "étroite cohésion qui existe, dans les *Commentaires*, entre l'implantation du petit camp et les feintes consécutives à cet établissement : implantation et feintes [...] doivent s'opérer dans la même direction, de façon à donner aux Gaulois l'impression d'un bouclage progressif de leur position". Et comme la reconstruction de P. EYCHART leur donne "deux orientations divergentes", cela "crée une perspective tout-à-fait aberrante par rapport à l'exposé césarien". - Peut-être, car les deux lectures sont en effet contradictoires et il se peut que le texte permette de décider entre les deux. Mais celle de L. HARMAND est de nouveau tributaire d'un site présélectionné ; et le texte ne l'impose pas, puisqu'un J. HARMAND, partisan du même site, pense au contraire, avec d'autres, qu'il s'agissait avec le petit camp et le *brachium* "d'un ouvrage tactique à objectif limité, non de structures stratégiques de blocus". ("André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*", *Revue d'Auvergne*, t. 88, Clermont-Ferrand, 1975, p. 352.)

(2) Nous redonnons ici le texte de POLYEN, qui de toute façon n'est pas sans poser d'assez nombreux problèmes, dans la traduction de Mme DEMERSON et M. CROISILLE :

"César assiégeait la ville de Gergovie : elle était forte par ses murailles, très forte par la nature. En effet la ville était une hauteur puissante, au sommet pratiquement plat. Du côté gauche, il y avait des taillis peu élevés et épais qui montaient à l'assaut de la hauteur. Du côté droit, il y avait un abrupt avec un étroit passage, le long duquel les Gergoviens montaient la garde avec une troupe nombreuse. César, après avoir armé les plus endurants et les plus forts de ses soldats, les dissimula de nuit dans les taillis. Il leur ordonna de s'équiper de javalots courts et de petites épées, de manière à ne pas dépasser les taillis nains ; de ne pas se redresser pour marcher, mais de fléchir les genoux en se faufilant doucement. D'un côté au lever du jour les uns, rampant à travers les taillis, montaient sur la gauche en direction de la hauteur. Quant à César, du côté droit, il faisait avancer ses soldats, détournant vers eux les barbares. Pendant que ces derniers s'étaient déjà précipités pour rejeter ceux qui les avaient attaqués ouvertement, les autres, sans être vus, sortirent des taillis où ils avaient rampé et s'emparèrent de la hauteur."

Le P. J. CLEMENCE convenait, "pour être impartial", que "ce texte semble assez bien s'adapter au site des Côtes" (? *La Nouvelle Gergovie* ?, Impr. Gén., Clermont-Ferrand, 1933, p. 19, n. 98).

(3) P.-F. FOURNIER, *Les Ouvrages de Pierre sèche* [...], p. 78.

(4) Cf. TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, X, 40-41 : L. Papirius Cursor contre les Samnites, l'an 459.

vue des Gaulois et entretenir ainsi plus longtemps ces derniers dans l'illusion ; il n'empêche qu'ils devront bien finalement se rapprocher, et risquer de se découvrir, pour continuer de paraître menaçants... Et comme on vient de voir, le *longus circuitus* est d'autre part imposé dans l'hypothèse par le terrain lui-même, puisque le versant nord n'est accessible par la droite qu'en contournant les collines du *iugum*.

Mais ici se pose un nouveau et délicat problème d'interprétation. Les muletiers ont ordre de *faire le tour par les collines* : le texte dit en effet "*muliones [...] collibus circumuehi iubet*". Il y a deux questions liées. Ces collines sont-elles celles que l'on connaît déjà ? Et si c'est oui, comment entendre ici, sur le terrain, l'ablatif *collibus* de la question *qua* ?

Il est douteux que ce ne soit pas les mêmes collines, parce qu'il semble que César aurait averti du contraire, d'autant qu'il s'agit d'un ordre, et qu'un ordre s'accommoderait mal d'une imprécision de ce genre, car de quelles autres collines s'agirait-il (1) ? On voit bien l'ambiguïté dans une traduction comme celle de L.-A. Constans : César ordonne que les muletiers "*fassent le tour par les collines*" ; on penserait donc à celles dont il a déjà été question ; mais on lit en note qu'"il s'agit des hauteurs au sud de l'Auzon" : Constans aurait donc dû traduire par "*des collines*" sans plus de détermination. Un autre argument va dans le même sens, ou plutôt c'est le même, à vrai dire : plus tard dans la matinée, la troisième vague devra suivre le même *iugum* que les muletiers ; si ce n'est pas le *iugum* déjà connu, l'objection, sans être dirimante, est identique. Il est vrai que ces collines sont aux mains de l'ennemi, et ce n'est pas sans conséquence sur l'idée à se faire du mouvement de diversion.

Car il n'est pas question aux Côtes, pas plus qu'à Gergovie-Merdogne, de chevaucher *par* les collines connues, ni sur leur ligne de crête, ni sur leurs flancs, si elles sont tenues par les Gaulois : aussi bien ne serait-ce déjà plus de la diversion. Cela se peut-il à leur pied ? Ne serait-ce pas beaucoup trop rapproché de l'ennemi pour le leurrer ? Mais si on suppose le mouvement à distance, *collibus* est-il encore traité comme une réponse à la question *qua* ? Or il n'existe pas, plus au large, d'autres collines qui nous secourent et puissent faire office de voie de communication. A moins de voir dans *collibus* un datif dé-

(1) Cf. J.-M. CROISILLE, art. cit., p. 6 : "*Ces collines, comme il est dit plus loin (eodem iugo), forment un iugum, et il est vraisemblable de penser au même iugum que celui auquel appartient la seconde colline pour laquelle craint Vercingétorix.*" - Même identification par G. DEMERSON, "Portrait robot de Gergovie d'après les textes anciens", *A.L.M.A.*, Bulletin du G.E.L.U.C., n° 8, Cl.-Fd, 1981, p. 40 ; et Bulletin du Comité de l'Oppidum des Côtes, n° 5, avril 1981, p. 7 : "*Une chaîne de collines occupées par les Gaulois.*" - *Sed contra*, cf. G. ACHARD, ("Gergovie ou la mémoire du paysage ?", *Latomus*, t. I, fasc. 1, janvier-mars 1991, p. 111), "*car le général romain a dû choisir ce chemin parce que l'on ne pouvait ni distinguer les bêtes, ni dénombrer les troupes lors de leur progression, dans la mesure même où elles étaient dissimulées derrière ces éminences.*" C'est à voir.

pendant du préfixe *circum* (1), il y a bien là un problème, (car si les muletiers ne passent pas *par* les collines, on devrait avoir l'accusatif complément d'objet *colles circumuehi*) (2). Mais il en est un autre à Gergovie-Merdogne, et même un double, sinon un triple, puisqu'on y suppose assez gratuitement que les collines de la diversion ne sont pas celles du massif, que d'ailleurs ces collines ne mènent pas au même secteur, *eo* ou *eodem*, *easdem regiones*, et puisque la montagne de la Serre, si elle est bien un *iugum*, n'est pas un *iugum* de collines (3). Il y a donc problème dans les deux cas.

Et si l'on a tendance à penser, abstraction faite de toute référence à un site, que les collines du trajet de diversion sont bien celles du massif et du *iugum*, on sera conduit à supposer que *collibus* peut cependant répondre à la question *qua* en fonction de l'exégèse que voici : *circumuehi* dit suffisamment que la chaîne des collines n'est pas *franchie*, mais l'accusatif (ici objet, ailleurs avec *per*) marquerait l'espace à parcourir comme *obstacle* séparant le point de départ de l'objectif à atteindre, tandis que l'ablatif instrumental le traite en route à suivre, en moyen d'y parvenir, en *itinéraire* ; *collibus* marquerait ainsi le point

(1) Cf. R. de RAVINEL, art. cit., 1981, p. 65, n. 4, avec un renvoi au dictionnaire de FREUND, trad. THEIL : "*il ordonne de tourner les collines.*" - *Sed contra*, J.-M. CROISILLE, *ibid.*, p. 6 : "*(Collibus n'est pas un datif !)*".

(2) La comparaison des premiers dictionnaires venus rend sensible la difficulté.

Le BENOIST & GOELZER donne pour sens à ce verbe déponent : "*faire le tour de (à cheval, sur un navire, dans une voiture)*" - ce qui exclut la marche à pied (que signifierait *circumueo*) et en fait donc un équivalent de l'allemand *fahren* : s'agissant de mulets, le choix césarien du mot est judicieux. Il cite CESAR, NEPOS, TITE-LIVE : *circumuehi collibus*, contourner les collines (avec des mulets) ; *circumuehens Peloponnesum*, côtoyant le Péloponèse ; *circumuehi classe ad Romanum agrum* [VIII, 26], naviguer (en faisant un détour) vers le territoire romain, *circumuehi Brundisii promunturium*, doubler le promontoire de Brindes.

Mais le GAFFIOT distingue d'emblée l'emploi intransitif et l'emploi transitif : "1. abs^t, se porter autour, faire le tour : *muliones collibus circumuehi iubet* CÆS. G. 7, 45, 2, il ordonne aux muletiers de faire le tour par les hauteurs ; *circumvecti navibus* CÆS. C. 3, 63, 6, ayant fait le tour en bateaux. - 2. av. acc., faire le tour de : *Cæsar Pharon classe circumuehitur* B. ALEX., 14, César avec sa flotte fait le tour de Pharos, cf. LIV. 25, 11, 19 [= *classis ... circumuehitur arcem*], etc. - côtoyer : LIV. 23, 38, 1 [= *quinque naues ... circumuectae prope omnem Italiae oram*], etc. [...] - [*praefectus classis*] *circumuehens* [Peloponnesum, Laconicam populatus, classem eorum fugavit] NEP. Timoth. 2, 1, se transportant le long de, côtoyant."

Le FORCELLINI ne donne pas d'autres exemples.

Pour dire comme BENOIST et GOELZER contourner les collines, on s'attendrait donc à l'accusatif *colles* chez CESAR : mais l'emploi de *naubus* par CESAR, de *classe* par HIRTIUS (?) et par TITE-LIVE montre bien la valeur instrumentale de l'ablatif, qui se vérifie également d'une voie de communication. - Que l'on songe à l'équivoque possible, en français, de *faire le tour par les collines* : ce peut être les emprunter, mais aussi, à l'occasion, en faire le tour en les côtoyant.

(3) Ce détail n'en est pas un. - L. HARMAND tenait (art. cit., p. 158, col. 1) à définir le *jugum* comme "*l'ensemble des crêtes composant un système montagneux*" et il définissait la feinte comme "*un mouvement périphérique qui s'appuie sur une crête formée d'une succession de hauteurs*" (p. 164, col. 2) ; puis il appliquait "*ce défilé*" au "*support de la Montagne de la Serre, que ce soit le sommet exactement de cet alignement, ou les hautes pentes*". - Mais le mot *alignement* est tendancieux. Car d'une part il induit l'alignement de hauteurs : or il est visible sur place que la ligne de crête de la Montagne de la Serre est horizontale. Il détourne d'autre part l'attention du côté d'une alternative en effet mineure - les pentes ou le sommet ? - qui fait négliger le fait que cette ligne de crête est également rectiligne, et donc négliger le problème - mineur ? - d'une ligne de crête toute droite qui appuie un mouvement courbe ("*périphérique*").

de vue selon lequel leur chaîne est prise pour guide ; et les collines ne constitueraient donc pas nécessairement la voie *sur laquelle* on chevauche, mais matérialiseraient la *direction* que doivent, quoiqu'à distance, suivre les troupes : ce qui respecterait la grande courbe qu'elles ont à respecter en réglant leur marche sur ces collines. Or ce n'est pas le cas à Gergovie-Merdagne, où il peut bien y avoir un vaste mouvement tournant, mais où les collines (inexistantes) et le (réel) *iugum* de la montagne de la Serre, s'étendant en ligne droite sans être contournés, n'y sont pour rien ⁽¹⁾.

Après l'avoir dénoncé chez autrui, s'expose-t-on ici à l'objection de torturer la grammaire pour adapter le texte au site ⁽²⁾ ? C'est à voir. Car nous ne plaçons pas l'exception : notre interprétation de l'ablatif instrumental consiste bien à traiter le *lieu* en *moyen* dans le contexte. La langue de César peut être claire sans que le sens le soit ; et si cet ablatif du moyen de communication était à prendre à l'habituel pied de la lettre, il entraînerait en revanche d'autres difficultés avec le texte. César, en effet, pour les escadrons de la première phase, puis pour les muletiers déguisés, puis pour les cavaliers qu'il leur adjoint, et enfin pour tout ce monde réuni (ou pour les deux derniers groupes seulement : que représente *omnes* de 45, 3 ? Les *equites* du § 3, les *muliones* du § 2 et les *turmas* du § 1 ? ou seulement les *equites* et les *muliones* ? - Il n'importe.), donne chaque fois une précision sur leur mission. Aux premiers, il ordonne, *imperat*, "de circuler çà et là, en faisant partout un peu plus de bruit que de raison". Aux seconds, il ordonne, *iubet*, de "chevaucher en faisant le tour par les collines". Aux troisièmes, il ordonne (par le subjonctif d'une relative finale, *qui ... uagentur*), "pour donner le change, (de) rayonner largement" (Constans), ou, "par surcroît de précaution, (de) caracoler pour bien se faire remarquer" (Croisille et Demerson). A tous enfin, il ordonne, *iubet*, "de gagner ces mêmes régions en faisant un long détour" ⁽³⁾.

Il ne semble pas que ce soit forcer le texte que d'en tirer ceci : tous ont la même mission, qui est de se concentrer en vue de la position gauloise exposée, jugée trop faible, et en passe d'être mieux fortifiée ; tous ont à faire un long détour, évidemment imposé par le relief autant que par la tactique. Mais comment feront-ils ce long détour en passant *par*

(1) Aussi bien pour l'étude du texte que pour la comparaison entre les sites, et quitte à s'exposer au reproche d'argutie, il y a lieu d'insister. Dans la reconstitution classique de Gergovie-Merdagne, le *iugum* rectiligne de la Serre ne peut être qu'une étape du large mouvement tournant, et ne peut strictement en être qu'une tangente. Mais peut-être est-ce pressurer le vocabulaire ?

(2) Cf. G. ACHARD, *art. cit.*, p. 109 : "Faire le tour par ces *colles* représente un long détour. Elles forment un *iugum*. Mais il est peu vraisemblable, malgré l'expression *legionem eodem iugo mittit*, que le cheminement des mulets et de cette légion se soit fait sur les crêtes, ce qui aurait obligé hommes et bêtes à gravir et à dévaler les pentes sans cesse. C'est plutôt derrière ces collines que la progression a dû s'effectuer." - L'auteur est "sudiste", mais met les camps et l'attaque au nord et voit le *iugum* sur la droite dans "les pays de Montaudoux, de Boucherade et de Montrognon" (p. 112).

(3) (Nous puisons largement dans la traduction de M. CROISILLE et de Mme DEMERSON.)

les collines ? S'il faut marcher pour cela *sur* les collines, il faudrait un *iugum* de collines qui fût lui-même curviligne ; or il ne s'en trouve pas plus au massif méridional qu'au massif septentrional. Mais faut-il cheminer *sur* les collines ? Car s'il le faut, comment feront les escadrons pour "se répandre" en même temps "de tous côtés en faisant du bruit" ? Et si les vrais cavaliers doivent se mêler aux muletiers, comment pourront-ils se montrer pour donner le change en se déployant, sans s'éloigner de l'alignement des collines, et même sans se rapprocher des positions gauloises pour être sûrs d'être identifiés ? On dira que le texte ne porte *collibus circumuehi* que s'agissant des muletiers, non des escadrons ni des cavaliers. Les muletiers seuls devraient donc strictement passer *par*, c'est-à-dire *sur* les collines ? L'objectif et le circuit sont pourtant les mêmes pour tous : alors, pourquoi eux et eux seuls ? En réalité, *longo circuitu* est dit de tous ; mais *collibus circumuehi*, qui n'est pas dit des *equitum turmae* parce que cela va sans dire, est dit des *muliones* pour les opposer aux *equites* : les premiers devront s'en tenir à longer les collines à la bonne distance de manière à les contourner en donnant le change, cependant que les seconds devront calcaider plus librement, un peu dans tous les sens, et donneront aussi le change à leur façon. C'est ainsi que les informations tissent le texte par le jeu de leurs similitudes et de leurs oppositions, et cela est confirmé par l'indication que tout ce monde aura à gagner les mêmes secteurs : ce qui, par anticipation, oppose les deux premières vagues à la dernière, qui ne s'avancera pas si loin, dit autrement : si près de l'ennemi.

3. Passant donc outre à cette difficulté de *collibus* ⁽¹⁾, on retombe aussitôt sur la même et sur une autre dans le courant de la matinée avec la troisième vague de la diversion, celle de la légion : cette légion, qui ne doit pas rejoindre la concentration des troupes précédentes, est envoyée cependant "eodem iugo", "par la même ligne de hauteurs" (Constans), ou peut-être "eodem, iugo", "au même endroit, par la chaîne en forme de

(1) On notera que M. RAT, traducteur "sudiste" chez Garnier-Flammarion, n'hésite pas à écrire que César fait "faire le tour des collines aux muletiers coiffés de casques", quoiqu'il mette en note : "Celles du sud de l'Auzon".

"Faire le tour des collines" avait été la traduction d'ARTAUD chez Panckoucke et de BAUDEMONT dans la collection Nisard, et c'est encore la traduction du P. GORCE dans la *Revue des deux Mondes* ("La bataille de Gergovie II", 15 août 1941, p. 486) ou de G. WALTER dans la *Pléiade*. - "Contourner les collines" est de même celle de Ch. LOUANDRE publiée par L. DURET dans le Livre de Poche : mais l'édition authentique portait : "il ordonne aux muletiers de faire le tour des collines". (Et de même, "l'occasion de se tirer d'embarras" devient dans cette mise à jour "une occasion qui lui parut favorable" ; "César envoie une légion sur la même colline" devient "César envoie une légion par la même crête"...)

"Contourner les collines" était la traduction de NAPOLEON III (*Histoire de Jules César*, t. II, *Guerre des Gaules*, Plon, Paris, 1866, p. 276). - Mais passer par le pied ou le versant ou le sommet nord de la Montagne de la Serre, ce n'est pas faire le tour des collines ni les contourner. Est-ce la raison pour laquelle E. DESJARDINS a interprété "contourner le massif" (*Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. 2 : *La Conquête*, Paris, 1878, p. 682) ?

Selon DESDEVEISES DU DEZERT (*art. et op. cit.*, p. 110), César fait défiler les muletiers "en vue des Gaulois «par les collines»", quoiqu'il "leur ordonne de tourner les collines" : du moins les leur fait-il effectivement contourner.

joug" (Croisille et Demerson) (1). On va donc supposer qu'elle règle à son tour son mouvement sur le *iugum* des collines. Mais César ne la fait s'avancer qu'un peu pour qu'elle s'arrête *en contre-bas* ou *dans un fond* et se cache dans les bois, "*legionem unam eodem iugo mittit et paulum progressam inferiore constituit loco silisque occultat*". Il faut donc que cette légion paraisse également menacer le *collis* et l'*aditus*. Mais sa manœuvre n'est pas claire, et il est plusieurs façons possibles de la comprendre.

L'une, qui fut d'abord celle de P. Eychart (2), serait d'arrêter la légion *peu après* son départ, du côté de la plaine, et quelque part en contre-bas des collines. Mais dans ce cas, si elle peut menacer le *collis*, et même contribuer à le prendre en tenaille, elle ne menace pas directement l'*aditus* ; et comment comprendre alors le recours à l'expression *eodem iugo*, ou, plus difficile encore, à celle d'*eodem, iugo* ? Une autre façon de voir est celle pour laquelle, suite à une critique de M. Rambaud (3), s'est décidé P. Eychart et qu'il a mise au point (4) : après avoir longé le *iugum* comme les deux premières vagues de la

(1) Pour lire en ponctuant de cette façon, il faut accepter que CESAR ait risqué l'ambiguïté. Mais J. LHERMET l'avait fait lui-même en 1933.

On se souvient du contre-sens qui a consisté à prendre ce nouvel ablatif de la question *qua* ? pour une réponse à la question *quo* ? (Cf. *supra*, p. 239 : PLANUDE, s'il est le métaphraste anonyme, R. GAUGUIN, VIGENERE, VILLEVAULT, LE DEIST DE BOTIDOUX, ACHANTRE & LEMAIRE, MICHEL, SOMMER, LOUANDRE, LACOMBE, JULLIAN, BRUNEL, WALTER...). A cette liste non exhaustive, on peut encore ajouter les traducteurs ARTAUD et BAUDEMENT, et aussi G. DESDEVISES DU DEZERT : "*César envoie une légion vers ces mêmes collines*"... (Art. et op. cit., p. 111.)

(2) Cf. P. EYCHART, "A propos de Gergovie", *L'Information historique*, n° 4, Paris, 1960, schéma p. 140 ; *L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie*, 1961, p. 131 : "*La légion en attente [...] dut stationner au bord de la plaine entre les collines de Var et de Ker, à 2,500 km du grand camp.*" Et cf. fig. 42, p. 109 ; fig. 52, p. 131 ; fig. 57, p. 139 ; fig. 61, p. 148 ; fig. 64, p. 151 ; fig. 65, p. 156.

(3) Cf. P. EYCHART, *Gergovie, légende et réalité*, 1969, p. 62, n. 1 : "*M. Rambaud, op. cit. p. 236, a justement fait remarquer que dans notre première étude (op. cit. p. 109) nous n'avions pas fait progresser cette légion par un iugum. Pourquoi n'a-t-il réservé cette utile critique qu'aux Côtes, alors qu'il est facile de vérifier qu'à Merdogne cette progression n'est pas possible par un iugum ?*"

(4) Cf. P. EYCHART, rectification in *Contribution à l'identification de Gergovie*, Cl.-Fd, 10 oct. 1964, Archives départementales du Puy-de-Dôme, 8 BIB 2341 GERGOVIE ("1/ Etude du mouvement de diversion de la légion envoyée à la suite des cavaliers et muletiers de la fausse attaque.") ;

Gergovie, légende et réalité, 1969, p. 58, n. 1 (expression de son repentir) ; p. 62 ("Le creux boisé où la légion s'immobilisa est facile à déterminer, au nord du puy de Ker, la troisième colline à partir de l'opidum. Là, sa hauteur est encore importante par rapport à la quatrième. [...] Sur la partie Nord de cette colline (la 3^e), se trouvent de forts murs qui pourraient indiquer les lignes extrêmes qu'entendaient défendre les Gaulois, etc.") ; p. 64, fig. 14 ; p. 106, fig. 25 ; p. 108, fig. 27 ; p. 112, fig. 28 ; et la fig. 22 à la fin sur dépliant ;

"Gergovie aux Côtes de Clermont", *Latomus*, XXVIII, 2, avril-juin 1969, pl. XI, p. 355 ; p. 357 ("Dans la matinée, César envoie, par la même ligne de hauteurs, une légion qui passe par les collines et se cache dans un creux boisé [...], sans doute celui qui sépare la 3^e et la 4^e [collines] et qui est assez important pour qu'une légion y tienne à l'aise.") ; pl. XIII, p. 366 ;

"Au sujet de Gergovie", *L'Information historique*, 32, 1970, schéma p. 28 ; p. 29 : "*Les feintes. [...]. Par un long détour, le deuxième [mouvement] fit le tour par les collines [...]. Le troisième mouvement est celui de la légion qui suivra le même chemin et passera par la crête des collines. [...] Les deux premiers mouvements font le tour des collines et arrivent ainsi à l'opposé de l'endroit choisi pour l'attaque. La légion de diversion suivra le même chemin jusqu'à l'extrémité de la chaîne sur laquelle elle progressera en direction du puy de Var, qu'elle n'atteindra pas, puisqu'elle se dissimulera dans la forte dépression qui sépare la troisième et la quatrième colline.*"

fausse attaque, la légion le remonterait littéralement par sa ligne de crête avant de se cacher dans un creux entre deux collines. La reconstitution mérite toute l'attention, donc aussi la critique : cette légion, -dont il ne sera même plus question dans la suite, dont on ne saura ni le rôle ni le sort-, et qui ne se serait pas qu'un peu avancée, repousserait donc les Gaulois devant elle, et cela apparemment sans combattre, et finalement pour refuser le contact.

Mais sur la façon même dont P. Eychart a tenu compte de la critique de M. Rambaud, il y a à redire. Car cette critique ne portait pas *particulièrement* sur le mouvement de la légion détachée. La voici, en effet : dès l'annonce de sa découverte et de son interprétation en 1960, "*il sautait aux yeux qu'il manquait à son schéma le trait caractéristique du stratagème de César et du paysage : la diversion confiée au train des équipages avec les muletiers casqués comme des légionnaires, et qui passa par des collines pour être vue de loin, sans être distincte ; de même, la légion envoyée à la suite passe par un iugum, c'est-à-dire par une ligne de crête*" (1). *Collibus* et *iugo* posent donc le même problème et requièrent la même solution. Non seulement P. Eychart a dissocié les deux, mais il lui était arrivé, sur certaines figures (2), de faire couper ou du moins écorner le *iugum* par les cavaliers, ce qui est précisément la chose exclue par *collibus* ; le détail est mineur et il a été rectifié après les critiques de M. Rambaud, mais il ne nous paraît pas possible d'admettre que : "*Les cavaliers font le tour de la chaîne des collines pour attirer les Gaulois de l'autre côté de la ville et la légion X [entendre : x, inconnue], suivant le même chemin peut progresser sur la chaîne des collines menaçant ainsi visiblement celle que Vercingétorix craignait de perdre*" (3). Si la légion remonte par le sommet du *iugum*, on ne peut dire qu'elle suive le même chemin que les escadrons et que les mulets. (Cf. planches CII et CIII.) C'est pourquoi nous nous risquons à proposer une troisième hypothèse.

La légion longerait bien le *iugum* comme les escadrons, les muletiers et les cavaliers, mais elle poursuivrait sa manœuvre en continuant de les imiter, c'est-à-dire en le contournant à son tour, comme incite à le penser le parallélisme des deux ablatifs, *collibus* et *iugo*. Et c'est de ce moment qu'il faudrait entendre le *paulum progressam*, car elle aurait

Chanturgue, Camp de César devant Gergovie, 1975, p. 203 : "*Plus tard, la légion de diversion a pris le même chemin, mais arrivée à l'extrémité de la chaîne, elle ne l'a pas contournée, elle en a escaladé la dernière colline (celle de Cébazat). Ensuite, elle s'est avancée sur les sommets et s'est dissimulée dans l'intervalle du puy de Ker et du puy de Charbonniers. [...] Quant au creux (boisé) qui abrita la légion de diversion, c'est sans doute celui qui sépare la troisième colline (Charbonnier) [depuis Chanturgue - (cette précision, de l'auteur) -] de la quatrième nettement plus basse. Etc.*" ; fig. 1, p. 193 ; fig. 3, p. 202 ; fig. 4, p. 213 ; fig. 5, p. 218 ;

La Bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.C.), 1987, pp. 173-175 ; fig. 47, p. 212 ; fig. 49, p. 216.

(1) M. RAMBAUD, "Paul EYCHART, *L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie*," *Revue des Etudes anciennes*, t. XLV, 1963, p. 236.

(2) Cf. *L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie*, 1961, pp. 109, 132, 139, 149, 151.

(3) P. EYCHART, *Gergovie, légende et réalité*, 1969, p. 64.

déjà beaucoup marché, mais ayant atteint plein nord sa base de départ, elle ne s'avancerait plus qu'un peu par rapport au mouvement des troupes montées qui l'ont précédée. Quant au "fond où des bois la cachent aux regards", une fois encore il ne faut pas se laisser prendre à la traduction. César dit simplement : "*inferiore constituit loco*", expression si commune et si vague (1) que n'importe quel relief, n'importe quel repli de terrain suffit à faire l'affaire, surtout s'il se trouve être boisé, comme ici ; et le comparatif peut fort bien s'entendre par rapport à la position des autres troupes, et non par rapport à la position précédente de cette légion (2). La légion en attente se tient donc à distance, menaçante par sa présence même (3) et prête à intervenir - prête, éventuellement, à prendre les Gaulois en tenaille au moment de l'assaut et du retour au moins prévisible des Gaulois : forçant la comparaison, et bien que Gergovie n'ait rien d'un Waterloo, on oserait dire que cette légion (la XI^e, selon M. Rambaud ?) y fut peut-être le Grouchy de César. - (cf. notre H. C. IV.)

Quoi qu'il en soit de la pertinence de cette allusion, qui contribuerait à donner son sens à une mission sur laquelle César reste étonnamment discret (mais il est notre seule source), la reconstitution ainsi tentée ne paraît pas sans vraisemblance (4), sauf à reconnaître objectivement la difficulté de *collibus circumuehi*, qui n'est guère mieux traitée à Gergovie-Merdogne. La question est de savoir si l'on accepte ici de s'aider du terrain pour comprendre le texte. Nous n'y voyons pas d'objection de principe, bien au contraire ; et nous trouvons l'application assez satisfaisante (5).

(1) Cf. CESAR, B.G. V, 44, 12 : quand les Nerviens attaquent le camp de Cicéron, deux centurions rivalisent de bravoure (comme Fabius et Pétronius à Gergovie) ; et lorsque Vorénus accourt à l'aide de Pullo, "emporté par son ardeur, il se jette dans un creux, et tombe" : "*dum cupidius instat, in locum deiectus inferiorem concidit*".

(2) Il se trouve ici que nous retrouvons à peu près l'interprétation de G. DESDEVICES DU DEZERT et de M. BUSSET. Du premier : "*Quand cette troupe s'est avancée à quelque distance, il la cache dans un fond boisé, au pied des pentes septentrionales du puy de Var dans la vallée du Bédat*". (Art. cité, et cf. op. cit. de BUSSET, p. 111. - L'auteur reste approximatif : il appelle puy de Var l'ensemble du iugum des collines.) Du second, voir *passim* son "plan de la bataille de Gergovia", où cependant la légion est représentée plus au sud, et donc à l'ouest du iugum.

(3) Le P. de RAVINEL, art. cit., 1981, p. 62, lui fait emprunter la chaîne des collines et la fait se cacher dans un creux boisé ; et il juge "indispensable [...] que la présence de cette légion soit ignorée des Gaulois : comment César pouvait-il songer à attirer trop tôt leur attention et les détourner ainsi de leur obsession ? C'était rendre vaines les manœuvres précédentes". - Une interprétation erronée le fait ainsi se poser un faux problème et lui apporter une solution impossible, en l'empêchant de concevoir la mission de cette légion détachée : cf. *ibid.*, p. 65, n. 5 : "*Quelle pouvait être alors la mission de cette légion ? Attendre l'arrivée des Eduens, après s'être avancée à couvert, et prendre alors avec eux à revers les défenseurs de la porte nord ? Surveiller les Eduens peu sûrs ? En fait, il ne sera plus question d'elle, ni des Eduens (après leur effet de surprise sur les Romains, L. 1)*". - Ce qui est en quelque sorte évacuer le problème en évacuant ceux qui le posent.

(4) Elle se trouve ressembler à celle qui fut proposée dès 1933 par G. DESDEVICES DU DEZERT et M. BUSSET. Une différence essentielle est que, sur le plan de M. BUSSET (op. cit., p. 109), les manœuvres de la feinte coupent les collines et traversent le iugum, ce qui paraît très précisément exclu par les ablatifs *collibus* et *iugo*. (Cf. planche CI.)

(5) Faut-il ici redire, malgré telles ou telles réticences et divergences, notre dette de reconnaissance envers Paul EYCHART ? Elle est considérable.

Car elle ne donne pas seulement de la feinte une version recevable. Elle donne de ses résultats une interprétation séduisante. La feinte réussit, en effet, du moins en apparence. Elle fixe ou elle attire *ad alteram oppidi partem* (1) les troupes de Vercingétorix. Il serait sans doute vain d'y rechercher les restes de la *munitio* qu'aux dires de César, les Gaulois y édifient ou y renforcent en hâte, sinon en catastrophe. Mais, passant le col du Bancillon, les Gaulois passent bien effectivement de l'autre côté de la place par rapport au petit camp (2). C'est ce que permettent aux Côtes les lieux et les mouvements. Le contournement de la chaîne des collines permet aux troupes de la diversion de partir, comme il se doit, sur la droite et de se retrouver, comme il se doit, de l'autre côté de l'oppidum pour prendre l'*alter collis* et l'*aditus* à revers ; que l'assaut parte ou non du petit camp (car cela reste à voir), l'assaut se produira de toute façon de ce côté-ci ; et la disposition des lieux permettra aux Gaulois d'en revenir - la chose est notable - sans se retrouver pour autant en face des Romains, mais en les assaillant sur leur droite, comme il se doit.

C. L'assaut et son échec

Mais c'est là anticiper.

César attend donc de voir le succès de sa ruse pour lancer ses légions à l'assaut. Propres à son récit ou propres au site des Côtes, de nouvelles difficultés apparaissent alors. La première tient au rôle dévolu au petit camp dans la tactique même de l'assaut.

1. Ne ou qui, et le rôle des *minora castra*

La question ne serait peut-être pas posée, si, dans leur réévaluation de l'interprétation classique et "orthodoxe" (3), P. Balme, E. Desforges ou plutôt P.-F. Fournier n'avaient formé l'hypothèse d'un assaut par l'est à Gergovie-Merdogne, malgré la réputation

(1) C'est la leçon des ms. β en VII, 44, 3. - Il se trouve ainsi que l'autre côté est aussi de l'autre côté par rapport aux *maiora castra*.

(2) A Gergovie-Merdogne, cette prise en compte de l'*altera pars oppidi* a pesé - à juste titre - dans le transfert de l'assaut du sud à l'est effectué par P.-F. FOURNIER. Mais ce qu'il en écrivait dans *Les Ouvrages de Pierre sèche* [...] reste très significatif : "*Du côté opposé au grand camp, la montagne qui portait la place était reliée par un passage étroit à un système de hauteurs, dont le sommet était à peu près plat, plus élevé que le petit camp et placé de telle sorte que de ce dernier on pût en apercevoir certaines avancées. Cette description convient exactement aux hauteurs de Risole, etc.*"

Sans doute ; mais, quoi qu'en dise FOURNIER, ce n'est pas celle de CESAR, c'est celle de FOURNIER paraphrasant CESAR. Et le beau de la chose est qu'aux Côtes, en effet, l'*aditus* se trouve à l'opposé du grand camp : mais c'est par une conséquence de l'expression *e regione oppidi*, qui situe la colline du petit camp par rapport à l'oppidum et au grand camp ; ce qui ruine l'emplacement présumé du grand à Gergovie-Merdogne.

(3) Le mot apparaît sous des plumes françaises et britanniques.

tion d'inaccessibilité dont jouissaient les pentes de ce versant ⁽¹⁾.

a. La leçon qui avec assaut depuis la plaine à Gergovie-Merdogne

Jusqu'à eux, en effet, il paraissait aller de soi que les légions d'assaut avaient transité par les *minora castra* pour attaquer l'oppidum ⁽²⁾. Quelles qu'aient été les raisons de leur choix, liées au site méridional, et sur lesquelles nous ne revenons pas ⁽³⁾, ils ont argué d'un fait de philologie qui pouvait servir aussi bien de cause que de conséquence dans leur raisonnement. Il s'agit, comme on sait, d'une contradiction entre les deux classes de manuscrits. Quand les camps ennemis lui paraissent vides, César fait passer ses soldats par petits groupes (*raros* ⁽⁴⁾) du grand camp dans le petit, mais après avoir pris la précaution de leur faire couvrir les insignes et cacher les enseignes ⁽⁵⁾, soit pour attirer, soit pour ne pas attirer l'attention des gens de la place forte. Les manuscrits de la classe α portent, en effet, "*qui ex oppido animaduverterentur*", et ceux de la classe β "*ne ex oppido, etc.*". On peut donc raisonner de deux manières : le texte α est le meilleur et les précautions, paradoxalement, sont prises pour que les soldats se fassent remarquer ; ou bien : les précautions sont évidemment prises pour que les soldats ne se fassent pas remarquer, et le texte β est donc le bon. Mais pour qui a besoin que l'assaut véritable ait eu lieu par

(1) Cf. J. VARAGNAT, "Gergovie et l'énigme du Plateau des Côtes", *Le Trésor des Lettres*, 1-VII-1935, p. 504 : "[...] l'Est, qui est à pic. Un commentateur a écrit que ce côté était d'un accès facile, et qu'il l'avait gravi avec un parapluie ; ce doit être un pince sans rire ! Car tout soldat ayant fait la guerre déclarera que c'est une impossibilité."

(2) Selon la lecture et la localisation traditionnelles, "le texte marque nettement que la concentration des légions s'est faite au petit camp de la Roche-Blanche, que l'attaque est partie de là, donc que l'assaut a été donné au flanc méridional de la montagne." (L.-A. CONSTANS, art. cit. : "Gergovie", *R.E.A.*, n° 4, 1933, p. 464.)

Cela est si vrai que T. RENUCCI interprète en ce sens le silence de G. SYMEONI : car celui-ci ne dit rien du lancement de l'assaut ; mais, dans son édition critique, celui-là met en note comme allant de soi : "Syméoni signale l'attaque simulée sur la droite, dont César avait chargé les Héduens, sans dire que le général avait lancé en même temps l'attaque véritable contre l'oppidum, après avoir transféré clandestinement les troupes qui devaient mener cette attaque, du Grand Camp au Petit Camp." (*Description de la Limagne d'Auvergne*, éd. crit. par T. RENUCCI de la trad. française de G. SYMEONI par A. CHAPPUYS, Didier, Paris, 1943, p. 77, n. 86.) Il est vrai aussi que le détour par le Crest aurait mérité une explication...

Mais P. DURAND, qui est le premier à avoir abordé la question en mêlant la paraphrase à la traduction, écrit comme allant de soi : "Cependant César qui s'aperçoit que sa fourbe réussissait, le camp de Vercingetorix étant vuide de gens commanda de couvrir les Enseignes militaires pour n'être point découvert, fit passer ses soldats d'un camp à l'autre, donnant charge à ses Capitaines de ne point perdre temps, etc." (*Remarques, Notes et Recherches*, in *Les Origines de la ville de Clairmont* par le Président Savaron, Fr. Muguet, Paris, 1662, p. 136.)

(3) Cf. *supra*, pp. 293-296. - Elles ont naguère été critiquées de nouveau par J. HARMAND, *Vercingetorix*, Fayard, Paris, 1984, pp. 392-393, n. 32, et p. 393, n. 36.

(4) *Rari* : "espacés, clairsemés, peu serrés, distants, disséminés", et non pas "peu nombreux" ; cf. CESAR, *B.G.* V, 9, 6 ; V, 16, 4 ; V, 17, 1 ; VII, 80, 3 ; *B.C.* I, 27, 5 ; I, 44, 1. - *B.G.* III, 12, 5 (*raris ac prope nullis portibus*) est d'une ambiguïté intéressante, à rapprocher du français le cheveu rare.

(5) *Insignia* : "signes distinctifs", dit CONSTANS. - *Signa militaria* : "enseignes", dit CONSTANS, qui précise : "Le mot *signa* désigne toujours les *signa manipularia* : la cohorte et la centurie n'ont pas d'enseigne. [...] Les enseignes, servant de ralliement au manipule, jouaient un grand rôle dans le combat."

l'est, et qu'un petit nombre de soldats seulement (*raros*) soit passé dans le petit camp, l'on peut encore raisonner de deux manières : le texte α est le meilleur et les précautions, paradoxe apparent, sont prises de manière que les soldats se fassent remarquer ; ou bien : le passage d'un petit nombre de soldats par le petit camp est en fait à compter dans les manœuvres de diversion et doit se faire remarquer, et c'est donc le texte α qui est le bon ⁽¹⁾. La conclusion que le passage au petit camp d'un petit nombre d'hommes puisse être la quatrième et dernière manœuvre de la feinte ne saurait être tirée aux Côtes, puisque ce mouvement ferait revenir des Gaulois *de ce côté-ci* - argument qui a d'ailleurs servi également contre la théorie de Fournier ⁽²⁾ ; mais cela ne résoud pas la dispute philologique ⁽³⁾.

Le temps n'est plus où l'on accordait à la classe α une préférence de principe et comme un préjugé favorable ⁽⁴⁾ : ce n'est donc pas de ce côté que nous trouverons des rai-

(1) L. DEBEAUVAIS, après A. NOCHE, adopte en totalité le système de l'assaut par l'est dans *L'Épopée de Vercingetorix*, E. Belin, Paris, 1949, p. 259 : son plan a été reproduit par L. HARMAND in art. cit. avec la mention : "Plan du siège de Gergovie, d'après la thèse traditionnelle" (sic). - Tout en innovant dans la direction de l'assaut, qu'il fait partir du grand camp comme P.-F. FOURNIER, mais pour l'infléchir ensuite vers l'angle sud-est et le versant sud du plateau, M. GORCE tient, lui aussi, pour la version *qui ex oppido*, dont le dossier lui paraît si déterminant qu'à son avis, "en somme, toute la reconstitution de la bataille de Gergovie tient au choix entre ces deux leçons *ne* et *qui*. Si la leçon *ne*, trop souvent répandue par les éditions de César en particulier en France [sic !] prévaut, il arrive qu'on ne peut plus rechercher les 1770 mètres entre le camp de départ à la Roche Blanche et la muraille de l'oppidum. Il faudrait même en toute logique renoncer à situer au plateau actuellement dit de Gergovie et la ville et la bataille". Car la leçon *ne* "rend invraisemblable la bataille au site traditionnel". (*César devant Gergovie*, éd. Le Minaret, Tunis - Paris, 1942, pp. 58-59, § XII.) - Quoique dans un tout autre esprit, M. RAMBAUD en a jugé de même : "Ce qui apparaît clairement grâce à l'excellente synthèse du R. P. Noché, c'est que la théorie de l'attaque par l'est rend invraisemblable la localisation traditionnelle. Si ses champions ne veulent pas que Gergovia redevienne Merdogne, ils auront intérêt à repenser le plan de l'assaut, etc." ("La Bataille de Gergovie", [recension de : A. NOCHE, *Gergovie, vieux problèmes et solutions nouvelles*, 1974], dans *Notes et Discussions*, I, *R.E.L.*, n° 52, 1974, p. 40.)

(2) Cf. L. HARMAND, art. cit., p. 161 : cette feinte, qui serait la quatrième, "loin d'éloigner vers l'Ouest l'attention des défenseurs de la citadelle, la ramène vers l'Est, point de départ et point d'application de la grande offensive romaine, ce qui, on l'avouera, n'est pas d'une suprême habileté." Et p. 162 : l'objectif de la triple feinte étant d'écarter le plus possible les Gaulois du point d'attaque retenu, il ne pouvait qu'être contrarié par "un accroissement des effectifs du petit camp, si, en adoptant encore une fois la leçon *qui*, on le considère comme une quatrième manœuvre de diversion."

(3) Comme avait fait L.-A. CONSTANS, O. SEEL choisit la leçon β sans faire de commentaire, telle une évidence. Rapportant la leçon α en note, KRANER & alii commentaient : "Gedankenlosigkeit des Schreibers von α " ; et ACHANTRE & LEMAIRE : "Male, et contra mentem auctoris".

Or, c'est la leçon *qui* qu'on paraphrasait au XIII^e siècle dans *Li Fait des Romains*, et l'on y voyait une feinte : "Il [= Cesar] prit un pou des chevaliers, si covri lor armes et repost lor enseignes, et les mena recelement ou tertre que les .ij. legions gardoient, de tentes a autres par antre deus fossez. Et totes eures les i virent bien cil dou chastel aler, et ce vost Cesar, qui tout fesoit par feintise, por ses anemis esbahir." (Ed. L.-F. FLUTRE, 1938, I, p. 266 ; mais FLUTRE critique traditionnellement cette leçon, II, pp. 128-129.)

(4) N'en déplaise à P.-F. FOURNIER : cf. déjà L.-A. CONSTANS, *César. Guerre des Gaules*, texte et traduction, T. I, Les Belles Lettres, Paris, 9^e tirage, 1967, (1^{ère} éd., 1926), pp. XXI, XXVI, XXVII : "On a longtemps attribué aux mss. α , à la suite de Nipperdey, une valeur très supérieure à celle des mss. β . Nipperdey appelait les premiers *integri*, les seconds *interpolati*. Mais on est loin aujourd'hui de cet état d'esprit : depuis les travaux de Rudolf Schneider et surtout de Meusel, personne ne peut plus contester qu'il faille accorder aux deux classes une autorité sensiblement égale. [...] Le texte d' α , dans l'ensemble, a été moins remanié que celui de β . L'éditeur de β , plus intelligent que celui d' α , mais aussi moins discret, est intervenu davantage. [...] S'il est vrai que des deux classes α et β , aucune ne prime l'autre, il ne saurait

sons de choisir. Mais même en ce temps-là, pour le passage qui nous occupe, la préférence allait quasi unanimement à la version β , simplement parce qu'elle paraissait plus logique. Nous ne connaissons que quatre éditions qui aient préféré la version α . C'est l'édition de R. du Pontet à Oxford en 1900, qui, sur la foi de Nipperdey ("*criticorum Caesarianorum caput*"), a publié le texte α par principe et système ; celle de Ch. Louandre en 1855, qui vient d'être trahie pour cause de "mise à jour" par L. Duret dans le Livre de Poche ; celle de R. Gaguin, qui donna la première *translation* française des *Commentaires* en 1485 ; et celle enfin de J. Andrea, qui n'est autre que l'édition *princeps* à Rome en 1469⁽¹⁾. Il est vrai que la version β a la logique et la facilité pour elle, et il est vrai que ce pourrait être une raison de s'en défier, la version α bénéficiant alors de l'avantage de la *lectio difficilior*. Ici, ce goût de la subtilité se heurte pourtant à plusieurs objections. Sans parler des problèmes qui en résultent dans la restitution de la bataille (l'interposition d'une assez grande vallée, la manœuvre de Sextius appelé en soutien...), il fut répondu que la leçon *qui* déstabilisait la syntaxe de la phrase, en semant la confusion sur les soldats dont parle César et en accordant une importance disproportionnée à ceux qu'il envoie par feinte au petit camp, au moment même où il entretient le lecteur des dispositions qu'il prend pour l'assaut véritable⁽²⁾. En cultivant le paradoxe, cette leçon fait supposer chez le bar-

être question d'établir une édition du *Bellum Gallicum* d'après α à l'exclusion de β , ou inversement. [...] Chaque fois que nous nous sommes trouvés en présence de deux leçons entre lesquelles rien ne permettait de décider, nous avons suivi α , parce qu'il existe en faveur de cette classe une présomption de plus stricte fidélité à l'archétype."

Et cf. aussi M. RAMBAUD sur O. SEEL, (*Études césariennes*, in *L'Art de la Déformation historique dans les Commentaires de César*, 2^e éd., Les Belles Lettres, Paris, 1966, p. 403) : "Celui-ci considère que les deux classes des manuscrits se complètent plus qu'elles ne s'opposent."

Et cf. encore L. HARMAND, art. cit., même p. 161 : "Les manuscrits de la classe α d'ailleurs, sur lesquels prétend s'appuyer P.-F. Fournier sont-ils vraiment les meilleurs ? Les travaux de Rudolf SCHNEIDER et de MEUSEL ont démontré l'erreur à ce sujet du philologue NIPPERDEY. Aucune classe ne prime l'autre, et la catégorie α ne mérite pas plus la réputation d'intégralité que la catégorie β celle des interpolations ; il y a lieu d'envisager chaque cas particulier au lieu de se prononcer d'une manière générale sur la préférence pour α ou pour β ."

(1) Cf. Ch. LOUANDRE : "Il fait passer quelques soldats, de manière qu'on les voie de la ville, du grand camp dans le petit." (devenu, dans la "mise à jour" de L. DURET, "il fait passer ses soldats par petits groupes, pour ne pas alerter les défenseurs de la ville, du grand camp dans le petit.") - R. GAGUIN : "Quāt Cesar apperceut que le parc des ennemis estoit vuide il fist cacher ses enseignes a ses gens & musser ses estendards & fist venir peu a peu les gens darmes du grāt parc au petit tellement que ceulx de la ville le peussent bien veoir." - Merci à Nathalie Renier, de la B.N., qui nous a confirmé la leçon de l'éd. princ.

(2) Cf. L.-A. CONSTANS, art. cit., même p. 464 : "On n'admettra pas sans résistance que César, ayant à décrire deux opérations distinctes - feinte vers le petit camp, préparatifs de l'assaut dans le grand camp - en ait mêlé l'énoncé dans une phrase qui serait un modèle d'obscurité et de confusion ; au contraire, avec *ne*, la phrase est d'une parfaite clarté : *tectis insignibus, occultatis signis militibus, raros milites* aboutissent naturellement à la proposition finale *ne ex oppido animaduertentur*. Il convient d'observer, en outre, que la phrase en question fait nécessairement allusion à la mise en place des troupes pour l'assaut."

Et cf. L. HARMAND, art. cit., même p. 161 : évoquant le problème de syntaxe dont CONSTANS avait fait une objection contre la théorie de FOURNIER, l'auteur fait à son tour valoir "qu'il était peu légitime, dans la phrase visée, d'explicitier et d'embrasser, à l'intérieur d'un même tour de construction, deux

bare une intelligence et une attention qui n'ont cessé d'être niées antérieurement et ne cesseront de l'être dans la suite⁽¹⁾. Qu'on l'applique enfin à l'un ou à l'autre sites, il faudrait en conclure que l'assaut est parti d'en bas, de la plaine, ce qui est en effet à discuter, mais qui ne facilite pas l'intelligence de la manœuvre et des soins de César, et qui signifierait que les *minora castra* n'auraient finalement servi à rien, qu'à atténuer la défaite en évitant la déroute : chose hautement improbable, s'il est vrai qu'on ne comprendrait pas bien, alors, pourquoi César se serait assez complaisamment étendu à leur propos⁽²⁾. Les exigences du contexte et du site paraissent donc se conjuguer pour faire préférer la leçon *ne* à la leçon *qui*⁽³⁾.

actions différentes : 1° une feinte ou soi-disant telle ayant pour objet le petit camp ; 2° une sortie massive de troupes à partir du grand camp. On est obligé en effet, tel un prestidigitateur, de traiter cette phrase comme un chapeau à double fond en quelque sorte. On est contraint également - autre acrobatie philologique - de rapporter le *tectis insignibus suorum occultatisque signis* non à son sujet normal, les *rari milites* qui opèrent en direction du petit camp, mais à la force principale chargée de l'attaque directe contre l'*oppidum* par le versant oriental.

Une pareille trituration du texte de César ne peut guère se justifier à l'égard d'un écrivain dont le style est réputé pour sa clarté, et l'on peut difficilement fractionner de la sorte une pensée qui ne souffre point habituellement de sous-entendus ou d'ellipses lorsqu'elle s'attache à analyser la phase décisive d'un combat."

(1) Une exception notable, de celles dont on dit qu'elles confirment la règle : cf. HIRTIVS, B.G. VIII, 8, 2 : César juge le plan des Bellovaques "fort sage et très éloigné de l'ordinaire témérité des Barbares", "*consilia plena prudentiae longeque a temeritate barbarorum remota esse*". - Mais cf. B. Af. 73, 2 : "*Gallos, homines apertos minimeque insidiosos, qui per uirtutem, non per dolum dimicare consueverunt* : Des Gaulois, c'est-à-dire des hommes francs et sans aucune dissimulation, qui ont coutume de s'armer de courage et non de ruse dans le combat."

(2) En adoptant la leçon *ne*, explique L. HARMAND, on considère que le passage au petit camp "de contingents fractionnés en petits paquets" "constitue vraiment la phase décisive de l'opération engagée. [...] A partir de ce moment, il ne s'agit plus de fiction, mais du thème principal du dessein". En adoptant au contraire la leçon *qui*, "ce qui paraît bien être aux yeux de César l'essentiel est ravalé au niveau d'une quatrième feinte, feinte qui, on le remarquera, n'ajoute rien aux précédentes - au contraire, etc." Et plus loin, enfin : "On ne comprend pas très bien, dans l'hypothèse de l'attaque par l'Est, l'utilité pour César du petit camp de la Roche Blanche. Sa prise devient une précaution bien inutile, une sorte de « hors d'œuvre » disproportionné avec l'effort dépensé, puisqu'il ne débouche que sur une feinte (une de plus, nous l'avons montré) et dont les effets sont bien maigres : la manœuvre de flanc de Sextius, qui est obligé, dans ces conditions, d'accomplir une longue marche de plus de deux kilomètres pour arriver au contact de la X^e légion et participer avec celle-ci au soutien des trois légions engagées. Piètre résultat pour un risque pareil. Pour que César manifeste le désir de s'emparer de cette position à la barbe de l'ennemi, c'est qu'elle présentait pour lui un intérêt majeur et que cette prouesse, loin d'être un jeu s'ajoutant à d'autres, répondait à une arrière-pensée sérieuse." Suit un rapprochement avec la colline de B.G. VIII, 14-15 (où l'auteur confond d'ailleurs les deux localisations concurrentes, le Mont Saint-Marc à l'est et le Bois des Côtes à l'ouest de Compiègne). Et un peu plus loin : toute la tactique de César "doit consister : 1° à occuper cette *collis sub radicibus ipsis montis* (La Roche Blanche), dont il voit se détacher l'audacieuse silhouette et qui lui fournit un point de départ éventuel en vue d'un assaut, s'il décide de le tenter ; etc." (Art. cit., pp. 161-162.)

Dans le même sens, cf. J. HARMAND, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984, pp. 392-393, n. 32 : "Le mouvement dissimulé, de la Serre jusqu'au pied de la Roche Blanche, n'a aucune espèce de sens s'il n'est pas destiné à fournir le point de départ d'une attaque par le sud."

(3) Car nous supposons qu'il y a exigences du contexte, malgré l'opinion de J. HARMAND, selon laquelle, avec l'optique du seul texte, "il n'existe aucun moyen de vérifier le bien-fondé relatif de *ne ex oppido* ou *qui ex oppido*". ("André NOCHE, *Gergovie. Vieux problèmes et solutions nouvelles*", *Revue d'Auvergne*, t. 88, Clermont-Ferrand, 1975, p. 352.)

b. La leçon ne avec assaut depuis la plaine, au nord comme au sud

A lui seul, pourtant, le choix de cette leçon n'entraîne pas automatiquement la conclusion que les *minora castra* aient constitué la base de départ des légions d'assaut. C'est du moins ce que montrent les interprétations des commentateurs.

Parmi ceux-là, un critique anglais de P.-F. Fournier tranchait plutôt négativement en 1933 : "The natural interpretation of c. 45", écrivait C. Hignett, "is that in § 7 Caesar, after summarising the success of the feint-attack ('vacua castra hostium conspicatus'), goes on to the preparations for the real attack, with which the movement of the 'rari milites' to the smaller camp must therefore be connected. [...]. The strengthening of the garrison in the smaller camp, which must have been reduced from the original two legions (vii, 36, 7), was designed to provide a second reserve in case of need. But it must be admitted that it is impossible to discover from Caesar's narrative any clear indication of the starting-point or the initial movements of the main body" (1). Mais les "Nordistes" de l'époque aboutissaient en somme à la même conclusion concernant le rôle du petit camp de Chanturgue. Car, plaçant le grand à Clermont et devant envoyer de *raros milites* au petit, ils ne pouvaient faire partir l'assaut que du sud et donner aux *minora castra* qu'un rôle supplétif. "A sa droite", explique G. Desdevises du Dezert, "César renforce la garnison du petit camp de Chanturgue. Les Gaulois aperçoivent de loin les soldats mais ne peuvent estimer leur nombre" (2). M. Busset, lui, ne s'en explique pas directement. Or la formulation de G. Desdevises du Dezert est ambiguë et significative : car elle suppose à la fois la lecture de la leçon *ne*, et l'échec au moins partiel des calculs de César.

Mais, en traitant et négligeant ainsi le petit camp, ils s'attirèrent de la part du P. Clémence des critiques qui portaient du même coup contre P.-F. Fournier : "Pour M. Desdevises du Dezert et M. Busset, les trois légions d'assaut partent d'un point voisin du grand camp (derrière la colline de Montjuzet). Or le texte de César suppose, nous semble-t-il, qu'elles partent du petit camp. "Caesar... tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus *raros milites*, ne ex oppido animadverterentur, ex maioribus castris in *minora* traducit..." M. Desdevises du Dezert, en écrivant : "A sa droite, César renforce la garnison du petit camp de Chanturgue" montre que pour lui *raros milites* ne désigne que les cohortes de la 13^e légion commandées par Sextius et préposées à la garde du petit camp. *Raros* ne peut signifier que : "espacés, par petits groupes" (3), et *milites*, croyons-

(1) C. HIGNETT, "Emile DESFORGES et Pierre-François FOURNIER, La Bataille de Gergovie, 1933", *The Journal of the Roman Studies*, 23, 1933, p. 240.

(2) G. DESDEVISES DU DEZERT, *art. et op. cit.*, p. 111.

(3) Ces deux traductions, en vérité, ne reviennent pas au même. Jouant du militaire contre le latiniste, nous citerons le commandant M. FAIN : "CESAR [...] prévoit que les légionnaires s'espacent (et non comme le dit le traducteur passent par petits paquets)". (*La Bataille de Gergovie*, s. n., s. l., 1982, p. 33.)

nous, a une valeur déterminée : "*les soldats*" ou "*ses soldats*" ; il s'agit de tous les hommes qui restent à la disposition de César et qui ne sont pas en garnison ordinaire au petit camp. S'il ne s'agissait que de quelques cohortes, César mentionnerait-il toutes les précautions prises pour les faire passer d'un camp à l'autre et ne dirait-il rien du groupe le plus important de ses forces, qu'il réserve pour l'assaut ? D'ailleurs la liaison étroite entre les deux membres de la phrase : "*raros milites... ex maioribus castris in minora traducit legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit*", nous paraît confirmer notre interprétation" (1).

c. La leçon qui avec assaut depuis la plaine aux Côtes de Clermont

Il s'avère ainsi que la dispute autour de *ne* et *qui* est indépendante en soi du site retenu, ce qui amène à convenir que la question de localisation est en elle-même indépendante de cette dispute : on n'en est que plus libre pour en soupeser le sens et la portée.

Car, il est frappant de le constater, les arguments s'opposent dans un va-et-vient d'objections et de réponses où les adversaires se réfutent les uns les autres sans se convaincre, et où les positions et les alliances ne se font pas autour d'un site mais d'une lecture ou d'une interprétation : le P. de Ravinel, en effet, était pour Gergovie aux Côtes tout en faisant sienne la lecture (mais non l'interprétation) de P.-F. Fournier approuvée par les PP. Gorce et Noché : "César", écrivait-il, "fait ensuite «passer du grand camp dans le petit, par petits groupes, un certain nombre de soldats (*raros milites*) qui devront être aperçus de l'oppidum (leçon *qui* ... *animadverterentur*). Que sont-ils ? et pour quoi faire ? des soldats inoffensifs, «une simple corvée de routine», comme l'a bien vu M. Rambaud (*R.E.L.* 65, 1967, p. 112-146) (2), qui monteront bien en vue, hors des fossés de liaison : ultime feinte de César pour achever de convaincre l'ennemi qu'il n'a rien à redouter de ce côté-là. [...]. Ce qu'il faut retenir avant tout de ce passage, c'est que les troupes d'assaut (sauf sans doute la légion personnelle de César, qui devait commander la bataille depuis Chanturgue) (3), ne sont pas passées du grand camp dans le petit" (4). Nous avouons notre perplexité. A nous en tenir au texte, et au vu des interprétations contradictoires, nous aurons bien du mal à arrêter une position.

Voici donc le P. de Ravinel qui, à la différence de G. Desdevises du Dezert, adop-

(1) J. CLEMENCE, *op. cit.*, pp. 16-17.

(2) La référence semble inexacte et pourrait procéder d'une confusion avec, du même, "Légion et armée romaines. A propos de J. HARMAND, L'armée et le soldat à Rome, de 107 à 50 avant notre ère", *R.E.L.*, n° 45, 1967, pp. 112-146. Le P. de RAVINEL voulait-il renvoyer à la recension de "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," *R. E. A.*, t. XLV, 1963, pp. 234-239 ?

(3) On comprendra plus loin le pourquoi de cette exception.

(4) R. de RAVINEL, *art. cit.*, 1981, p. 63.

te la variante de P.-F. Fournier, mais pour en faire une exégèse opposée qui le rapproche du premier, puisque les hommes devront être remarqués, mais jugés inoffensifs ; qui ne fait pas passer les troupes d'assaut par le petit camp, qui lit *qui ex oppido* et s'appuie pour ce faire sur M. Rambaud, qui avait lu *ne ex oppido* tout en pensant que les *rari milites* ne pouvaient pas ne pas être vus, qui les avait identifiés aux troupes d'assaut et les avait fait passer par le petit camp ; et cela, à une date où M. Rambaud ne peut plus en faire une réelle objection contre l'hypothèse de Gergovie aux Côtes (1), puisqu'il s'est rallié depuis à l'interprétation de *e regione oppidi* comme signifiant l'alignement de la place gauloise et des deux positions romaines. Est-ce donc à dire que les précautions de César pourraient se comprendre dans tous les cas de figure et quelle que soit la combinaison des éléments, textuels ou topographiques, du problème : *qui ex oppido* ou *ne ex oppido*, assaut par le petit camp ou depuis la plaine, et soit que Gergovie se soit trouvée au sud ou au nord de Clermont (ce qui, théoriquement, ne fait pas moins de huit combinaisons (2)) ?... Peut-on encore espérer de pouvoir choisir et de savoir malgré tout ?

d. Les 2 leçons et le dédoublement des troupes, au N. comme au S.

A bien soupeser les choses, il n'est pas si évident que ceux qui ont lu *qui ex oppido* aient tellement torturé la syntaxe. Ne serait-ce que parce qu'on a vu la citation tronquée qu'en a faite L.-A. Constans -il a omis *suorum*-, il faut relire encore une fois la phrase litigieuse : "*Vacua castra hostium Caesar conspicatus tectis insignibus suorum occultatisque signis militaribus rari milites, qui / ne ex oppido animaduerterentur, ex maioribus castris in minora traducit legatisque quos singulis legionibus praefecerat quid fieri uelit ostendit.*" Elle est sans doute embarrassée, mais peut-être est-ce à dessein, car c'est dès cet instant que César nous introduit dans le récit de son échec. Et qu'on opte pour *qui* ou pour *ne*, l'analyse devrait pouvoir être la même. Le narrateur oppose d'abord naturellement *hostium* et *suorum* (3) ; mais de ce fait, il n'y a pas de raison *a priori* pour réserver le *tectis in-*

(1) C'en était une en 1963 dans sa recension susdite de "Paul EYCHART, L'Oppidum des Côtes, Augustonemetum, Gergovie," *Revue des Etudes anciennes*, t. XLV, 1963, p. 237 : "César fait enlever les insignes de ses légionnaires parce qu'ils sont vus et qu'ils doivent passer pour des valets d'armée ou des muletiers vaquant aux corvées, tandis que les muletiers, au loin, passent pour des cavaliers. Il y a donc vue depuis l'oppidum et sur le camp et sur le terrain compris entre le camp principal et la position d'assaut."

(2) Définition et illustration des huit combinaisons théoriques :

1. *Qui* / assaut depuis la plaine / à Gergovie-Merdogne : FOURNIER, GORCE, NOCHE...
2. *Qui* / assaut depuis la plaine / aux Côtes de Clermont : R. de RAVINEL.
3. *Qui* / assaut depuis le petit camp / à Gergovie-Merdogne : en fait, personne ; mais envisageable...
4. *Qui* / assaut depuis le petit camp / aux Côtes de Clermont : en fait, personne ; mais envisageable...
5. *Ne* / assaut depuis la plaine / à Gergovie-Merdogne : en fait, NAPOLEON III, HOLMES...
6. *Ne* / assaut depuis la plaine / aux Côtes de Clermont : DESDEVICES DU DEZERT, BUSSET...
7. *Ne* / assaut depuis le petit camp / à Gergovie-Merdogne : en principe, la position "classique"...
8. *Ne* / assaut depuis le petit camp / aux Côtes de Clermont : BRUNEL, EYCHART, CROISILLE...

signibus ... occultatisque signis militaribus aux *rari milites* ; ceux-ci seraient ensuite opposés pour la construction du sens, sinon aux *legatis*, du moins aux *legionibus* (1) : les ablatifs absolus concerneraient toutes les troupes engagées dans l'opération, dédoublées aussitôt entre (...) *traducit* et (...) *ostendit*. Cela signifierait que César a fait couvrir les *insignia* de tous et cacher tous les *signa*, sans d'ailleurs en expliciter la raison, et signifierait aussi que les légions d'assaut ne sont pas montées au petit camp : mais il est d'autres fois dans le *Corpus caesianum* où sont relatés d'importants travaux qui n'ont finalement guère servi, tels, précisément, que les *minora castra* établis devant Uzitta au bout d'un double *brachium* : César ayant finalement décampé du côté d'Aggar (2).

Mais rien, dans cette hypothèse où les *rari milites* seraient un sous-ensemble de l'ensemble des *suorum*, n'est encore joué entre *qui* et *ne*.

Prenant *ne*, on fait de l'envoi des *rari milites* au petit camp une opération combinée avec celle de l'assaut, opération dont on est bizarrement conduit, semble-t-il, à présumer l'échec partiel (puisqu'on s'attend toutefois, avec Desdevises du Dezert, à ce que les soldats ne soient pas dénombrables). Admettons-le. - Mais l'explication de la proposition finale se trouve alors, assez curieusement (3), dans la dispersion exprimée par *rari* (qui ne concernerait qu'un certain nombre de soldats) autant que dans le camouflage exprimé par les deux ablatifs absolus (qui les concerne apparemment tous). Le problème de leur mission propre se déplace ainsi sur le sens de *rari*, mot qui désigne leur formation. S'il ne s'agit pas de petit nombre, en fait il peut bien s'agir d'un nombre réduit. Mais s'agit-il de petits groupes ou de petits paquets ? Cela ne s'impose pas. Les emplois césariens de l'adjectif *rari* signifient bien plutôt une formation lâche opposée à une formation serrée (4),

(3) Cf. J.-M. CROISILLE, art. cit., p. 7 : "*Suorum* s'oppose à *hostium* [...]. Le terme désigne les Romains ≠ hostes." - Comparer infra avec 49, 1 et 2 (*hostium* / *suis* ; *nostros* / *hostes*) et avec 50, 1 (*hostes* / *nostri*).

(1) On objectera que le parallélisme devrait fonctionner entre *rari milites* et *legatis*, ce qui n'est pas et ne peut être. On répond que *suorum* ne saurait non plus désigner tous les légionnaires, s'il est vrai que les *insignia* sont réservés aux gradés...

(2) Cf. B. Af., 51 ; 56 ; 67.

(3) Assez curieusement, parce que la raison du camouflage des *insignia* et des *signa* des autres soldats, qui sont le plus grand nombre, n'est pas explicitement donnée : réflexion qui vaut pour toutes les façons de concevoir un dédoublement des troupes.

(4) Cf. CESAR, B.G. V, 9, 6 (on est en Bretagne) : "*Ipsi ex siluis rari propugnabant, Disséminés en tirailleurs, ils lançaient des traits de l'intérieur de la forêt.*" ; V, 16, 4 (on est encore en Bretagne) : "*Accedebat huc ut numquam conferti, sed rari magnisque intervallis proeliarentur, Ajoutez à cela qu'ils ne combattaient jamais par masses, mais en ordre très dispersé.*" ; V, 17, 1 (on est toujours en Bretagne) : "*Procul a castris hostes in collibus constiterunt rarique se ostendere [...] nostros equites proelio lacessere coeperunt, Les ennemis prirent position loin du camp, sur les collines : ils ne se montraient que par petits groupes (sic), et attaquaient nos cavaliers...*" ; VII, 80, 3 (Alésia. Victoire de la cavalerie romaine sur l'armée de secours) : "*Galli inter equites raros sagittarios expeditosque levis armaturae interiecerant, Les Gaulois avaient disséminé dans les rangs de leur cavalerie des archers et des fantassins armés à la légère.*" (Traduction CONSTANS) ;

c'est-à-dire, en l'occurrence, une formation qui n'est pas celle du combat (*acies instructa*) ni non plus de la préparation au combat. Cette formation étire le mouvement, allonge le déplacement (ce qui s'entend mieux si le nombre des participants est en effet restreint). Mais son effet s'ajoute à celui du camouflage : en dissimulant les insignes des gradés et les enseignes des unités, il s'agirait bien moins de dissimuler les hommes, entreprise fort hasardée, entreprise pratiquement impossible, et cela quel que soit le terrain, que de dissimuler les intentions agressives de leur général. D'où le sens ici du verbe *animadverteretur* : il n'est pas forcément question que les soldats concernés ne soient pas aperçus, mais qu'étant bien repérée, leur présence soit mal interprétée : ils seront remarqués, mais les Gaulois n'en seront pas alertés (1).

Tout cela paraît se tenir, mais éclaire peu leur mission, et s'entend aussi bien si les *rari milites* représentent toutes les troupes d'assaut : de fait, c'est bien ainsi que l'entendit d'abord M. Rambaud, ne doutant pas que les hommes seraient aperçus, mais espérant qu'ils seraient pris pour des valets ou des hommes de corvée ; et cette version sans illusions nous paraît préférable à la version classique où l'on veut croire envers et contre tout que les *rari milites* pourraient passer inaperçus. Resterait à savoir si l'opération est techniquement réalisable par César avec tout son monde, et quel est pour lui l'intérêt de transiter par son petit camp.

La question se pose différemment avec *qui*, et peut-être plus franchement. Prenant *qui*, on fait de l'envoi des *rari milites* au petit camp une opération combinée qui s'inscrit dans la feinte et qui la couronne. Mais cette lecture autorise deux interprétations contradictoires. A Gergovie-Merdogne, il faut que les Romains soient remarqués et qu'ils retiennent l'attention des Gaulois à l'ouest (version Fournier). Aux Côtes de Clermont, il faut aussi qu'ils soient remarqués, mais qu'ils n'inquiètent pas les Gaulois et ne les mettent pas en alerte (version Ravinel). Dans les deux cas, le paradoxe est saisissant. A Gergovie-Merdogne, César escompterait, pour atteindre son objectif, que les précautions qu'il a pri-

B.C. I, 27, 5 (Dispositions prises par Pompée à Brindes juste au moment de s'embarquer pour Dyrrachium) : "His paratis rebus, milites silentio naues conscendere iubet, expeditos autem ex euocatis, sagittariis funditoribusque raros in muro turribusque disponit. Ces préparatifs terminés, il fait embarquer ses troupes en silence, tandis qu'il place aux remparts et sur les tours, à de grands intervalles, quelques soldats légèrement équipés, choisis parmi les rengagés, les archers et les frondeurs." ; I, 44, 1 (Bataille indécise contre les Pompéiens en Espagne) : "Genus erat pugnae militum illorum ut magno impetu primo procurrerent, audacter locum caperent, ordines suos non magnopere seruarent, rari dispersique pugnant, etc. La manière de combattre des soldats d'Afranius était la suivante : ils bondissaient d'abord d'un élan puissant, enlevaient hardiment la position, mais sans beaucoup garder l'alignement et en combattant en ordre dispersé, etc." (Traduction P. FABRE).

(1) En ce sens, le passif impersonnel de la leçon β *animadverteretur* est intéressant : "pour qu'il n'y soit pas fait attention".

ses seront inefficaces, comptant qu'elles seront prises pour ce qu'elles sont : des précautions. Aux Côtes de Clermont, il prendrait le risque que les Gaulois ne se laissent pas prendre au faux-semblant. On serait donc en pleine intoxication, quoique différente selon le site. A Gergovie-Merdogne, César présume que les Gaulois ne seront pas dupes de l'apparence inoffensive des légionnaires, et qu'ils seront donc dupes de la feinte. Il présume aux Côtes qu'ils seront dupes des apparences et les fait raisonner ainsi : "ces hommes sont inoffensifs, nous n'avons rien à craindre de ce côté, restons vigilants de l'autre". Ce qui, de toute façon, combinerait chez les barbares calcul et naïveté. Des deux calculs de César, cependant, lequel est le plus probable ? Autrement dit, veut-il fixer ou veut-il éloigner les Gaulois ? L'alternative et l'incertitude sont réellement paradoxales.

Et les choses seraient plus simples dans l'hypothèse où les troupes d'assaut transiteraient elles-mêmes par le petit camp : à Gergovie-Merdogne comme aux Côtes de Clermont, le camouflage et la formation routinière seraient encore pour duper l'ennemi sur les intentions belliqueuses de César.

La tradition manuscrite ouvrait des possibilités contradictoires ; nous avons tenté une analyse qui leur donnerait, sans préjugé ni précipitation, des chances égales et toutes leurs chances. Plutôt que des conclusions, nous en retirons deux impressions.

De tels raffinements psychologiques, supposés chez César et supposés par lui chez les Gaulois, feraient de sa tactique apparemment simple un calcul digne du jeu d'échecs ou de go (1) : car l'envoi de troupes au petit camp n'a rien de la clarté élémentaire des trois manœuvres de diversion ; et cela, quelle que soit leur mission, mais surtout s'il s'agit de compléter la feinte (2). Leur mission même en devient aléatoire et peu crédible. Mais c'est en outre, et paradoxalement, la différence entre les deux leçons *qui* et *ne* qui s'annule dans les conséquences qu'on en pouvait tirer : il s'agit toujours, en effet, de mystifier les Gaulois, mais on ne saurait croire que les *rari milites* aient pu passer inaperçus, ni que César l'ait cru ; et dès lors il importe peu, somme toute, qu'il ait écrit l'un ou l'autre. Il en ressort un déplacement du problème et celui-ci consiste moins à choisir entre les deux leçons qu'à s'interroger sur le dédoublement éventuel de ses troupes.

En envoyant des troupes apparemment inoffensives au petit camp, se propose-t-il

(1) En même temps qu'un "coup de poker désespéré", si l'on veut bien filer la métaphore avec le commandant FAIN, ancien Chef d'Etat-Major (*op. cit.*, p. 34).

(2) "Ces soldats en petit nombre", écrit P.-F. FOURNIER, "faisaient partie de la manœuvre de feinte de l'aile gauche et avaient pour mission de donner le change à la défense sur la destination véritable du gros des troupes qu'elle avait vues sortir du grand camp." ("La Bataille de Gergovie", in *Gergovie Haut Lieu de France*, "Auvergne", Cl.-Fd, 1943, p. 40, note à 45, 7.) - C'est prendre acte de l'existence d'un service de guet, mais le juger satisfait à bon compte et peu curieux.

de parfaire sa feinte (*Fournier, Gorce ; Ravinel*) ? et, dans ce cas, se propose-t-il de retenir l'ennemi (*Fournier, Gorce*) ou de le distraire et de l'éloigner (*Ravinel*) ? Ou bien se propose-t-il plus simplement de prévoir un appui ou des réserves dans la perspective de l'assaut (*Desdèvises du Dezert, Marque*), sous condition que l'ennemi ne se croie pas menacé de ce côté-là ? Ou se propose-t-il enfin, plus simplement encore, en y envoyant tout son monde, d'attaquer à partir de là (*Napoléon III... ; Eychart...*) ? A considérer la question en elle-même comme une pièce de la mosaïque, on ne peut tout à fait exclure un envoi séparé d'un certain nombre d'hommes au petit camp ; mais le succès de l'assaut dépendait alors, il faut y prendre garde, de la réussite de cette manœuvre : il y aurait donc un avantage à ne pas dédoubler les troupes. Pesant et soupesant les éléments du problème, on en vient à conclure que la conception la plus simple de l'opération coïncide avec la lecture la plus simple de la phrase. Et c'est pour cette raison que la division des troupes entre celles qui montent au petit camp et celles qui montent à l'assaut depuis le grand camp, littéralement possible, redevient finalement bien improbable.

2. Les 1 200 pas et le rôle des *minora castra*

On sera donc disposé à admettre que les légions d'assaut sont montées au petit camp par la *fossa duplex*, c'est-à-dire entre les deux fossés (1) : il semble bien que le relief du versant est de Chanturgue, avec sa dépression centrale (2), aurait précisément favorisé la discrétion des mouvements de troupes - une discrétion calculée, mais recherchée sans illusion si on lit *ne ex oppido*, affichée pour donner le change si on lisait *qui ex oppido*. Mais en admettant que les *minora castra* ont ainsi servi de base, on tombe sur une autre difficulté, qui est celle des 1 200 pas. Car, à supposer que la leçon en soit bonne, la question est de savoir comment les calculer, et d'abord en partant d'où ; question si confuse qu'elle pourrait nous ramener à C. Hignett et remettre en cause la conviction largement partagée que l'assaut est bien parti du petit camp.

Comme souvent chez César, le sens paraît clair et la traduction facile : "*La distance entre le mur de la ville et la plaine, depuis l'endroit où commençait la montée, était, en ligne droite sans aucun détour, de douze cents pas*" (3). Dans la mesure où l'on peut né-

(1) *Entre* : il n'est pas indifférent de savoir que, feinte ou non, c'était l'interprétation publiée dans *Li Fait des Romains*, comme on l'a vu *supra* en note. C'est qu'aussi on y lit, p. 260 : "*Cesar [...] fist fere [...] ij. fossez de xij. piez de lé et de parfont.*" (2 fossés, donc ; mais la dernière précision toute gratuite.)

(2) Il convient de noter, dans la formation d'une hypothèse explicative, que la branche nord du double fossé aurait pu être située bien au-delà de l'hôpital Sabourin (qui se trouve en contrebas de cette dépression), de manière que l'écartement des deux tranchées les amène directement aux angles du petit camp, tout comme en Afrique, devant Uzitta.

(3) Trad. CONSTANS de CESAR, *B.G.* VII, 46, 1 : "*Oppidi murus a planitie atque initio ascensus recta regione, si nullus amfractus intercederet, mille CC passus aberat.*"

gliger l'angle de la pente et les ondulations du terrain, il s'agit donc d'une distance à vol d'oiseau (Meusel : *Luftlinie*) établie sur un trajet qui part du grand camp. Rien n'autorise à dire qu'il s'agit de la distance qui sépare le petit camp de l'oppidum (1). Mais ce qui est sûr, c'est que l'*initium ascensus* coordonné à *planities* sert à définir la *planities* : ce n'est pas nécessairement une large plaine (2), encore qu'il puisse s'agir de la plaine où sont assis les *maiora castra* ; il s'agit du bas de la pente à partir duquel on commence à sentir, en venant du grand camp, que "ça monte" ; d'où la traduction appuyée de M. Croisille et Mme Demerson : "*Le mur de la place-forte était à 1200 pas de la plaine, (à savoir du commencement de la montée), en ligne droite, si aucune sinuosité n'intervenait.*" On peut donc chercher autour du plateau des Côtes à quels endroits, susceptibles d'avoir été assaillis, on trouve quelque dix-huit cents mètres entre le bas de la pente et le rebord du sommet où devait se trouver le rempart, mais cela sous deux réserves : les douze cents pas sont-ils de façon sûre le texte de César ? et si oui, faut-il les prendre à la lettre ou comme un chiffre rond (3) ?

Les manuscrits de la classe α , sauf le manuscrit S de la deuxième famille (*Ashburnhamianus*, de Florence), portent bien mille CC, et "*MCC ist richtig*" selon Kraner et alii ; mais ceux de la famille β , sauf le manuscrit T de la première famille (*Thuaneus*, de Paris), portent CC, - "*quod ex M corruptum esse censuit A. Klotz, quapropter : mille A. Klotz (probavit Stegemann)*", met en note O. Seel, qui publie cependant mille CC comme Kraner et Constans. C'est cette incertitude qui a conduit G. Demerson à douter que l'information soit exploitable en l'état (4) : et de fait, et c'est on ne peut plus regrettable, on est porté dans ces conditions à se demander si cela vaut bien la peine de prendre des mesures sur le terrain. Après l'hésitation entre *qui* et *ne*, tout le passage, en vérité, illustre crûment les difficultés préliminaires qui grèvent notre entreprise : qu'a donc écrit ou dicté et voulu dire César et que peut-on lui faire dire (5) ? A supposer qu'il ne se soit pas trompé, et aussi qu'il ne veuille pas nous tromper, qu'en pouvons-nous savoir lorsque les manuscrits divergent de cette façon ? Divergences, au surplus, qui tiennent aux hasards de leur transmission, de la nature et du nombre de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. A quoi bon, dès lors, aller plus loin, puisque toute la suite en dépend ?

(1) Opinion de J. LHERMET en 1933, de G. ACHARD en 1991 (*art. cit.*, p. 106).

(2) C'est pourquoi, dans l'hypothèse de Gergovie-Merdogne, on peut admettre la vallée de l'Auzon.

(3) Cf. J. LE GALL, à propos du "*fameux fossé de 20 pieds*" à Alésia : on a douté de l'avoir retrouvé, mais cela ne paraît guère douteux ; "*simplement, comme pour bien d'autres détails, les chiffres donnés par César ne sont que des à-peu-près auxquels on aurait tort d'accorder une confiance aveugle.*" (*Alésia. Archéologie et Histoire*, nouv. éd. revue et augmentée, Fayard, Paris, 1980, p. 71.)

(4) Cf. G. DEMERSON, *art. cit.*, p. 39 et p. 45, note 10. Mme DEMERSON a précisé depuis son analyse en répondant à G. ACHARD.

(5) Et comment l'interpréter sans lui faire dire ce qu'il n'a pas dit ni voulu dire ?

Et on observera que la difficulté n'est point majorée parce qu'elle serait embarrassante pour l'hypothèse "nordiste". Car un P.-F. Fournier lui-même, qui ne les mettait pas en doute, était disposé à ne pas prendre les douze cents pas à la lettre ⁽¹⁾. Nous demandant pourquoi cette lecture un peu laxiste, nous croyons qu'elle est due au choix du versant oriental de Gergovie-Merdogne comme direction de l'assaut. En effet, pour atteindre les 710 mètres environ du rebord de ce versant, il fallait contourner le Puy Mardoux en venant de la Serre d'Orcet, et c'est donc vers la courbe de niveau 360 que commençait la montée (ceci en négligeant la question de l'ancien lac de Sarliève) : mais, il suffit de regarder la carte pour le voir, le décompte des douze cents pas ne peut y être qu'approximatif, tellement que J. Harmand a objecté à la théorie qu'"il y a sur le front est, entre le mur de Gergovia et la plaine, au bas mot 2,3 km, non 1,8 km" ⁽²⁾. Or on répète depuis Napoléon III qu'on trouve bien les douze cents pas, au contraire, entre la plaine de Donnezat et le sommet du plateau ⁽³⁾ : "C'est la distance, à vol d'oiseau, du bord du plateau au village de Donnezat", met en note L.-A. Constans. Mais, sans chicaner sur l'altitude et l'endroit exacts où ce calcul fait commencer et finir la montée ⁽⁴⁾, on devra remarquer que les douze cents pas n'y sont pas comptés non plus à partir du petit camp.

Sauf à remettre en question la théorie classique à Gergovie-Merdogne ⁽⁵⁾, il n'y a

(1) En 1933, P.-F. FOURNIER écrivait : "César donne la distance, en ligne droite, de 1.200 pas (VII, 46, 1), soit 1.776 mètres entre l'enceinte de l'oppidum et la plaine. C'est la distance du rebord du plateau au commencement de la pente, au-dessous de la route nationale n° 9." (*La Bataille de Gergovie*, Mém. de l'Ac. de Cl.-Fd., t. XXXI, 1933, p. 38, n. 176.)

Et en 1943 : "Stricto sensu, 1776 mètres. Mais 1200 est un chiffre rond en numération duodécimale. Avec notre système décimal, un observateur dirait 1000 ou 2000 mètres, suivant son propre coefficient d'appréciation ou les circonstances, pour évaluer à vue d'œil une distance, qui peut varier, d'ailleurs, selon les termes précis qu'on y assigne." (*La Bataille de Gergovie*, in *Gergovie Haut Lieu de France*, p. 40, note à 46, 1.)

Et dans le même sens : "On a raisonné de travers sur le chiffre de 1776 mètres, traduction littérale de 1200 pas. Les Romains comptaient duodécimalement. 1200 pas est donc un chiffre rond. Un militaire d'aujourd'hui, à le supposer aussi dépourvu de moyens de mesure précis que César, dirait 1000 ou 2000 mètres, suivant son propre coefficient d'appréciation et les circonstances, pour exprimer une « distance réelle » comprise entre 1200 et 1800 mètres" (Pessemesse = *l'Alauza d'Auvergne* (Clermont), octobre 1934, n° 30. Toutes les mesures énoncées dans le récit du siège sont également comptées en nombres arrondis." ("Encore la bataille de Gergovie", *Bull. hist. et sc. de l'Auv.*, LXIII, 1943, p. 234, § 30.) - Pour la dernière précision, cf. *ibid.*, p. 231, § 16 : "6 pieds sont un chiffre rond. Entendre : 1 m. 50 à 2 mètres." (En 1933, l'auteur comptait "1 mètre 77".)

(2) J. HARMAND, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984, p. 392, n. 32. - Mais ce calcul est abusif, et l'on doit se demander comment J. HARMAND l'a obtenu.

(3) Cf. NAPOLEON III, *op. cit.*, p. 239, n. 2 : "Il y a en effet 1,780 mètres depuis le pied de la montagne où César dut rassembler ses troupes, entre la Roche-Blanche et le Puy de Marmant, jusqu'à la porte ouest de l'oppidum. C'est la ligne qui passe par le ravin où se trouve le village de Merdogne ; à gauche et à droite le terrain est trop accidenté pour pouvoir être escaladé par des troupes." - Cette ligne est en effet toute droite, quoiqu'elle prenne le versant de biais.

(4) Qu'on mesure seulement 7,2 cm sur la carte I.G.N. au 25.000^e depuis la courbe de niveau 710, et l'on ne manquera pas d'être surpris : où convient-il, en effet, de marquer l'*initium ascensus* dans la vallée de l'Auzon ?

(5) Car il y a bien contradiction entre l'interprétation du texte (*rari milites*, *ne ex oppido*, etc.) et son application au terrain : qu'en est-il, dans ces conditions, de la mission des *rari milites* au petit camp ? - Cf.

pas lieu de s'en étonner. Le petit camp se trouvant lui-même en hauteur, la pente et les Romains montent depuis plus bas que lui. La distance n'est donc pas formulée depuis le petit camp ⁽¹⁾. Mais est-elle bien donnée pour indiquer la longueur du trajet théorique des légions ? Pour qu'elle apparaisse ainsi formulée dans le fil du récit, il faut oublier les *minora castra* de 45, 7, et il suffit de la rattacher à la phrase qui précède immédiatement (45, 10), celle qui parle de l'envoi simultané des Héduens sur la droite, par une autre montée - comme s'ils partaient, non seulement *au même moment*, mais encore *du même endroit* que les légions d'assaut, comme si elles-mêmes, donc, partaient comme eux du grand camp ⁽²⁾, comme si enfin c'était leur montée, à celles-ci comme à ceux-là, dont la distance était donnée ensuite. Car c'est bien là l'impression que peut faire cette dernière phrase du chapitre 45, où sont associés, sinon fondus, le signal du départ et l'envoi des Héduens, comme un peu plus haut l'envoi des *rari milites* et les instructions données aux légats : "*His rebus expositis signum dat et ab dextra parte alio ascensu eodem tempore Haeduos mittit.*"

Mais ce serait contraire à l'indication, quelques lignes plus haut, du transfert des troupes d'assaut au petit camp, à moins que ce ne soit à l'interprétation de ce transfert. Et l'on devrait, aux Côtes, se représenter les choses en envoyant les légions par la gauche de la colline du petit camp, par le pied de Chanturgue, et les Héduens par la droite, par la vallée du Cheval entre Chanturgue et Var ⁽³⁾. Et de fait, on peut compter quelque 1 800 m-

L. HARMAND, *art. cit.*, p. 161, col. 1 : "On connaît la version traditionnelle : l'attaque part du petit camp (La Roche Blanche) et de ses abords, vers lesquels le proconsul transfère, depuis le grand camp (Orcet), distant de 3 kilomètres, environ l'effectif de quatre légions ; etc." - Ainsi est éludée la difficulté, de manière à passer par le petit camp tout en ayant 1 200 pas à faire.

J. HARMAND, *Vercingétorix*, Fayard, Paris, 1984, p. 212 : "Ayant constaté l'abandon décisif des camps rebelles, il (= César) fait passer, de la Serre d'Orcet aux abords de la Roche Blanche, le gros de ses troupes, par petits paquets, enseignes cachées, panaches des casques dissimulés, pour éviter la reconnaissance du mouvement par les habitants de l'oppidum." Il y a bien escamotage du passage par le petit camp.

Le P. CLEMENCE, au contraire, fut de ceux qui voulurent prendre CESAR au mot : "Celui-ci n'avait quelque chance de succès que s'il partait de la Roche Blanche. [...] Or le texte de César suppose, nous semble-t-il, qu'elles [les trois légions d'assaut] partent du petit camp." (*La Bataille de Gergovie*, *Trait d'Union*, sept.-oct. 1933, Notre-Dame de Mongré, Villefranche-sur-Saône, p. 426, et la suite de cet article in ? *La Nouvelle Gergovie* ?, déjà citée *supra*, p. 16.)

Mais le commandant M. FAIN conteste "la tradition tenace" - illustrée (dit-il) par Stoffel - "qui voulait, dur comme fer, que l'attaque romaine soit partie du petit Camp." Et, jugeant la chose "tout à fait impossible", il interprète in *minora* dans le sens "abusif" de *vers* le petit Camp, à moins que CESAR n'ait voulu "dérouter le lecteur". (*Op. cit.*, p. 21 et p. 33.)

(1) Mais il est hors de question, en la circonstance, de mettre la *planities* et l'*initium ascensus* au col qui ne peut manquer de séparer le *mons* du *collis circumcisus*.

(2) A moins d'imaginer, à l'inverse, qu'ils sont montés, eux aussi, au petit camp, car tout est possible a priori... Mais il ne semble vraiment pas : car il n'a pas été question d'eux, les alliés, dans le transfert, et on n'en aurait que plus de mal à se représenter la suite : leur chemin par la droite, et plus tard leur retour sur la droite.

Objectons sans attendre que rien ne dit que les Héduens aient été logés au grand camp, improbabilité qui relativise les supputations de P.-F. FOURNIER sur le fait que César aurait fait sa harangue et donné le signal au grand camp.

tres de part et d'autre de ce puy pour atteindre directement le rebord du plateau où est présumée la muraille : à droite, la ligne de changement de pente se trouve vers la courbe de niveau 350, à l'est de la rue de Neyrat ; à gauche, elle se trouverait au midi de Chanturgue, vers la courbe de niveau 370, ou la courbe 380⁽¹⁾. Les deux itinéraires seraient sensiblement égaux depuis le grand camp, mais rien n'assure que les Héduens en soient partis : ils devaient être logés à l'extérieur (et peut-être bien, justement, du côté de La Plaine). Il reste enfin difficile, pour les raisons qu'on a vues, de renoncer à l'hypothèse du passage des troupes d'assaut par le petit camp. En fait, on se trouve en pleine confusion.

C'est qu'il y a, semble-t-il, une solution de continuité dans le récit, et P. Durand l'avait déjà souligné dans sa réédition du Président Savaron : "*Cependant Cesar qui s'aperçoit que sa fourbe réussissoit [...] fit passer ses soldats d'un camp à l'autre [...], puis (par une petite digression) reconnoit que depuis la plaine pour monter en droite ligne, & sans détour jusques à la muraille, il y avoit douze cents pas [...]. Le signal donc étant donné, ses soldats aussi hardis qu'ardans à la curée, se saisirent de trois camps, etc.*"⁽²⁾. P. Durand, qui ignore les Héduens, ne constate donc la digression que pour reprendre le récit au moment du signal donné, sans se demander à quel endroit il fut donné⁽³⁾ : d'où l'effet de la digression, qui est dans l'impression que la montée des légions d'assaut a suivi la ligne des douze cents pas, quitte à l'allonger par des lacets : "*Quicquid huic spatio circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatium itineris augebat*"⁽⁴⁾. Il y a là trois évidences à dénoncer : l'une serait que le *circuitus* désigne les tours et les détours qui allongent l'*ascensus*, puisqu'ils en allongent la distance et la durée ; l'autre, que la direction

(3) Concernant les Héduens, c'est la solution qui s'est imposée d'emblée aux "Nordistes".

(1) Mille pas ou quinze cents mètres pourraient partir de la courbe 380 environ : il n'y a pas de cassure de la plaine en venant de Montferrand ; on peut d'ailleurs contourner le pied de Chanturgue ou le prendre en écharpe : la ligne de changement de pente n'est pas bien nette, il faut le reconnaître.

L. BRUNEL voyait le commencement de la montée vers Cataroux (*op. cit.*, p. 46). Le P. de RAVINEL a d'abord parlé dans A.L.M.A. (*art. cit.*, p. 64) de l'actuel quartier de Ste Thérèse, mais s'est corrigé ensuite, dans le *Bulletin du Comité de l'oppidum des Côtes* (p. 18), en désignant le "quartier actuel de la Glacière".

(2) P. DURAND, *op. cit.*, p. 136. (Déjà cité *supra*.)

(3) J. LHERMET observait que "César connaît l'art des réticences et de l'imprécision ; il recherche même l'amphibologie. Le chapitre 45, par exemple, est hérissé de difficultés critiques et grammaticales ; mais, ce qui est pis encore, César omet de nous indiquer quand il est au grand camp, quand il est au petit camp." ("La Bataille de Gergovia", *L'Alauza d'Auvergne*, 5^e année, n° 19, juin 1933, p. 3, col. 4.)

(4) CESAR, *B.G.* VII, 46, 2 : "Mais tous les lacets qu'on avait faits pour faciliter l'ascension augmentaient la longueur du chemin." (Texte et trad. CONSTANS : *spatio* est de lui.) - Trad. CROISILLE & DEMERSON : "A cette distance s'ajoutait celle des détours pour adoucir la pente ; la longueur du transfert l'augmentait encore." (T : "*Quicquid huic circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatium itineris augebatur*." - Mais une fois de plus, la première difficulté tient à l'établissement du texte : "*id spatium itineris augebat*" α ; "*id spatium itineris augebatur*" β ; "*quicquid huc circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatium itineris augebat*." (KRANER et alii. Mais MEUSEL y subodore une interpolation.) - "*quicquid huc circuitus ad molliendum cliuum accesserat, id spatium itineris augebat*." (O. SEEL.) - Et G. DEMERSON relève la possibilité de maintenir *circuitu* ou *circuitui* des mss. β autres que T : ce qui ouvrirait d'autres horizons.

de l'assaut fut bien réglée sur l'axe des 1 200 pas, et en corollaire que le mur à mi-pente se dressait à mi-chemin du trajet des légions. Or nous avons le sentiment que l'indication de la distance est justement là pour faire entendre qu'elles ne sont pas passées par là⁽¹⁾, tout en produisant l'impression contraire ; qu'elle n'est pas donnée dans le droit fil de ce qui la précède, mais pour préparer à la suite du récit, qui reprend avec l'assaut en 46, 4 : "*Milites dato signo celeriter ad munitionem perveniunt...*" ; et que cette rupture, si le texte est bien césarien, n'est pas innocente, que la limpidité d'une écriture tout unie masque l'obscurité du propos, si ce n'est l'intention de brouiller les pistes : César aurait quelque chose à cacher, ou à déformer. Mais cette hypothèse nous projette dans le récit de l'attaque et de son échec.

Pour l'heure, on retiendra que les évidences relevées sont douteuses. Si en effet les 1 200 pas sont comptés à partir de la *planities*, ils ne peuvent l'être à partir du petit camp, ni, bien entendu, du col qui le sépare de l'oppidum ; mais si les troupes d'assaut sont cependant passées par le petit camp, on n'est pas tenu à l'impossible, qui serait⁽²⁾ d'associer leur marche à la ligne des 1 200 pas. Cette distance n'est donnée que pour sa valeur théorique, puisqu'elle ne correspond pas à la distance parcourue par les légionnaires : il est indiqué aussitôt que leur itinéraire réel fut plus long, parce qu'ils ont été ralentis et retardés par un *circuitus* qui devait soulager leur effort en vue du combat. Au delà des variantes des manuscrits, le sens général, en effet, semble clair. Mais au risque de paraître tatillon, on s'interroge. Le mot *circuitus* est le même que plus haut, en 45, 3. Quelle qu'ait été la solution retenue alors, il est entendu qu'il s'agissait d'un mouvement tournant. Si l'on veut y voir à présent des lacets ou des détours, et si c'est pour les mettre sur le versant même du *mons*, on donne au singulier une valeur de collectif qui ne s'impose pas, et qui s'avère contestable. C'est qu'il y a contradiction, nous semble-t-il, entre l'insistance de César sur les *lacets* qui allongent la distance et la durée de l'action, et son insistance sur la *celeritas* qui en conditionne le succès⁽³⁾, et qui manque de peu de la faire réussir. Entre le pas de course et les lacets, il faut choisir. On devrait évidemment en conclure que le *circuitus* ne désigne pas des *lacets* sur le flanc du *mons*, mais l'itinéraire lui-même des légions d'assaut.

(1) Il se trouve que nous nous rencontrons ici avec le lt-col. PESSEMESSE : "*De nombreux commentateurs se sont efforcés de trouver une base de départ pour l'attaque placée exactement à 1.800 mètres à vol d'oiseau du mur de l'oppidum. Rien dans le texte n'autorise une telle interprétation*" - qui a contre elle les difficultés de l'opération, ainsi que l'usage d'une numération décimale et approximative. ("Le Problème de Gergovie devant la technique militaire", *Alauza d'Auvergne*, 6^e année, 1934, n° 30 (oct.), p. 2.)

(2) Quel que soit le site, faut-il le rappeler ?

(3) Cf. CESAR, *B.G.* VII, 45, 9 : "*Quid iniquitas loci habeat incommodi proponit : «hoc una celeritate posse uitari»*." ; 46, 4-5 : "*Milites dato signo celeriter ad munitionem perveniunt [...]* ; *ac tanta fuit in castris capiendis celeritas ut Teutomatus, etc.*" ; 47, 3 : "*Sed elati spe celeris uictoriae, etc.*"

On objectera que les *amfractus* désignent la même chose que le *circuitus*, et que leur sens est évident : or le premier point n'est pas sûr, et le second est inexact. *Amfractus* est aussi un singulier, qui peut être un collectif : mais la pluralité qu'il paraît signifier est induite par la présence et par la traduction de *nullus* ; traduire *nullus* par *aucun* implique en effet la pluralité que l'on nie, mais c'est un choix, une interprétation : car *nullus* peut aussi bien signifier la simple négation. En fait, *amfractus* est synonyme de *circuitus*. Le dictionnaire de Gaffiot lui donne comme premier sens "courbure, sinuosité" ; et il cite en exemple Cicéron, *Nat. 2, 47* : "*figura quæ nihil incisum angulis, nihil anfractibus (habere potest)*", "*une figure [celle du cercle] qui ne peut avoir aucune entaille par des angles ou par des sinuosités*" ; et *Rep. 6, 12* : "*anfractus solis*", "*la course du soleil*". Il donne de même à *circuitus* le sens de "action de faire le tour, marche circulaire", et comme exemple : "*circuitus solis orbium CIC. Nat. 2, 49 les révolutions du soleil autour de la terre [les 365 jours de l'année]*". Cependant, plutôt que de désigner la même chose que *circuitus*, *amfractus* paraît bien désigner ici les lacets ou les zigzags qui définissent par opposition *recta regione*. Mais cela ne veut pas dire que *circuitus* désigne la même chose. Le *circuitus* a été pratiqué. Rien ne dit que les *amfractus* l'aient été : "*si nullus amfractus intercederet*", écrit César ; mais pourquoi le subjonctif ? Cet imparfait "*correspond à la phrase affirmative amfractus intercedebant*", explique Constans, qui ajoute : "*intercessisset correspondrait à intercesserunt*", et qui traduit : "*à supposer qu'il n'y ait eu aucun détour à faire*". Mais il répond sur le temps du verbe, alors que le problème concerne le mode. Meusel a fait de même : "*Caes. braucht das Imperf., das sich in dieser Verbindung häufig, bes. bei den Historikern findet, hier aber seinen Grund darin hat, daß von einer bestehenden, ihrer Natur nach dauernden Sache die Rede ist.*" - Peut-être ; mais il ajoute : "*Ein ähnlicher Fall kommt sonst bei Caesar nicht vor.*" Cet emploi est donc un *hapax*. Meusel n'en fait pas une affaire, et comprend : "*si nullus amfr. intercederet* : «*wenn nicht - dazwischen gewesen wäre*», *wie wir sagen.*" L'analogie des deux grammaires occulte donc la difficulté, s'il y en a une. Et si l'imparfait du subjonctif, unique dans ces conditions chez César, voulait très précisément dire qu'on n'a pas fait de lacets, qu'on n'a pas eu à en faire, puisqu'on est passé par ailleurs ? Alors, le *circuitus* peut bien inclure des lacets, il exclut les *amfractus* qui oscilleraient autour de l'axe des 1 200 pas.

La voie serait donc ouverte à l'idée que le *détour* des légions d'assaut n'est autre que leur passage par le petit camp (1), ce qui n'empêche aucunement que les hommes aient pu monter entre les deux fossés en faisant des lacets pour se ménager (*ad molliendum*

(1) Le petit camp est sur la droite qui joint le grand à l'oppidum, mais passer par lui constitue un détour qui allonge le trajet par rapport aux 1 000 ou 1 200 pas d'une montée directe, surtout si l'on pense au cheminement qui emprunte la *fossa duplex*.

clivum) (1) : c'est même ce qui allait leur permettre d'escalader si vite le versant du *mons*, d'autant qu'ils ne l'attaqueraient pas au niveau de la *planities*. L'objection du temps nécessaire à la manœuvre est assez largement annulée si elle peut se faire dans l'espacement des deux fossés. Et ainsi la digression des 1 200 pas n'interdirait-elle aucunement le passage de toutes les troupes par le petit camp.

Or il est des indices qui viennent étayer cette hypothèse. César attend de constater que le, ou les, camps ennemis sont vides pour lancer ses hommes : "*Vacua castra hostium Caesar conspicatus...*" ; vu l'enjeu, il ne peut guère s'agir que d'une constatation personnelle, et celle-ci a dû se faire depuis la colline du petit camp (2). Même à supposer (ce qui n'est pas nécessaire) qu'il en soit redescendu ensuite, il y serait remonté, puisqu'en faisant appel à Sextius, il parle de son légat qu'il *avait laissé* à la garde du petit camp (3) : c'est donc que lui-même l'avait quitté ; et il y serait remonté avec sa X^e légion, puisqu'il est avec elle quand il fait sonner la retraite, et il la fait manœuvrer sur un terrain qui doit être en rapport avec le col séparant la colline du plateau (4). A ces indices internes s'ajoutent des indices externes : Cassius Dion faisait supposer, on s'en souvient, que César s'était servi des *minora castra* comme d'une base d'assaut rapprochée de l'objectif (5) ; et leur fonction est éclairée par celle de la colline qui jouxtait le camp des Bellovaques et dont il s'empara pour cette raison (6), ou par celle des *castra* avancés qu'il devait établir à l'extrémité de deux *brachia* (7), devant la place d'Uzitta qui était tenue par Scipion. Le cas de

(1) Le plus-que-parfait *accesserat* ne pourrait-il impliquer que les lacets du *circuitus* ont précédé le *signum datum* ?

(2) Cf. J.-M. CROISILLE, art. cit., p. 7 : "*La constatation précédente a vraisemblablement lieu du petit camp : elle est exprimée dans un énoncé participial où paraît marquée l'action personnelle de César.*"

(3) Cf. id., *ibid.*, p. 11 : "*Reliquerat* suppose que César a quitté le petit camp avec la X^e légion ; il y a *laissé* Sextius."

(4) Cf. *ibid.*, p. 11 : "*César voit les légions d'assaut en difficulté. Il faut donc qu'il soit en un lieu assez élevé, sans doute à quelques dizaines de mètres du petit camp, en avant de celui-ci.*"

(5) Cf. CASSIUS DION, *Histoire romaine*, XL, 36 (passage déjà cité) : "*Ὁ οὖν Καῖσαρ [...] μέρους μὲν τινος ἐκράτησεν αὐτοῦ ὥστε καὶ ἐντειχίσασθαι τὸ ῥῆμα τε ἐκεῖθεν τὴν ἐπὶ τὰλλα ἔφοδον ποιείσθαι.*" Trad. CROISILLE & DEMERSON : "*Donc César [...] s'était rendu maître d'une partie du dispositif pour y construire des fortifications et posséder ainsi une base d'attaque plus facile en direction du reste du dispositif.*"

(6) Cf. HIRTIUS, *B.G.* VIII, 14, 4-5 et 15, 2-3 : "*Ita cum [...] id iugum, quod trans paludem paene ad hostium castra pertineret, mediocri ualle a castris eorum intercisum animaduverteret, pontibus palude contrata legiones traducit celeriterque in summam planitiem iugi peruenit, quæ decliui fastigio duobus a lateribus munebatur. Ibi legionibus instructis ad ultimum iugum peruenit aciemque eo loco constituit unde tormento missa tela in hostium cuneos conici possent. [...] Caesar uiginti cohortibus instructis castrisque eo loco metatis muniri iubet castra. Absolutis operibus pro uallo legiones instructas conlocat, equites frenatis equis in statione disponit.*"

(7) Cf. *B. Af.* 51, 3, et 56, 1 : "*Id hac ratione opus instruebat ut, cum propius oppidum copias ad mouisset oppugnareque coepisset, tecta latera suis munitionibus haberet, ne ab equitatus multitudine circumuentus ab oppugnatione deterretur. [...] Caesar, brachiis perfectis promotisque usque eo ut telum ex oppido adigi non posset, castra munit, ballistis scorpionibusque crebris ante frontem castrorum contra oppidum conlocatis defensores muri detertere non intermittit, eoque quinque legiones ex superioribus castris deducit.*"

figure n'aurait rien d'inédit.

3. Considérations sur l'assaut manqué

Maintenant donc l'hypothèse du passage des troupes d'assaut par les *minora castra*, on comprend assez bien le sens de la manœuvre en considérant qu'elle les rapproche de l'objectif et qu'elle les hisse plus près de son sommet, car même en redescendant au niveau du col au moment de l'attaque, elles y gagnent évidemment.

a. Un improbable effet de surprise

Mais c'est d'abord à condition que le sommet de Chanturgue soit assez vaste pour les accueillir et que l'effet de surprise tant recherché demeure possible. Le premier point met dans un embarras bien moindre que le second. Car la surprise suppose à la fois vitesse et dissimulation. La vitesse paraît suffisamment garantie par les conditions de la manœuvre : le pas de course n'aura pas besoin d'être soutenu longtemps du petit camp à l'oppidum ; et la rapidité n'était pas exactement ce qui était recherché du grand camp au petit, d'autant qu'en ne montant pas *dans* les fossés mais *entre* eux, les hommes avaient tout l'espace voulu pour s'égailler dans leur intervalle. Si d'autre part notre analyse du passage par le puy de Chanturgue a du bon, la dissimulation ne fait pas vraiment difficulté pour l'atteindre ; mais une fois sur la colline, c'est une autre affaire.

Il faut l'avouer sans tergiverser : en l'absence de précisions qui ne nous sont pas données, l'effet de surprise est difficile à admettre, mais cela, aussi bien à Gergovie-Merdogne (1) qu'aux Côtes de Clermont, puisque les Gaulois avaient vue sur le sommet de la Roche Blanche plus encore que sur celui de Chanturgue. Peut-on supposer un défillement rendu possible par la végétation, comme a pu en profiter la légion de diversion (2) ? Il faut se résigner à ne pas savoir. Mais l'aporie est plus grande encore quand on songe que les Gaulois, aux dires de César, ne se sont aperçus de rien : il y a là une improbabilité si extrême qu'elle paraîtra à bon droit incroyable (3). Elle l'a paru à Gergovie-Merdogne, tellement que ce fut une raison pour P.-F. Fournier de transporter l'assaut du côté de l'est ; mais supposer que la diversion ait réussi au point que Vercingétorix aurait déplacé

(1) Le scepticisme du "Sudiste" R. CROZET, ancien officier, est à prendre en considération : "Jamais, au grand jamais, l'on ne me fera croire que les Gaulois avaient de ce côté, supprimé le service du guet ! Nos aïeux n'étaient pas des débiles mentaux ! Pour avoir été assiégé dans de très dures conditions, je sais de quoi je parle." (*La victoire de Gergovie*, éd. Horvath, Roanne, 1979, p. 66.)

Et que veut dire NAPOLEON III, (*op. cit.*, p. 276), disant de la légion de diversion qu'elle "affecte de se cacher" vers Chanonat "pour simuler une surprise" ?

(2) Le commandant FAIN exclut cette hypothèse, *cf. op. cit.*, p. 33.

(3) Références et citations seraient ici tellement nombreuses que nous renonçons à les rapporter, quoi que très frappantes.

tout son monde à l'ouest sans laisser la moindre surveillance nulle part ailleurs, et tout particulièrement du côté même du grand camp, c'est peut-être faire de l'histoire-bataille, c'est sûrement donner une bataille-fiction (1).

Vercingétorix est en position d'assiégé, il se souvient de la catastrophe d'Avaticum dont fut causé *du relâchement dans la garde du rempart* (2), il s'est fait posséder comme un enfant un peu plus tôt sur l'Allier, il se voit ou se croit attaqué ce jour-même, et il n'aurait pas pris les dispositions élémentaires que ne négligerait pas l'individu le plus inexpérimenté (3) ? Ce n'est pas parce que César veut le faire entendre qu'on doit en être persuadé (4). Ou alors, on s'oriente vers un portrait du Barbare qui se rapproche du Vercingétorix de J. Harmand : celui d'un imbécile ou d'un traître (5). Il y aurait donc la plus

(1) Cf. E. DESFORGES & P. BALME, *Gergovia, L'Auv. litt.*, n° 43, Clermont-Ferrand, 1929.

P.-F. FOURNIER jugeait que les soldats de César avaient pu préférer "risquer un effort un peu plus soutenu, sur un terrain défilé des vues et non gardé, que s'aventurer, même sur une meilleure pente, au centre des positions de l'adversaire, en pleine visibilité de tout son front" (*ibid.*, p. 91). Certes ! et c'est une grave objection contre la version classique.

Mais c'en est une autre contre la sienne : car il faut choisir d'être crédule à l'est pour s'accorder d'être sceptique au sud. Comment croire, en effet, qu'il ne soit demeuré aucun veilleur, aucune sentinelle, ni au rempart, ni dans les camps, ni d'ailleurs en plaine, à un moment où tout l'oppidum était en alerte à cause de la fausse attaque (qui aurait pu en devenir une vraie, avec les cavaliers et la XI^e légion), et en un lieu directement exposé, puisqu'il donnait sur le grand camp ? Une femme ou un enfant pouvait donner l'alerte par hasard. Et si le terrain était défilé des vues, c'était une raison de plus pour le garder... Un jeu d'enfants ne tolérerait pas pareille carence.

La vérité est que, des "barbares", les "civilisés" cultivent l'image de grands enfants ; ils oscillent entre la représentation d'une extrême finesse et celle de la suprême balourdise. Ambiguïté de la *sancta simplicitas*... Clichés de la crédulité, de l'irréflexion, de l'emportement, du manque d'esprit de suite.

On peut alors écrire impunément que : "Il a suffi de l'absence de guetteurs en ce point, par ailleurs si tranquille, pour que la surprise réussisse" (p. 94). "Si les Gaulois du rempart Sud", ajoutent nos auteurs (p. 92), "craignaient une attaque vers Opme, ils n'en devaient que mieux surveiller les liaisons de cette attaque, c'est-à-dire la vallée de l'Auzon..." - On ne saurait mieux dire : mais à condition d'ajouter : "et le grand camp de la Serre d'Orcet", lieu du "rassemblement principal" des forces romaines (p. 93).

(2) Cf. CESAR, *B.G.*, VII, 27, 1 : "paulo incautius custodias in muro dispositas [Caesar] uidebat."

(3) Cf. P.-P. MATHIEU, *Vercingétorix et César à Gergovia chez les Arvernes*, Thibaud, Cl.-Fd., 1862, p. 44 : "Quand Vercingétorix croit un côté de la ville menacé par la fausse attaque, aurait-il dégarni ses positions les plus voisines du camp romain ?" Et p. 105 : "Eh quoi ?... Vercingétorix aurait négligé les plus simples précautions..." Et aussi p. 102 : "Voilà les camps gaulois déserts, et les approches de la place sans défenseurs. Est-il vraisemblable que le jeune général n'ait pas été informé du caractère des faux cavaliers, et qu'en face des deux camps ennemis, il ait dégarni ses positions, oubliant les règles de la prudence la plus vulgaire ? Cette légion qu'il a vue s'avancer et disparaître, ne lui inspire aucun soupçon ? Une telle supposition n'est pas admissible."

(4) Cf. *id.*, *ibid.*, p. 107 : "La plume de l'historien a mal déguisé la déconvenue du général."

(5) Cf. J. HARMAND, "Qui fut Vercingétorix ?", *O.G.A.M.*, 7, Rennes, 1955, pp. 3-26 ; *Vercingétorix*, A. Fayard, Paris, 1984, où l'on peut lire à son propos : "l'ineptie" comme "première impression qui ressort de ses activités", qui l'apparente aux généraux français de 1870 ou à Gamelin ; "les non-sens du plan de terre brûlée" ; "Comment définir la conduite du jour de l'assaut romain sur Gergovia sinon dans les termes de totale imprévoyance, de manque de sang-froid absolu, face aux feintes consulaires ?" Telles de ses décisions, à Alésia, "sont proprement ubuesques" ; il donne le spectacle d'une "mer de sottises", d'un "plan démentiel" (p. 330) ; "Ainsi passe-t-on d'une impression d'absurdité à celle de l'équivoque." "Ce chef, dont la balourdise, à Gergovia et Alésia, stupéfie", manifeste "mensonge et sottises" (p. 331). et fait preuve d'"une imprévoyance bestiale". Tout compte fait, "l'hypothèse du sot s'évanouit comme celle du héros. Il ne reste plus d'autre explication que celle d'une créature de César" (p. 332). La campagne de Gergovia a des "allures de burla" ; "les mouvements sur l'Allier sont une pure et simple entrée de clowns." Et

froide ironie dans les éloges de lui que rapporte ou que fait César (1) : mais le vainqueur final a donné du vaincu l'image d'un chef talentueux, qui sait ce qu'il veut et qui en prend les moyens. S'il a fréquenté César comme le déclare Cassius Dion (2), on supposera sans témérité qu'il en a retenu quelques leçons.

Bien entendu, rien n'est simple ni tout à fait sûr en tout cela. Mais on n'a qu'une alternative : croire César sur parole (à supposer que le texte soit le sien et qu'on le comprenne avec justesse), ou bien le mettre en doute pour cause d'in vraisemblance majeure, d'autant qu'un témoignage unique et, qui plus est, hostile, s'expose à l'adage *testis unus, testis nullus* (3). En bref, il nous semble impossible d'ajouter foi à ce témoignage qui paraît trop énorme pour être crédible. César a d'abord espéré berner l'ennemi par sa manœuvre de diversion, ensuite en donnant à ses troupes en déplacement un air pacifique ; puis il a compté, non pas sur la surprise, mais sur la vitesse, escomptant que Vercingétorix, une fois désabusé, n'aurait pas le temps de se ressaisir. L'impondérable et l'imprévu existent dans l'histoire et dans la guerre : on n'y versera pas la très improbable défaillance de Vercingétorix. Ce scepticisme nous conduit tout droit à faire nôtre l'hypothèse déjà ancienne que César aurait trouvé ce jour-là plus fin que lui (4) : c'est ce qu'il faudra voir.

b. Sur les circonstances de l'assaut : murus ; collis et mons ; valles

Les analyses précédentes amènent à distinguer deux temps dans le mouvement des

tout cela n'est que "pitreries" (p. 346). Mais plutôt qu'un sot, Vercingétorix fut un agent de l'ennemi : "Qu'il ait été un traître du point de vue du druidisme et des fidèles de cette Eglise est l'évidence même." (p. 372).

(1) Cf. CESAR, *B.G.* VII, 21, 1 : Vercingétorix a été accusé de trahison pendant le siège d'Avaricum ; il vient de parler en orateur : "Conclamat omnis multitudo et suo more armis concrepat, quod facere in eo consuerunt, cuius orationem adprobant ; summum esse Vercingetorigem ducem, nec de eius fide dubitandum, nec maiore ratione bellum administrari posse." - 29, 1 et 30, 1-3 : Au lendemain de la chute d'Avaricum, il parle encore en orateur : "Postero die concilio conuocato consolatus cohortatusque est ne se admodum animo demitterent neque perturbarentur incommodo. [...] Fuit haec oratio non ingrata Gallis, et maxime quod ipse animo non defecerat tanto accepto incommodo neque se in occultum abdiderat et conspectum multitudinis fugerat ; plusque animo prouidere et praesentire existimabatur, quod re integra primo incendendum Avaricum, post deserendum censuerat. Itaque ut reliquorum imperatorum res aduersae auctoritatem minuunt, sic huius ex contrario dignitas incommodo accepto in dies augebatur."

(2) Cf. CASSIUS DION, *Histoire Romaine*, XL, 41, 1 et 3 : "Ὁ δ' οὖν οὐερκιγγετόριξ [...] ὅτι ἐν φιλίᾳ ποτὲ τῷ Καίσαρι ἐγεγόνει, κτλ. [...] Ὁ δ' ἐδὴ Καίσαρ [...] (τῆς γὰρ φιλίας τὴν ἀντίταξιν ἀντιθεὶς χαλεπωτέραν τὴν ἀδικίαν αὐτοῦ ἀπέφηνε), κτλ."

(3) Asinius Pollion, nous le savons par SUETONE (*César*, LVI, 4), prétendait que les Commentaires avaient été composés avec trop peu de respect pour la vérité ; on a minoré ce témoignage, on a voulu le réserver à la *Guerre Civile* : mais c'est parce que, s'agissant de cette dernière, on avait d'autres échos que ceux de CESAR ; et c'est le lieu de regretter, avec MATHIEU (cf. *op. cit.*, p. 6), de n'avoir "qu'un seul témoignage, et (que) ce témoignage (soit) celui de l'adversaire qui siège comme juge."

(4) Cf. P.-P. MATHIEU, *ibid.*, p. 109, sur l'abandon des camps gaulois : "Un tel abandon peut-il s'expliquer autrement que comme une embûche tendue par Vercingétorix à l'impatience de César et des siens ?" Et p. 103 : "La tentative de César, pour surprendre Vercingétorix, ne fut rien de plus qu'une imprudence."

légions d'assaut, dont un seul a pour mot d'ordre la vitesse. Le premier, d'une relative et sage lenteur, consiste en une marche d'approche jusqu'au petit camp ; et le second, aussi rapide que possible, dans l'assaut même donné à l'oppidum, cependant que les Hédouens sont envoyés de leur côté pour une mission que César ne précise pas.

Le signal donné par lui entre ces mouvements et deux fois mentionné est donc adressé aux troupes en formation d'attaque sur la colline du petit camp. Mais la digression qui en sépare les deux mentions (en 45, 10, et en 46, 4) se divise elle-même en deux parties. Nous venons d'examiner la première (46, 1-2), qui concerne les 1 200 pas, les *amfractus* et le *circuitus*. La seconde, en 46, 3, est descriptive : elle indique l'obstacle du mur de gros rochers, environ à mi-pente, qui devait contrarier la charge des légions ; et elle précise la disposition des camps gaulois concentrés entre ce mur et la muraille de l'oppidum. - Détail, mais capital : si notre opinion sur les mille ou douze cents pas est soutenable, ce mur à mi-pente n'a pas à se trouver à mi-parcours des légions d'assaut...

Cela étant dit et fortement souligné, une information intéressante est d'abord que le mur de gros rochers se développait *in longitudinem* sur le flanc du plateau : étudiant la représentation de l'espace dans le récit césarien, M. Rambaud ne croyait pas que cette longueur fût "prise d'après la forme de l'oppidum", parce que "l'observateur n'en voyait pas l'ensemble et pourquoi, général romain, ayant à diriger ses hommes, eût-il ordonné l'espace d'après l'inconnu et non d'après son dispositif ?" Aussi la voyait-il parallèle au *decumanus* (1). On en conclut, quoi qu'il en soit, à l'image d'un plateau allongé sous le regard de César. Il se trouve que cette représentation se superpose à notre analyse de l'expression *e regione oppidi collis* pour faire, de la droite qui joint le grand camp à l'oppidum en passant par la colline du petit camp, une perpendiculaire au plateau (2).

Mais l'indication apparemment superflue que le mur est élevé *in longitudinem* soulève deux autres curiosités. L'une tient à l'incise "*ut natura montis ferebat*". Mme Demerson la donne à lire en fonction de ce qui suit : la montagne fournirait naturellement les *grandia saxa* dont on a besoin pour construire le mur. Cette interprétation aurait besoin pour s'imposer d'une recension systématique des propositions explicatives de ce genre

(1) Cf. M. RAMBAUD, "L'espace dans le récit césarien", *Caesariodunum*, 9 bis, Mélanges offerts à Roger DION, Paris, 1974, p. 125 : car, "dans le camp romain, c'est le *kardo* qui marque le sens de la largeur ; le sens de la longueur est donné par le *decumanus*, perpendiculaire. Sous Gergovie, le mur gaulois se trouve donc parallèle au *decumanus*, parce que pour barrer une attaque des Romains, il est perpendiculaire - *ut natura montis ferebat* - au *kardo*, qui était, comme au camp de l'Auxona, orienté vers l'ennemi. Ces axes étaient-ils tracés depuis le camp principal ou depuis les *minora castra* de la colline ? Point de différence s'il faut prendre au sens strict *e regione oppidi* : camp principal, petit camp et une façade de l'oppidum s'alignent sur la même visée. Ainsi est organisé l'espace tactique visible sous Gergovie."

(2) Cette rencontre n'infirme en rien nos analyses : la phrase en cause (*Erat e regione oppidi collis*) figure dix chapitres plus haut, où l'on ne sait encore rien de la forme et de la disposition de l'oppidum ; elle est donc à comprendre sans recourir à une information ultérieure, qui pouvait ne pas être donnée.

chez César (1). Comprenant le *ut* comme un peu plus haut en 45, 4 ("*ut erat a Gergouia despectus in castra*"), on pourrait aussi bien voir là une restriction en rapport avec ce qui précède : le mur était rectiligne et horizontal, *dans la mesure où* la nature du *mons* le permettait. L'autre difficulté est plus sérieuse ; elle touche au vocabulaire de César. C'est par une approximation provisoire que nous parlions tout à l'heure du mur *sur le flanc du plateau*. En fait, César est moins clair et il écrit : "*A medio fere colle in longitudinem, ut natura montis ferebat, ex grandibus saxis sex pedum murum, qui nostrorum impetum tardaret, praeduxerant Galli atque inferiore omni spatio uacuo relicto superiorem partem collis usque ad murum oppidi densissimis castris compleuerant*" (2). Comprenant que la colline n'était pas différente de la montagne, la plupart des traducteurs ne se sont pas embarrassés de la distinction entre *collis* et *mons* (3). P. Eychart a tenu à voir dans le *collis* la colline de la Mouchette, qui s'interpose en effet entre Chanturgue et le plateau des Côtes. G. Demerson et J.-M. Croisille ont fait la même lecture. Elle n'est pourtant pas certaine. "*Ils avaient rempli la partie supérieure de la colline, jusqu'au mur de la place-forte, de camps très rapprochés les uns des autres*" : le sens immédiat de cette phrase serait aussi bien que le mur de la place-forte était situé au haut de la colline, et dans ce cas celle-ci n'est autre que la montagne. On objecte que César, alors, ne serait pas clair et qu'il ne saurait user de mots différents dans un contexte aussi étroit pour désigner la même chose. Mais c'est précisément ce qui est en cause. Il convient donc de comparer les divers emplois de l'auteur. Or il est d'autres endroits qui témoignent de ce qui fait, à nos yeux, la même ambiguïté (4).

En *B.G. I*, 24, 1-2, César traite de la bataille contre les Helvètes. Il vient de suspendre sa poursuite pour aller s'approvisionner d'urgence à Bibracte. Les Helvètes font demi-tour et c'est à eux de le suivre et de le harceler. "*Quand il s'aperçut de cette manœuvre, César se mit en devoir de ramener ses troupes sur une colline voisine (collis) et détacha sa cavalerie pour soutenir le choc de l'ennemi. De son côté, il rangea en bataille sur trois rangs, à mi-hauteur (sic : in colle medio), ses quatre légions de vétérans ; au dessus de lui, sur la crête (sic : in summo iugo), il fit disposer les deux légions qu'il avait levées*

(1) "Noter que la parenthèse explicative, en latin, porte sur ce qui suit", écrit G. DEMERSON (art. cit., *Bull. de l'Opp. des Côtes*, n° 5, avril 1981, p. 8) ; de fait, l'exemple de *B.C. III*, 43, 2, (où César entreprend d'investir Pompée), lui donne raison : "*Inde, ut loci cuiusque natura ferebat, ex castello in castellum perducta munitione circumvallare Pompeium instituit.*"

(2) CESAR, *B.G.* VII, 46, 3.

(3) Les uns disent *colline*, d'autres *montagne*, et les autres ne traduisent pas de façon distincte (à mi-côte, à mi-pente, à mi-hauteur). - Paraphrasant le texte, P. RAMUS transcrivait : "*à medio fere montis in longitudinem...*" (op. cit., f° 72 v°) ; SIDOINE APOLLINAIRE au contraire avait désigné le mont par le terme *collis* (*Carmen* VII, vers 151 : "... cum colle repulsus / Gergouiae castris miles uix restitit ipsis.")

(4) Nous avons déjà eu l'occasion (p. 198, n. 4) de signaler les deux passages de *B.G. IV*, 23, 2-3 (premier débarquement en Bretagne), et VII, 62, 8-9 (bataille de Labiénus contre Camulogène).

en dernier lieu dans la Gaule, et toutes les troupes auxiliaires ; la colline entière (sic : totus mons) était ainsi couverte de soldats" (1). On constatera sans étendre le commentaire que la même hauteur est désignée dans le même passage par les trois termes différents de *collis*, *iugum* et *mons*. Il se peut que chacun possède sa valeur, mais ils ont tous le même référent.

De même en *B.G. VII*, 83, 2 et 7 : César parle, à Alésia, de la hauteur septentrionale qu'il n'avait pu inclure dans ses fortifications et où Vercassivellaunos va conduire un fort contingent de l'armée de secours. Les Gaulois se renseignent : "*Il y avait au nord une montagne (sic : collis) qu'en raison de sa vaste superficie nous n'avions pu comprendre dans nos lignes, et on avait été forcé de construire le camp sur un terrain peu favorable et légèrement en pente*". Les Gaulois passent à l'action : le parent de Vercingétorix "*sortit du camp à la première veille ; ayant à peu près terminé son mouvement au lever du jour, il se dissimula derrière la montagne (sic : mons) et fit reposer des soldats des fatigues de la nuit*" (2). La même hauteur est à nouveau désignée par deux termes différents, et l'on aurait du mal à distinguer leur valeur propre, si elle existe.

De même encore, en *B.C. I*, 41, 2 ; 42, 2-3 ; 43, 1 : César se dirige vers Ilerda, s'arrête au pied du camp d'Afranius et lui offre la bataille en rase campagne : "*Afranius, devant cette offre, fait sortir ses troupes et prend position au-dessous de son camp, à mi-pente de la colline (in medio colle).*" L'engagement n'a pas lieu et César campe à quatre cents pas, en plaine apparemment. Le lendemain, "*Afranius et Petreius, pour effrayer l'adversaire et empêcher les travaux, font avancer leur armée jusqu'au pied de la colline (sic : ad infimas montis radices) et harcèlent nos troupes.*" Mais César ne bronche pas. Afranius et Pétréius n'insistent pas, "*et, sans avoir progressé bien loin au delà de la base de la colline (ab infimo colle), ils font rentrer les troupes dans leur camp.*" Le surlendemain, César poursuit l'installation de son camp. Puis il tente de prendre une éminence, un tertre, une hauteur (*tumulus*) située entre le camp adverse et la ville d'Ilerda, mais sera pris de vitesse par l'ennemi : "*Il y avait entre la place d'Ilerda et la colline voisine (proximum collem), où campaient Pétréius et Afranius, un terrain plat (planities) d'environ trois cents pas, et, à peu près vers le milieu de ce terrain, un mamelon (tumulus) qui dominait légèrement.*" Voilà donc une autre hauteur appelée tantôt *collis* et tantôt *mons*.

(1) "*Postquam id animum aduertit, copias suas Caesar in proximum collem subducit equitatumque, qui sustineret hostium impetum, misit. Ipse interim in colle medio triplicem aciem instruxit legionum quattuor ueteranarum, ita uti supra se in summo iugo duas legiones quas in Gallia citeriore proxime conscripserat et omnia auxilia conlocaret ac totum montem hominibus compleret.*"

(2) "*Erat a septentrionibus collis quem propter magnitudinem circuitus opere circumplecti non poterant nostri : necessario paene iniquo loco et leniter decliui castra fecerant. [...] Ille ex castris prima uigilia egressus prope confecto sub lucem itinere post montem se occultauit militesque ex nocturno labore sese reficere iussit.*"

Et de même enfin, en *B.C. III*, 85, 1 : on s'oriente vers le choc de Pharsale ; Pompée a son camp "*in colle*" ; et il range son armée en bataille "*ad infimas radices montis*" : il ne peut évidemment s'agir encore, d'une ligne à l'autre et dans la même phrase, que de la même hauteur ou éminence.

Ces exemples ne prouvent pas que César, devant Gergovie, n'a pas en tête une colline distincte de la montagne, mais elles rendent la chose improbable ; et l'on ne peut pas savoir. En identifiant ce *collis* avec le petit puy de la Mouchette, P. Eychart y mettait des camps gaulois, mais il pensait surtout trouver, dans le vallon qui le sépare du plateau, la *satis magna ualles* de 47, 2 ; qui s'interpose entre César et ses légions et les empêche d'entendre la trompette qui sonne la retraite. Or on sait que cette vallée transversale fut pratiquement introuvable à Gergovie-Merdogne. Serait-on condamné, dans l'hypothèse de Gergovie aux Côtes, à la voir dans le col ou la dépression qui sépare Chanturgue du plateau ? G. Demerson a retenu la variante des manuscrits qu'avait relevée en son temps Fulvius Ursinus⁽¹⁾ et qui propose le pluriel : "*quod satis magnae ualles intercedebant*". Cette leçon est séduisante. César veut faire accroire qu'il a atteint son objectif et expliquer, du coup, l'indiscipline de ses hommes, leur faisant porter, tout en les excusant, la responsabilité de son échec : mais quel lecteur serait dupe ? Il incrimine une vallée dont la largeur aurait exténué l'éclat de la trompette : la chose est en soi douteuse⁽²⁾. Mais dans ce récit dont la clarté est si trompeuse, le maniérisme d'un pluriel aurait quelque chose d'éloquent : s'il y a des vallées, mettons deux, entre César et ses hommes, il y a une hauteur entre l'une et l'autre ; et cette hauteur expliquerait mieux qu'une vallée l'amortissement de la sonnerie. Et c'est ainsi, par l'implicite et le non-dit, que César perdrait son lecteur sans le tromper.

c. Sur les circonstances de l'assaut : déception et dénouement

On peut mieux comprendre alors que les légionnaires aient pu désobéir. Mais on comprend également pourquoi les choses ne se sont pas passées comme César l'avait prévu : il pensait surprendre et fut surpris⁽³⁾.

(1) Cf. les éditions des Commentaires de Bartholomée VINCENT, Lyon, 1574 ; de Georges CORVIN, Francfort-sur-le-Main, 1575 ; de Martin NUTIUS et frères, Anvers, 1622 : "*Quod satis magna vallis intercedebat | magnae valles intercedebant, est in meo libro.*" (p. 32, emendatio n° 188.)

(2) Quoique l'existence et de l'orientation de la vallée fassent deux problèmes distincts, voici, dans son style de militaire, l'opinion de R. CROZET sur sa fonction présumée : "*Et l'histoire du ravin !... Alors là, croyez-moi, ce n'est pas ce ravin de Vazilhac, derrière le Petit-Bonneval, que je connais bien, qui fera d'un buccin une trompette bouchée !*" (Op. cit., p. 44.)

Même scepticisme chez le lt-col. PESSEMESSE : "*Nous ne voyons pas en quoi un ravin pourrait offrir un obstacle à la propagation du son.*" (Art. cit., mai 34, n° 27, p. 2, après avoir remarqué, "*en passant, qu'on chercherait vainement le ravin en question*" entre les abords de la Roche-Blanche et Gergovie.)

Il souligne en effet l'importance et la réalité de la *celeritas*. Mais comment se fait-il, si ses hommes furent si rapides et si les camps gaulois étaient vides, qu'ils n'aient pas pris la place forte *dans la foulée*⁽¹⁾ ? La chose en vérité est inexplicable. Teutomatos, ou Votomatos, était là : le roi des Nitobroges a-t-il pu rester seul⁽²⁾ ? Mais dès la veille, à lire César, Vercingétorix avait envoyé tout le monde, *omnes*, aux fortifications de l'*aditus* et de l'*alter collis* (44, 5). Il vient de recommencer ce jour même sous la pression de la fausse menace : *omnes* (45, 6). Et César s'est assuré qu'il avait vidé les camps. *Mais par quels moyens a-t-il pu vraiment s'en assurer* ? Et si cela était, qui donc a pu *s'enfuir* devant les Romains (47, 3) ? Qui eurent-ils à *poursuivre* jusqu'au rempart (47, 3) ? (*Sequitur* : quand la situation sera inversée, *insequi* va être dit, en 51, 1, -et cf. 49, 2- des Gaulois poursuivant les légionnaires.) Faute de vallée, on a soutenu que le vacarme du combat avait assourdi le son de la trompette. Donc et de fait il y eut résistance et combat entre les deux murs et devant les portes⁽³⁾ : mais contre quels absents ? Or la mêlée dura assez longtemps pour que, *interim*, les Gaulois occupés de l'autre côté entendent d'abord les clameurs, reçoivent ensuite des nouvelles, et cela coup sur coup, c'est-à-dire à plusieurs reprises, et aient enfin le temps de revenir à temps pour sauver la situation, précédés, il est vrai, par les cavaliers (48, 1)⁽⁴⁾. L'aveu, d'ailleurs, en échappe à César : il n'explique pas seulement la mise en échec de ses troupes par le *locus iniquus*, l'infériorité du nombre et la fatigue de la course, mais encore par la fatigue due à la durée du combat⁽⁵⁾, et il les oppose ainsi aux troupes *fraîches* qu'elles ont à affronter : c'est donc qu'elles-mêmes ne sont pas *integrae* ni *recentes* (48, 4). Cela n'a pas de sens, à moins de supposer que les camps gaulois n'étaient pas vides⁽⁶⁾ ; et si cette réalité a échappé à César, une explication

(3) Cf. P.-P. MATHIEU, op. cit., p. v : "*Je crois être parvenu [...], en serrant de près son récit, à conjecturer, avec quelque vraisemblance, que, tout en comptant sur une surprise, il [= César] a lui-même été surpris, et qu'il a donné dans une embuscade, adroitement dressée par Vercingétorix.*"

(1) Cf. id., ibid., p. 110 : "*Dans cet intervalle [à savoir entre l'arrivée des Romains et le retour des Gaulois], la légion entière aurait pu pénétrer dans la place.*"

(2) J. LHERMET suppose qu'il était de garde la nuit précédente "*avec ses Agennais*" : d'où sa sieste à midi. (Art. cit., p. 4, col. 1.) - Mais l'anecdote fait négliger l'essentiel en un moment fatidique ; et elle ne détourne pas seulement l'attention sur un détail burlesque, elle est aussi l'occasion d'un règlement de compte ; cf. VII, 31, 5 : "*Interim [après la chute d'Avaricum] Teutomatus, Ollouiconis filius, rex Nitobrogum, cuius pater ab senatu nostro amicus erat appellatus, cum magno equitum suorum numero et quos ex Aquitania conduxerat ad eum [= Vercingétorix] peruenit.*"

(3) On tient là une contradiction chez P.-F. FOURNIER.

(4) Ce qui contredit l'assertion de P.-F. FOURNIER, que la cavalerie ne pouvait être engagée qu'à l'ouest (dans l'hypothèse de Gergovie-Merdogne).

(5) CELSUS, alias PETRARQUE, a dit les Romains "*et pugna praecedenti et ascensu fessi*" (p. 139).

(6) Il n'y a pas de doute là-dessus pour R. CROZET, officier, "sudiste" convaincu : "*Il y a donc eu un combat avant l'arrivée des troupes. Contre qui alors, sinon contre celles qui se trouvaient encore dans le camp des remparts.*" (Op. cit., 1979, p. 45.)

Au reste, après avoir rapidement atteint et franchi le mur, les Romains ont pris rapidement *trina castra* (46, 4) : mais puisque Vercingétorix s'était entouré d'un camp par cité (cf. 36, 2), et puisque ces *castra* étaient *densissima*, en prendre trois, c'est peut-être bien n'en prendre que trois...

incomplète, peut-être, mais des plus simples, serait qu'il n'a pu tout voir : Vercingétorix avait laissé suffisamment de barbares derrière le mouvement de terrain qui masquait l'une des vallées ; et c'est César qui est tombé dans le piège et l'embuscade. Mais l'écrivain qui rédige et compose après coup affecte la transparence, et c'est pour mieux faire écran.

En réalité, Vercingétorix assiégé ne pouvait que s'attendre à être attaqué ; il ne pouvait qu'accepter le combat ; sage système, il avait toujours refusé la bataille rangée en plaine ; mais à Gergovie il avait l'avantage de la position, comme l'événement l'a prouvé : l'*iniquitas loci* était un facteur décisif à l'époque⁽¹⁾ et fut défavorable à César ce jour-là. Lui si prudent sur ce point d'ordinaire⁽²⁾, il fut battu pour avoir pris le risque de se battre malgré ce handicap. Il était attendu.

Que l'on en doute encore, et le découpage du texte en apporte un nouvel indice : on sait que César affectionne les scènes anecdotiques qui détournent l'attention en la captivant ; ici, le comportement des mères de famille et des femmes, les rodomontades et les prouesses du centurion Fabius, puis ses malheurs, le courage et le dévouement de Pétro-nius. Or il est question de Fabius à deux reprises (47, 7 ; 50, 3), entre lesquelles prennent place quantité d'événements : les Gaulois sont avertis de plusieurs manières et plusieurs fois, ils reviennent en courant sur les lieux de la lutte, ils prennent position progressive-ment au pied du rempart, les mères manifestent, le combat traîne et tourne mal, César mande Sextius et se déplace lui-même avec sa légion, et surviennent les Héduens. C'est à ce même moment, *eodem tempore*, que Fabius et les siens sont enveloppés sur la murail-le, massacrés et jetés à bas : mais c'est sur la même muraille qu'on l'avait quitté, triom-phante. Construction curieuse de la séquence et de ses plans, curieux effet d'arrêt sur l'image : en reprenant les aventures de Fabius au point où il les avait laissées, César annu-le en quelque sorte les caprices de la Fortune et le temps fatal qui s'est écoulé dans l'inter-valle, mais le procédé s'apparente, malgré l'anachronisme, à quelque montage invraisem-blable et tendancieux. C'est peut-être dans le mot de Florus que tient la conclusion : "*Nemo tantum feroces dixerit Gallos : fraudibus agunt*"⁽³⁾.

Certes, tous les aspects de cette affaire sont d'abord à lire indépendamment d'un site quelconque. Et ses points obscurs ne sont pas tous éclairés par la référence à l'un des

(1) Le *paulo aequior locus* de 51, 1, signifie également un terrain un peu plus favorable ou un terrain un peu plus plat.

(2) Cf. NAPOLEON I^{er}, *Précis des Guerres de Jules César*, in édition des *Commentaires* par C. ROUSSET, Hachette et C^{ie}, Paris, 1872, p. 422 : "*Munda est une des circonstances où César attaque et donne bataille malgré la bonne position de son ennemi ; aussi faillit-il y être vaincu.*"

(3) "*Qu'on ne dise pas que les Gaulois ne sont que féroces ; ils ont recours à la ruse.*" (III, 10 dans Ni-sard ; I, 45, 7 aux Belles Lettres : "*On ne devrait pas dire seulement que les Gaulois sont féroces : c'est par la ruse qu'ils agissent.*")

sites en concurrence. Mais notre perspective étant de mettre à l'épreuve celui des Côtes, les moments de la bataille doivent, au mieux, être explicables par la disposition des lieux, au moins leur être applicables.

La place occupée par César pendant l'action, ses déplacements, de même que les positions de la X^e légion, peuvent être repérés sans trop de mal et suivis entre le petit camp et le versant de l'oppidum. C'est là qu'on doit mettre son poste d'observation, là que sa légion se tenait en réserve. Mais de nouveau la clarté du récit a quelque chose de spécieux. Quitte à disputer sans fin de leur localisation, on distinguait classiquement trois positions successives : celle où César a fait sonner la retraite en 47, 1 ; celle qu'il atteint après s'être un peu avancé en 49, 3 ; et l'endroit un peu plus plat et favorable (en 51, 1) où sa légion s'était portée en appui. Mais rien n'assure que les positions 2 et 3 ne soient pas identiques. Quant à la première, elle suppose une marche antécédente de la X^e légion dans le temps même du combat, puisque César lui fait faire halte : mais que signifie cette manœuvre ? La chose est d'autant moins claire que l'ordre de retraite et l'arrêt de la légion coïncident avec le moment où César se déclare satisfait de son avantage - mais satisfait de quoi ? N'ayant pas écrit ce qu'il avait dit à ses légats (45, 7 : "*quid fieri uelit ostendit*"...), il ne nous a rien dit de son objectif. De même que les anecdotes font diversion dans le récit, de même ici le narrateur ne joue la satisfaction sincère que pour leurrer son lecteur. Il ne s'explique pas davantage un peu plus tard sur son inaction, lorsque, ayant mandé Sextius, il se contente de dire qu'il attend l'issue du combat (49, 1). Espère-t-il encore que les siens vont rétablir la situation ? Ou se tient-il en réserve parce qu'il juge la partie perdue ? Ou bien attend-il quelque chose, l'intervention des Héduens par exemple ? Une lecture rapide apprécie l'apparente limpidité ; une lecture au ralenti fait crier à l'énigme. César écrivain traite ici ses lecteurs avec la même duplicité que l'homme de guerre ses ad-versaires. - (Cf. notre planche CIV.)

Ce qui nous intéresse est cependant de voir si l'hypothèse des Côtes est plausible jusqu'au bout. Elle le paraît tout particulièrement avec les épisodes suivants.

Comme il se doit et comme on a déjà pu le faire valoir, le retour des Gaulois se fait à la fois *sur la droite* et depuis *l'autre côté* de l'oppidum. Mais deux choses sont à ajouter. L'une concerne solidement les **distances et les durées** ; l'autre, le **trajet exact** des cavaliers et fantassins gaulois.

1. Il fallait que les Gaulois ne fussent attirés et retenus ni trop loin ni trop près du lieu de la bataille⁽¹⁾ : trop loin, ils n'auraient rien entendu et ils seraient intervenus trop

tard ; trop près, l'effet de la diversion était nul et César n'aurait pas pris le risque d'attaquer sur ce point. On a justement objecté à P.-F. Fournier que l'assaut par l'est était trop éloigné du lieu de la diversion. Et Guy Achard, à l'inverse, a fait grief à la théorie des Côtes de mettre les Gaulois trop près⁽¹⁾. Mais un Napoléon I^{er} a insisté en expert sur les différences consécutives à l'apparition des armes à feu : les armées antiques, en raison de la nature de l'armement, s'affrontaient en formations serrées sur des champs de bataille relativement étroits⁽²⁾. Il faut songer, en outre, qu'elles n'étaient pas motorisées. Les dimensions du champ de bataille pouvaient donc être restreintes. Et de même, les batailles les plus décisives n'ont quelquefois demandé que peu de temps ; P.-F. Fournier pensait que celle de Gergovie n'avait pas dû être longue, il parle même d'"un temps fort court" : c'est que la rencontre se réduisait assez souvent à ce que les Vendéens de 1793 appelaient encore un *choc*. L'affaire de Gergovie paraît en être une illustration.

2. Mais le terrain des Côtes convient au texte de César pour une autre raison, toute particulière : un d'Aigueperse avait tenté, laborieusement, d'attirer l'attention sur elle à Gergovie-Merdagne. C'est qu'à bien y regarder, les contraintes du récit sont en effet singulières. Il ne faut pas seulement que les Gaulois reviennent juste au mauvais moment ; il faut aussi qu'ils reviennent à la fois de la droite *et* de l'autre côté de la place ; et il faut encore qu'ils reviennent de l'autre côté de la place, mais *sans* la traverser et sans passer par les portes, puisqu'à mesure qu'ils arrivent, ils prennent position *sub muro* (48, 2). Si l'on devait faire, à l'aveugle, un portrait-robot des lieux, on aurait à concevoir une disposition des plus étranges. Sans forcer le texte, en se pliant à lui au contraire, on la rencontre aux Côtes de Clermont.

On y trouve aussi assez d'espace pour y mettre les **Héduens** et pour comprendre quelque chose à leur mission comme à la méprise des Romains, qui sont incapables de reconnaître en eux leurs alliés. Envoyés sur la droite pour prendre les Gaulois à revers et les tenir en respect, leur mouvement est combiné avec l'opération de diversion. S'ils arrivent

(1) Les réflexions de NAPOLEON III allaient dans le même sens ; cf. *op. cit.*, p. 275, n. 1 : le calcul -à moins de deux km de la porte ouest- est établi en fonction des cris entendus et du temps qu'il fallait pour monter les 1 200 pas.

(1) Cf. G. ACHARD, *art. cit.*, p. 111 : "On a vraiment le sentiment avec cette hypothèse de se trouver devant un théâtre d'opération de poche."

(2) Cf. NAPOLEON I^{er}, *op. cit.*, p. 327 : "La nature des armes décide de la composition des armées, des plans de campagne, des marches, des positions, du campement, des ordres de bataille, du tracé et des profils des places fortes ; ce qui met une opposition constante entre le système de guerre des anciens et celui des modernes." - D'où la formation habituelle des anciens : l'ordre profond et non l'ordre mince (pp. 321-322), et cela change tout.

(Et l'Empereur explique par là que les Romains furent presque constamment battus par les Parthes, armés d'une arme de jet supérieure (p. 324), de même que les succès de Labiénus en Afrique (p. 415) ; et cf. p. 427 pour les Parthes et pour Labiénus.)

trop tôt, ils alerteront trop tôt les Gaulois occupés par les troupes de la feinte, dont une part se retournera contre eux, et donc aussi contre les légions d'assaut. S'ils arrivent à l'heure, ils recevront le choc des Gaulois alertés par les leurs et soulageront les légions, leur donnant le répit nécessaire pour en finir avec la résistance rencontrée dans les camps. En arrivant trop tard, ils laissent le champ libre aux Gaulois qui reviennent trop tôt pour César. On se heurte sur ce point à un problème de chronomètre⁽¹⁾, qui s'entend mieux si toute l'action fut brève et si Vercingétorix ne fut pas fauteur de négligence. Le retard des Héduens est dû ou à la longueur de leur trajet, ou à leur lenteur, ou à leur mauvaise volonté : la faute en serait donc soit à César, soit à eux-mêmes, à moins que ce ne soit la réaction gauloise qui se serait produite en avance sur les calculs du Romain. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas le moment de leur apparition qui est rendu responsable de la surprise et de la panique des légionnaires, c'est le fait même de leur apparition : probablement devaient-ils obliquer sur leur droite pour s'opposer aux Gaulois, et sans doute ont-ils pris sur leur gauche pour se joindre à eux. S'il en a été ainsi, comme on en forme l'hypothèse pour tenter de comprendre, ils ont trahi César en passant à l'ennemi : ce n'avait donc été que partie remise dans la plaine de la réconciliation (40, 4-41, 1).

Il reste une ou deux choses à se représenter aux Côtes : les manœuvres de **Sex-tius** et le **repli** des légions. On sait que César a fait descendre son légat du petit camp pour qu'il prenne position "*sub infimo colle, au pied de la colline, sur la droite ou : au flanc droit de l'ennemi*" (49, 1). On s'est battu à Gergovie-Merdagne pour identifier cette colline et son pied, et pour faire coïncider le pied de cette colline avec le côté droit de l'ennemi, au point même d'opposer quelquefois Sextius à sa gauche. On en discute aussi aux Côtes de Clermont, mais en y respectant la droite et la gauche. Si la droite de l'ennemi est à ce point menaçante, c'est ou bien qu'elle fait une pression particulièrement dangereuse sur la gauche romaine, et cela s'entend si les légions doivent refluer par la vallée des Sagnetiers, entre Chanturgue et le plateau ; ou bien qu'elle s'apprête à déborder la gauche romaine pour couper la retraite aux légions. Les deux hypothèses déplacent donc vers le sud le lieu dramatique de l'action, ce qui convient au mieux, si les troupes débandées tentent de regagner le grand camp de Montferrand. Mais qu'en est-il de la position exacte de Sextius ? Elle dépend encore une fois du sens à donner au mot *collis*.

P. Eychart, G. Demerson, J.-M. Croisille sont portés à y voir la colline du petit camp, celle de Chanturgue. Et cela s'entend dans le contexte : il y est question des *minora castra* et d'un *collis*, il est juste de supposer que le *collis* est celui des *minora castra*. Aver-

(1) Beaucoup d'auteurs l'ont souligné : FISCHER, FOURNIER, EYCHART, etc.

ti toutefois par l'emploi équivoque de ce mot à propos du mur à mi-pente, on se doit d'admettre la possibilité qu'il s'agisse de la montagne elle-même ou du plateau. Il importe assez peu en un sens, puisqu'en l'occurrence, le pied de Chanturgue et celui des Côtes se trouvent coïncider au bas de la vallée des Sagotiers. Il est vrai que la seconde position de Sextius est à situer "un peu plus haut", ou : "au dessus de la plaine" (51, 2 : *locum superiorem*). Sextius ne serait donc pas descendu jusqu'en bas de la pente, ou bien il serait remonté : mais alors de quel côté, ou sur quel versant ? P. Eychart voudrait le placer sur le flanc de Chanturgue : mais rien ne s'oppose à ce que cet emplacement plus élevé se trouve sur le versant du plateau même, (ou peut-être, aussi bien, dans la montée des Sagotiers) ; il y recevrait plus tôt et plus efficacement la X^e légion en retraite, qui vient elle-même d'appuyer les fuyards et de subir le choc des Gaulois ; mais surtout, il aurait pris l'heureuse initiative d'un excellent subordonné et c'est au mieux qu'il ferait face à la droite de l'ennemi. Très simplement, dans cette version des choses, Vercingétorix arrêterait ses hommes au pied du plateau, qui se trouve être aussi le pied de la colline, là à peu près où commence la plaine : et ce n'est pas rien que ce signe de discipline chez eux, d'autorité chez lui. - (Cf. notre planche CIV.)

Parvenu à ce terme en lisant et relisant les *Commentaires*, nous sommes frappé du nombre d'échos que la relation de cette campagne évoque à chaque instant dans le *Corpus caesarianum* : peu de chose, en ce sens, est propre à Gergovie - sauf le montage des composants et le tissu même du texte, qui lui donnent son originalité. Notre lecture elle-même n'intègre guère de considérations nouvelles, tout nous paraissant avoir été dit un jour ou l'autre par l'un ou par l'autre ; mais nous ne pensons pas avoir versé pour autant dans un éclectisme sans principes : du moins avons-nous tenté de discriminer les opinions variables en retenant et en coordonnant ce qui nous est apparu comme la part de vérité de chacun, avec l'espoir, en constituant la nôtre, de nous être rapproché du vrai.

La conclusion sera aussi brève qu'a pu être long un examen quelquefois méticuleux : rien ne paraît s'opposer gravement à ce que les Côtes de Clermont aient été le lieu du siège et de la bataille de Gergovie ; et plusieurs données décisives semblent plaider au contraire en faveur de ce site-là.

Ce qui lui manque, c'est de s'appeler d'un nom qui rappellerait Gergovie. Ce défaut est-il rédhibitoire ? C'est ce qui reste à étudier.

CHAPITRE QUATRIÈME

RETOUR A LA TOPONYMIE

I^{ère} section : GERGOVIE ET LE PUY DE MERDOGNE

- I. Puy de Merdogne ou Montagne de Gergovie ?
 - A. Le plateau de Merdogne, dit de Gergovie
 - B. Puy de Merdogne ou Montagne de Gergovia ?
 - C. Le Puy de Merdogne, celui qui porte Gergoye
 - D. Hasards et conséquences d'un changement de nom
- II. Dzargóyo, Gergoye et Gergovia
 - A. Si Gergoye n'était pas Gergovia...
 - B. Distinction à faire entre Gergoye et Gergovia
 - C. De l'origine de *Gergoia* : un doute hyperbolique

II^e section : GERGOVIE ET LES CÔTES DE CLERMONT

- I. Un faux nom : Gerzat
 - A. Le cas de Noviodunum Haeduorum > Diou
 - B. Pseudo-Gergia, pseudo-Gergovia
- II. Un nom disparu ?
 - A. Disparition ou métamorphose : le cas de Bibracte > Beuvray
 - B. Disparition ou substitution : le cas de Vix < Lascon
- III. Des noms d'emprunt
 - A. Les montagnes de Vix, de Merdogne et des Côtes
 - B. Le modèle du puy de Chanturgue
- IV. Une conclusion